



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO

2015



Couverture

Le samedi 28 mars 2015 à l'Université de Bagdad, la Directrice générale de l'UNESCO a lancé #Unite4Heritage – un mouvement mondial et une campagne sur les réseaux sociaux portés par l'UNESCO qui visent à célébrer et sauvegarder le patrimoine et la diversité culturels dans le monde entier. La campagne appelle chacun d'entre nous à combattre la propagande du « nettoyage culturel » et la destruction du patrimoine culturel, et à s'élever contre l'extrémisme et la radicalisation en célébrant les sites, les biens et les traditions culturelles qui font toute la richesse et la vitalité de ce monde. Le lancement de #Unite4Heritage a eu lieu devant des étudiants, des ministres et des responsables de l'université.

© UNAMI PIO/Sarmad Al-Safy

Publié en 2016
par le secteur des Relations extérieures et de l'information du public
de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Cette publication est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>).

La présente licence s'applique exclusivement aux textes de cette publication et aux images dont le droit d'auteur appartient à l'UNESCO.

En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO (<http://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

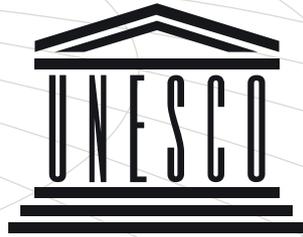
Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Imprimé par l'UNESCO

L'imprimeur est certifié Imprim'Vert®, initiative environnementale de l'industrie de l'imprimerie française.

ERI-2016/WS/2



2015



Sans titre, tapisserie de
Papa Ibra Tall (1935–2015)
au siège de l'UNESCO.

© ART for PEACE, Austrian FMEIA
et Lois Lammerhuber

Sommaire

La contribution de l'UNESCO au Programme de développement durable à l'horizon 2030	7
Chapitre 1 L'Éducation pour le XXI ^e siècle	21
Chapitre 2 Favoriser la liberté d'expression	39
Chapitre 3 Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité	51
Chapitre 4 Apprendre à vivre ensemble	67
Chapitre 5 Construire des sociétés du savoir	83
Chapitre 6 Une planète, un océan	95
Chapitre 7 La science au service d'un avenir durable	109
L'UNESCO à la COP21	125
Le 70^e anniversaire de l'UNESCO	141
Annexes	159

PAZ
PEACE
السلام
PAIX



Préface

d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

2015 a été un tournant décisif pour le monde – marqué par l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le développement et des Objectifs de l'éducation pour tous, et par l'adoption du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le Climat lors de la COP21.

En 2015, nous avons également célébré le 70^e anniversaire de l'UNESCO et des Nations Unies – l'occasion de réaffirmer les valeurs essentielles de l'humanisme fondamental de l'UNESCO et la pertinence de sa mission de soutien aux États par la « puissance douce » de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication pour édifier les bases solides de la paix et du développement durable. C'est dans cet esprit que l'UNESCO a travaillé à tous les niveaux pour soutenir les gouvernements et leurs sociétés.

La montée d'un extrémisme violent et le nombre des attaques terroristes mortelles, en France et dans d'autres pays du monde, ont souligné la profonde pertinence et l'urgence de l'action de l'UNESCO pour « construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes ». Face à des conflits de longue durée et devant la montée des crises humanitaires, la stratégie de l'UNESCO pour prévenir la radicalisation et la haine grâce à une éducation de qualité et à la mobilisation des jeunes n'a jamais été aussi pertinente. L'UNESCO a redoublé d'efforts devant la menace de l'extrémisme violent et en s'élevant contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Nous avons renforcé l'éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits humains. En juin, l'UNESCO a tenu une grande conférence internationale sur l'Internet et les jeunes, pour empêcher la radicalisation dans le monde virtuel. Cette conférence a lancé une initiative mondiale qui s'appuie sur le rôle de l'UNESCO dans le domaine des sciences humaines et sociales afin de mieux comprendre les processus de radicalisation et dans le domaine des médias, pour utiliser les outils de communication et d'information face à la violence. En mars, j'ai lancé la nouvelle campagne mondiale #Unite4Heritage à l'université de Bagdad (Iraq) pour contrer la propagande de l'extrémisme violent en mobilisant les jeunes femmes et hommes du monde entier. L'UNESCO a intensifié sa protection du patrimoine culturel soumis à des attaques et sa lutte contre le trafic illicite des biens culturels. La Résolution 2199 du Conseil de sécurité des Nations Unies marque une étape historique, en interdisant le commerce d'objets culturels en provenance de Syrie et en liant explicitement les questions de patrimoine et les

questions de sécurité. C'est une avancée considérable dans la compréhension mondiale du rôle de la culture dans la protection des peuples du monde entier. Ces mêmes principes s'appliquent au Mali, où l'UNESCO a tenu sa promesse de reconstruire des mausolées de Tombouctou.

2015 fut aussi une étape décisive pour l'UNESCO dans son travail pour aider à forger une nouvelle vision du développement durable, fondée sur l'innovation et les ressources humaines. En ce sens, l'Agenda 2030 est clairement centré sur les capacités des peuples et fortement orienté sur l'innovation. Le Forum mondial sur l'éducation, à Incheon (République de Corée) en mai 2015, a été déterminant pour l'adoption du nouvel Objectif de développement durable sur l'éducation, placé au cœur de l'Agenda 2030. L'UNESCO a également travaillé avec tous ses partenaires pour intégrer pleinement le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UNESCO a lancé son nouveau *UNESCO Science Report – Towards 2030* (Rapport mondial de l'UNESCO sur la science), qui fournit à tous une base solide permettant d'orienter les politiques de mise en œuvre de l'Agenda 2030 et faciliter son évaluation dans les années à venir. Un chapitre de ce rapport annuel est dédié à la contribution de l'UNESCO dans l'adoption de l'accord historique de Paris à la Conférence sur les changements climatiques (COP21). À l'occasion du 10^e anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), l'Agenda 2030 a également franchi un grand pas, en reconnaissant pour la première fois de façon si explicite le rôle de la culture et de la diversité culturelle comme facilitateurs de développement durable. L'UNESCO a également renforcé sa lutte contre toutes les formes de discrimination et de racisme, s'appuyant notamment sur la capacité du sport à nous apprendre à vivre ensemble, avec la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport, dans le but d'encourager une culture de respect, d'inclusion et d'excellence.

Forte de son mandat unique et de ses sept décennies d'expérience, l'UNESCO reste à l'avant-garde des efforts planétaires pour construire un monde plus pacifique, plus juste et plus durable, pour les droits humains et la dignité, au bénéfice de tous. Ce rapport annuel ouvre une fenêtre sur la façon dont, chaque jour, nous faisons progresser cette mission dans le monde entier.

« Nous devons faire face à une menace qui se nourrit d'une vision sectaire du monde et de l'identité basée sur de fausses interprétations de la foi, de la haine d'autrui, de l'ignorance et de l'intolérance », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova dans son discours prononcé lors du Forum des dirigeants, au lendemain des attaques terroristes du 13 novembre à Paris.

Irina Bokova

La contribution de l'UNESCO au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Des fillettes de l'école Ban Houy-Youkpasso en Thaïlande sourient à la fin d'une session de « la plus grande leçon du monde », projet soutenu par l'UNESCO faisant partie de la grande initiative « Project Everyone » du réalisateur britannique Richard Curtis. Cette initiative a pour but de braquer les projecteurs sur les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) dans toutes les écoles de la planète en les faisant connaître à 7 milliards de personnes en 7 jours.






THE GLOBAL GOALS
For Sustainable Development

LIFE ON LAND


La contribution de l'UNESCO au Programme de développement durable à l'horizon 2030

Forte de son mandat humaniste et grâce à la mobilisation de tous ses partenaires, l'UNESCO a activement contribué au Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Conçu comme un Programme « du peuple, pour le peuple et par le peuple », il souligne l'importance vitale des capacités, des compétences et des connaissances humaines. Il répond aux défis et opportunités du présent et du futur, qui sont pour la plupart encore méconnus. Le Programme accorde une importance particulière à l'appropriation par les acteurs nationaux et à l'assistance au niveau des pays. S'appuyant sur les réalisations et leçons tirées des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il s'efforce d'en achever la mise en œuvre. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et les 169 cibles qui figurent dans le Programme 2030 vont

bien au-delà des OMD car ils tiennent compte des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable de façon équilibrée et intégrée. Visant à réduire les inégalités et à s'assurer de « ne laisser personne de côté », ce programme universel s'applique à tous les pays, indépendamment de leur degré de développement. Le Programme 2030 va transformer en profondeur la portée et la méthode de travail dans le domaine du développement durable pour les années à venir.

Le Programme 2030 confirme la pertinence du mandat de l'UNESCO et donne un nouvel élan aux actions de l'Organisation aux niveaux international, régional et local. Il accorde une place de choix à la contribution fondamentale d'une éducation de qualité à tous les niveaux et à l'importance des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous (ODD 4). Il innove en reconnaissant l'importance

croissante de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) pour le développement durable (ODD 9 et 17). Il énonce des objectifs ambitieux dans les domaines de l'eau douce (ODD 6) et des océans (ODD 14), priorités majeures de l'Organisation. Il reconnaît le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des médias dans l'accès plus rapide aux opportunités de développement et dans la promotion de la bonne gouvernance et du respect de la loi (ODD 16). Il promeut la culture comme élément clé du développement durable, intégrant une cible sur la préservation du patrimoine culturel et naturel (ODD 11), le recouvrement et la restitution d'avares volés (ODD 16), ainsi que sur le tourisme durable qui crée des emplois et favorise la culture et les produits locaux (ODD 8 et 12). Il défend une vision de sociétés justes, pacifiques, équitables et inclusives reconnaissant la valeur du savoir, du patrimoine et de la diversité. Il promeut les droits de l'homme en mettant l'accent sur l'égalité des genres (ODD 5).

Le Programme 2030 confirme également la façon de travailler de l'UNESCO en tant qu'agence spécialisée. L'utilisation optimale des fonctions premières d'agences spécialisées telles que l'UNESCO parmi lesquelles figurent l'importance accordée au travail normatif et opérationnel ; la formulation de conseils stratégiques intégrés ; l'aptitude à mettre en œuvre des approches intersectorielles et interdisciplinaires ; le développement des capacités ; l'établissement de partenariats avec un large éventail d'acteurs, l'investissement dans des données, des statistiques, et des analyses de qualité, jouera un rôle clé dans le soutien apporté aux pays pour la mise en œuvre du Programme 2030.

Comme des millions d'enfants à travers le monde, ces élèves de l'école primaire Nurul Hudda à Tudun Wada Zaria (Nigéria) ont été sensibilisés aux 17 nouveaux ODD adoptés par les Nations Unies à la fin du mois de septembre 2015.



© ONU Lagos



SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



ELYX by YAK

Une part importante du Programme a pour objet de faire en sorte que les populations et les pays qui en ont le plus besoin, notamment les pays en proie à un conflit ou en situation de post-conflit ou de post-catastrophe, reçoivent un soutien approprié et en temps voulu de la communauté internationale, en particulier sous forme de services pertinents d'aide à la formulation des politiques et de renforcement des capacités, domaine dans lequel l'UNESCO, en tant qu'agence spécialisée, a un rôle clé à jouer. Le Programme 2030 reconnaît aussi que le monde d'aujourd'hui est fragilisé et marqué par des crises d'une complexité accrue,

avec un plus grand nombre de conflits qui reprennent et la remise en question de gains fondamentaux en matière de développement.

Ces situations créent une série de défis en termes d'éducation, car des millions d'enfants et de jeunes ont été chassés des écoles par un conflit – 42 % des enfants non scolarisés vivent dans des pays touchés par des conflits. Étant donné l'augmentation de la durée moyenne des crises et les difficultés que connaissent les services éducatifs, l'avenir de ces enfants et de ces jeunes est incertain.

Les situations de conflit et de post-conflit mettent également en danger le patrimoine

culturel, que ce soit du fait de destructions intentionnelles, de dommages collatéraux ou du pillage et du trafic illicite d'objets culturels – qui constitue une menace croissante que la Directrice générale de l'UNESCO a qualifié de « nettoyage culturel ». La diversité culturelle est elle aussi menacée : les persécutions fondées sur l'appartenance religieuse, ethnique ou culturelle risquent d'altérer de manière irréversible le tissu de certaines sociétés et la capacité de différentes communautés à vivre ensemble. C'est pourquoi le Programme 2030 appelle la communauté internationale à prévenir les conflits, à éliminer toutes sortes

Elyx, le premier « ambassadeur numérique » des Nations Unies créé par l'artiste français de renom Yak, présente les nouveaux ODD dans le cadre d'une campagne mondiale des Nations Unies sur les réseaux sociaux.

OBJECTIF 4

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION
QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR
LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG
DE LA VIE

SUSTAINABLE DEVELOPMENT
sustainabledevelopment.un.org



CATION DE
OMOUVOIR
UT AU LONG

KNOWLEDGE PLATFORM

de violence, et à promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives. Le travail de l'UNESCO pour prévenir l'extrémisme violent à travers l'éducation, les médias et la culture est essentiel pour atteindre cet objectif.

Le nouveau programme reconnaît les défis que représentent les catastrophes, le changement climatique et les chocs extérieurs. Il contient un engagement à renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et à réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes. Cela s'inscrit dans une feuille de route universelle qui est stratégiquement liée au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), à l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre d'action d'Addis-Abeba.

Ce programme ambitieux et transformationnel exigera un système des Nations Unies bien coordonné, adroit et souple, capable d'aider, par la collaboration, les pays à respecter leurs engagements de développement durable, surmontant les obstacles institutionnels et opérationnels. La cohérence et la coordination entre les domaines d'action et aux niveaux mondial, régional et national seront d'une importance capitale, de même que l'aptitude à apporter un réel changement. Des consultations approfondies sur le positionnement à long terme du système des Nations Unies se sont

Le Programme 2030 accorde une place de choix à la contribution fondamentale d'une éducation de qualité à tous les niveaux et à l'importance des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous (ODD 4). Cela confirme le rôle qui incombe à l'UNESCO, en vertu de son mandat, de conduire et coordonner l'agenda pour l'éducation 2030 et de mettre en place un mécanisme de coordination mondial approprié.

déjà tenues au Conseil économique et social (ECOSOC), mettant l'accent sur un large éventail de questions, y compris les fonctions, la gouvernance, le financement, la capacité, l'impact et les partenariats du système des Nations Unies. L'UNESCO a activement participé à l'élaboration de ce processus et du champ d'application du nouveau programme – l'Organisation est pleinement engagée pour faire progresser sa mise en œuvre.

L'égalité des genres : une préoccupation transversale du Programme 2030 tout entier

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont une préoccupation transversale du Programme 2030 dans son ensemble. Les ODD intègrent la double stratégie qui est préconisée de longue date en matière d'égalité des genres : l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et le respect des droits des femmes en tant qu'objectif distinct (ODD 5) et la prise en compte des préoccupations liées à l'égalité des genres dans d'autres objectifs essentiels.

Pour sa part, l'UNESCO a fait de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes l'une de ses deux priorités globales. Elle a intensifié ses efforts pour prendre systématiquement en compte les questions d'égalité des genres dans ses programmes et elle continuera à le faire dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. L'UNESCO explore et crée également des synergies entre ses différents domaines de travail et la réalisation des ODD pertinents. C'est ainsi que l'inventaire auquel elle procède des instruments de politique qui ont trait à l'égalité des genres dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) viendra alimenter en 2017 un rapport thématique sur l'exercice de fonctions de direction par les femmes (cible 5.5).

OBJECTIF 5

PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

SUSTAINABLE DEVELOPMENT KNOWLEDGE PLATFORM
sustainabledevelopment.un.org

Les ODD intègrent la double stratégie qui est préconisée de longue date en matière d'égalité des genres : égalité des genres, autonomisation des femmes et respect des droits des femmes en tant qu'objectif distinct (ODD 5), et prise en compte des préoccupations liées à l'égalité des genres dans d'autres objectifs essentiels. Tout au long de l'année, l'UNESCO a intensifié ses efforts pour prendre en compte les questions d'égalité des genres dans tous ses programmes, et elle continuera à le faire dans le cadre du Programme 2030.

Un alignement stratégique pour la priorité Afrique de l'UNESCO

L'Afrique est l'une des deux priorités globales de l'UNESCO. Sa Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique est conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui intègre pleinement l'Agenda 2063 de l'Union africaine. De plus, la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO est en accord avec la position officielle de l'Afrique concernant le Programme 2030, c'est-à-dire la Position africaine commune (CAP), qui repose sur six piliers, tous compris dans les ODD : (i) transformation économique structurelle et croissance inclusive ; (ii) science, technologie et innovation ; (iii) développement axé sur l'être humain ; (iv) viabilité environnementale, gestion des ressources naturelles et des risques de catastrophes naturelles ; (v) paix et sécurité ; (vi) financement et partenariats.

Cet alignement stratégique permettra à l'UNESCO d'élargir le champ de son action en Afrique et pour l'Afrique, et d'améliorer l'engagement de ses secteurs, instituts et réseaux spécialisés, ainsi que la mobilisation d'acteurs extérieurs, parmi lesquels les partenaires stratégiques et financiers. La capacité de l'UNESCO à travailler avec le large éventail de parties prenantes actives en Afrique constituera un important avantage comparatif pour la mise en œuvre du Programme 2030, qui promeut la coopération Sud-Sud et triangulaire, à la fois aux niveaux régional et international.

■ Éducation

Grâce à son mandat universel, à son aptitude avérée à diriger un mouvement en faveur de l'éducation coordonné au niveau mondial (l'éducation pour tous, EPT) et à ses capacités avérées de suivi et d'analyse comparative – notamment à travers le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, le développement de capacités statistiques et stratégiques, le travail effectué par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE), et l'assistance globale aux pays pour l'élaboration de politiques, l'UNESCO est bien placée pour faire des contributions de premier plan à l'ODD 4 consacré à l'éducation de qualité et à l'enseignement tout au long de la vie. Tous ces avantages viennent s'ajouter à sa vaste expérience des principaux thèmes de l'éducation, de la planification à la qualité, de l'éducation en vue du développement durable à l'éducation à la citoyenneté mondiale, et enfin à son expertise en matière de développement des capacités dans des domaines essentiels pour une gestion efficace des systèmes éducatifs et des données, en particulier grâce à ses centres de catégorie 1 uniques en leur genre.

En 2015, la Déclaration d'Incheon adoptée lors du Forum mondial sur l'éducation a confirmé le rôle qui incombe à l'UNESCO, en vertu de son mandat, de conduire et coordonner l'agenda pour l'éducation 2030 et de mettre en place un mécanisme de coordination mondial approprié. Dans ce contexte, l'UNESCO a été priée de « plaider pour la poursuite de l'engagement politique, de faciliter le dialogue sur les politiques, le partage des connaissances et l'action normative, de suivre les progrès vers la réalisation des cibles de l'éducation, de réunir les parties prenantes mondiales, régionales et nationales afin d'orienter la mise en œuvre de l'agenda, et de faire office de point

© Nations Unies

In September 2015, 193 world leaders committed to 17 Global Goals for sustainable development to end extreme poverty, fight inequality and injustice, and protect our planet by 2030. Education is essential to the success of every one of the 17 new goals.

focal pour l'éducation au sein de l'architecture globale de coordination des objectifs de développement durable ».

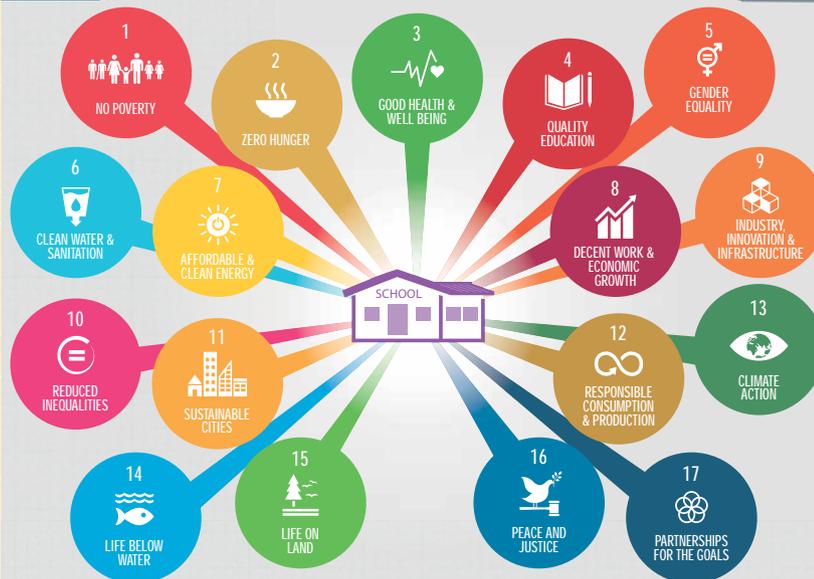
Le Cadre d'action Éducation 2030, adopté par la communauté de l'éducation dans son ensemble lors de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015, est le résultat d'un processus de consultation sans précédent mené par l'UNESCO. Il offre des orientations pour la mise en œuvre de l'ODD 4 sur l'éducation et de ses cibles associées, et propose des modalités de mise en œuvre, de coordination, de financement et de suivi d'Éducation 2030, afin d'assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Il propose également des exemples de stratégies indicatives sur la base desquelles les pays peuvent souhaiter élaborer leurs propres plans et stratégies contextualisées, prenant en compte leurs différentes réalités nationales, leurs capacités et niveaux de développement, dans le respect des politiques et priorités nationales.

Les travaux en vue de la réalisation de l'ODD 4 Éducation 2030 ont déjà débuté au niveau national et l'UNESCO, de concert avec les agences co-organisatrices de l'ODD 4 Éducation 2030 et les partenaires régionaux, a entamé un cycle de réunions régionales pour identifier les domaines prioritaires et examiner les mécanismes de coordination et de pilotage. Des réunions régionales se sont tenues en Afrique de l'Ouest et centrale (Dakar, 23-25 novembre 2015) ; Asie-Pacifique (Bangkok, 25-27 novembre 2015) ; et États arabes (Le Caire, 14-15 décembre 2015).

■ Sciences naturelles

Le nouveau Programme 2030 représente une avancée considérable dans la reconnaissance de la contribution de la STI au développement durable. L'UNESCO dispose d'avantages comparatifs spécifiques qui lui permettent d'apporter une contribution précieuse

Infographie produite par le Partenariat mondial pour l'éducation afin de rappeler le rôle essentiel de l'éducation dans la réalisation de tous les ODD nouvellement adoptés.



EDUCATION REDUCES POVERTY AND INCREASES INCOME

GOALS 1 4 8

If all children left school with basic reading skills,

171 MILLION

people could be lifted from poverty.¹



12%
drop in poverty

One extra year of school increases earnings by ²

10%

for individuals

20%

for women

EDUCATION LEADS TO BETTER HEALTH

GOALS 2 3 6



Improved nutrition

A mother's education improves her children's nutrition, especially as she seeks higher levels of schooling.¹

4 MILLION

child deaths prevented

thanks to the global increase in women's education.²



EDUCATION PREVENTS INEQUALITY & INJUSTICE

GOALS 5 10 16

Increase in per capita income

23%

A 0.1% improvement in a country's education equality can, over 40 years, raise its per capita income by 23%.⁴

\$1 BILLION

per year is lost by some countries by failing to educate girls at the same level as boys.²



Decrease in the risk of war



If the secondary school enrollment rate is 10% higher than average, the risk of war drops by 3%.⁴

Increase in political participation

Literate people are more likely to participate in the democratic process and exercise their civil rights.²



L'expérience de l'UNESCO dans la protection des écosystèmes liés à l'eau se révélera essentielle pour atteindre l'ODD 6. Sur cette photo, des villageois traversent la rivière à l'aide d'un radeau de fortune dans le Mingaladon Township, Yangon (Myanmar).

dans ce domaine : son mandat universel et multisectoriel et son pouvoir de rassemblement dans le domaine des sciences, avec une expertise tant normative qu'opérationnelle ; son rôle de chef de file partagé dans des domaines centraux du Programme 2030 (eau, interface science-politique, biodiversité, changement climatique, etc.) appuyé par des programmes scientifiques intergouvernementaux/internationaux et des partenariats connexes complètement opérationnels ; une aide importante à

la formulation des politiques pour que les pays développent des systèmes scientifiques, en particulier par le biais de ses instituts de catégorie 1 pour la science, notamment l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation à l'eau et le Centre international de physique théorique de l'UNESCO (CIPT), des chapitres nationaux des programmes scientifiques tels que le Programme hydrologique international (PHI), ainsi que du réseau des centres de catégorie 2 et des chaires en sciences.

L'UNESCO a également démontré des capacités avérées en matière de suivi et d'analyse comparative dans les domaines centraux des ODD, à travers son Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) et son *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau*, le *Rapport de l'UNESCO sur la science*, l'Observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation (GOSPIN), le Programme l'Homme et la biosphère (MAB) et le Réseau mondial



des réserves de biosphère. Le rôle de l'UNESCO a également été renforcé en 2013 lorsque l'Organisation a été invitée à assurer le secrétariat du Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général des Nations Unies.

S'appuyant sur le long travail préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio+20), le Programme 2030 a établi un objectif portant uniquement sur les océans (ODD 14). En tant que dispositif essentiel des Nations Unies chargé d'orchestrer la coopération mondiale dans le domaine des sciences océaniques, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO est particulièrement bien placée pour apporter une contribution majeure à cet objectif. De par son rôle de suivi et d'établissement de normes au niveau mondial, la COI-UNESCO contribuera aux objectifs intéressant le Programme 2030 : des océans en bonne santé, l'alerte rapide aux aléas liés aux océans, la résilience des sociétés et des écosystèmes face aux changements et aux variations climatiques, le renforcement des connaissances scientifiques, le développement des capacités de recherche et le soutien du transfert de techniques marines.

■ Sciences sociales et humaines

Grâce à son appartenance au Groupe de travail pour les droits de l'homme du GNUD, l'UNESCO participe activement à l'élaboration d'une réflexion à l'échelle du système sur la place des droits de l'homme pour la mise en œuvre des ODD. Dans le cadre du travail qu'elle a effectué lors de la Décennie internationale pour le rapprochement des cultures (2013-2022), l'UNESCO soutiendra des initiatives nationales, y compris de consolidation de la paix après un conflit, en vue d'élargir les choix stratégiques en matière d'élaboration de politiques et de programmes, et sur la mise sur pied d'initiatives spéciales liées à la question plus générale du

© Nations Unies



dialogue interculturel. L'UNESCO renforcera aussi ses activités en rapport avec les objectifs spécifiques du Programme 2030 sur les villes en tant que terreau de la paix et du développement durable (ODD 11 et 16) et continuera de faciliter une collaboration accrue entre les acteurs au niveau des villes en encourageant l'inclusion et la diversité et en combattant toutes les formes de discrimination, y compris le racisme. L'UNESCO, aux côtés des villes membres, contribue au nouveau programme urbain qui sera proposé pour adoption à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (HABITAT III) en octobre 2016.

Dans le cadre de son travail actuel pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence, l'UNESCO a été chargée de préparer le rapport du Secrétaire général pour la 70e session de l'Assemblée générale sur la « Promotion d'une culture de la paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et la culture au service de la paix ». Par ailleurs, l'UNESCO participera à la réalisation du Programme 2030 en encourageant des

jeunes femmes et jeunes hommes à devenir des moteurs du changement et à réclamer le respect des libertés et droits fondamentaux.

Le Programme de gestion des transformations sociales de l'UNESCO (MOST) en particulier a un rôle très important à jouer. Depuis plus de vingt ans, il établit un lien entre des connaissances et l'élaboration de politiques spécifiques à chaque pays, concernant les objectifs de la communauté internationale dans divers domaines tels que la pauvreté, la faim, les inégalités, l'éducation inclusive et de qualité, l'égalité des genres, la durabilité, ou encore la justice sociale et la gouvernance. Ses écoles à destination des jeunes professionnels, ses comités nationaux et ses forums des ministres du développement social doivent contribuer spécialement à la réflexion sur l'élaboration de politiques tendant à la réalisation des ODD, selon les réalités locales et nationales ainsi que les tendances émergentes et les perspectives à long terme. À travers la mise en place de mécanismes de consultation entre les différents organismes, MOST apporte également de précieuses contributions au nouveau programme.

Le Programme MOST de l'UNESCO a un rôle important à jouer pour atteindre l'ODD 1. Depuis plus de vingt ans, il met en relation des connaissances et l'élaboration de politiques spécifiques à chaque pays dans divers domaines tels que la pauvreté, la faim, les inégalités, la justice sociale et la gouvernance.

■ Culture

Le Programme 2030 mentionne spécifiquement le rôle de la culture en tant que vecteur de développement durable dans la déclaration politique et comprend un certain nombre de points d'entrée spécifiques à la culture, y compris une référence significative au patrimoine culturel et naturel.

L'UNESCO joue un rôle de chef de file évident et dispose d'un avantage comparatif au sein du système des Nations Unies dans le domaine de la culture tant au niveau normatif qu'opérationnel sur la base des conventions culturelles. À son mandat clair et son pouvoir de rassemblement dans le domaine de la culture vient s'ajouter son expertise importante en matière d'aide aux États membres dans ce domaine, en particulier pour le renforcement des capacités et l'assistance technique aux niveaux international, régional et national. Ses capacités croissantes en matière de suivi de la culture, son rôle reconnu de protection de la culture dans les situations d'urgence et de conflit et ses réseaux dynamiques de centres spécialisés et d'experts, favorisant l'innovation et l'échange d'informations, font de l'UNESCO un acteur privilégié pour apporter une précieuse contribution à la mise en œuvre du programme.

■ Communication et information

Le Programme 2030 met nettement l'accent sur l'accès à l'information et sur les libertés fondamentales et s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2013-2021 (« promouvoir la liberté d'expression, le développement des médias et l'accès à l'information et au savoir »). L'UNESCO dispose d'une expertise avérée et de réseaux concernant la promotion d'un cadre propice à une liberté fondamentale essentielle



© Photo Nations Unies/Marco Dominio

Le soutien constant de l'UNESCO à la coopération internationale et régionale dans la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel représentera une contribution fondamentale au Programme 2030. Ci-dessus, la Grande mosquée de Djenné au Mali, un pays où l'UNESCO a entrepris de nombreuses actions pour garantir la réhabilitation du patrimoine culturel gravement endommagé par des groupes armés en 2012 et 2013.

(cible 16.10), à savoir la liberté d'expression, qui englobe aussi la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Elle est dotée d'un mandat et des capacités pour suivre, dans les États membres, les progrès accomplis sur la question des attaques visant des journalistes et la fin de l'impunité pour de telles attaques. Elle est également chargée de faciliter le

pluralisme, l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et la participation des citoyens aux médias, et de soutenir des institutions médiatiques viables et indépendantes. L'UNESCO est la seule organisation des Nations Unies responsable des médias communautaires, c'est-à-dire des médias plus proches des populations rurales, marginalisées et difficiles à atteindre.

Les programmes de l'Organisation spécifiquement conçus pour permettre l'accès de tous à l'information et à la connaissance et la préservation de ces dernières fournissent également à l'UNESCO des outils solides pour contribuer au Programme 2030. En raison de la nature transversale des TIC, et en particulier de l'essor rapide des appareils mobiles intelligents



Nations Unies en charge de six des dix-huit grandes orientations du Plan d'action de Genève, qui a été adopté lors du premier Sommet mondial sur la société de l'information en 2003. À cet égard, l'UNESCO a contribué à façonner le document final de la réunion d'examen de haut niveau du SMSI+10, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2015, et elle fera appel à tous ses instruments et à son expertise pour le faire avancer – ainsi qu'à l'ODD 16, dont sa cible 10, sur l'accès du public à l'information et aux libertés fondamentales. L'UNESCO est reconnue pour assumer la vice-présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information et, conjointement avec le Secrétaire général de l'UIT, la Directrice générale de l'Organisation assure la vice-présidence de la Commission sur le haut-débit au service du développement durable du numérique. L'initiative de l'UNESCO relative à l'accès libre à l'information et à la recherche scientifiques vient s'ajouter aux efforts de l'Organisation en faveur de sociétés équitables et inclusives, un engagement transversal du Programme 2030.

■ Optimiser l'Organisation pour la suite

Pour l'UNESCO, le nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030 constituera, sur les plans tant normatif qu'opérationnel, une référence essentielle et fondamentale pour l'action qu'elle mènera avec ses États membres aux niveaux mondial, régional et national. Un examen approfondi des objectifs, priorités, activités et financement de l'Organisation est entrepris afin de faire en sorte qu'elle soit bien placée pour aider la communauté internationale à instaurer un développement durable.

Le programme appelle également à une meilleure intégration et au renforcement des partenariats et des solutions novatrices dans tous les secteurs traditionnels. Des efforts internes sont en cours, en vue d'améliorer son intégration à l'UNESCO et de faire la cartographie des contributions de l'UNESCO à différents objectifs et cibles du Programme 2030 dans tous les secteurs.

très performants et abordables, l'UNESCO est très bien placée pour contribuer avec efficacité à potentiellement l'ensemble des ODD. L'accent placé globalement sur l'élimination de la pauvreté, l'inclusion sociale, l'égalité des genres, la diversité culturelle et des sociétés pacifiques concorde avec la stratégie et les approches de l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information, lesquelles contribuent aux ODD 8, 9 et 16.

L'Organisation est bien placée pour apporter des contributions essentielles à l'ODD 4 grâce à son programme relatif aux TIC dans l'éducation qui a été reconnu à travers le monde pour son caractère innovant et ses stratégies de pointe. L'UNESCO est l'organisation des

© Banque mondiale



Le renforcement de l'utilisation des technologies, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes est l'une des cibles de l'ODD 5, et un domaine à travers lequel l'UNESCO cherche à favoriser l'égalité des genres. Au Turkménistan, des statisticiennes participent au traitement et à l'analyse de données.



© Photo Nations Unies/Cla Pak

Le 22 septembre, la façade nord du siège de l'ONU à New York a servi d'écran pour un court-métrage qui donne vie à chacun des 17 objectifs, dans un souci de sensibilisation au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il est reconnu que ces efforts exigent de prêter attention à toute une série de questions, notamment la mobilisation des connaissances interdisciplinaires et intégrées en rapport avec les ODD, la mise à contribution des vastes réseaux et des nombreux centres et chaires UNESCO comme partenaires essentiels de la réalisation des ODD, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et l'amélioration de la coordination et de la collaboration avec le reste du système des Nations Unies et les autres partenaires.

Le Programme 2030 accorde une importance première à l'appropriation par les acteurs nationaux et à l'assistance au niveau des pays. Dans les programmes qu'elle met en œuvre au niveau national,

l'UNESCO donnera la priorité à l'engagement au niveau des pays, à la fourniture de conseils sur l'élaboration et l'application de politiques, au développement des capacités institutionnelles et humaines pertinentes et au renforcement dans le temps du dispositif sur le terrain avec l'aide des États membres.

L'UNESCO ne peut agir seule pour faire avancer le Programme 2030. Il lui faudra accroître sa capacité à mettre à profit ses réseaux et instituts spécialisés, notamment par le renforcement de partenariats avec des donateurs, le secteur privé et la société civile. Le succès du Programme 2030 passera par une coordination et une coopération accrues entre les entités spécialisées des Nations Unies et les autres acteurs internationaux.

Le Programme 2030, ajouté au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), à l'Accord de Paris sur le climat et au Cadre d'action d'Addis-Abeba, constitue pour l'UNESCO un programme universel au profit des peuples et de la planète et en faveur des droits de l'homme, de la paix, de la prospérité et de la dignité – l'essence d'un nouvel humanisme.

Les chapitres suivants du présent Rapport annuel décrivent en détail un grand nombre d'actions spécifiques entreprises par l'UNESCO tout au long de l'année 2015 dans ses différents domaines de compétence, qui contribuent déjà à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Un besoin urgent de données de qualité

Il est impossible de mesurer les progrès accomplis en matière de mise en œuvre des ODD sans les données adéquates. À cet égard, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) peut largement contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, grâce à son expertise institutionnelle reconnue en matière de développement, collecte et analyse de statistiques comparables au niveau international et ses politiques et mesures de renforcement des capacités en la matière. Le Programme 2030 appelle au « soutien accru au service du renforcement de la collecte de données et du développement des capacités dans les États membres, en vue d'établir des points de référence nationaux

et internationaux lorsqu'ils n'existent pas ». Les cibles spécifiques dans la section de l'objectif 17 intitulée « Données, suivi et application du principe de responsabilité » exigent d'apporter d'ici 2020 un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID), « l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays ».

L'aide apportée à un enfant dépend de l'endroit où il est né.



Cette infographie préparée par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) représente le montant de l'aide allouée par enfant dans plusieurs pays entre 2011 et 2013 pour atteindre une éducation de qualité. Le Programme 2030 appelle au renforcement de la collecte de données de qualité en vue de mesurer la réussite de la mise en œuvre des ODD.

Il y a d'importants écarts entre les montants de l'aide allouée par enfant.

De \$4 au Tchad à \$41 en Afghanistan sur la période 2011-2013.



Des enfants se mettent en ligne avant d'entrer dans leur classe en Sierra Leone. L'analyse des plans du secteur de l'éducation dans 30 pays, réalisée pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2015, montre que ce pays a beaucoup progressé vers la parité des genres pour l'inscription dans l'enseignement primaire depuis qu'il a intégré un objectif de genre dans son plan national d'éducation.

A large group of African school children, mostly young boys and girls, are gathered together. They are wearing blue and orange uniforms. The children are looking towards the camera with various expressions, some serious and some smiling. The background is slightly blurred, showing a building with windows.

CHAPITRE 1

L'Éducation pour le XXI^e siècle

L'Éducation pour le XXI^e siècle

L'éducation est un droit humain qui constitue le pilier d'un développement durable, inclusif et juste. En 2015, la communauté internationale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs. L'éducation y figure comme Objectif de développement durable (ODD) à part entière. L'ODD 4 vise ainsi à : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». En coopération avec sept autres institutions des Nations Unies, l'UNESCO a présenté une nouvelle vision pour l'éducation tournée vers 2030. Cette vision se distingue par son approche holistique et humaniste, qui contribue à un nouveau modèle de développement, fondé sur le respect de la vie et de la dignité humaine, l'égalité des droits, la justice sociale, la diversité culturelle, la solidarité internationale et le partage des responsabilités en vue d'un avenir durable.

■ La marche à suivre

À l'échelle mondiale, 58 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés – des filles pour la plupart – et des millions de jeunes et d'adultes restent privés des effets bénéfiques de l'éducation. En mai, le Forum mondial sur l'éducation 2015, qui s'est tenu à Incheon (République de Corée) a adopté une vision pour l'éducation pour les quinze prochaines années, afin de transformer la situation et de garantir à tous les enfants, à tous

les jeunes et à tous les adultes un accès inclusif et équitable à une éducation de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. La Déclaration d'Incheon a été adoptée par la communauté éducative internationale, composée notamment de ministres des gouvernements de plus de 100 pays, d'ONG et de groupes de jeunes. Cette déclaration confie à l'UNESCO la tâche de mener et de coordonner les efforts, et de faire office de point focal pour l'éducation au sein de l'architecture globale de coordination des Objectifs

de développement durable (ODD). Elle appelle les pays à mettre en œuvre une éducation de qualité inclusive et équitable ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous, et soutient l'objectif d'éducation et les cibles définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. « Cette Déclaration représente un grand pas en avant », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. « Elle reflète notre détermination à faire en sorte que tous les enfants et tous les jeunes acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre dignement, pour développer leur potentiel et devenir des citoyens mondiaux responsables. [...] Elle affirme que l'éducation est vitale à la paix mondiale et au développement durable. » En novembre, plus de 70 ministres ainsi que des représentants de 184 États membres, des Nations Unies, d'institutions multilatérales et bilatérales, de la société civile, d'organismes régionaux, du corps enseignant, du monde universitaire, des jeunes et du secteur privé ont adopté par acclamation le Cadre d'action Éducation 2030. Cette feuille de route destinée aux gouvernements fournit des recommandations pour la mise en œuvre de l'ODD 4. « Aujourd'hui, avec le Cadre d'action Éducation 2030, les gouvernements du monde entier se sont mis d'accord sur la façon de traduire une promesse sur le papier en action concrète sur le terrain », a déclaré Irina Bokova.

Cette image montre des parents d'élèves assis dans une salle de classe de l'école primaire Kuri Kuri, à Dol Dol (Kenya) ainsi que le message « Ne cessez jamais d'apprendre ! ». Elle a été tweetée par l'UNESCO pour encourager l'apprentissage tout au long de la vie lors du Forum mondial sur l'éducation, en mai.



■ L'importance des données

Disposer de données fiables est essentiel à l'élaboration de programmes éducatifs de qualité. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) œuvre pour fournir les données nécessaires à la conception de ces programmes et pour les intégrer à des outils en ligne et à des publications qui les rendent accessibles à un large public.

Se*s eAtlas sur les enfants non scolarisés, l'alphabétisme et les enseignants du primaire* permettent d'accéder rapidement aux données et aux indicateurs les plus récents. On y trouve des cartes, des graphiques et des tableaux de classement sur les questions d'éducation les plus pressantes.

Laissées pour compte : l'éducation des filles en Afrique explique et illustre les disparités qui caractérisent l'expérience éducative des garçons et des filles en Afrique. Cet outil rend compte des énormes progrès réalisés, mais aussi des défis majeurs à relever.

L'explorateur de données sur les enfants non scolarisés offre une vue nuancée des obstacles auxquels sont confrontés les enfants les plus marginalisés dans la poursuite de leur éducation primaire.

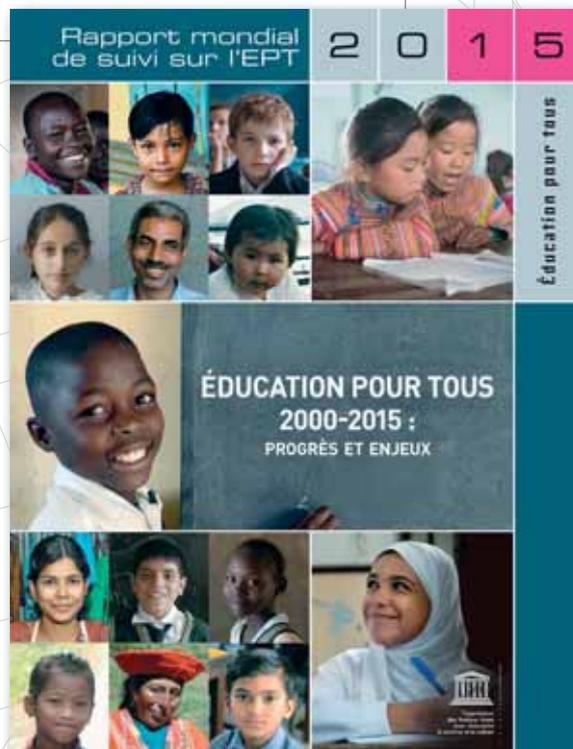
Les fonds sont-ils alloués aux pays où les enfants sont le plus durement frappés par l'exclusion ? C'est la question à laquelle répond *Éducation 2030 : sommes-nous loin de notre objectif ?* qui fait le lien entre les données relatives aux enfants non scolarisés et les données financières de l'éducation.

L'ODD 4 sur l'éducation et le Cadre d'action Éducation 2030 ont clarifié la nécessité d'adopter de nouvelles mesures d'apprentissage. L'ISU a donc créé une base de données sur les mesures des acquis de l'apprentissage. Il s'agit du premier recueil de données homogénéisées sur les examens publics et les évaluations nationales

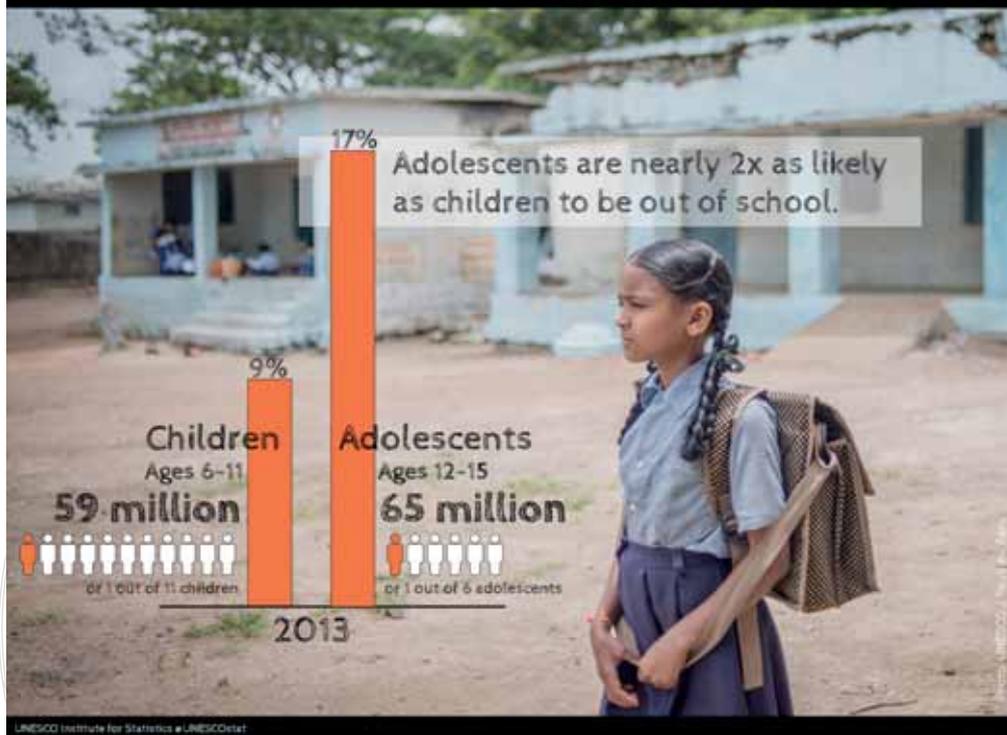
Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 *Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux*

Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT), publié par l'UNESCO en 2015, fournit une évaluation complète des progrès accomplis dans le domaine de l'éducation depuis 2000. Il s'interroge sur les causes possibles du rythme des progrès et met en évidence des enseignements clés dans la perspective d'un agenda mondial pour l'éducation post-2015. D'immenses progrès ont été accomplis partout dans le monde depuis 2000 : le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire a augmenté de deux tiers entre 1999 et 2012, le nombre d'enfants allant au bout de l'enseignement primaire est en hausse dans la grande majorité des pays, près de deux tiers des pays ont atteint la parité des genres dans l'enseignement primaire, et 17 pays supplémentaires ont atteint l'objectif d'alphabétisation. Toutefois, d'importants problèmes demeurent dans le système éducatif international. En 2015, un enfant sur six ne terminait pas le cycle primaire dans les pays à revenu faible ou moyen et les conflits constituent toujours un obstacle à l'éducation pour beaucoup. En outre, il manque encore quatre millions d'enseignants pour pouvoir scolariser tous les enfants.

effectués à travers le monde. Il s'accompagne d'un catalogue de mesure des acquis de l'apprentissage, qui fournit des métadonnées détaillées pour chaque évaluation, notamment le champ, la couverture et les unités d'analyse. Ces ressources posent les jalons de l'élaboration de mesures d'apprentissage inter pays pour l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. De plus, la réaffirmation de la priorité accordée à l'égalité au sein du Programme de développement durable a conduit l'ISU à redéfinir sa vision afin de renforcer le suivi de l'égalité dans l'éducation au sein des ODD et de l'agenda Éducation 2030. Le centre de données de l'ISU dispose désormais d'indicateurs sur l'éducation comparables d'un pays à l'autre et ventilés selon le genre, l'environnement rural/urbain et la richesse. D'autres améliorations sont en cours afin de répondre aux besoins de suivi de l'égalité de l'ODD. En outre, l'ISU a récemment lancé le projet *Observatoire international de l'équité et de l'inclusion dans l'éducation*, qui permet aux parties prenantes de trouver les données et les ressources nécessaires pour comprendre et évaluer la situation actuelle de l'égalité dans l'éducation à travers le monde.



124 million children and adolescents are out of school and the number is rising



Alors que la communauté internationale fixe un nouvel objectif de développement durable qui inclut la scolarisation universelle dans l'enseignement secondaire, de nouvelles données générées en 2015 par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) traduisent une augmentation du nombre mondial d'enfants et de jeunes adolescents non scolarisés, comme le montre cette infographie de l'ISU.

Serge et Beate Klarsfeld, ambassadeurs honoraires de l'UNESCO

En octobre, la Directrice générale a nommé Serge et Beate Klarsfeld ambassadeurs honoraires et envoyés spéciaux de l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste et la prévention du génocide, en reconnaissance de leur engagement à réconcilier la justice et la vérité dans l'Europe d'après-guerre, de leur combat pour rétablir les identités des personnes victimes du nazisme, de leur appel à la conscience des sociétés afin qu'elles reconnaissent leurs responsabilités historiques et morales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et de leur dévouement aux idéaux de l'Organisation. M. et Mme Klarsfeld affirment que l'Holocauste n'est pas seulement l'histoire de six millions de personnes tuées en raison de leur judéité, mais un ensemble d'histoires individuelles qu'ils s'efforcent de préserver et de partager.



© UNESCO/Pilar Chiang-Iso

Le rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'éducation comme outil de prévention de l'extrémisme violent

En tant que principal organisme des Nations Unies à contribuer à la paix et la sécurité en favorisant la collaboration entre les États par l'éducation, l'UNESCO est donc particulièrement bien placée pour diriger les activités visant à aider les États membres à promouvoir et mettre en œuvre l'éducation en tant qu'outil fondamental pour relever le défi mondial que posent le recrutement des jeunes et leur radicalisation dans les établissements scolaires, au sein des communautés et sur les réseaux sociaux. Au sein de l'Organisation, ce travail s'inscrit dans le cadre général de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) – qui est une cible du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que l'une des priorités de l'UNESCO et de l'Initiative mondiale des Nations Unies pour l'éducation avant tout. L'ECM développe les aptitudes et les compétences essentielles telles l'esprit critique, l'empathie, le respect dont les apprenants ont besoin afin d'assumer un rôle actif dans l'approche et la résolution des défis mondiaux ainsi que pour contribuer de manière proactive à la construction d'un monde plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif et plus sûr.

Tout au long de l'année 2015, l'UNESCO a entrepris plusieurs actions pour soutenir les efforts déployés par les pays pour prévenir l'extrémisme violent, promouvoir l'éducation à la paix et aux droits de l'homme, l'éducation pour le développement durable et l'enseignement de l'Holocauste et des autres génocides.

Le 29 juillet à Rome, l'Organisation s'est adressée aux dirigeants mondiaux lors de la réunion préparatoire du sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent au sujet du rôle



© UNESCO/Bob Kasner

de chef de file qu'elle joue dans l'éducation pour la prévention de l'extrémisme violent. Cet événement a réuni des représentants de plus de 65 pays et organisations multilatérales pour examiner les progrès actuels dans la lutte contre les menaces terroristes et dans l'adoption d'une approche plus préventive et proactive face à l'extrémisme violent.

Le 29 septembre, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, s'est adressée aux participants du Sommet des dirigeants sur la « Lutte contre l'EI et l'extrémisme violent » organisé par le Président des États-Unis, Barack

Obama, au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le Président Obama n'a laissé planer aucun doute sur la nature de la lutte contre l'extrémisme. « Les idéologies ne sont pas vaincues par les armes mais par de meilleures idées », a-t-il affirmé. « La victoire passe non pas par une moindre démocratie mais par un renforcement de celle-ci, des droits de l'homme et de l'état de droit ».

À cette occasion, la Directrice générale de l'UNESCO a parlé de l'ampleur du défi, et a rappelé le rôle de premier plan que joue l'Organisation dans le système des Nations Unies

Lors du Sommet des dirigeants sur la « Lutte contre l'EI et l'extrémisme violent » organisé le 29 septembre au siège de l'ONU à New York, la Directrice générale de l'UNESCO a souligné le rôle essentiel que joue l'Organisation au sein du système des Nations Unies dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, et dans la prévention de l'extrémisme violent.

Nouveau Centre d'échange d'information de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale

En janvier 2015, le nouveau Centre d'échange d'information de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale a été présenté à l'occasion du second Forum de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale. Installé dans les locaux du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), ce centre d'échange d'information répond aux besoins des États membres en information et ressources pédagogiques facilement accessibles et de qualité, fondées sur des données factuelles en matière d'ECM. Il contient des documents écrits et audiovisuels, des matériels d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que des articles de recherche et d'autres publications sur divers sujets – comme les politiques et la pédagogie – en provenance du monde entier. La fonction de recherche est actuellement disponible en anglais et le sera bientôt en français et en coréen.



Illustration utilisée par l'UNESCO pour promouvoir l'Éducation à la citoyenneté mondiale tout au long de l'année 2015.

© UNESCO



© UNESCO/Nora Horigan/etaide

Le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Antony Blinken, a lancé un vibrant appel au respect, à l'engagement civique et à la responsabilité lors de l'événement de haut niveau sur la Prévention de l'extrémisme violent par le biais de l'éducation qui s'est tenu au siège de l'UNESCO le 6 novembre.

dans la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, et dans la prévention de l'extrémisme violent. Elle a également souligné l'importance stratégique de l'éducation de qualité pour contrer l'extrémisme violent, et a mis en exergue deux activités de l'UNESCO : la toute première Conférence de haut niveau sur la lutte contre l'extrémisme violent par le biais de l'éducation, organisée par les États-Unis au

mois de novembre, et la publication de l'ouvrage *La prévention de l'extrémisme violent : Guide pour les enseignants*. La Directrice générale a également mentionné le travail de l'UNESCO dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En octobre, les États membres de l'UNESCO ont exprimé leur engagement collectif dans la prévention de l'extrémisme violent par le biais de l'éducation à travers l'adoption d'une décision par le Conseil exécutif qui souligne la pertinence du mandat de l'UNESCO à ce sujet. À cet effet, l'UNESCO a désigné au sein du secteur de l'éducation un point focal pour la prévention de l'extrémisme violent par le biais de l'éducation.

L'événement de haut niveau sur la « Prévention de l'extrémisme violent par le biais de l'éducation » s'est tenu au siège de l'UNESCO le 6 novembre, pour discuter de la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour stopper l'extrémisme violent. A cette occasion, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Antony Blinken, ont exhorté au respect, à l'engagement civique et à la responsabilité. « Personne ne naît extrémiste violent », a déclaré la Directrice générale. « Les extrémistes violents sont créés, ils sont alimentés, ils sont encouragés. . . Nous devons leur répondre par la culture et le savoir. Les extrémistes violents encouragent la peur et la division. Nous devons leur répondre avec des capacités de réflexion critique, des opportunités d'engagement civique, des compétences pour le dialogue entre les cultures », a-t-elle ajouté. M. Blinken a souligné que le rôle de l'UNESCO était plus que jamais nécessaire et a annoncé que les États-Unis allaient œuvrer avec l'UNESCO à l'élaboration d'une ressource pédagogique numérique dynamique sur l'extrémisme violent et le génocide.

LES JEUNES ET L'INTERNET

COMBATTRE

LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME

16 et 17 juin 2015
UNESCO Paris

Fort de sa vaste expérience de collaboration avec les jeunes et en faveur des jeunes aux niveaux national, régional et international, l'UNESCO travaille déjà à l'élaboration d'initiatives intersectorielles pertinentes en vue de lutter contre la radicalisation des jeunes vers l'extrémisme violent. En juin 2015, l'UNESCO a organisé une conférence internationale pour faire mieux connaître les stratégies visant à prévenir l'utilisation d'Internet pour la radicalisation des jeunes vers l'extrémisme violent. Ont été lancés lors de cette manifestation le nouveau Cadre d'action intégré pour l'autonomisation des jeunes au service de l'édification de la paix de l'UNESCO, et sa proposition de suivi intitulée « Jeunesse 2.0 – développement des compétences, consolidation de la paix » : ce cadre adopte une approche globale associant plusieurs domaines de compétence de l'UNESCO (jeunesse, sport, éducation, culture, communication et information) en vue de renforcer la capacité d'adaptation des jeunes, leur maîtrise d'Internet et leur confiance en eux pour les aider à résister à la radicalisation vers l'extrémisme violent sur Internet (pour plus d'information, voir p. 88).



© UNESCO

L'UNESCO examine le statut de l'enseignement de l'Holocauste dans le monde

En janvier, l'UNESCO a publié, en collaboration avec l'Institut Georg Eckert pour la recherche internationale sur les manuels scolaires, une étude inédite sur la représentation du génocide du peuple juif dans les programmes et manuels scolaires à travers le monde. Pour la première fois, une étude compare les perspectives historiques depuis lesquelles l'Holocauste est abordé dans 272 programmes scolaires en cours dans 135 pays, ainsi que dans 89 manuels scolaires publiés dans 26 pays depuis 2000. À partir de données comprenant des pays où il existe peu ou pas d'information sur la conceptualisation, l'explication et l'enseignement de l'Holocauste/ la Shoah, cette étude indique les pays où l'Holocauste s'inscrit dans les directives officielles et la manière dont il est présenté dans les programmes scolaires. Elle comprend une analyse détaillée des manuels scolaires, axée sur l'exhaustivité et l'exactitude des récits historiques. Ce livre, qui souligne l'évolution des pratiques à travers le monde, formule également des recommandations afin d'aider les parties prenantes de l'éducation à accroître les connaissances sur l'Holocauste mais aussi sur d'autres génocides et atrocités de masse qui ont marqué l'Histoire.

Dans le cadre du Programme intergouvernemental Information pour tous (PIPT), et parmi les actions menées cette année pour prévenir l'extrémisme violent, l'UNESCO a organisé une conférence en juin dans le but de favoriser le partage des expériences sur des interventions concrètes, des projets et des processus visant à limiter l'utilisation de l'Internet comme outil d'incitation à l'extrémisme et à la radicalisation de la jeunesse.

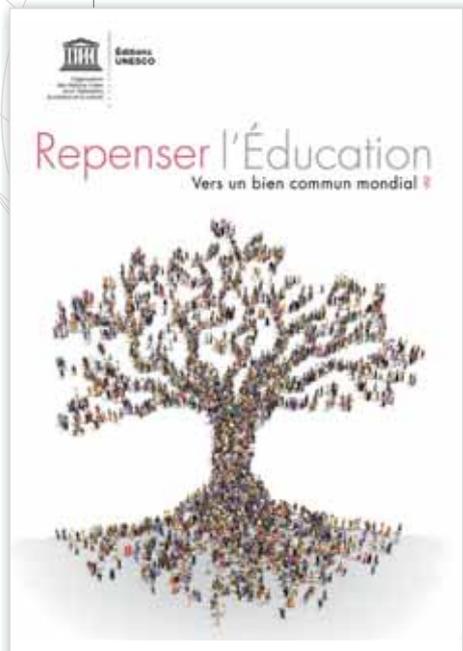


© UNESCO/Mora Hougenade

Dans le cadre de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste 2015, le siège de l'UNESCO a accueilli l'exposition « La Shoah par balles, 10 ans d'investigation », présentant l'immense travail de recherche réalisé par l'association française Yahad-In-Unum sur les massacres de Juifs perpétrés par les unités nazies au Bélarus, en Lituanie, en Fédération de Russie, en République de Moldova, en Pologne et en Ukraine.

Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial ?

Consciente de l'émergence d'un nouveau contexte mondial de l'apprentissage, la Directrice générale de l'UNESCO a créé un Groupe d'experts de haut niveau chargé de repenser l'éducation dans un monde en mutation. Le fruit du travail de ce groupe est présenté dans la publication *Repenser l'éducation : vers un bien commun mondial ?*, parue en novembre 2015. Dans l'esprit de la publication phare *L'éducation : un trésor est caché dedans* (UNESCO, 1996), le rapport du Groupe d'experts de haut niveau réexamine la finalité de l'éducation et les principes qui sous-tendent l'idée selon laquelle l'éducation et le savoir sont des biens publics. Cette publication se veut être un appel au dialogue politique ainsi qu'une plateforme de recherche sur l'avenir de l'apprentissage.



© UNESCO/Yulia Plakhotina





Cette remarquable photo transmet l'espoir d'un avenir prometteur et radieux grâce à l'éducation. Prise à l'école d'Hadiboh (Socotra, Yémen) en mars 2015 par Yulia Plakhutina, employée de l'ITE/Moscou-Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation, elle s'est classée parmi les finalistes du concours de photographie UNESCO COMMUNAUTÉ 2015.

■ L'alphabétisation en contexte

L'acquisition de compétences de base, comme la lecture, l'écriture et le calcul, est une étape essentielle pour permettre aux personnes d'agir tels des citoyens du monde responsables. L'UNESCO continue de promouvoir et d'encourager les initiatives qui vont dans ce sens et qui visent à améliorer le niveau d'alphabétisation dans le monde ainsi qu'à développer les compétences.

Les Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO 2015 portaient sur le thème « Alphabétisation et sociétés durables ». Lors d'une cérémonie organisée au siège de l'UNESCO, la Directrice générale a décerné cinq prix pour récompenser des programmes d'alphabétisation originaux et transformateurs au Chili, à Madagascar, au Mozambique, en Slovaquie et au Sri Lanka. « Partout dans le monde, des femmes et des hommes ont besoin d'être alphabétisés pour prendre leur vie en main », a déclaré Mme Bokova. « L'alphabétisation est indispensable pour sensibiliser et mobiliser les populations en vue

d'améliorer nos efforts pour protéger la planète et gérer ses ressources. Cette transformation ne peut se produire que si les jeunes et les adultes les plus vulnérables acquièrent les compétences de base en alphabétisation qui les doteront des connaissances et de la confiance nécessaires pour améliorer leur vie et bâtir des communautés plus résilientes », a-t-elle ajouté. Chacun des cinq lauréats s'est vu remettre 20 000 dollars des États-Unis, un diplôme et une médaille.

La remise du Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation a eu lieu le 8 septembre lors des célébrations organisées à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation. Parmi les trois lauréats figurait l'école Juan Luis Vives, du Chili, récompensée pour son programme d'alphabétisation des personnes privées de liberté mis en œuvre dans les prisons de Valparaíso et de Rancagua, ainsi que le centre de détention provisoire de la ville de Casablanca. Cent-cinquante détenus – hommes et femmes – participent à ce programme de l'école chilienne, chaque année. Sonia Álvarez, directrice de l'école, a déclaré : « Lorsque nous avons

commencé, le premier grand défi a été de mettre en place une équipe d'enseignants. Il ne suffit pas d'avoir les qualifications : ces enseignants doivent avoir un tempérament calme, car les problèmes sont permanents. » Il a fallu convaincre les prisonniers de retourner à l'école. « L'école ne leur évoquait pas grand-chose, car ils ne s'y sentaient pas à l'aise », a-t-elle expliqué. « Il y avait des règles qu'ils ne voulaient pas suivre, des comportements qui étaient punis. Avec le temps, ces élèves ont commencé à apprécier notre école. »

Les deux Prix UNESCO-Roi Sejong d'alphabétisation ont été décernés, d'une part, à Associação Progresso, ONG mozambicaine reconnue pour son programme efficace intitulé « Alphabétisation dans les langues locales, tremplin vers l'égalité des genres », dispensé dans les langues du Mozambique ; et d'autre part, à l'Institut national d'éducation du Sri Lanka pour son « Programme d'école ouverte », qui répond aux besoins d'apprentissage des groupes défavorisés.

■ L'éducation en vue du développement durable

Les apprenants d'aujourd'hui sont les responsables politiques de demain. L'éducation en vue du développement durable (EDD) est donc essentielle pour l'avenir du monde.

En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 70/209 qui reconnaît que l'EDD est « un pilier de la réalisation du développement durable ». Au terme de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005–2014), les États membres ont réaffirmé le rôle de l'UNESCO en tant qu'institution chef de file pour l'initiative qui assure le suivi de la Décennie, à savoir le Programme d'action global pour l'EDD. L'UNESCO apporte un appui aux États membres et évalue les progrès accomplis

Des détenus de la prison de Valparaíso, au Chili, bénéficient d'une formation dans le cadre du programme d'alphabétisation des personnes privées de liberté. Ce projet est l'un des trois lauréats du Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation 2015.



© UNESCO/Carolina Jerez

en vue de la réalisation de l'EDD. Elle encourage les gouvernements à étendre l'EDD à travers la mise en œuvre du Programme d'action global, et à redoubler d'efforts en vue d'institutionnaliser l'EDD, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La résolution souligne l'importance de l'éducation pour parvenir au développement durable et pour donner aux apprenants les moyens de prendre des décisions éclairées et des mesures responsables en faveur de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste. Les mécanismes de mise en œuvre du Programme d'action global sont en place. Ils comprennent cinq réseaux partenaires réunissant plus de 80 parties prenantes majeures de l'EDD qui, en collaboration avec l'UNESCO, font progresser le Programme d'action global à l'échelle mondiale.

La neuvième édition du Forum des jeunes de l'UNESCO, intitulée « Jeunes citoyens du monde pour une planète durable » et organisée au siège de l'UNESCO en octobre, a réuni plus de 500 jeunes femmes et hommes du monde entier pour échanger leurs points de vue sur des sujets liés au changement climatique et à l'Agenda de développement durable post-2015. L'Institut Mahatma Gandhi d'enseignement au service de la paix et du développement durable a organisé une séance consacrée à « la contribution des jeunes au suivi des Objectifs de développement durable ». Elle a abordé la cible de développement durable 4.7, qui prévoit notamment de faire en sorte que, d'ici 2030, tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, y compris par l'éducation en vue du développement durable et de modes de vie durables. Ce forum a permis de maintenir les voix des générations futures au centre du nouveau programme de développement.

© Simon Baker/Sipa



Un prix pour l'éducation en vue du développement durable (EDD)

Le Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable a été créé afin de récompenser les efforts remarquables d'individus, d'institutions et d'organisations œuvrant dans le domaine de l'EDD, ainsi que pour appuyer la mise en œuvre du Programme mondial de développement durable et accroître sa visibilité. La Directrice générale a décerné ce nouveau prix à l'Association SERES (Guatemala et El Salvador), au Centre Jayagiri (Indonésie) et à rootAbility (Allemagne). « Ce prix est une nouvelle étape franchie dans le cadre du Programme d'action global pour l'EDD », a déclaré Mme Bokova. Hiroshi Hase, ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et des Technologies du Japon a indiqué : « Les trois projets visent à diffuser de nouvelles idées novatrices. Je suis persuadé que les activités des lauréats auront un immense impact sur le monde entier, et j'espère que la mise en œuvre de l'EDD contribuera largement à la résolution des problèmes mondiaux. »

Ces élèves de l'école primaire de Freswota, au Vanuatu, ont été formées par l'ONG Wan Smolbag Theatre afin de combattre la violence domestique, de promouvoir le rôle des femmes dans la société et de prévenir les infections sexuellement transmissibles (IST), en particulier le VIH. Cette ONG fait partie des 25 formidables éclaireurs du changement dans le domaine du développement durable qui ont raconté leur histoire dans le cadre du projet UNESCO GREEN CITIZENS.



© Bartosz Hacınyak

D'après le rapport Genre et EPT 2000-2015 publié par l'UNESCO, la gratuité des manuels scolaires pour les filles et le recrutement d'enseignantes ont contribué à améliorer l'accessibilité et la qualité de l'éducation des filles dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire en Inde. Sur cette photo prise dans le désert du Rajasthan (Inde), trois jeunes filles partagent une tablette informatique

■ L'éducation des filles

Les pays du monde entier sont désormais pleinement conscients de l'importance d'assurer l'éducation des filles pour créer une force fondamentale dans tous les aspects du développement. L'UNESCO et le gouvernement pakistanais ont lancé un programme de trois ans sur le droit à l'éducation des filles. Par le biais du renforcement des capacités et d'interventions ciblées aussi bien à l'échelle institutionnelle que communautaire, ce programme vise à renforcer l'accès à l'éducation et le maintien des filles à l'école, et à améliorer la qualité de l'éducation qui leur est offerte dans les régions isolées

du pays. La Directrice générale de l'UNESCO s'est exprimée dans un message vidéo : « Cette initiative majeure reflète l'engagement profond du gouvernement pakistanais à soutenir l'éducation des filles en tant que question relevant des droits de l'homme et en tant que stratégie décisive pour la paix et le développement humain. » Le programme est mis en œuvre dans douze districts présentant un faible taux de scolarisation, des taux d'analphabétisme élevés parmi les adultes (notamment les femmes), et de faibles taux de rétention des filles à l'école primaire. Il vise à scolariser 50 000 filles supplémentaires en école primaire, à accroître leur rétention et à améliorer

les résultats d'apprentissage en renforçant l'accès à l'éducation, ainsi que la qualité et la sécurité des environnements d'apprentissage. Dans un projet de l'UNESCO parrainé par Nokia, les filles utilisent des téléphones portables pour pratiquer l'écriture et améliorer leurs compétences en lecture. L'une des participantes a expliqué : « J'ai dit à ma mère que j'avais besoin d'être éduquée, et elle a finalement accepté car elle m'a dit que je l'avais beaucoup aidée et que je le méritais. » Le ministre fédéral pakistanais de l'Éducation et de la Formation professionnelle a déclaré : « Le gouvernement cherche à introduire les TIC dans toutes les écoles du pays ».

■ L'éducation dans les situations d'urgence

On dénombre actuellement 34 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés dans les pays touchés par un conflit. L'éducation est indispensable pour redonner espoir et offrir des perspectives d'avenir favorables. C'est aussi un élément indispensable pour accroître la résilience et éviter l'extrémisme violent. L'UNESCO et ses partenaires œuvrent pour aider les jeunes touchés par des situations de crise à maintenir ou à retrouver le cours normal de leur vie en veillant à ce qu'ils aient accès à des écoles sûres.

En novembre, tous les États membres de l'UNESCO ont été invités à approuver la Déclaration sur la sécurité dans les écoles en présence de S.A.R. le Prince héritier Haakon de Norvège et de la Directrice générale de l'UNESCO. Cette déclaration, qui a été approuvée par 51 États, donne aux gouvernements la possibilité

d'exprimer un large soutien politique en faveur de la protection et du maintien de l'éducation en cas de conflit armé. « Dans les situations de conflit, les écoles, les enseignants et les élèves ne sont pas des dommages collatéraux : ils sont directement pris pour cibles. Il s'agit d'une crise des droits de l'homme et d'une crise sécuritaire, ainsi que d'une catastrophe à long terme. », a déclaré Irina Bokova, S.A.R. le Prince héritier Haakon a quant à lui indiqué : « Dans les régions touchées par des guerres, aller à l'école est souvent la chose la plus dangereuse qu'un enfant puisse faire. [...] Rien qu'en Syrie, il s'est produit plus de 4 000 attaques contre des écoles au cours des quatre dernières années. » La Déclaration sur la sécurité dans les écoles souligne l'importance de faire en sorte que des possibilités d'apprentissage restent accessibles dans ces situations.

Le conflit syrien et son impact sur la région voisine ont engendré une profonde crise humanitaire et de développement aux

effets dévastateurs sur l'accès à une éducation de qualité : on estime qu'en Syrie et dans les pays limitrophes, 8,1 millions d'enfants et de jeunes syriens n'ont pas accès à l'éducation. L'analyse régionale la plus récente signale des lacunes éducatives de près de 70 % chez les réfugiés syriens âgés de 15 à 30 ans. Début 2015, l'UNESCO a mis en place « Comblant les lacunes éducatives des jeunes ». Ce programme de deux ans en phase avec le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) favorise l'accès à un enseignement secondaire et supérieur de qualité, la formation des enseignants et la résilience des systèmes éducatifs dans les pays touchés, en particulier en Syrie, en Jordanie, au Liban et en Iraq. La région pose des défis majeurs, notamment en raison des niveaux élevés de chômage, de violence, de criminalité et d'extrémisme. Bâtir des systèmes éducatifs résilients et faire en sorte que les jeunes puissent y avoir accès peut contribuer à faire pencher



L'UNESCO et ses partenaires s'efforcent d'aider les jeunes touchés par des situations de crise à avoir accès à des écoles sûres. Le 10 septembre, Digana, six ans (la deuxième en partant de la gauche), est heureuse de retourner en classe à l'école de Teabat al Reah, dans le sous-district de Zumar, dans le gouvernorat de Ninive (Iraq).

Ces enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays auront la possibilité de retourner à l'école. Ils rejoindront le nouvel établissement d'enseignement secondaire du camp de Baharka d'Arbil (Iraq), qui a été officiellement inauguré par l'UNESCO le 17 mars 2015. Il s'agit d'un événement majeur qui marque les efforts déployés par l'Organisation pour dispenser un enseignement secondaire de qualité aux enfants et aux adolescents de ces communautés vulnérables.



© UNAMI - United Nations Assistance Mission for Iraq

En octobre, l'État du Koweït a versé une contribution importante afin de soutenir les initiatives éducatives mises en œuvre par l'UNESCO suite à la crise syrienne au Liban. De gauche à droite : M. Ibrahim Higazi, spécialiste de l'éducation ; M. Mohamed Al Saoud Al-Waqyan, ambassadeur adjoint de l'État du Koweït au Liban ; et M. Hamed Al-Hammami, directeur du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth, lors de la cérémonie officielle de remise, qui s'est tenue à Beyrouth.



© UNESCO Beirut

la balance en faveur de la paix. Le programme soutient la stratégie « Non à une génération perdue », et fait partie intégrante des processus d'intervention menés à l'échelle nationale.

L'UNESCO a également célébré l'inauguration du tout nouvel établissement d'enseignement secondaire de Baharka pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP) au camp de Baharka d'Arbil (Iraq). Cette école pourra accueillir jusqu'à 500 élèves et 20 professeurs répartis en deux équipes. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts menés par l'UNESCO pour offrir un enseignement secondaire de qualité aux enfants et aux adolescents de communautés de PDIP, et pour garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. Axel Plathe, Directeur du Bureau de l'UNESCO en Iraq, s'est ainsi exprimé : « Les jeunes du camp de Baharka risquent de tout perdre. Ils veulent aller à l'école, et ils en ont besoin. Nous sommes heureux de pouvoir le leur permettre. » Abdul Aziz Satori, Directeur général des examens et représentant du ministère de l'Éducation

du gouvernement iraquien, a indiqué : « Le gouvernement régional du Kurdistan et le ministère de l'Éducation ont ouvert leurs écoles aux jeunes et aux enfants de la communauté de PDIP afin de leur permettre de continuer leur éducation et de les aider à retrouver un semblant de vie normale. »

Le gouvernement japonais s'est engagé à verser 3 millions de dollars des États-Unis pour aider l'UNESCO à mettre en œuvre deux projets éducatifs qui bénéficieront aux PDIP et aux réfugiés syriens en Iraq, notamment dans la région du Kurdistan. M. Plathe s'est exprimé en ces termes : « L'avenir des jeunes de la région dépend de nos actions présentes. Leur accès à une éducation de qualité constitue la pierre angulaire de la reconstruction de l'Iraq. » Le projet « Expanding Secondary Education for Syrian Refugees in Iraq » (Développer l'enseignement secondaire pour les réfugiés syriens en Iraq) vise à élargir l'accès à un enseignement secondaire de qualité des jeunes syriens et syriennes qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des camps de la région kurde d'Iraq. Le projet « Bridging Urgently the Gaps in Secondary Schooling for Girls of IDP Communities in Iraq » (Comblent urgemment les lacunes en matière de scolarisation dans le secondaire des filles des communautés de PDIP en Iraq) vise à aider les jeunes filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays à retrouver le chemin de l'école et à les protéger de la violence. À eux deux, ces projets viendront en aide et offriront des possibilités éducatives à 4 500 réfugiés syriens et à 14 500 PDIP.

Cette photo, prise par l'artiste Mohammad Golchin, montre des fillettes étudiant en plein air dans les Monts Taleh (République islamique d'Iran). Elle a été présentée au Prix de photographie Alfred Fried 2015, par le Photographische Gesellschaft et Edition Lammerhuber, avec le soutien de l'UNESCO. Ce prix a pour but d'illustrer les efforts des êtres humains à cohabiter en paix.



■ Villes apprenantes

La seconde Conférence internationale sur les villes apprenantes, organisée par l'UNESCO et le gouvernement de la ville de Mexico, a eu lieu en septembre à Mexico. Les villes étant des laboratoires du développement durable, cette conférence a évalué les progrès réalisés en matière de création de villes apprenantes pérennes, et ce, dans le cadre de l'agenda Éducation 2030 de l'UNESCO. Les participants – des maires, des responsables de l'éducation dans les villes, ainsi que des experts d'organisations internationales, d'ONG et de grandes entreprises se consacrant à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie – ont pu mieux comprendre comment développer des villes apprenantes pérennes,

partager leurs expériences et consolider leurs partenariats et réseaux. Avec l'adoption de la Déclaration de Mexico sur les villes apprenantes pérennes, qui définit des orientations stratégiques pour la création de villes apprenantes et énonce huit points d'action pour faire progresser le développement de villes apprenantes, les délégués ont appelé à étendre les villes apprenantes pérennes à l'échelle mondiale, en vue de contribuer à la cohésion sociale ainsi qu'à la durabilité économique et environnementale. La conférence a également été l'occasion de présenter *Libérer le potentiel des communautés urbaines : études de cas de douze villes apprenantes*. Chacune des douze villes étudiées dans cet ouvrage s'est vu remettre le Prix UNESCO de la ville apprenante 2015.

■ L'éducation à travers le monde

Voici quelques-unes des nombreuses initiatives auxquelles l'UNESCO a pris part à travers le monde durant l'année 2015.

République populaire de Chine

Plus de 300 experts internationaux représentant 90 pays se sont rendus à la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation pour l'après-2015, qui s'est tenue à Qingdao pour donner une suite immédiate au Forum mondial sur l'éducation. La Vice-première ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de République populaire de Chine, Liu Yandong, a partagé une lettre du Président chinois Xi Jinping, qui affirme que : « La Chine est désireuse d'élargir la plateforme de communication et de coopération internationale avec tous les pays du monde, mais aussi de promouvoir activement un développement innovant qui associe les TIC et l'éducation, qui s'attache à trouver le moyen de parvenir au développement durable de l'éducation et qui offre un meilleur avenir à l'humanité. » Pour Irina Bokova, « le fondement de l'UNESCO est clair : la technologie [...] doit être un moyen de donner aux femmes et aux hommes une plus grande autonomie, de faire progresser l'égalité, la justice et la dignité pour tous. » Les délégués ont discuté des actions à mettre en œuvre pour aider les États membres à mieux libérer le potentiel des TIC dans l'éducation.

Costa Rica

En mars, San José a accueilli le forum international « Trouver des synergies et construire des passerelles : réorienter l'éducation vers le développement durable, la consommation durable et la citoyenneté mondiale ». Ce forum a offert une plateforme permettant de définir de quelle manière la Charte de la Terre peut contribuer davantage au processus de clarification des valeurs et

Dans cette école du Mozambique, des mères viennent en classe afin d'apprendre les compétences de la vie courante et de recevoir une formation professionnelle et entrepreneuriale, aussi bien dans les langues locales qu'en portugais, ce qui est rendu possible grâce à l'Approche intégrée du programme d'éducation des adultes mise en œuvre par le Bureau de l'UNESCO à Maputo.



Si beaucoup de pays sont bilingues ou multilingues, l'enseignement est généralement dispensé dans la langue dominante ou nationale, ce qui engendre une marginalisation répétée des minorités. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 évalue les progrès réalisés par les pays concernant la prise en compte du rôle capital des langues maternelles dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la réduction de l'analphabétisme. Sur cette photo, des enfants du Bangladesh sont fiers de tenir leurs manuels scolaires en anglais et en bengali.

constituer un cadre éthique intégré pour trois initiatives : l'EDD, l'Éducation à la consommation durable et l'ECM. Ces initiatives poursuivent des objectifs complémentaires et peuvent facilement être observées à travers un prisme éthique. Les participants se sont efforcés de clarifier les concepts, d'en souligner l'importance et d'identifier les valeurs sous-jacentes communes, les synergies et les domaines de collaboration possibles.

Mozambique

Le projet Malala, d'une durée de trois ans (2015-2017), vise à renforcer l'autonomie des jeunes femmes et de leur famille par le biais de l'alphabetisation et de la formation professionnelle et entrepreneuriale. Il est mis en œuvre par l'UNESCO en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement humain du Mozambique et en synergie avec le programme CapEPT (Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT) de l'UNESCO. En juin, un atelier de formation sur l'« Approche intégrée de l'alphabetisation et de la formation des adultes pour renforcer l'autonomie des jeunes femmes et de leur famille à travers l'alphabetisation, la formation professionnelle et entrepreneuriale dans les communautés rurales et périurbaines du Mozambique » s'est tenu à Maputo. Il a été organisé par le Bureau de l'UNESCO à Maputo et l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, en coordination avec la Direction nationale de l'alphabetisation et de la formation des adultes et l'IFEA de Matola (Institut de formation pour l'éducation des adultes).



Sénégal : la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (PEFOP)

La Plateforme d'expertise en formation professionnelle pour l'Afrique (PEFOP) fait partie du Pôle de Dakar de l'IIPE de l'UNESCO. Elle appuie la refonte des politiques de formation professionnelle en Afrique afin d'accompagner la croissance économique et la compétitivité, et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans des emplois de qualité. Elle vise l'opérationnalisation des politiques de formation professionnelle grâce à la mobilisation, la consolidation et la participation des acteurs publics et privés. L'atelier de lancement organisé à Dakar en novembre a réuni près de 100 fonctionnaires et experts nationaux et internationaux.

Des leçons sur les situations d'urgence dans les manuels scolaires népalais

Suite au tremblement de terre qui a frappé le Népal en avril, plusieurs dizaines de milliers de jeunes se sont retrouvés sans abri et en grand danger. Pour favoriser une meilleure compréhension des processus de préparation, de réponse et de relèvement en cas de situation d'urgence, le Bureau de l'UNESCO à Katmandou et le Centre d'éducation non formelle du ministère de l'Éducation népalais ont publié une collection de manuels scolaires intitulée *Education in Emergencies: Self-learning Materials for Non-Formal Education* (Éducation en situation d'urgence : dossiers autodidactiques pour l'éducation non formelle). Des illustrations intéressantes y alternent avec des récits et des poèmes afin de transmettre des leçons qui peuvent sauver des vies. Les ouvrages en népalais sont actuellement distribués dans 14 des districts les plus durement touchés par le séisme. L'UNESCO renforcera son engagement à collaborer avec le gouvernement népalais pour définir une stratégie et une politique exhaustive, ainsi que des outils efficaces de préparation aux catastrophes et de réduction des risques, pendant et après les incidents.



Après avoir perdu leurs foyers dans le tremblement de terre de magnitude 7,8 d'avril 2015, des habitants d'un village du district de Dhading (Népal) qui vivent sous des abris écoutent avec attention le programme de radio communautaire « Milijuli Nepali » (« Ensemble Népal ») lancé par l'Action média de la BBC comme plateforme de discussion pour les familles affectées.

On a là un bon exemple de la façon dont les sociétés considèrent les médias communautaires comme des sources fiables d'information pertinente. En septembre 2015, l'UNESCO a accueilli un séminaire international sur les stratégies de durabilité pour les médias communautaires, qui s'est conclu par une série de recommandations pour renforcer les politiques dans le monde entier.



CHAPITRE 2

**Favoriser la liberté
d'expression**

Favoriser la liberté d'expression

L'année 2015 a été particulièrement difficile pour les journalistes du monde entier et l'UNESCO a travaillé d'arrache-pied pour combattre l'impunité des crimes commis à leur encontre et pour soutenir les actions visant à améliorer leur protection. Une fois de plus, l'Organisation a été à l'avant-garde des grandes initiatives internationales favorisant la libre expression, l'égalité des genres dans les médias et les normes professionnelles à l'ère du numérique, qui se caractérise par de constantes évolutions. L'UNESCO a également favorisé les initiatives en matière de médias locaux pour soutenir l'inclusion sociale et la participation des citoyens.

■ Sécurité des professionnels des médias

La promotion de la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité des personnes qui les attaquent sont au cœur du soutien de l'UNESCO à la liberté de la presse dans toutes les plateformes de médias. L'UNESCO suit cette question de près : elle a relevé le décès de plus

de 700 journalistes et professionnels des médias au cours des dix dernières années. L'assassinat de journalistes dans le but de les réduire au silence est un acte de censure extrême, mais ces derniers sont également exposés à d'autres menaces, notamment l'intimidation, le harcèlement, les politiques restrictives et les détentions arbitraires, ainsi que les attaques à leur encontre. Plus de neuf cas sur dix d'assassinats de journalistes ne sont pas résolus.

Résultat : un cercle vicieux d'impunité qui crée un effet dissuasif sur la société et un climat de peur et d'auto-censure. Pour combattre ce phénomène, l'UNESCO dirige le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité en organisant dans le monde entier des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de recherche.

■ Animer le débat sur la sécurité des journalistes après Charlie Hebdo

Au lendemain des attaques terroristes de janvier ayant notamment visé la revue satirique française *Charlie Hebdo*, les membres du personnel, les Délégués permanents et les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO ont participé à une marche qui a rassemblé 1,5 million de personnes à Paris le 11 janvier. La Directrice générale Irina Bokova y a participé aux côtés du Président de la République française François Hollande et de plus de 40 dirigeants du monde entier.

Le 14 janvier, l'UNESCO a organisé une journée de réflexion sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes. Plus de 60 journalistes du monde entier, des représentants des communautés religieuses de France et des représentants des États membres de l'UNESCO ont assisté à cet événement. Parmi les sujets abordés, on peut citer les efforts internationaux pour promouvoir la sécurité des

« Le travail des caricaturistes consiste à maintenir un dialogue avec toutes les religions (...) tout en restant en permanence impertinent (...) Les gens doivent savoir que lorsque nous dessinons, nous alimentons une discussion », a déclaré le caricaturiste français Plantu à l'ouverture du débat d'une journée intitulée « Le journalisme après Charlie », organisée au siège de l'UNESCO le 14 janvier, une semaine après les attaques terroristes dont celle visant la revue satirique française Charlie Hebdo.



© UNESCO/Fabrice Gentile



© UNESCO/PIPar Chiang-foo

journalistes, les moyens de faire progresser le respect de la diversité et la liberté d'expression, le recours aux médias pour favoriser le dialogue et l'encouragement de l'engagement positif des jeunes. Un autre débat thématique sur les mêmes sujets a eu lieu le 27 mars dans le cadre de la 59^e réunion du Bureau du Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO (PIDC). Le PIDC est le seul forum multilatéral du système des Nations Unies conçu pour mobiliser la communauté internationale autour de la discussion et de la promotion du développement des médias dans les pays en développement. En 2015, grâce au soutien extrabudgétaire des États membres, le Bureau du PIDC a pu allouer

des petites bourses à 71 projets, dont un grand nombre sont liés à la sécurité des journalistes.

En juillet, l'UNESCO a organisé plusieurs discussions sur la sécurité des journalistes, dont deux pendant la conférence 2015 de l'Association internationale des études et recherches sur l'information à Berlin (Allemagne). Une centaine de spécialistes ont discuté de la nouvelle initiative de l'Organisation pour le programme de recherche universitaire sur la sécurité des journalistes, leurs conditions de travail dans différents pays, le drone-journalisme et les menaces spécifiques qui pèsent sur les femmes et les journalistes de guerre.

Au niveau local, le Bureau de l'UNESCO à Islamabad a co-organisé en octobre une

consultation nationale d'une journée et un atelier de validation sur l'état de la sécurité des journalistes au Pakistan. Cet atelier a présenté les conclusions d'une analyse complète du panorama de la sécurité des médias dans le pays, établie en 2013–2014 à l'aide des indicateurs de sécurité des journalistes (JSI) de l'Organisation. Ces résultats ont également été partagés avec diverses parties prenantes de premier plan issues du secteur des médias et des autorités gouvernementales. L'événement avait pour objectif principal de discuter des mesures à prendre sur la base de ces conclusions et de la mise en œuvre au Pakistan du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

Au lendemain des attaques terroristes de janvier dont celle visant la revue satirique française Charlie Hebdo, les membres du personnel, les Délégués permanents et les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO ont participé à une marche rassemblant 1,5 million de personnes à Paris le 11 janvier.

Infographie produite par l'UNESCO et partagée sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (2 novembre).



Crimes against journalists

#ENDimpunity

1 journalist is **KILLED** every 5 days in the pursuit of his/her profession

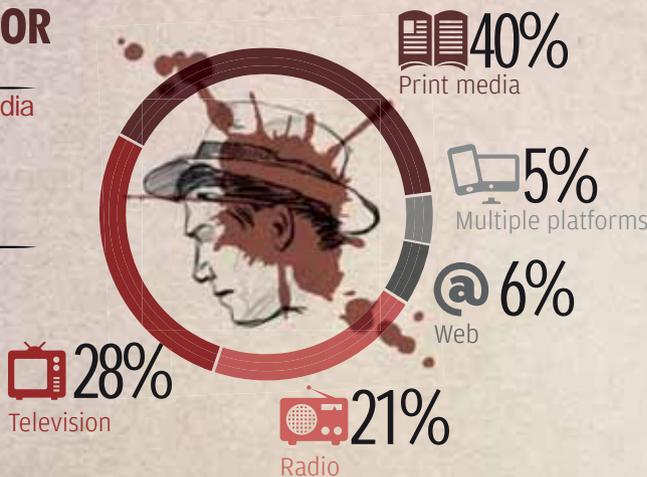
since 2006 more than **700** journalists have been killed in the line of duty

This year alone, UNESCO Director-General Irina Bokova condemned over 70 cases of killed media personnel (up until September 2015)

KILLED JOURNALISTS BY SECTOR

from 2006 to 2014

Traditional media accounts for **89%** of all victims.



■ Pourquoi est-il important de célébrer les Journées mondiales ?

Journée mondiale de la liberté de la presse, 3 mai 2015

Chaque année, la Journée mondiale de la liberté de la presse permet d'informer les citoyens sur les atteintes portées à la liberté de la presse. Dans des dizaines de pays à travers le monde, des publications sont censurées, condamnées, suspendues ou tout simplement n'ont plus le droit de paraître, alors que des journalistes, des rédacteurs en chef et des éditeurs sont harcelés, attaqués, détenus ou même tués.

En plus des événements promus par l'UNESCO dans plus de 80 pays, l'Organisation a célébré la Journée mondiale de la liberté de la presse 2015 en organisant la conférence internationale « Donnons du souffle au journalisme ! Vers une meilleure couverture de l'information, l'égalité des genres et la sécurité des médias à l'ère du numérique. » Le résultat de cette rencontre co-organisée par l'UNESCO et le ministère des Affaires étrangères de Lettonie a été l'adoption de la Déclaration de Riga, déclaration non contraignante exprimant l'engagement de plus de 500 participants à promouvoir le journalisme indépendant au service du développement durable. Elle appelle à l'amélioration de la qualité du journalisme, au renforcement de l'égalité des genres dans les salles de rédaction et à la promotion de la sécurité des journalistes. La Déclaration affirme par ailleurs la contribution essentielle des journalistes à la réalisation des nouveaux Objectifs pour le développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier de l'ODD 16 visant à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives permettant l'accès à la justice pour tous.

Lors de la conférence de Riga, le Prix mondial de la liberté de la presse 2015 UNESCO/ Guillermo Cano a été décerné au journaliste et militant des droits de l'homme syrien Mazen Darwish, qui était emprisonné au moment de la remise du prix. Juriste et défenseur de la liberté de la presse, Mazen Darwish est le président du Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression. Il est également l'un des fondateurs du journal *Voice* et de *syriaview.net*. Il a par ailleurs créé *Media Club*, le premier magazine syrien consacré aux médias. Mazen Darwish a été libéré en août.

Parmi les nombreuses activités notables qui ont eu lieu à travers le monde dans le cadre de la Journée mondiale de la liberté de la presse, on peut citer un séminaire sur le journalisme indépendant co-organisé à Katmandou (Népal) par l'UNESCO et le Centre pour la liberté des médias. Les participants ont discuté de la manière dont le



© UNESCO Amman

gouvernement pouvait formuler des politiques visant à garantir la sécurité des journalistes à l'ère du numérique, de la sécurité des femmes journalistes et de l'égalité des genres, et enfin de la relation entre le journalisme indépendant et l'influence des grandes entreprises.



© Zemgus Zaharans

La Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, 2 novembre 2015

L'UNESCO a commémoré à Paris la deuxième Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2013 en l'honneur de la journaliste de radio française Ghislaine Dupont, qui a été enlevée et tuée le 2 novembre 2013 au Mali avec son collègue Claude Verlon.

L'UNESCO a commémoré la Journée de manière anticipée en s'associant à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains pour organiser une conférence internationale à San José (Costa Rica) les 9 et 10 octobre. Cet événement a réuni d'éminents juges et procureurs d'Amérique latine et de la région

La Directrice du Bureau de l'UNESCO à Amman, Costanza Farinà (à gauche) participe à une discussion sur la liberté des médias organisée par le Bureau lors de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Le Bureau de l'UNESCO à Amman a également lancé ce même jour le portail Support juridique aux médias, guichet unique en ligne sur les lois et les réglementations concernant les médias en Jordanie.

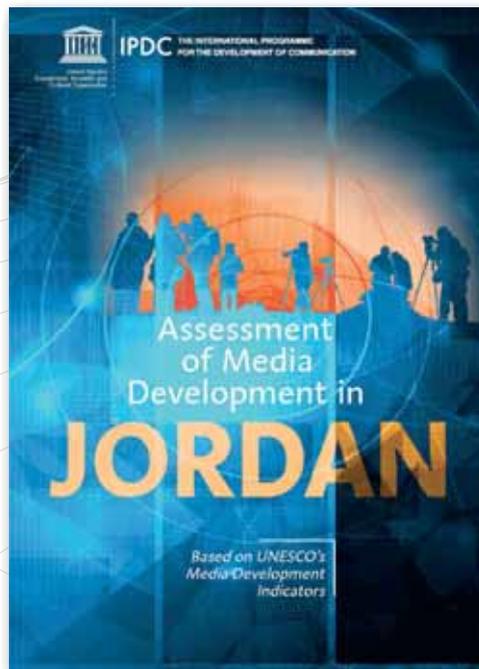
L'une des séries de bandes dessinées réalisées en direct par l'artiste letton Zemgus Zaharans pendant la conférence internationale « Donnons du souffle au journalisme ! Vers une meilleure couverture de l'information, l'égalité des genres et la sécurité des médias à l'ère du numérique », qui s'est tenue à Riga (Lettonie) début mai.



Les rapports *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias : Regard sur le numérique 2015* et *Développement des médias en Jordanie ont été lancés par l'UNESCO en 2015. Ensemble, ils fournissent une évaluation actualisée de l'état des médias dans un monde transformé par le journalisme numérique.*

des Caraïbes. La conférence a étudié comment l'impunité des crimes commis contre des journalistes constituait l'un des principaux facteurs alimentant le cycle de la criminalité violente contre les droits de l'homme de manière générale. Cette rencontre a été l'occasion de partager des expériences et des décisions de tribunaux internationaux ayant fait jurisprudence, ainsi que des références nationales en rapport avec les tribunaux de grande instance. La conférence a servi de base aux débats de la conférence internationale de l'UNESCO : « Les médias se mobilisent pour la sécurité des journalistes », qui s'est tenue le 5 février 2016.

À l'occasion de la Journée de l'impunité, le Représentant de l'Iraq auprès de l'UNESCO, le Commissaire des droits de l'homme et le Président du Syndicat des journalistes irakiens (IJS) ont publié une déclaration conjointe exhortant les autorités irakiennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le déroulement d'enquêtes et de procès liés



aux crimes contre des journalistes perpétrés dans le pays. En Iraq, le niveau de sécurité des journalistes reste dramatique : plus de 100 cas d'assassinats n'ont pas fait l'objet d'enquêtes approfondies. Au mois de mai, l'UNESCO et l'IJS ont signé un accord de projet pour améliorer les capacités des journalistes irakiens en matière de couverture des conflits.

La Journée a également été célébrée par des événements dans près de 20 pays, dont huit africains, et à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

■ De nouvelles publications de l'UNESCO dressent le bilan de l'état des médias

À l'occasion de la Journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre des journalistes, l'UNESCO a publié le rapport 2015 *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias : Regards sur le numérique 2015*. Ce rapport se

fonde sur le taux de réponse des États membres aux demandes d'information sur l'impunité des auteurs d'assassinat de journalistes et de professionnels des médias. Sur les 57 pays dans lesquels des journalistes ont été tués, 24 ont répondu à la demande, ce qui constitue un meilleur taux de réponse qu'en 2014. Le rapport *Tendances mondiales* se concentre également sur les questions liées à la protection des sources journalistiques à l'ère du numérique, au rôle des intermédiaires Internet dans la promotion de la liberté en ligne et à la lutte contre le discours de haine. Au sein d'un environnement médiatique transformé par les technologies numériques, cette publication spéciale de la série *Tendances mondiales* représente une référence clé pour les gouvernements, les journalistes, les professionnels des médias, la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires.

L'Organisation a également lancé cette année son rapport sur le *Développement des médias en Jordanie*, basé sur les Indicateurs de développement des médias de l'UNESCO/IPDC, devant un public d'une centaine de personnes issues du secteur des médias, de la communauté internationale, du gouvernement et de la société civile. Après la Tunisie, l'Égypte, la Libye et la Palestine, la Jordanie est le cinquième pays arabe auquel est consacrée une évaluation des Indicateurs de développement des médias. Cette étude factuelle est l'analyse la plus complète et la plus approfondie du secteur des médias jordaniens contemporain actuellement disponible. Elle formule une série de recommandations visant à soutenir les responsables politiques et les acteurs du développement des médias pour combler les lacunes qui empêchent l'établissement d'un environnement médiatique libre, indépendant et professionnel. Elle propose également des contributions à la révision actuelle du plan d'action stratégique national en matière de médias.

■ Renforcer les compétences et la sécurité des journalistes dans les situations difficiles

La formation des journalistes aux aspects professionnel, légal, éthique et sécuritaire de leur travail est l'une des principales actions entreprises par l'Organisation pour garantir l'efficacité de leur protection.

Népal

Dans le cadre du projet UNESCO-UE « Améliorer l'exercice par la population du droit à l'information pour une meilleure responsabilité des détenteurs de pouvoirs népalais », la Fédération des journalistes népalais (FNJ) a co-organisé avec l'UNESCO deux formations de cinq jours à destination de journalistes népalais, dans les villes de Diktel (district de Khotang) et Bardibas

(district de Mahottari), dans le but d'améliorer leur compréhension de la législation sur le droit à l'information aux fins du journalisme d'investigation. Les participants ont identifié des domaines du journalisme d'investigation qui pourraient bénéficier de la législation sur le droit à l'information, notamment le développement local, la discrimination socioculturelle et sexuelle, l'abus de pouvoir et la corruption. La couverture de ces questions par des journalistes aidera à renforcer la démocratie et la responsabilité des États.

Des élèves de l'école Arturo Alvear Ramos dans la Valle del Tránsito, à Atacama, apprennent des techniques de radiodiffusion pour encourager les citoyens affectés par les inondations spectaculaires des villes et vallées du nord du Chili en mars 2015 à reprendre le cours de leur vie. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Atacama volvió a clases » (« L'Atacama reprend l'école ») coordonné par le Bureau de l'UNESCO à Santiago et plusieurs autorités nationales.

l'UNESCO forme des journalistes népalais à la couverture médiatique en cas de catastrophe

Dolakha est une région du Népal à fort risque sismique et l'un des districts les plus affectés par le tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 qui a touché le pays le 25 avril 2015. Suite aux autres séismes et répliques qui ont eu lieu tout au long de l'année, le Bureau de l'UNESCO à Katmandou a organisé en novembre une formation pour renforcer la capacité des journalistes sur la couverture médiatique en cas de catastrophe et aux différentes étapes (avant, pendant et après la catastrophe). Les journalistes ont enrichi leurs connaissances sur la sélection des points cruciaux relatifs à une catastrophe, la prévention des journalistes, l'éthique au moment du reportage, la gestion de la catastrophe et la responsabilité des États.



Des journalistes primés de la diaspora africaine se sont rendus en Éthiopie pour participer à l'Atelier panafricain pour la production médiatique professionnelle, co-organisé par le Bureau de l'UNESCO à Addis-Abeba en 2015. L'objectif était de renforcer les capacités des photojournalistes, des réalisateurs de documentaires et des chroniqueurs africains, pour encourager les représentations positives du continent et veiller à ce que les opinions et les contenus africains soient mis en avant sur la scène internationale.

L'atelier a été financé par les gouvernements de Suède et des États-Unis.



© UNESCO/Édouard Joubeaud

Soudan du Sud

Malgré le contexte d'attaques croissantes contre les journalistes et les organes de presse au Soudan du Sud, l'UNESCO a pu organiser en juillet une formation de deux semaines sur le photojournalisme et la couverture des conflits au travers de la photographie à destination de 20 jeunes journalistes du Soudan du Sud. Financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), la formation s'est penchée sur les capacités de base du journalisme et la liberté d'expression, l'histoire de la photographie, les bonnes pratiques en matière de photojournalisme numérique y compris le développement de photos, la photographie professionnelle dans un pays en conflit, l'édition de photos numériques et l'éthique dans le photojournalisme.

En juillet également, le Bureau de Juba a formé 20 officiers de tous les niveaux de

l'académie de police, de l'unité de formation de police et de l'école de police pour qu'ils deviennent eux-mêmes des formateurs. Le programme, tiré du *Manuel de formation des forces de sécurité* de l'UNESCO, portait sur la législation dans le domaine des médias, les obligations de l'État en matière de sécurité et de protection des journalistes, le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, et les bonnes pratiques pour améliorer les relations entre les médias, le personnel de sécurité et le gouvernement.

■ Les femmes font encore l'info !

À l'occasion de la Journée internationale de la femme (JIF) le 8 mars, l'UNESCO a travaillé en collaboration avec l'Alliance mondiale genre et médias (AMGM) pour lancer l'édition annuelle de l'initiative « Les femmes font l'info ». Le thème de 2015 était « Oui, nous le devons ! Atteindre

l'égalité des genres dans les médias en 2030 ». Ce projet mondial vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur les questions d'égalité des genres dans et à travers les médias, à mener les débats sur ces questions et à soutenir les solutions pratiques jusqu'à ce que les objectifs soient atteints.

Des rédacteurs en chef de journaux, de radios et de télévisions, en ligne ou non, ont été invités à participer à cette initiative de l'UNESCO en proposant des programmes spéciaux sur le sujet ou en donnant aux femmes journalistes une responsabilité éditoriale dans la salle de rédaction.

L'objectif de l'égalité des genres dans les médias a été au cœur des débats de l'événement spécial international Genre et médias organisé en parallèle de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme (Beijing+20) en mars.

Alors que les partenaires mondiaux finalisaient les ODD pour l'après 2015 qui

guideront l'agenda du développement pendant les 15 prochaines années, l'UNESCO a organisé deux événements à Genève (Suisse) en décembre : la Réunion internationale pour la coopération au développement sur le genre et les médias et la première Assemblée générale de l'Alliance mondiale genre et médias (AMGM). La première rencontre a réuni plus de 200 participants de 65 pays qui ont discuté de la nécessité de renforcer la coopération internationale en matière de développement sur le genre et les médias. Un accord unanime a été conclu concernant le Cadre de Genève, qui cherche à intensifier les partenariats en vue de soutenir, rendre possible et financer l'égalité des genres ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles dans les médias. La première Assemblée générale de l'AMGM a rassemblé plus de 120 représentants de quelque 700 organisations membres, offrant une plateforme de dialogue entre tous les chapitres régionaux de l'AMGM.

■ Soutenir les jeunes dans l'exercice de la liberté d'expression

Des ateliers de recherche et de formation organisés dans le cadre du projet « Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression en Égypte, en Libye, au Maroc, en Syrie, en Tunisie et au Yémen » de l'agence SIDA ont permis de renforcer les réseaux de jeunes. Financé par l'UE, le projet « Réseaux de la Jeunesse Méditerranéenne », qui a collaboré avec d'autres secteurs de l'UNESCO, a promu les compétences et outils nécessaires à l'autonomisation des jeunes femmes et jeunes hommes des bassins occidentaux et orientaux de la Méditerranée.

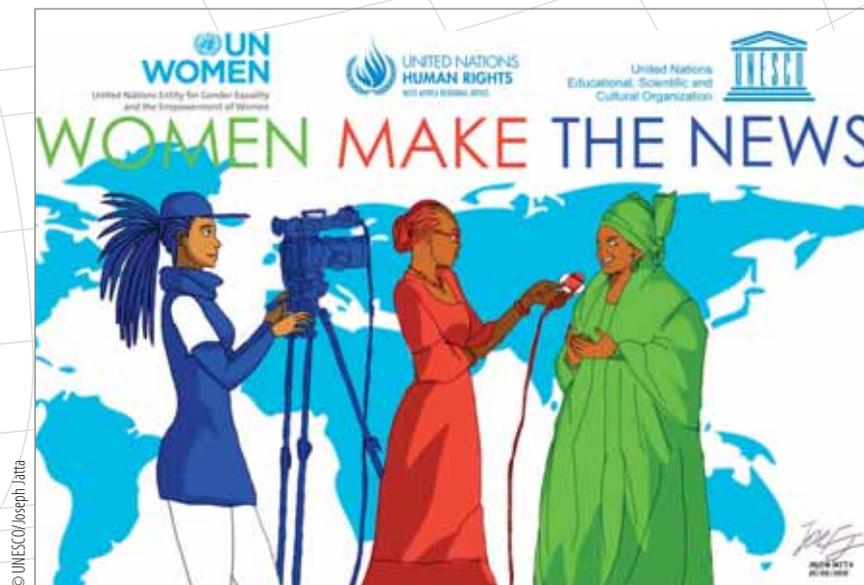
■ Autonomiser les citoyens au travers de l'éducation aux médias et à l'information

L'UNESCO fait la promotion de l'éducation aux médias et à l'information (MIL) pour aider les citoyens à comprendre le fonctionnement des médias, d'Internet et d'autres moyens d'accès à l'information, et leur permettre ainsi d'évaluer avec un esprit critique leur contenu, d'y contribuer eux-mêmes et de prendre des décisions raisonnées.

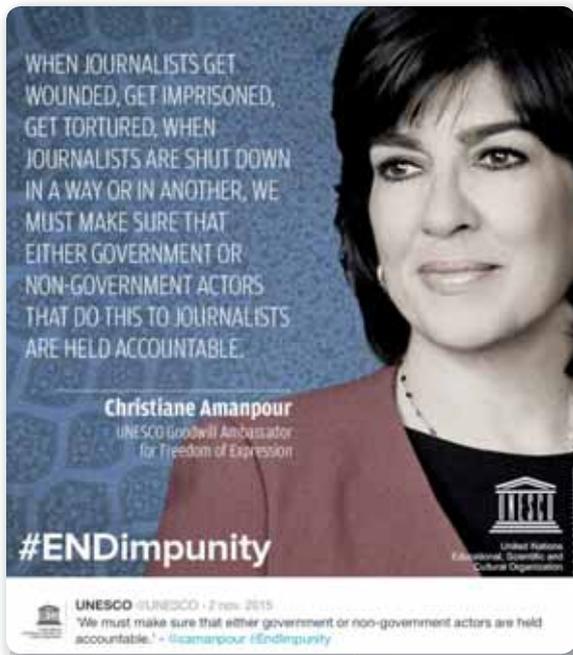
La Semaine mondiale MIL 2015 a été organisée à la fin du mois de juin par la Temple University et l'Association nationale pour l'éducation aux médias, à Philadelphie (États-Unis). Cet événement annuel a été conduit par l'UNESCO et l'Alliance des civilisations des Nations Unies en coopération avec l'Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information (GAPMIL) et le Réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel (MILID). Pour la cinquième fois, la Semaine MIL a attiré divers acteurs qui

s'engagent à promouvoir l'éducation aux médias et à l'information pour encourager l'inclusion sociale ainsi que le dialogue interculturel et interreligieux. L'UNESCO et ses partenaires ont invité des parties prenantes du monde entier à organiser des initiatives locales, en ligne ou non. L'annuaire 2015 du MILID, intitulé *L'éducation aux médias et à l'information pour les objectifs de développement durable*, a été officiellement lancé à Philadelphie.

En 2015, l'UNESCO a lancé un cours ouvert et gratuit en ligne (MOOC) sur l'éducation aux médias et à l'information à destination des jeunes âgés de 15 à 25 ans, en partenariat avec l'université d'Athabasca (Canada) et le Réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel (UNESCO/UNAOC-MILID). Plus de 300 jeunes ont été formés pour mieux participer à la promotion de la paix, de la tolérance, du dialogue et de l'égalité, et pour lutter contre le discours de haine. Les participants ont décrit comment le cours avait transformé leurs perspectives.



Affiche conçue par Joseph Jatta pour que le Bureau de l'UNESCO à Dakar fasse la promotion de l'initiative « Les femmes font l'info ». Ce projet mondial vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur la question de l'égalité des sexes dans et à travers les médias, à mener les débats sur cette question et à soutenir les solutions pratiques jusqu'à ce que les objectifs soient atteints.



L'UNESCO a envoyé sur Twitter un message de Christiane Amanpour, qui venait d'être nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, afin de sensibiliser le public lors de la Journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre des journalistes (2 novembre).

Christiane Amanpour, nouvelle Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes

Le 29 avril, la prestigieuse journaliste et correspondante internationale en chef pour CNN Christiane Amanpour a été nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, titre qui lui a été décerné en reconnaissance de ses efforts pour la promotion de médias libres, indépendants, pluralistes ainsi que le droit d'exercer sa profession dans un environnement libre de toute violence, et de sa contribution à travers cela à la paix, au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et aux droits de l'homme. Mme Amanpour a remporté tous les prix majeurs de journalisme télévisé, dont 11 EMMY dans la catégorie Nouvelles et documentaires, quatre prix Peabody, deux prix George Polk, trois prix DuPont-Columbia ainsi que le prix du Courage en journalisme.

■ La radio : un média pour l'avenir

La quatrième édition de la Journée mondiale de la radio (13 février) a été aussi réussie que les années précédentes, réunissant des participants dans le cadre de plus de 320 événements organisés dans quelque 80 pays des quatre coins de la planète. Des centaines de stations de radio et d'organisations de médias ont participé aux célébrations et environ 100 000 tweets liés à la Journée mondiale de la radio ont été envoyés. La participation enthousiaste qui a marqué la journée prouve que la radio reste un média utile, en particulier quand elle intègre les jeunes aux processus de création et de production de programmes radio.

Au siège de l'UNESCO, près de 20 stations de radio, des grands radiodiffuseurs internationaux aux stations locales et communautaires, se sont rassemblées pour diffuser en direct, participer à des débats et démontrer à des centaines de visiteurs le potentiel de la participation des jeunes à la programmation. L'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Union européenne de radio-télévision (EBU) et l'UNESCO ont organisé un programme conjoint diffusé en direct, qui comprenait des rapports spéciaux et des segments proposés par des stations de radio du monde entier, ainsi qu'une soirée spéciale de programmation au siège de l'UIT à Genève (Suisse).

Les médias communautaires, qui se caractérisent par la responsabilité locale qu'ils assument envers les sociétés auxquelles ils s'adressent, constituent une alternative aux médias publics et commerciaux. L'UNESCO a organisé cette année un atelier international de deux jours sur les stratégies de développement durable pour le secteur, qui a produit un ensemble de recommandations visant à renforcer les politiques dans le monde.

Qu'attendent les jeunes de leurs radiodiffuseurs nationaux ?

En avril, une quarantaine de personnes, dont des représentants d'organisations de jeunes et de radiodiffuseurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ainsi que des producteurs de programmes européens, se sont réunis en Jordanie à l'occasion d'une conférence intitulée « Les jeunes à l'écran », initiative collaborative qui s'inscrit dans le cadre de deux projets financés par l'Union européenne. Ils ont échangé des idées et des expériences, et ont développé de nouveaux formats de programmes TV qui répondent mieux aux besoins des jeunes, favorisent leur engagement et améliorent leur représentation dans les contenus des médias. Parmi les questions abordées, on peut citer les habitudes et les besoins des jeunes en matière de consommation de médias et leur représentation dans les médias grand public. En novembre, des réunions nationales ont été organisées en Jordanie et en Palestine pour approfondir ces sujets, qui seront suivies d'autres rencontres tout au long de l'année 2016 dans d'autres pays du sud de la Méditerranée.

Parmi les autres activités organisées pour renforcer les compétences des dirigeants de radios communautaires en 2015, un atelier de deux jours a été organisé à Kigali (Rwanda) en octobre pour soutenir quatre stations de radio locales. Destiné aux praticiens des radios communautaires, cet atelier a contribué à reconformer les besoins prioritaires et à mobiliser la participation et les dirigeants locaux. Cet événement a été organisé dans le cadre d'un projet soutenu par l'UNESCO et l'agence SIDA. Des discussions des tables rondes ont permis aux stagiaires d'avoir recours au potentiel des TIC pour donner des moyens aux radios communautaires en matière d'infrastructure et de développement de réseau.

Les célébrations de la Journée mondiale de la radio 2015 (13 février) au siège de l'UNESCO ont rassemblé plus de 20 radiodiffuseurs pour illustrer le pouvoir des jeunes dans la radio.



La campagne #Unite4Heritage a été lancée en mars par la Directrice générale, en réponse aux destructions délibérées sans précédent du patrimoine culturel qui ont particulièrement affecté le Moyen-Orient. Bien que la campagne cible principalement les gouvernements et les parties prenantes, les jeunes se sont montrés particulièrement réactifs et engagés. Cette photo montre le membre du personnel Nuria Roca Ruiz (en bas, au centre) et de jeunes Jordaniens participant à une activité organisée en juin par le Bureau de l'UNESCO à Amman.



CHAPITRE 3

**Protéger
notre patrimoine
et favoriser
la créativité**



Protéger notre patrimoine et favoriser la créativité

Dans les situations de conflit armé, la culture est particulièrement menacée et ciblée en raison des symboles d'identité et d'appartenance qu'elle incarne. L'année 2015 a vu l'intensification des manifestations violentes de nettoyage culturel, phénomène qui se réfère non seulement aux attaques commises contre le patrimoine culturel, mais aussi à celles perpétrées à l'encontre des minorités et de leurs expressions culturelles. Au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs, des biens du patrimoine mondial, des musées et d'autres sites historiques ont été détruits et pillés, contribuant au renforcement du trafic illicite des biens culturels. L'UNESCO a su relever ces défis en agissant rapidement, notamment en lançant la Coalition mondiale « Unis pour le patrimoine », en créant le Fonds d'urgence pour le patrimoine, en travaillant à la mise en œuvre avec ses partenaires stratégiques de la Résolution 2199 du Conseil de sécurité des Nations Unies et en sensibilisant le grand public grâce à la campagne #Unite4Heritage. La réponse de l'UNESCO au nettoyage culturel a ainsi démontré l'engagement de l'Organisation en faveur de la protection du patrimoine de l'humanité et de la sauvegarde de sa créativité.

■ Le patrimoine en danger

Mali : de la destruction à la reconstruction

En 2012 et 2013, le patrimoine culturel du Mali a subi des dommages considérables, en particulier à Tombouctou, où un grand nombre

de manuscrits anciens précieux ont été brûlés ou volés, et 14 des 16 mausolées de saints ont été détruits par des groupes extrémistes armés.

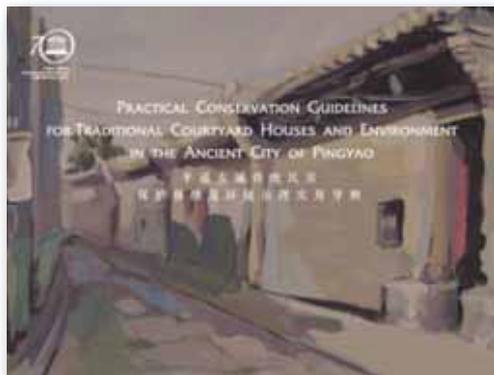
2015 a été l'année de renouveau pour le patrimoine culturel malien. En janvier, une conférence internationale sur les Manuscrits anciens du Mali a réuni un panel de scientifiques

et d'experts qui ont discuté de la conservation et de la présentation de ces trésors historiques.

Pour reconstruire les mausolées détruits, le gouvernement du Mali s'est tourné vers des partenaires financiers et techniques extérieurs, au travers d'un programme coordonné par l'UNESCO. Le plus ancien des mausolées date du XIII^e siècle et sa reconstruction à l'aide de méthodes traditionnelles a constitué un défi technique majeur. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a toutefois pu inaugurer les mausolées reconstruits en juillet, trois ans après leur destruction. Elle a rendu hommage aux habitants et aux maçons de Tombouctou en déclarant : « Votre action pour sauvegarder les éléments essentiels de votre histoire est la preuve que le Mali se relève, se rassemble et reprend confiance. » Le maire de Tombouctou a répondu : « Par ma voix, les communautés de la ville des 333 saints expriment leur gratitude envers l'UNESCO ».

Lignes directrices en matière de conservation des maisons traditionnelles avec cour

La vieille ville de Ping Yao est un exemple exceptionnellement bien préservé de cité chinoise fondée au XIV^e siècle, dont les maisons traditionnelles avec cour sont demeurées en usage depuis la création de la ville. Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1997, la ville de Ping Yao est désormais menacée dans son authenticité et son intégrité par le développement économique. Le gouvernement du comté de Ping Yao a publié deux ensembles de lignes directrices conçus pour guider le développement et la conservation de la ville. Les lignes directrices relatives à la gestion de la sauvegarde fournissent aux autorités locales des approches claires pour la conservation, la restauration et le maintien des maisons traditionnelles avec cour, afin de préserver leur intégrité et leur authenticité lors de leur adaptation pour répondre aux normes d'habitation contemporaines. Les Lignes directrices pratiques relatives à la conservation constituent une version simplifiée conçue pour fournir aux résidents locaux une meilleure compréhension des exigences et des normes.



Le 18 juillet, la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova a rendu hommage aux habitants de Tombouctou, saluant leurs efforts de reconstruction des mausolées de la ville gravement endommagés en 2012 et 2013.



Iraq et Syrie

Tout au long de l'année 2015, des sites du patrimoine culturel d'Iraq et de Syrie, dont de nombreux sites religieux, ont été détruits intentionnellement, pour persécuter et discriminer des individus et des groupes sur la base de leurs origines culturelles et religieuses, violant ainsi leurs droits fondamentaux. L'UNESCO a travaillé sans relâche pour empêcher et atténuer ces destructions du patrimoine culturel mondial, tout en les qualifiant de crimes de guerre.

Le territoire iraquien a donné naissance à l'une des plus anciennes civilisations du monde, qui peut s'enorgueillir d'une histoire culturelle s'étalant sur plus de 10 000 ans, ce qui lui a valu le titre de « Berceau de la civilisation ». Des extrémistes ont violemment détruit de nombreux bas-reliefs et statues dans le musée de Mossoul et sur les sites archéologiques d'Hatra et de Ninive. Les destructions dont ont fait l'objet les sites archéologiques de Nimrud et de Khorsabad, ainsi que de nombreux autres sites religieux, ont également fait la une des journaux en 2015. Des milliers d'ouvrages de philosophie, de droit, de science et de poésie ont été brûlés dans l'ensemble du pays, notamment à Mossoul en février.

L'UNESCO a continué de condamner ces actes de violence tout au long de l'année. « Cette tragédie est loin d'être seulement un enjeu culturel : c'est un enjeu de sécurité majeur », a déclaré la Directrice générale, s'exprimant au cours d'une conférence de presse portant sur la dévastation du musée de Mossoul et de sites archéologiques de la région de Ninive. Au nom de l'UNESCO, Irina Bokova a également alerté la Cour pénale internationale des crimes commis dans la région, car la destruction délibérée du patrimoine culturel peut constituer un crime de guerre en vertu des statuts de Rome.

Par ailleurs, en réponse à la crise en Iraq, l'ICOM, partenaire de l'UNESCO, a présenté une



© Teo Jishwill

liste rouge actualisée pour le pays, en juin, au cours d'une cérémonie organisée au musée du Louvre (Paris, France) à laquelle assistait la Directrice générale.

Le 30 novembre, l'UNESCO a également organisé à Arbil un symposium placé sous l'égide du ministre de la Culture d'Iraq, portant sur les menaces à l'encontre de la diversité des expressions culturelles et les moyens d'en assurer sa protection et la promotion, ainsi qu'une exposition sur le patrimoine et la diversité culturels de l'Iraq vus par des artistes déplacés.

Au printemps dernier, la communauté du patrimoine syrien s'est inquiétée du risque de destruction intentionnelle pesant sur le site du patrimoine mondial de Palmyre en Syrie. Palmyre abrite les ruines monumentales d'une grande ville qui fut l'un des plus grands foyers culturels du monde antique. Au carrefour de plusieurs civilisations, l'art et l'architecture de Palmyre unirent aux I^{er} et II^e siècles les techniques gréco-romaines aux traditions locales et aux influences de la Perse. L'histoire de Palmyre à

Situé au carrefour des civilisations et pouvant s'enorgueillir de nombreux vestiges de l'époque romaine extrêmement bien préservés, le site du patrimoine mondial de Palmyre était une ville dynamique qui témoignait du brassage des peuples de la région. Les destructions commises en 2015 par des extrémistes violents ont ravagé les lieux. L'UNESCO n'a cessé de rappeler à la communauté internationale que la protection du patrimoine concernait aussi bien la préservation de la Syrie que la protection de ses habitants. Ci-dessus : anicenne vue de la grande colonnade et du tétrapyle de Palmyre.

l'époque Omeyyade témoigne de la capacité du monde arabo-musulman à relier les cultures et les civilisations éloignées du globe. Les dangers auxquels sont confrontées les populations civiles locales ont également été source de préoccupations. L'UNESCO a appelé à une cessation immédiate des hostilités et a demandé à la communauté internationale de faire tout ce qui était en son pouvoir pour protéger la population civile concernée et sauvegarder le patrimoine culturel unique de Palmyre. Les pays de la région sont signataires des conventions internationales qui les obligent à protéger le patrimoine culturel en période de conflit.



roquette ciblant la citadelle et le musée national de Damas. La Directrice générale a déclaré que les « décès prématurés de M. Al-Assaad et M. Yehiya [représentaient] une terrible perte pour la communauté du patrimoine culturel en Syrie et dans le monde ».

Le patrimoine syrien a continué d'être la cible d'attaques pendant le reste de l'année. Des comptes rendus de presse informant de l'enlèvement par l'État islamique/Daesh d'une centaine de personnes dont des chrétiens ont également fait état des dégâts subis par le monastère Mar Elian, site de pèlerinage majeur de la communauté chrétienne de Syrie. En août, la Directrice générale a fermement condamné la destruction du temple antique de Baalshamin, l'un des édifices les plus importants et les mieux préservés de Palmyre. Ce temple, érigé au I^{er} siècle et agrandi par l'empereur romain Hadrien, est l'un des témoins de la richesse de l'histoire pré-islamique du pays.

En septembre, le Temple de Baal à Palmyre a été détruit à l'explosif. Cet édifice religieux, qui était l'un des plus importants d'Orient au I^{er} siècle, alliait remarquablement les styles du

Malheureusement, ces efforts n'ont pas empêché la destruction partielle du site de Palmyre. En juin, d'anciens mausolées musulmans auraient été détruits dans la région de Palmyre, puis la fameuse Statue du Lion ainsi que des bustes funéraires en juillet. Selon des informations et des documents de propagande, ces actes ont été commis en public, les populations locales, y compris les enfants, ayant été forcées à assister à la destruction de leur patrimoine. L'UNESCO a appelé les chefs religieux, les intellectuels et les jeunes en particulier à répondre aux faux arguments de ces extrémistes fanatiques et à défendre les valeurs de respect à l'encontre des différentes cultures et religions. Des artistes, réalisateurs et photographes continuent de coopérer avec l'UNESCO en rendant compte de la riche culture de la Mésopotamie, veillant ainsi à ce qu'elle demeure une composante vitale de la mémoire du monde.

En 2015, deux éminents experts en antiquités syriennes ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au service de la

protection de leur patrimoine. Khaled Al-Assaad, directeur des antiquités à Palmyre, a été assassiné en août, au terme d'une carrière de plus de 50 ans sur ce site. Qasem Abdullah Yehiya, directeur adjoint des laboratoires à la Direction générale syrienne des antiquités et des musées, a été tué au cours d'une attaque à la



Le 18 mars, la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova s'est réunie dans la galerie mésopotamienne du musée du Louvre avec le Président de la République française François Hollande, la ministre de la Culture d'alors, Fleur Pellerin et le professeur de l'Université Panthéon-Sorbonne Francis Joannès pour envoyer un fort message de solidarité aux peuples d'Iraq et de Syrie et rappeler le besoin urgent de sauvegarder le patrimoine culturel de ces deux pays.

Proche-Orient antique et de la tradition gréco-romaine. En octobre, l'État islamique/Daesh a partiellement détruit l'Arc de Triomphe de Palmyre, monument civil emblématique vieux de 2 000 ans, ainsi que plusieurs tours funéraires. Construit par Septime le Sévère, ce chef-d'œuvre d'architecture civile et d'urbanisme était un symbole de la ville. Surmonté d'ornements géométriques et floraux, il unissait l'immense colonnade de Palmyre au Temple de Baal.

La réponse de l'UNESCO à cette destruction a été multiple. Dans le cadre d'un projet financé par l'UE pour la « sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien », des professionnels syriens et des pays voisins ont été formés pour éviter que d'autres destructions affectent le patrimoine culturel du pays. Le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a organisé cinq ateliers de formation en coopération avec ses partenaires : l'ICCROM, l'ICOMOS, Interpol, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) et le CyArk. Des questions telles que les mesures de premiers secours, la cohésion sociale au travers du dialogue interculturel, la lutte contre le trafic

illicite et la documentation numérique en 3D y ont été abordées. Par ailleurs, deux réunions de travail portant sur les systèmes d'inventaire en Syrie ont été organisées à Berlin en collaboration avec l'Institut archéologique allemand et la Freie Universität de Berlin.

Malgré cette terrible liste de destructions, Palmyre et les autres sites historiques de Syrie demeurent des symboles de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et des rencontres entre différents peuples, dans un esprit de tolérance et de respect, dans ce centre d'échanges entre l'Europe et l'Asie. Il est impossible d'effacer 4 500 ans d'histoire, mais les destructions physiques montrent à quel point il est primordial de sensibiliser le public international sur le passé et l'importance de ce patrimoine pour le peuple, et en particulier les jeunes, de Syrie. Le pouvoir de la culture est plus fort que toutes les formes d'extrémisme violent, et l'UNESCO poursuivra son travail de transmission du patrimoine aux générations futures, à travers l'éducation et avec l'aide des technologies modernes.

Yémen

Le Yémen a également été affecté par les conflits et la destruction. Depuis le début de la guerre civile, de nombreux sites du patrimoine culturel du pays ont été la cible de raids aériens et d'autres attaques. La vieille ville de Sana'a, site du patrimoine mondial, a été victime de plusieurs bombardements qui ont détruit des maisons et des édifices historiques et ont fait des victimes. L'UNESCO a déploré les pertes humaines ainsi que les dégâts infligés à l'un des plus anciens et meilleurs exemples du paysage urbain islamique. Habitée depuis plus de 2 500 ans, la capitale du Yémen témoigne de la richesse et de la beauté de la civilisation islamique. Les tours en pisé et en briques cuites magnifiquement décorées de sa vieille ville sont célèbres dans le monde entier et font partie intégrante de l'identité et de la fierté du Yémen. Depuis le début du conflit, plusieurs maisons de la zone historique ont subi des dégâts considérables et se sont effondrées suite à des tirs d'obus et à des explosions. Les images de magnifiques maisons-tours de plusieurs étages et de paisibles jardins réduits à un amas de décombres ont choqué les esprits.

D'autres sites, notamment la cite médiévale de Sa'dah, la vieille ville fortifiée de Shibam, les sanctuaires soufis de la région d'Hadramaout et le musée de Dhamar ont subi des dégâts et ont fait l'objet de destructions. La Directrice générale a condamné à plusieurs reprises ces attaques et a demandé à toutes les parties impliquées dans le conflit de respecter leurs obligations légales et d'éviter de cibler les biens culturels.

En réponse au conflit qui touche le pays, le Bureau de l'UNESCO à Doha a lancé un plan de réponse d'urgence qui prévoyait l'organisation d'une réunion d'experts sur la sauvegarde du patrimoine culturel du Yémen du 15 au 16 juillet.

Suite à l'adoption d'un plan d'action pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Yémen,

Situé à Al-Qaryatayn (Syrie), au sud-ouest de Palmyre et au sud-est de Homs, le monastère de Mar Elian, célèbre pour ses magnifiques fresques, a été fondé en 432 sur le site où serait mort Saint-Elian, martyr du III^e siècle. L'UNESCO a fermement condamné sa destruction intentionnelle en août.



© HPH/ICCC-BY-SA 2.0



© Mohammed Hujwais/AFP

En juin, plusieurs maisons traditionnelles ont été détruites dans la Vieille ville de Sana'a (Yémen), site du patrimoine mondial.

l'UNESCO a préparé des formulaires d'évaluation rapide à utiliser sur le terrain pour les monuments historiques, les sites archéologiques et les collections des musées du Yémen. L'Organisation a également développé une application mobile pour l'évaluation électronique des dégâts et a travaillé en étroite coopération avec le GOPHCY (Organisation générale pour la préservation des villes historiques au Yémen) à la révision de la base de données du SIGE de la vieille ville de Sana'a et de ses quartiers de Rawda et Bir al Azab.

Tunisie

Le 18 mars, tandis qu'une attaque meurtrière était perpétrée au musée du Bardo à Tunis, faisant 21 morts et une cinquantaine de blessés, la Directrice générale et le Président de la République française, François Hollande,

étaient réunis au musée du Louvre pour lancer un appel à la protection des biens culturels victimes d'attaques à travers le monde. Lors de cette rencontre, qui avait pour but de réitérer le besoin urgent de sauvegarder le patrimoine culturel de Syrie et d'Iraq, le Président Hollande et la Directrice générale ont fermement dénoncé cette attaque envers un symbole d'ouverture et de diversité culturelle de la société tunisienne. Ils ont également dénoncé comme crime de guerre la destruction délibérée par des extrémistes de plusieurs sites du patrimoine culturel en Iraq : « Les minorités sont persécutées et leur patrimoine saccagé, avec tout ce qui incarne la diversité, la liberté de penser », a déclaré la Directrice générale. Le Président Hollande a salué les efforts de l'UNESCO pour la défense du patrimoine culturel et a promis le soutien de la France.

Libye

Tout au long de l'année, l'instabilité et le conflit ont affecté de nombreuses parties de la Libye et les activités de l'État islamique ont continué de s'accélérer, ce qui a particulièrement inquiété l'UNESCO.

Dans ce contexte difficile, le Bureau de l'UNESCO pour la Libye a mené huit ateliers de formation à l'intention du personnel du département libyen des antiquités et d'autres professionnels, consacrés notamment à la gestion des risques pesant sur le patrimoine culturel dans les situations d'urgence, la gestion des musées et les mesures de premiers secours, la coopération transfrontalière dans la lutte contre le trafic illicite en tant que source de financement du terrorisme, la conservation préventive et la préparation aux risques, ainsi que la sécurité dans les musées et sur les sites.



© UNESCO/Christian Manhart

Le tremblement de terre au Népal

Le bilan des catastrophes naturelles a également été lourd cette année. L'UNESCO a travaillé à l'évaluation de l'impact sur le patrimoine culturel du Népal du séisme dévastateur survenu en avril. La vallée de Katmandou, inscrite au patrimoine mondial, est célèbre pour ses sept groupes de monuments et édifices représentatifs d'un vaste éventail de réalisations historiques et artistiques. Les monuments et sites de cette zone ont été fortement touchés, comme l'ont été plusieurs autres sites culturels et naturels situés à proximité. « Alors que les informations nous parviennent du terrain, je suis profondément affectée par l'ampleur des pertes humaines

causées par le tremblement de terre au Népal. Je suis également choquée par ses conséquences dévastatrices pour le patrimoine culturel unique de ce pays », a déclaré Irina Bokova. La réponse de l'UNESCO à cette catastrophe a été menée en étroite collaboration avec le gouvernement du Népal et avec le soutien de plusieurs donateurs et agences. Ces efforts ont inclus des mesures d'atténuation immédiates et urgentes concernant le patrimoine culturel, notamment le tri et la sécurisation des débris de valeur archéologique, la protection des vestiges et la compilation d'inventaires et de rapports sur l'état des biens endommagés afin de disposer d'informations de base pour chaque site.

L'UNESCO et le Gouvernement du Népal ont immédiatement uni leurs forces pour répondre aux effets dévastateurs du tremblement de terre d'avril sur les monuments de la vallée de Katmandou (bien du patrimoine mondial). Les monuments représentaient une importante source de revenus et de croissance à travers le tourisme, tout en étant des lieux de culte. Sur cette photo, prise par Christian Manhart, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Katmandou, des Népalais s'efforcent de sauver les trésors des monuments.

L'UNESCO a également travaillé à la revitalisation des artisanats et compétences traditionnels au service de la restauration et de la reconstruction pour soutenir la valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial.

La réponse de la communauté internationale aux destructions

La perte de ces trésors culturels, dans ces pays et dans d'autres, prive une communauté de sa mémoire, du témoignage matériel de son passé, mais aussi d'une ressource précieuse pour le bien-être social et économique. Il est essentiel de protéger ces témoignages – patrimoine universel, source d'identité – sur l'histoire et les traditions de nos cultures, qui représentent une source fondamentale de résilience et de dignité. Comment protéger cet héritage et en pérenniser la transmission ? En quoi l'éducation joue-t-elle un rôle majeur dans ce processus ? Tel a été l'objet de l'événement « Culture et patrimoine en danger : l'éducation comme outil de résilience », conçu comme une plateforme d'échanges d'idées.

Dans un effort pour intégrer les préoccupations relatives au patrimoine culturel dans les politiques de sécurité, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a organisé un séminaire de sensibilisation sur la mise en œuvre de la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux Protocoles (1954 et 1999), sous l'égide du ministre de la Culture du Liban, et en partenariat avec l'Organisation du Comité international du Bouclier bleu. Ce séminaire, destiné au personnel de la Force intérimaire des Nations Unies pour le Liban (UNIFIL), s'est penché sur les mesures militaires, se basant sur des exemples pratiques issus du Moyen-Orient, dont le patrimoine culturel est particulièrement menacé.

Après que la communauté internationale eut reconnu que le trafic illicite des biens culturels risquait de contribuer au financement du terrorisme en Iraq et en Syrie, l'UNESCO a mobilisé ses partenaires pour prendre des mesures à cet égard et a plaidé avec succès en faveur d'un moratoire sur le commerce des biens culturels irakiens et syriens, conformément

à la pionnière Résolution 2199 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 12 février en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Pour la première fois, le lien entre trafic illicite de biens culturels et terrorisme a été explicitement qualifié de menace et l'UNESCO, en collaboration avec INTERPOL, a été chargée d'aider les États membres à mettre en œuvre le paragraphe concerné de cette Résolution contraignante. Se félicitant du rôle attribué à l'UNESCO par le Conseil de sécurité, la Directrice générale a réaffirmé l'engagement de l'Organisation « à accompagner les États membres pour assurer le plein respect de la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels ». Elle a par la suite annoncé le lancement par l'UNESCO d'une coalition visant à mettre un terme à ce commerce illicite, composée de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de l'Organisation mondiale des douanes, d'INTERPOL, du Conseil international des musées (ICOM), du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et de représentants de pays limitrophes de la Syrie et de l'Iraq.

En juin, dans le cadre de la 39^e session du Comité du patrimoine mondial à Bonn (Allemagne), la Directrice générale a lancé la Coalition mondiale « Unis pour le patrimoine », qui vise à renforcer l'action de l'UNESCO en matière de protection de la culture dans les situations d'urgence en s'alliant à divers partenaires, issus non seulement du secteur de la culture et du patrimoine, mais aussi d'organisations humanitaires et de sécurité, des gouvernements, du secteur privé et des médias. Dans le but de protéger plus efficacement les biens culturels dans les situations de conflit, de veiller à ce que les droits culturels des réfugiés

Concours international pour l'avenir de Bamiyan (Afghanistan)

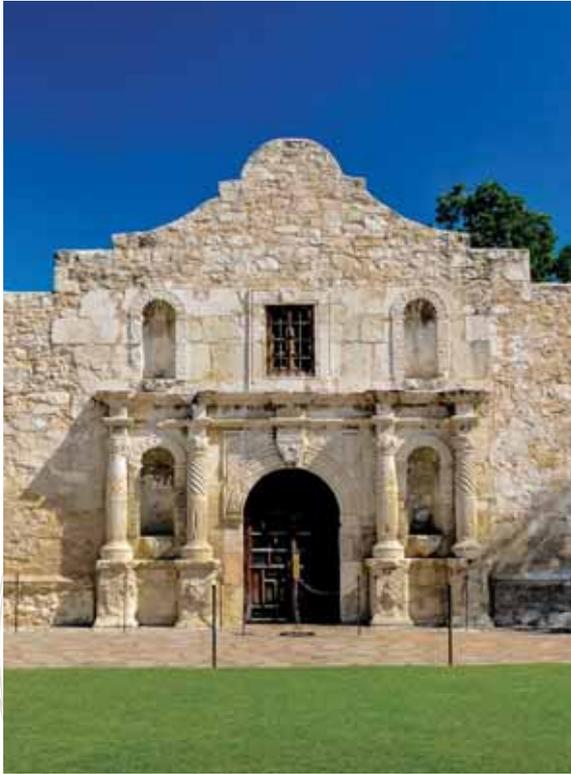
Un jury international a proclamé le lauréat du concours organisé par l'UNESCO pour la conception du centre culturel de Bamiyan (Afghanistan). Une équipe d'architectes argentins a été sélectionnée parmi les 1 070 autres candidatures proposées par 117 pays.

Le projet gagnant, *Descriptive Memory: The Eternal Presence of Absence* (Mémoire descriptive : la présence éternelle de l'absence), s'intègre pleinement dans le paysage, profite de l'inertie thermique et de l'isolation du sol, tout en étant un clin d'œil aux anciennes traditions de construction locales. Le projet a été approuvé par le président afghan, Ashraf Ghani, qui a remercié l'UNESCO pour sa contribution et s'est engagé à la protection du patrimoine culturel de l'Afghanistan.



et des personnes déplacées soient respectés, de sensibiliser les jeunes à la valeur de la culture et des sociétés inclusives, ouvertes et pluralistes, la Directrice générale a déclaré : « La menace est globale et la réponse doit être globale... Notre principal défi est d'arriver à faire travailler ensemble tous les acteurs engagés dans cette lutte : les policiers, les douanes, les musées, les gouvernements, le monde de la culture, les organisations humanitaires et de sécurité, la société civile et les médias. »

En novembre 2015, cet important travail de défense a abouti à l'adoption par la 38^e Conférence générale de l'UNESCO d'une Stratégie pour le renforcement de l'action de l'Organisation en matière de protection du patrimoine culturel et de promotion du



Les missions de San Antonio (États-Unis d'Amérique), site regroupant cinq ensembles d'avant-postes religieux franciscains au XVIII^e siècle, illustrent l'imbrication des cultures espagnole et coahuilteque. Le site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2015.

© National Park Service / Robert Howen

Illustrations promotionnelles utilisées pour la campagne #Unite4Heritage qui analysent les liens entre passé et présent et entre patrimoine culturel et identité des jeunes.

© UNESCO

culture dans l'action humanitaire, les stratégies de sécurité et les processus de construction de la paix. Le Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'UNESCO, mécanisme de financement spécifiquement dédié à la protection du patrimoine culturel dans les situations d'urgence liées à des conflits et catastrophes naturelles, a été mis en place pour permettre à l'Organisation d'aider ses États membres à se préparer et à répondre plus efficacement à ces situations.

■ La campagne #Unis pour le patrimoine

Lancée en mars à Bagdad par Irina Bokova, #Unis pour le patrimoine est une campagne mondiale sur les réseaux sociaux qui cible la région arabe et les jeunes. Développée en réponse aux attaques sans précédent contre le patrimoine et la diversité culturels qui ont affecté la région, elle cherche à répondre aux causes profondes de la radicalisation et à fournir une lecture autre que l'extrémisme violent et la propagande haineuse diffusée par les groupes extrémistes, en faisant la promotion de la citoyenneté mondiale et de la tolérance. #Unis pour le patrimoine est devenu une référence pour les discours en ligne liés à la célébration et à la sauvegarde du patrimoine culturel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 500 posts créés par l'UNESCO vus plus de 9 millions de fois ; 35 000 tweets liés à la campagne et 10 600 photos Instagram ; 60 000 visites du site Web de la campagne et 520 articles de presse ; 12 bureaux de l'UNESCO



sur le terrain organisant des activités impliquant plus de 8 000 personnes.

Lors du lancement de la campagne, Irina Bokova s'est adressée aux étudiants de l'université de Bagdad. « À l'extrémisme violent, nous devons répondre ensemble en montrant que les échanges et le dialogue entre les cultures sont des moteurs de l'histoire. Nous devons répondre en montrant que la diversité a toujours été et demeure aujourd'hui encore une force pour toutes les sociétés. Nous devons répondre en refusant le clivage entre 'nous' et 'eux'. Nous devons répondre en clamant notre patrimoine culturel en tant que richesse commune de toute l'humanité. »

En plus de renforcer sa communauté en ligne, #Unis pour le patrimoine met en place des activités et événements sur le terrain qui impliquent des jeunes des communautés locales au travers des bureaux hors-siège de l'UNESCO. Par exemple, en avril, à l'initiative du Bureau de l'UNESCO à Bamako, des ambassadeurs et des représentants du Maroc, d'Afrique du Sud, de

l'Union européenne, de France, d'Allemagne, de Suisse, de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) et de la Banque mondiale ont apporté leur soutien à la campagne lors d'une visite à Tombouctou destinée à voir les étapes finales de la reconstruction des monuments du patrimoine mondial.

Par ailleurs, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth a organisé huit ateliers à l'intention de 1 600 écoliers libanais âgés de 11 à 15 ans. L'objectif était de les sensibiliser à la protection du patrimoine en période de guerre et de leur présenter les Conventions de l'UNESCO. Les enfants ont effectué une visite guidée d'un des sites du patrimoine mondial du Liban ou du Musée national et ont bénéficié d'une présentation sur l'art de la mosaïque. Des outils interactifs spécialement conçus pour cette initiative ont fourni des informations sur la Convention.



Protection du patrimoine subaquatique



Dolores Elkin (Argentine), membre du Conseil consultatif scientifique et technique pour la Convention de 2001, plonge pour évaluer l'état du gallion espagnol San José.

Le gallion espagnol *San José* a sombré au large de l'archipel de Las Perlas, Panama, au XVII^e siècle. Panama a ratifié en 2003 la Convention de 2001 pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, qui vise à assurer la préservation du patrimoine immergé et lutter contre l'exploitation commerciale et le pillage des épaves. À la demande de l'Institut national de la culture de Panama, l'UNESCO a envoyé sur le site une mission d'assistance d'urgence du Conseil consultatif scientifique au sein des États parties à la Convention de 2001 pour évaluer, en coopération avec les autorités de Panama, les actions menées par la société chargée de récupérer l'épave. La mission, qui a révélé que l'exploitation commerciale avait fortement endommagé le site et ses artefacts, a condamné le manque de conformité aux normes scientifiques formulées dans l'annexe de la Convention de 2001 de l'UNESCO. Elle a également appelé à mettre un terme à l'exportation et à la vente d'objets prélevés sur le site.



Re | Penser les politiques culturelles, premier rapport mondial de l'UNESCO consacré au suivi de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, a été lancé en décembre. Il analyse notamment l'intégration de la culture aux cadres de développement durable et la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

■ Le pouvoir des règles communes

En octobre, l'UNESCO a célébré le dixième anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Désormais ratifiée par 141 Parties, la Convention de 2005 fournit un cadre pour de nouvelles pistes de développement encourageant la créativité et l'innovation dans la poursuite de la croissance et d'un développement solidaire, équitable et durable. Cet anniversaire a fourni l'opportunité de créer un nouvel élan vers sa mise en oeuvre totale comme feuille de route pour le développement.

En décembre, Irina Bokova a lancé le premier rapport de l'UNESCO évaluant l'impact de la Convention. *Re / Penser les politiques culturelles* fait le bilan des évolutions dans les industries culturelles et créatives. Il se penche sur le commerce des produits culturels, notamment entre les pays développés et en développement, et examine dans quelle mesure les Parties à la Convention ont renforcé leur soutien à la création culturelle, encouragé la diversité des médias et ouvert leurs marchés aux biens culturels des pays en développement.

La Convention de 2003 pour la sauvegarde des sites du patrimoine culturel immatériel énonce des principes éthiques fondamentaux qui guident tous les efforts de sauvegarde. Comment ces principes peuvent-ils être intégrés dans un ou plusieurs modèles de codes d'éthique qui pourraient orienter le travail de différents acteurs, dans des contextes différents ? Et comment un modèle de code peut-il effectivement se traduire en des outils concrets et pratiques qui pourraient être utilisés dans le travail quotidien de sauvegarde. Voici quelques-unes des questions qui ont été discutées au cours d'une réunion d'experts organisée à Valence (Espagne) en avril. Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a examiné les conclusions de cette réunion lors de sa dixième session à Windhoek (Namibie) en décembre et les experts continueront de travailler sur ces approches.

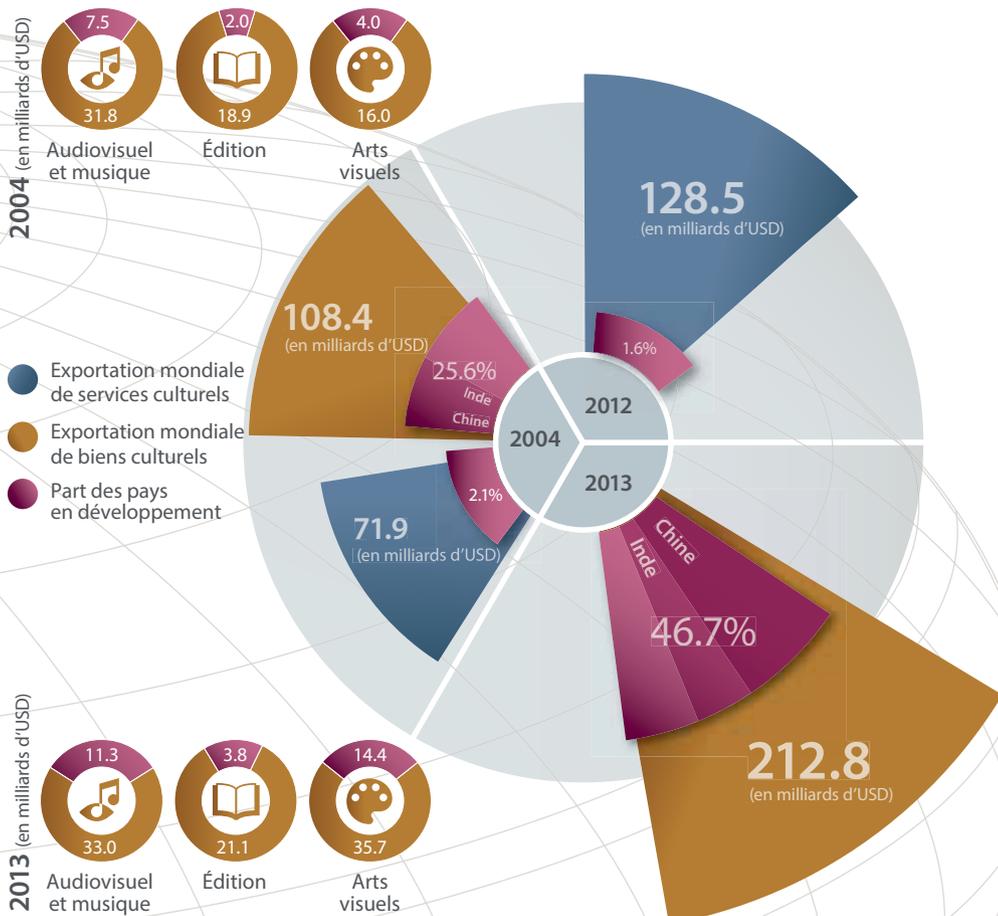
En septembre, l'UNESCO a participé au Sommet sur le développement durable des Nations Unies, au cours duquel a été adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Faisant suite aux Objectifs du

Les bergers mongols encouragent les chameaux à accepter leur nouveau-né ou à adopter un chameau orphelin. La mère est attachée près du petit et un chanteur entonne doucement sa mélodie monocorde, qu'il accompagne de gestes et de sons. Cette pratique a été inscrite sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente en 2015 en raison des changements dans son paysage social et culturel qui menacent sa viabilité.



Millénaire pour le développement, cet agenda intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable afin d'inciter à agir lors des quinze prochaines années dans des domaines extrêmement importants pour l'humanité et la planète par le biais de 17 ODD et de 169 cibles. Ce sommet a marqué d'importantes avancées dans de nombreux domaines. En effet, pour la première fois, le rôle de la culture et de la diversité culturelle a été reconnu de manière explicite comme accélérateur de développement durable dans le cadre des ODD qui touchent à l'éducation, la sécurité alimentaire, l'environnement, la croissance économique et la consommation durable, les modes de production, les sociétés pacifiques et inclusives, ainsi que les villes durables. Ainsi, les Conventions culturelles de l'UNESCO sont désormais essentielles pour la mise en œuvre du Programme 2030.

En novembre, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté le texte d'un nouvel instrument normatif, la Protection et la promotion des musées et des collections, de leur diversité et de leur rôle dans la société. Les États membres ont convenu de l'établissement et de la mise en œuvre d'un ensemble de directives internationales sur la protection et la promotion des musées et des collections, qui s'apprête à devenir la pierre angulaire des politiques muséales internationales. L'adoption de cette nouvelle Recommandation reflète le fort engagement de la communauté internationale pour aider les musées à accomplir leurs rôles dans la société contemporaine, notamment la promotion du développement durable et du dialogue interculturel. Les musées sont l'une des institutions les plus importantes pour la sauvegarde du patrimoine et l'encouragement de la créativité. Le Brésil, les Philippines et la République tchèque ont apporté leur soutien financier à cette initiative. Le musée d'art Zhi



Zhang à Shenzhen (République populaire de Chine) collaborera également avec l'UNESCO pour créer un forum de haut-niveau sur les musées et pour soutenir la mise en œuvre et la promotion de la Recommandation ainsi que d'autres activités connexes au musée.

Ce graphique du rapport mondial 2015 de l'UNESCO Re / Penser les politiques culturelles illustre l'équilibre des flux de biens et services culturels, ainsi que la mobilité des artistes et des professionnels de la culture entre 2004 et 2013.

© plural | K. M. Reinhold, S. Wucher

Le plan de travail régional de l'UNESCO pour la culture en Amérique latine et aux Caraïbes

Du 18 et 19 septembre, le Bureau régional de l'UNESCO pour la Culture en Amérique latine et aux Caraïbes a organisé un atelier régional dans le cadre de la troisième Réunion des ministres de la culture de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC). Organisé à La Havane (Cuba), l'atelier a bénéficié du soutien du ministère de la Culture de Cuba et de la Commission nationale cubaine de l'UNESCO. L'objectif était d'examiner et de valider le plan de travail de l'UNESCO pour la culture dans la région (2016-2022), lié à la mise en œuvre des ODD. La Directrice générale de l'UNESCO faisait partie des participants.

■ Les villes, moteurs du développement durable

En novembre, la Directrice générale a désigné 47 villes réparties dans 33 pays (dont 22 villes de pays qui n'étaient pas représentés auparavant) en tant que nouveaux membres du Réseau des villes créatives de l'UNESCO, qui comprend sept domaines créatifs : l'artisanat et les arts populaires, les arts numériques, le design, le film, la gastronomie, la littérature et la musique. Le Réseau a pour vocation de stimuler la coopération internationale avec et entre les villes faisant de la créativité un moteur de développement urbain durable, d'inclusion sociale et de rayonnement culturel. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 souligne l'importance de la culture et de la créativité comme leviers essentiels pour le développement urbain durable. À cet effet, le Réseau constitue une plateforme clé pour contribuer à la mise en œuvre de cet agenda.

Dans le cadre de l'Initiative sur la culture et le développement urbain durable, lancée par

l'UNESCO afin de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Organisation a organisé en décembre la Conférence internationale sur « La culture pour des villes durables », à Hangzhou (République populaire de Chine). La conférence avait pour objectifs de proposer des recommandations stratégiques et de partager des expériences pour renforcer les initiatives de développement durable en milieu urbain fondées sur la culture, et d'encourager la réflexion sur un « Nouvel agenda urbain » dans le cadre des Conventions culturelles de l'UNESCO et de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Parmi les sujets discutés on peut citer le rôle de la culture dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le patrimoine culturel pour des villes durables, la créativité au cœur de l'économie urbaine, les institutions et événements culturels, leviers de régénération urbaine, le besoin d'une vision intégrée pour la gestion urbaine, les villes multiculturelles et les bonnes pratiques pour un développement urbain durable.



© UNESCO Tashkent



Bibi Russell, Artiste de l'UNESCO pour la paix, Muhammadyusuf Kurbanov, Président de l'Association de République d'Ouzbékistan « Hunarmand » et Krista Pikkat, Chef du Bureau de l'UNESCO à Tashkent, ont participé au festival de textiles traditionnels « Atlas Bayrami » à Margilan (Ouzbékistan) en septembre. Le festival a été coorganisé par le Bureau de l'UNESCO à Tashkent pour célébrer la beauté et la diversité des textiles ouzbeks et soutenir le développement d'un artisanat de qualité permettant de créer des activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes.

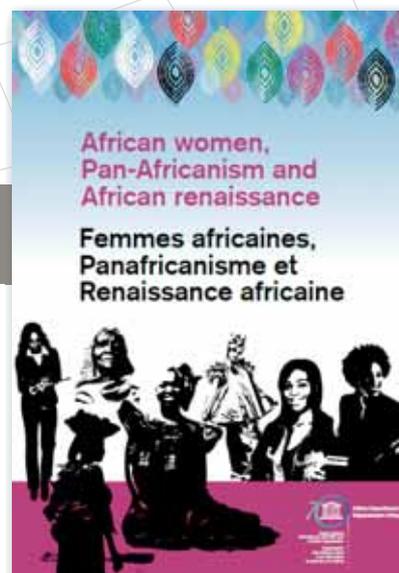


© Wasiilly-architect / Shutterstock.com

En 2015, Varanasi (Inde) a rejoint le Réseau des villes créatives de l'UNESCO dans le domaine de la musique. Cette image montre des musiciens jouant à Varanasi lors des célébrations du pèlerinage de la Kumbh-Mela.



2015 a été l'année du lancement de la version chinoise du rapport de l'UNESCO Égalité des genres, patrimoine et créativité déjà publié en 2014 en anglais, français et espagnol.



Dixième anniversaire du Fonds du patrimoine mondial africain

Les célébrations par l'UNESCO du dixième anniversaire de la création du Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA) ont été l'opportunité pour la communauté internationale de réaffirmer son engagement en faveur de la sauvegarde du patrimoine africain, notamment au travers de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sur le continent, de l'identification des principaux défis entre conservation et développement afin de proposer des solutions durables et de la sensibilisation des professionnels du patrimoine, des communautés et de la jeunesse. La cérémonie a donné lieu à une projection vidéo sur le patrimoine mondial en Afrique, à une performance artistique menée par un conteur africain, ainsi qu'au lancement de l'ouvrage *Femmes africaines, panafricanisme et renaissance africaine*. Les États membres de l'UNESCO ont également proclamé le 5 mai Journée du patrimoine mondial africain.



Des jeunes gens dansent au rythme d'une musique mixée par différents DJ au siège de l'Organisation lors de la première journée de l'édition 2015 du Forum des jeunes de l'UNESCO. Ce forum, qui a accueilli quelque 500 participants venus de 159 États membres, a formulé plusieurs recommandations capitales, soulignant notamment la nécessité d'« accroître les échanges interculturels entre les réfugiés et les organisations de jeunes grâce à des programmes d'échange et à des événements sportifs ».

A photograph of two young women dancing joyfully in a hallway. The woman on the left is wearing a beige puffer jacket over a black top and blue jeans, with a black scarf and a white lanyard. The woman on the right is wearing a beige jacket over a patterned dress and glasses, with a red lanyard. They are holding hands and smiling. In the background, there are other people and a banner that says 'Youth for change'.

CHAPITRE 4

**Apprendre
à vivre
ensemble**

Apprendre à vivre ensemble

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses crises dans le monde entier. En cette période difficile, l'UNESCO s'est efforcée de favoriser le dialogue et la compréhension entre les peuples, de protéger les droits de l'homme et d'aider les femmes et les hommes à produire les connaissances nécessaires au développement de sociétés plus justes, plus sûres, plus inclusives et mieux informées. Pour atteindre ces objectifs, l'Organisation n'a ménagé aucun effort que ce soit pour promouvoir une culture de la paix, diffuser des données clés sur l'éducation physique de qualité, établir et développer des partenariats majeurs pour des projets sportifs, ou permettre aux jeunes d'être les principaux agents du changement.

La Directrice générale a exprimé sa solidarité avec la France suite aux attentats de Paris

Condamnant les attentats survenus à Paris le 13 novembre, Mme Bokova s'est exprimée en ces termes : « Je souhaite au nom de l'UNESCO et en mon nom personnel exprimer au peuple français et à toutes les familles lourdement endeuillées par ces actes barbares mes plus profondes condoléances. Ce crime [...] est une attaque contre l'humanité dans son ensemble. [...] L'extrémisme violent a de nouveau frappé au cœur du vivre ensemble, dans des lieux de convivialité et de rassemblement, un café, un stade, une salle de spectacles, qui sont aussi des lieux de culture, dans une ville qui en est le symbole dans le monde entier. [...] Ce surcroît de haine appelle en réponse un supplément d'unité, pour réaffirmer plus que jamais les valeurs de paix, de dialogue et de compassion, et tenir debout contre la barbarie. L'UNESCO mettra tout en œuvre pour soutenir la France, son État hôte, dans cette épreuve ».



La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, dépose des fleurs à la mémoire des victimes des attaques terroristes qui ont frappé Paris le 13 novembre. © UNESCO/Pilar Chiang-Joo

■ Promouvoir une culture de la paix et du dialogue interculturel

Dans le monde actuel, des moyens inimaginables il y a 50 ans permettent de rassembler les gens. Pour créer et maintenir la paix, il est capital de s'adapter aux différences et de comprendre et de respecter l'autre.

Tel était l'objectif du troisième Forum mondial sur le dialogue interculturel, « Partager la culture pour une sécurité partagée », qui s'est tenu à Bakou (République d'Azerbaïdjan) en mai, avec la collaboration de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale du tourisme, le Conseil de l'Europe et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture. En présence du Président de la République d'Azerbaïdjan, S.E. M. Ilham Aliyev, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, s'est adressée à un auditoire venu de plus de 100 pays : « Nous reconnaissons l'interdépendance croissante à travers le monde — notre responsabilité est d'en faire une source de force [...] ». La Directrice générale a souligné que la protection du patrimoine culturel est devenue un impératif de sécurité et de paix. « Nous le disons encore une fois aujourd'hui [...] la diversité culturelle est synonyme de dignité humaine et de droits de l'homme. »

Le Forum a également été l'occasion de présenter *Agree to Differ*, publication sur la

Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013–2022), dont l'UNESCO est l'agence chef de file. Cet ouvrage analyse les défis actuels de l'exclusion sociale, des extrémismes et de l'intolérance, et aborde aussi les questions relatives à la diversité culturelle et religieuse, au dialogue inter- et intra-religieux, à la citoyenneté, à la gouvernance démocratique, au rôle du partage des connaissances et au pouvoir des acteurs locaux dans la construction de la paix (notamment les jeunes et les femmes). *Agree to Differ* dresse un état des lieux inédit du monde contemporain et de ses contradictions, mais envisage également les solutions du futur. Sa vision globale des expériences menées au niveau international, régional, national et local appelle au rapprochement des cultures et à la compréhension mutuelle. « Accepter différents points de vue — ou convenir d'être en désaccord — ne signifie pas une forme passive de tolérance pour les opinions des autres. Cela signifie un engagement actif avec les autres, sur la base du respect, de l'égalité dans la dignité et de la compassion », a déclaré Mme Bokova.

Le 20 septembre, en collaboration avec la Maison de l'UNESCO pour une culture de paix au Burundi, le ministère de l'Intérieur et de la Formation patriotique, la Fondation Mariya Arafasha, la Commission Justice et Paix, et d'autres organisations qui travaillent dans le domaine de la paix, comme Peace One Day-Great Lakes, l'Atelier École de la Foi



© UNESCO / Y. Matutaru

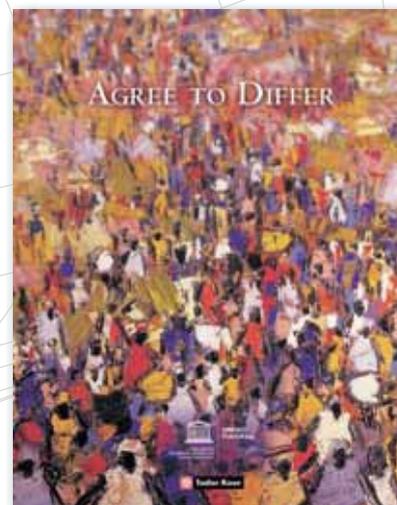
(ATEF) a organisé un événement à Bujumbura (Burundi) sur le thème « Ensemble pour la paix », qui s'inspirait de celui de la Journée internationale de la paix : « Partenariats pour la paix – Dignité pour tous ». Les Burundais se rappellent encore ces mots prononcés par Nelson Mandela, médiateur lors du conflit burundais en 2000 : « Je rêve d'une Afrique en paix avec elle-même ». Si le pays replonge petit à petit dans la violence, les habitants sont fortement déterminés à éviter la guerre. La Directrice générale a fait passer un message essentiel : « Promouvoir une culture de la paix implique le développement d'une compréhension mutuelle entre les communautés, les groupes sociaux et les personnes. »

« Rapprochement des cultures : une seule humanité au-delà des diversités » : tel était le thème du cinquième Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, qui s'est tenu à Beijing (République populaire de

Chine) en juillet, dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013–2022). Les débats ont porté sur quatre thématiques principales : la formation à l'écocitoyenneté mondiale pour la paix et le développement durable ; apprendre des sciences pour désapprendre les préjugés ; culture numérique, le cyberspace au service du savoir et du dialogue ; l'art, rencontre des expressions culturelles.

En juillet, l'UNESCO et la ville de Mostar (Bosnie-Herzégovine) ont célébré le dixième anniversaire de l'inscription du Quartier du Vieux pont de la vieille ville de Mostar sur la Liste du patrimoine mondial. Lors du conflit qui a sévi pendant les années 1990, la majeure partie de la ville historique ainsi que le vieux pont ont été détruits. Celui-ci a été reconstruit en 2004 et de nombreux édifices de la vieille ville ont été restaurés ou rebâties avec l'aide d'un comité scientifique international mis en

Une marche pour la paix s'est déroulée le 20 septembre à Bujumbura (Burundi) dans le cadre d'un événement coorganisé par la Maison de l'UNESCO pour une culture de paix au Burundi en vue de la Journée internationale de la paix 2015.



Agre to Differ est une publication conjointe de l'UNESCO et Tudor Rose. Elle a été présentée en mai lors du troisième Forum mondial sur le dialogue interculturel, qui s'est tenu à Bakou (République d'Azerbaïdjan) sur le thème « Partager la culture pour une sécurité partagée ».



L'année 2015 a marqué le dixième anniversaire de l'inscription du « Stari Most », le Vieux pont de la ville de Mostar, sur la Liste du patrimoine mondial. Détruit lorsque les hostilités militaires ont éclaté dans la région dans les années 1990, il a ensuite été reconstruit. Sa restauration est un symbole de réconciliation et de coopération internationale.

l'esclave » de l'UNESCO se sont tenus au siège de l'Organisation en septembre. Ils ont proposé différentes activités, en collaboration avec l'association culturelle Fait à Cuba et la Galerie Valois, notamment le colloque international « Les artistes et la mémoire de l'esclavage : résistance, liberté créatrice et héritages » ; l'exposition « Temps modernes. Les artistes et la mémoire de l'esclavage », qui présentait les œuvres monumentales de 15 sculpteurs et plasticiens contemporains originaires d'Afrique et des Caraïbes ; et la représentation « Ogun Today », qui proposait une réflexion sur la tradition et la modernité à travers la musique et la danse.

■ Droits de l'homme, inclusion et migration

Les droits de l'homme devraient être le souci de tous, indépendamment du statut social, des antécédents personnels ou de l'identité ethnique.

En mars, le siège de l'UNESCO a accueilli la commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qui a été inaugurée par Irina Bokova ainsi que par William Bell Sr., maire de Birmingham (Alabama, États-Unis), ville emblématique de la lutte contre le racisme. La Directrice générale a souligné l'importance de tirer les leçons de l'injustice : « Nous lutterons contre le racisme et la discrimination en enseignant le respect et la tolérance, en partageant une histoire commune de l'humanité — dont ses chapitres les plus tragiques ». Elle a appelé à l'unité dans

L'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO en vidéos

Les États membres de l'UNESCO ont appris en février qu'une série de six films documentaires de 52 minutes chacun, inspirés de *L'Histoire générale de l'Afrique*, seront réalisés par la célèbre journaliste et productrice de la BBC, Zeinab Badawi. Ce projet traduira en images l'une des contributions majeures de l'UNESCO à la connaissance de l'Afrique et permettra au grand public d'aborder l'histoire du continent depuis une perspective africaine. Tout comme la collection de livres dont ils s'inspireront, ces films constitueront un outil efficace en faveur du dialogue interculturel et du développement d'une paix durable.

place par l'UNESCO. Avec leurs caractéristiques architecturales préottomanes, ottomanes, méditerranéennes et d'Europe occidentale, ils constituent un exemple remarquable d'occupation urbaine où coexistent depuis longtemps différentes communautés culturelles, ethniques et religieuses. Ils sont aussi symboles de réconciliation et de coopération internationale. Les festivités comprenaient notamment une conférence intitulée « Paysage urbain historique — Mostar 2015 », visant à sensibiliser à l'importance de la gestion des villes historiques.

Cette année a marqué le coup d'envoi de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015–2024). Plusieurs événements s'inspirant du projet « La route de

le combat actuel contre la discrimination, en mettant l'accent sur des initiatives à l'image de la Coalition internationale des villes contre le racisme, qui favorise la coopération à l'échelle locale et municipale. M. Bell a quant à lui retracé l'histoire et l'impact mondial du Mouvement pour les droits civiques, en s'attachant à notre responsabilité dans la promotion du respect des droits de l'homme : « Les droits de l'homme s'étendent à tous, et nous devons constamment travailler afin que chacun connaisse l'obligation qui lui incombe de contribuer à l'élimination du racisme ».

La septième édition du Sommet Africités, qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) en décembre, s'est également penchée sur la question du racisme, de la discrimination et de la xénophobie dans des villes du monde entier. Dans le cadre de cet événement, une table ronde a été organisée par l'UNESCO, en partenariat avec la ville de Durban (Afrique du Sud), sur la « Solidarité mondiale pour la diversité, inclusion et non-discrimination ». Nada Al-Nashif, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences



sociales et humaines, a réaffirmé l'engagement pris par l'UNESCO, dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre le racisme, de travailler en étroite collaboration avec les villes

africaines pour lutter contre la discrimination. Elle a fait l'éloge du rôle moteur de la ville de Durban, qui perpétue les idéaux de la Coalition : « L'UNESCO sera à vos côtés pour créer un monde véritablement inclusif, juste et fondé sur les principes universels de solidarité, de justice sociale et de droits de l'homme ». Les délégués ont formulé des recommandations quant à la nécessité de bâtir des villes inclusives au service du développement durable, de concevoir un processus participatif d'élaboration de politiques qui mobilise tous les citoyens, de produire des données ventilées et exhaustives, et de tirer parti des réseaux pour favoriser la solidarité et la mise en œuvre d'initiatives à l'échelle mondiale.

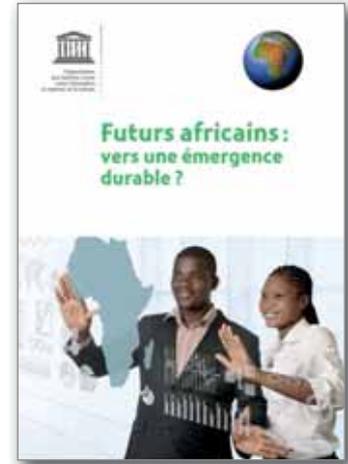
En la piel de Jacques Prévert (Dans la peau de Jacques Prévert) est une sculpture en acier oxydé de l'artiste dominicaine Miguelina Rivera. Elle figurait parmi les œuvres monumentales présentées au siège de l'UNESCO en septembre dans le cadre de l'exposition « Temps modernes. La mémoire de l'esclavage et l'art contemporain ».



L'émergence en Afrique : quel avenir pour le continent ?

Aide et Action, avec le soutien de l'UNESCO et de la Fondation Bernard van Leer, a organisé une consultation pour déterminer comment le gouvernement indien, la société civile, les grandes entreprises et les acteurs locaux pouvaient mettre en œuvre des politiques, des programmes et des partenariats inclusifs afin de protéger les droits et les prestations des enfants migrants internes en Inde. Des membres du gouvernement, du monde universitaire, d'institutions de l'Organisation des Nations Unies, d'ONG et d'organisations intergouvernementales ont pris part à cet événement. Ils ont formulé les recommandations suivantes : s'efforcer de comprendre la dynamique de la migration interne et ses répercussions sur les enfants ; définir des solutions en vue d'inclure les enfants migrants dans les programmes éducatifs et de protection ; diffuser les bonnes pratiques ; repérer les défis, les lacunes politiques et les possibilités d'élaborer des politiques inclusives ; déterminer les domaines de convergence entre le gouvernement et la société civile ; et réunir sur une plateforme nationale les organisations et les groupes qui œuvrent auprès des enfants migrants.

En décembre, l'UNESCO a organisé la table ronde « Changer le discours : pour une image positive de l'immigration » afin de célébrer la Journée des droits de l'homme (10 décembre) et la Journée internationale des migrants (18 décembre). De nombreux pays font face à une croissance rapide de leurs niveaux de migration. L'UNESCO rappelle que créer les conditions favorables à une intégration efficace des migrants dans la société du pays hôte permet de tirer parti de leur potentiel, ce qui peut être bénéfique à tous. Pour y parvenir, nous devons modifier le discours sur la migration, bousculer les stéréotypes au moyen de données et d'arguments, et défendre les droits humains des migrants. Face à la crise mondiale des réfugiés, il faut tenir compte des aspects humanitaires et des aspects liés au développement, sans oublier les causes profondes des flux migratoires. « Traiter les migrants avec dignité et leur donner la possibilité de s'épanouir pleinement peut avoir un impact positif sur chacune des facettes de la vie, aussi bien culturelle, économique, que politique ou encore sociale », a déclaré Mme Al-Nashif.



Un Forum international sur l'émergence en Afrique et les perspectives d'avenir du continent a eu lieu en décembre à l'initiative du Département Afrique de l'UNESCO, afin de s'intéresser plus en détail à la manière dont l'émergence de l'Afrique peut conduire à un continent prospère, inclusif et en paix. Puisque l'on estime que la population africaine atteindra un milliard d'habitants d'ici à 2050, il est primordial que l'Afrique encourage une croissance économique plus inclusive. Le livre *Futurs Africains : vers une émergence durable* a été présenté à cette occasion. Il s'inscrit dans le prolongement de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui a été intégré au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'Organisation a publié de nombreux tweets pour attirer l'attention du monde sur la situation actuelle des migrants lors de la Journée internationale des migrants 2015 (18 décembre), comme celui-ci provenant du Bureau international de l'éducation (BIE-UNESCO).



L'inclusion sociale figure au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés. Cinq ODD (4, 8, 9, 11 et 16) abordent ce concept dans différents contextes, tandis que l'ODD 16 y est entièrement consacré. Par le biais de son programme intergouvernemental en sciences sociales sur la Gestion des transformations sociales (MOST), l'UNESCO a mis en œuvre un projet inédit qui utilise



© EUI/ECHO/Anonik Delafortrie

les méthodologies des sciences sociales afin de donner aux responsables politiques les moyens de mesurer et d'améliorer le caractère inclusif des politiques publiques. L'UNESCO cherche à aider les gouvernements à améliorer le caractère inclusif de leurs politiques publiques dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science, de la jeunesse, du sport et de la santé ; et à faire en sorte que ces politiques bénéficient à tous et contribuent au développement équitable et durable. Dans le cadre de l'atelier d'initiation politique « Promotion de l'inclusion sociale par le biais des politiques publiques en Malaisie », organisé en juin, le Bureau de l'UNESCO à Jakarta (Indonésie) et l'Institut d'études malaisiennes et internationales (IKMAS) ont lancé le projet du même nom. Cet événement a rassemblé des experts internationaux reconnus et des parties prenantes malaisiennes. Une initiative

similaire a été mise en œuvre au Timor-Leste en décembre.

■ Favoriser les transformations sociales

L'humanité est un chantier en cours : nos sociétés sont en constante transformation. Comme l'UNESCO veille avec diligence à ce que les changements sociaux suivent une orientation positive, un certain nombre d'activités organisées pendant l'année étaient axées sur cet objectif.

Le gouvernement du Kenya, par l'intermédiaire de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO, a organisé le premier Forum des ministres du Développement social des pays de l'Afrique de l'Est (à Nairobi en février), en coopération avec le Programme Gestion des transformations sociales de l'UNESCO. Des ministres venus

de 13 pays ont mis en commun de bonnes pratiques. Ils ont également fait part de leurs inquiétudes et des défis qui se posent à eux dans leur quête de justice, et de la manière d'y faire face. Plusieurs tables rondes étaient prévues au programme, notamment sur les thèmes « Population, santé reproductive et bien-être économique » et « Emploi des jeunes, promotion de l'entrepreneuriat et développement des compétences ». Le forum s'est conclu sur l'adoption de la Déclaration ministérielle de Nairobi sur la justice mondiale, qui formule 17 recommandations politiques sur l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités ; le rôle moteur de l'éducation, des sciences et du progrès technologique en vue du développement ; la coopération avec la communauté universitaire et celle de la recherche ; et la mise en place de réseaux de dirigeants.

Cette année, les pays d'Afrique de l'Est ont adopté la Déclaration ministérielle de Nairobi sur la justice mondiale afin d'encourager la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans la région. Sur cette photo, des femmes et des enfants du comté de Turkana, qui compte parmi les régions les plus pauvres du Kenya.

"That challenge of transforming ourselves and transforming our world is one of the most urgent challenges that we face."

- Praga Govender, deputy chair, South African Human Rights Commission & plenary speaker at WSSF2015.

World Social Science Forum 2015
13 - 16 September



Des experts internationaux, dont la militante sud-africaine contre l'apartheid et Vice-Présidente de la Commission des droits de l'Homme, Pragaluxmi Govender, se sont réunis en septembre pour discuter des inégalités dans le monde, lors du 3^e Forum mondial des sciences sociales sous le patronage de l'UNESCO.

Le troisième Forum mondial des sciences sociales portait sur le thème « Transformer les relations mondiales pour un monde juste ». Organisé par le Conseil international des sciences sociales (CISS), sous le patronage de l'UNESCO, ce forum s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en septembre. Plus de 1 000 participants venus de 84 pays se sont interrogés sur les différentes

Pluralité des langages et des lieux de philosophie

En novembre, à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie, une table ronde a réuni des philosophes de plusieurs pays autour de trois grands thèmes : la connaissance et la diffusion de la pensée philosophique des cultures non occidentales ; la réflexion philosophique en dehors des lieux et des formats dans lesquels la discipline s'exerce traditionnellement ; et la diversité des lieux et formes de l'enseignement et de l'apprentissage de la philosophie. « Nous devons faire connaître à plus grande échelle, et de manière différente, les merveilles de la philosophie. Nous nous efforçons d'obtenir que la philosophie, la plus ancienne des disciplines, touche un plus large public grâce à des technologies de pointe – par exemple, grâce à des outils d'enseignement en ligne », a déclaré Irina Bokova.

Au Nigéria, des étudiants en philosophie de l'université de Calabar défilent pour célébrer la Journée mondiale de la philosophie 2015 de l'UNESCO (19 novembre).

manières de lutter contre l'injustice et l'inégalité, et ont analysé les tendances, l'ampleur, la nature, les causes et les facteurs des inégalités et des injustices. S'ils se sont penchés sur l'accès aux services de base, les relations entre les peuples et la qualité de vie en général, ils ont également abordé les processus nationaux et internationaux qui sont source d'inégalité. Le programme MOST de l'UNESCO a organisé trois événements principaux : une séance réunissant ministres et chercheurs, une table ronde sur l'égalité des genres et une autre consacrée au Centenaire de Sir Arthur Lewis. La table ronde ministérielle sur le thème « Contribuer à un monde juste dans le cadre de l'agenda de l'après-2015 : quel rôle pour les sciences sociales ? » a rassemblé des ministres et de hauts responsables venus d'Afrique du Sud, d'Argentine, d'Équateur, du Kenya, de Malaisie, du Nicaragua et d'Oman, ainsi que les dirigeants d'organisations régionales et mondiales consacrées aux sciences sociales. Ensemble, ils ont discuté des défis qui se posent et des mesures nécessaires pour parvenir à un monde plus juste. Par le biais de son programme MOST, l'UNESCO œuvre avec ses partenaires

gouvernementaux et non gouvernementaux pour prolonger la dynamique du Forum mondial des sciences sociales.

En novembre, la septième Conférence d'Amérique latine et des Caraïbes sur les sciences sociales a été organisée dans le cadre de la 25^e Assemblée générale du Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO). Il s'agit de l'un des plus grands événements de recherche universitaire en sciences sociales et humaines dans le monde. Cette édition était axée sur les transformations démocratiques, la justice sociale et les processus de paix. Le Bureau multipays de l'UNESCO pour l'Amérique centrale à San José (Costa Rica) a organisé une table ronde multidisciplinaire sur le lien entre les sciences sociales et la formulation des politiques publiques, axée sur des questions d'importance pour la région, telles que l'inégalité, l'inclusion, le développement, la jeunesse et l'éthique. Les participants ont identifié les problèmes et les défis relatifs à ces thématiques, et ont proposé des solutions favorisant la promotion de politiques sociales inclusives.



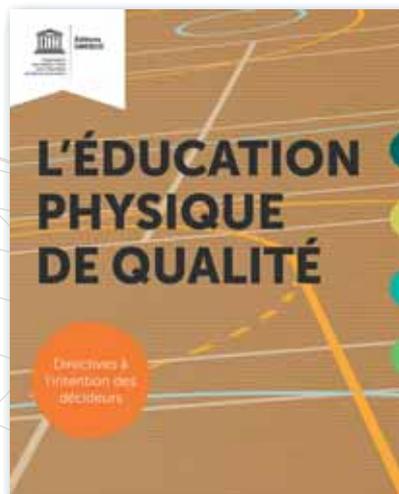
■ Le sport et la lutte contre le dopage

L'UNESCO est l'institution des Nations Unies chargée de promouvoir l'éducation physique et le sport, deux facteurs du développement humain, de l'adoption de modes de vie sains et de l'édification d'un monde en paix.

Début avril, l'UNESCO et le club de football saoudien Al-Hilal ont signé un accord d'une durée de trois ans pour œuvrer de concert à la promotion de l'inclusion sociale à travers le sport. Al-Hilal apportera un financement de 1,5 million de dollars des États-Unis destiné à des projets axés sur l'éducation physique de qualité dans les établissements scolaires et l'intégration des jeunes, en particulier dans les zones de conflit ou de post-conflit. « Aujourd'hui, nous avons plus que jamais besoin d'alimenter l'influence du sport, ce pilier des sociétés saines, des sociétés en confiance avec elles-mêmes et avec les autres, des sociétés unies dans leur diversité, fondées sur les droits de l'homme et l'égalité dans la dignité », a affirmé Irina Bokova, qui voit dans le sport « une force transformatrice au service de l'inclusion sociale, de l'égalité des genres et de l'autonomie des jeunes, et dont les bienfaits dépassent le cadre des stades ». Mohammad Al-Hmaidani, Président d'Al-Hilal, a quant à lui déclaré : « Nous sommes très fiers de ce partenariat avec l'UNESCO, et nous ferons tout notre possible pour atteindre les objectifs fixés par l'Organisation ». Plusieurs sportifs de renom ont participé à la cérémonie.

À l'occasion de sa 38^e session, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Charte internationale révisée de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. « Il s'agit d'une reconnaissance du rôle que joue l'éducation physique en tant que levier pour promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion sociale, la non-discrimination et le dialogue continu au sein de nos sociétés », a déclaré la Directrice générale.

Inspirée de l'esprit universel de la Charte originale adoptée en 1978, la Charte révisée souligne les bienfaits de l'activité physique pour la santé, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la protection des enfants, le rôle du sport pour le développement et la paix, et le besoin de protéger l'intégrité du sport face au dopage, à la violence, à la manipulation et à la corruption. Cette version modernisée contient les contributions du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) et de son Conseil Consultatif Permanent, mais aussi du Conseil exécutif de l'UNESCO. Elle s'inscrit dans le prolongement de la Déclaration de Berlin, adoptée à l'issue de la cinquième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V).



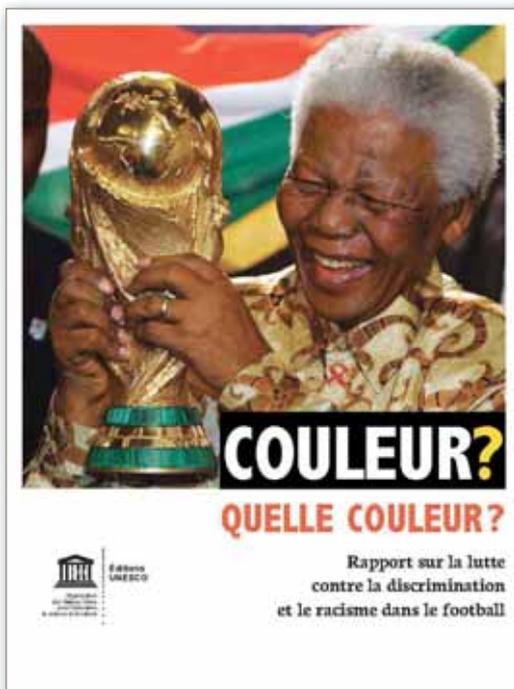
En 2015, l'UNESCO a publié, en partenariat avec plusieurs organisations internationales, l'éducation physique de qualité : directives à l'intention des décideurs, en vue de contribuer à l'enseignement d'une éducation physique de qualité pour l'ensemble des tranches d'âge allant de la petite enfance jusqu'à la fin du cycle secondaire.

En avril, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et le président du club de football saoudien Al-Hilal, Mohammad Al-Hmaidani, ont signé un partenariat de trois ans dans le but de financer des projets axés sur une éducation physique de qualité dans les zones de conflit et de post-conflit.



Couleur ? Quelle couleur ?

En novembre, l'UNESCO et la Juventus Football Club ont publié *Couleur ? Quelle couleur ?*, rapport qui recense les mesures prises au niveau international pour lutter contre le racisme et la discrimination dans le football. Fondé sur des études et des enquêtes auxquelles a participé une équipe internationale de spécialistes, de chercheurs, d'entraîneurs et de dirigeants, il dresse un état des lieux des mesures qui ont été prises et de celles qui sont actuellement mises en œuvre, examine de quelle manière évaluer les initiatives entreprises, prévoit des mesures complémentaires et présente des exemples de bonnes pratiques. Dans sa préface, Irina Bokova affirme que le sport est un vecteur extraordinaire pour la promotion des valeurs de compréhension et de dialogue interculturels, ainsi que pour la défense de l'égalité des genres, tout en contribuant aussi à l'avancement de l'inclusion sociale. Toutefois, Mme Bokova met en garde contre l'exploitation du sport à des fins de division et de discrimination.



En novembre, l'UNESCO a lancé un concours de photographie afin de souligner le pouvoir du sport, en ce qu'il permet de promouvoir des valeurs positives, de transcender les barrières et d'autonomiser les jeunes dans leurs communautés et au-delà. Cette photo, prise par la photographe péruvienne Jussy Pizarro, compte parmi les dix finalistes. Elle reflète la joie que ressentent ces filles et ces garçons alors qu'ils courent tous ensemble pour s'emparer d'un ballon dans une rue de La Havane (Cuba).







© L'apresse

Une foule d'enfants se réjouit de serrer la main de David Trézéquet, star du football et Président des Légendes de la Juventus, à l'occasion de sa visite à Bangui (République centrafricaine) en novembre. M. Trézéquet et une délégation de l'UNESCO sont venus mesurer les progrès d'un projet de réinsertion sociale destiné à d'anciens enfants soldats. Ce projet s'inscrit dans le partenariat noué par l'UNESCO et la Juventus Football Club pour favoriser l'inclusion et lutter contre toutes les formes de discrimination.

L'UNESCO et la Juventus unissent leurs forces pour venir en aide aux enfants soldats en République centrafricaine

David Trézéquet, Président des Légendes de la Juventus Football Club, s'est rendu à Bangui (République centrafricaine) pour mesurer les progrès d'un projet de réinsertion sociale destiné à 100 enfants (d'anciens enfants soldats ou des enfants touchés dans leur intégrité physique ou morale). Mis en œuvre en partenariat avec l'École des métiers d'art, ce projet comprend des cours de lecture et d'écriture, ainsi que des formations dans un éventail de compétences professionnelles telles que la soudure ou la sculpture du bois. « Nous sommes ici pour soutenir l'UNESCO dans cette entreprise et pour aider les enfants à retrouver une vie normale », a confirmé M. Trézéquet. La délégation s'est ensuite rendue au Mali, où elle a mis sur pied un projet similaire.

La cinquième session de la Conférence des Parties (COPS) à la Convention internationale contre le dopage dans le sport s'est tenue au siège de l'UNESCO en octobre, en présence de partenaires de première importance tels que l'Agence mondiale antidopage (AMA), le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (IPC), le Conseil de l'Europe et Interpol. Cette Conférence a mis à l'honneur le travail réalisé depuis dix ans par l'UNESCO et les 182 États parties en vue d'éliminer ce fléau. Plus de 350 participants venus de plus de 115 pays se sont réunis pour discuter des défis de la lutte contre le dopage et proposer des solutions. « Mieux vaut prévenir que guérir. [...] Nous devons continuer nos efforts pour éduquer et mettre en œuvre la Convention afin d'accomplir le rêve d'éliminer le dopage partout dans le monde. La seule voie possible pour lutter contre le dopage de manière efficace est l'éducation », a déclaré Irina Bokova. L'utilisation de substances visant à améliorer la performance provoque de graves problèmes de santé mais fragilise également l'équité du sport et l'éthique. Selon l'UNESCO, éduquer les jeunes aux dangers des substances interdites constitue une tactique essentielle. L'Organisation coopère avec l'Autorité brésilienne de lutte contre le dopage en perspective des Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront à Rio de Janeiro (Brésil) en 2016. En 2015, le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport a approuvé 30 nouvelles initiatives pour un montant supérieur à 670 000 dollars des États-Unis.

Le 13 octobre, Han Meilin, peintre, sculpteur et créateur chinois de renom, a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix, en reconnaissance de son fervent engagement pour la promotion de l'art et de l'éducation artistique en République populaire de Chine, de son soutien à une éducation de qualité pour les jeunes en Asie et en Afrique, et de son dévouement aux idéaux et objectifs de l'Organisation.



© Han Meilin Art Museum

■ Le pouvoir de la jeunesse

Les jeunes sont les principaux acteurs du changement. Ils ont la créativité et la capacité nécessaires pour changer les choses. L'UNESCO œuvre avec et pour les jeunes afin de leur donner les moyens d'agir et de les aider à encourager l'innovation sociale, à s'impliquer pleinement dans leur société, à contribuer à l'élimination de la pauvreté et de l'inégalité, et à favoriser une culture de la paix.

La neuvième édition du Forum des jeunes de l'UNESCO, intitulée « Jeunes citoyens du

monde pour une planète durable », s'est tenue à Paris en octobre. Plus de 500 jeunes femmes et jeunes hommes du monde entier se sont penchés sur les questions liées aux changements climatiques et à l'Agenda de développement post-2015. Ce Forum avait pour objectif de veiller à ce que les voix des générations futures restent au premier plan du nouveau programme de développement. C'était un moment décisif pour faire de la jeunesse un sujet prioritaire à l'échelle internationale, puisque le Forum s'est déroulé à peine un mois après le Sommet des Nations Unies consacré

à l'adoption de l'Agenda de développement post-2015 et un mois avant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21). Les jeunes participants ont partagé leur vision de l'avenir et ont recommandé la mise en œuvre d'initiatives à l'échelle mondiale sur les thèmes suivants : droits, libertés et responsabilités ; diversité et identité ; apprentissage, développement personnel et durabilité ; connaissances, sensibilisation et médias ; et pratiques locales, biodiversité et prévention des catastrophes naturelles.

Des jeunes gens échantent des idées au cours d'une séance de travail en groupe organisée lors de l'édition 2015 du Forum des jeunes de l'UNESCO, qui s'est tenu au siège de l'Organisation en octobre.



Créé en 1986, le programme brésilien Criança Esperança a déjà investi plus de 290 millions de réaux (86,3 millions de dollars des États-Unis) dans au moins 5 000 projets, bénéficiant ainsi directement à plus de 4 millions de personnes. En 2015, ce programme a récolté plus de 6 millions de dollars des États-Unis de dons. La 30^e édition de l'émission spéciale de Criança Esperança a eu lieu le dernier jour de la campagne (15 août). Comme chaque année, cette émission consacrée à des projets qui mettent en lumière l'importance de l'éducation et d'autres thèmes chers à l'UNESCO a été diffusée sur Globo TV, le plus grand réseau de télévision du Brésil. À elle seule, elle a permis de réunir plus de 16 millions de réaux de dons (4,7 millions de dollars des États-Unis). Le partenariat entre Globo TV et l'UNESCO financera 30 projets sociaux dans cinq régions du Brésil ces deux prochaines années. L'UNESCO est en charge du processus



© UNESCO Beijing

de sélection des projets et effectuée également un suivi.

Le Programme de formation des jeunes par les pairs mis en œuvre en Mongolie a été élaboré et parrainé par l'UNESCO en collaboration avec l'Alliance mongolienne pour l'éducation (MEA) et d'autres partenaires. Il a développé les capacités de près de 500 jeunes en leur transmettant des renseignements et des compétences utiles dans

En août, et pour la deuxième année consécutive, un groupe de futurs jeunes formateurs originaires de quatre aimags (provinces) différents de Mongolie a reçu une formation pour apprendre à devenir un moteur de changement et à faire valoir les libertés et droits fondamentaux. Cette initiative s'inscrit dans le Programme de formation de formateurs de jeunes en Mongolie (Mongolia Youth Training of Trainers), qui bénéficie du soutien du Bureau de l'UNESCO à Beijing.

les domaines suivants : faire valoir ses droits, communiquer efficacement, connaître la violence de genre, résoudre les conflits de manière non violente, et faire face à l'adversité. En 2015, 36 jeunes de 14 provinces de Mongolie ont été formés — et ont à leur tour formé leurs pairs — pour mener une vie de citoyen responsable dans leur transition vers l'âge adulte. Le programme était structuré en deux parties : d'une part, former les formateurs ; et d'autre part, soutenir les formateurs qui enseignent à leurs pairs dans leurs provinces respectives. La formation a abordé des sujets tels que la connaissance et la revendication de ses droits, les qualités de base du dirigeant ; la bonne gouvernance et la participation, la résolution non violente des conflits, les droits de l'homme et l'égalité, et l'attitude à adopter face à l'adversité et aux défis. Cette formation a suivi une approche pédagogique participative et novatrice, s'appuyant sur le manuel *How to Become a Responsible Young Leader* (Comment

Le 10 juillet, Mme Tereza Campello (à gauche), ministre brésilienne du Développement social et de la Lutte contre la faim, et Mme Nada Al-Nashif (à droite), Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, ont discuté des progrès réalisés et des bonnes pratiques mises en place en matière de promotion et d'inclusion sociale au Brésil.



© Ana Nascimento/MDS

devenir un jeune dirigeant responsable), préparé par l'UNESCO et la MEA.

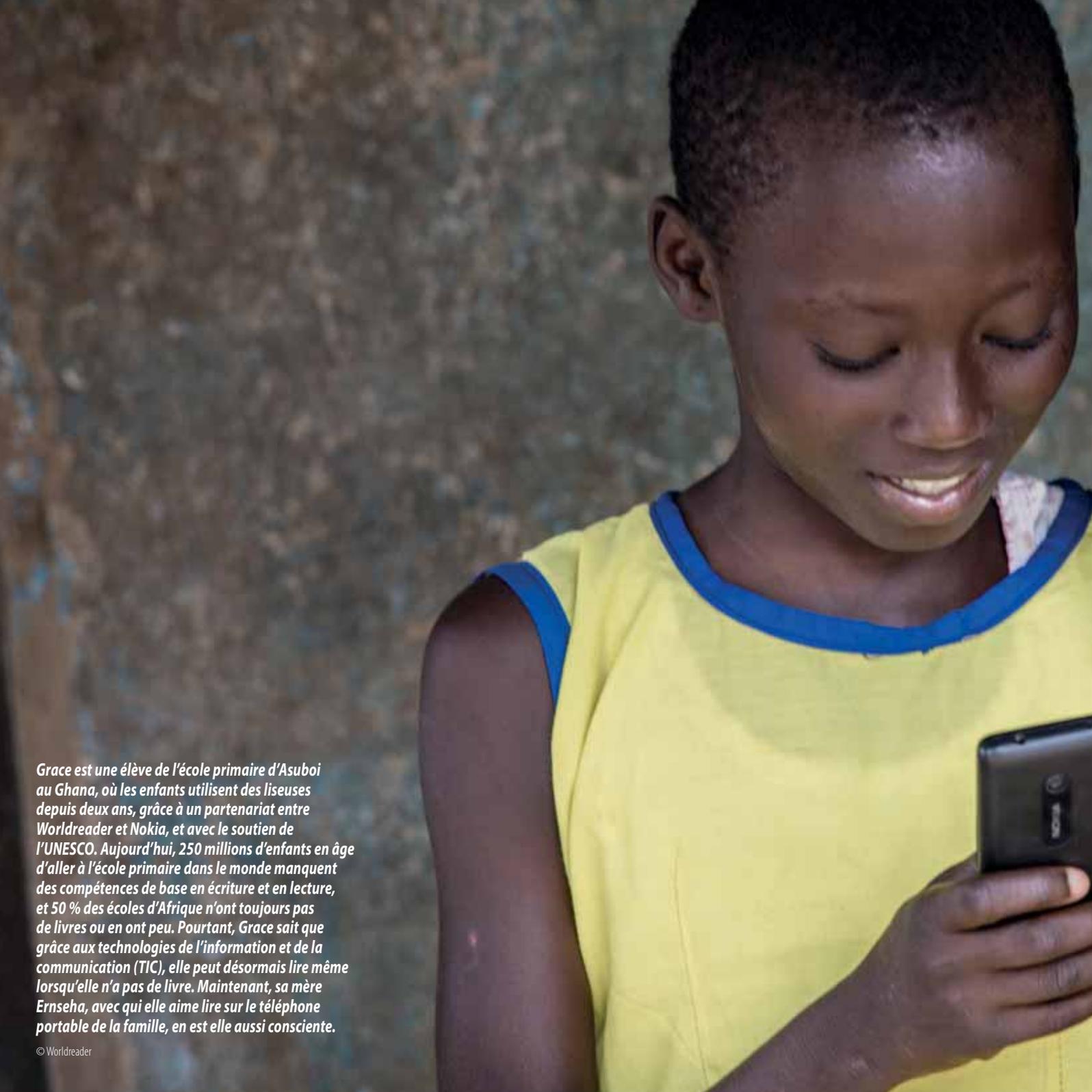
Dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse 2015, 64 jeunes artistes se sont rassemblés à Gaza au mois de septembre afin de peindre la plus longue peinture de Palestine, battant ainsi le record national en termes de longueur et de nombre d'artistes impliqués. Organisée à l'initiative du projet des Réseaux de la jeunesse méditerranéenne de l'UNESCO, cette activité s'est déroulée en coopération avec

l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et avec l'Union générale des centres culturels (GUCC). Les artistes ont décoré le mur nord du site de l'UNRWA à l'aide de messages forts sur l'espoir, la paix et la tolérance, les droits, ou encore l'engagement civique des jeunes — thème de la Journée internationale de la jeunesse cette année. Ce projet est mis en œuvre par l'UNESCO et financé par l'Union européenne. Il vise à intégrer les

questions et les priorités relatives à la jeunesse dans le processus de décision et de mise en œuvre des politiques nationales dans les pays de la Méditerranée orientale et occidentale.

Le 9 septembre, dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse 2015, des centaines d'habitants de Gaza sont venus admirer le déroulement du projet de jeunes artistes locaux, qui ont entrepris de peindre la plus longue peinture de Palestine. Ce projet a été organisé à l'initiative des Réseaux de la jeunesse méditerranéenne de l'UNESCO, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Ramallah.



A close-up photograph of a young girl with dark skin and short hair, wearing a bright yellow sleeveless top with a blue collar. She is looking down at a black smartphone held in her hands, with a slight smile on her face. The background is a textured, greyish-brown wall.

Grace est une élève de l'école primaire d'Asuboi au Ghana, où les enfants utilisent des liseuses depuis deux ans, grâce à un partenariat entre Worldreader et Nokia, et avec le soutien de l'UNESCO. Aujourd'hui, 250 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire dans le monde manquent des compétences de base en écriture et en lecture, et 50 % des écoles d'Afrique n'ont toujours pas de livres ou en ont peu. Pourtant, Grace sait que grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), elle peut désormais lire même lorsqu'elle n'a pas de livre. Maintenant, sa mère Ernseha, avec qui elle aime lire sur le téléphone portable de la famille, en est elle aussi consciente.



CHAPITRE 5

**Construire
des sociétés du savoir**

Construire des sociétés du savoir

Le savoir et les informations peuvent changer le monde à condition d'être partagés. En 2015, les efforts continus de l'UNESCO pour participer à l'édification de sociétés du savoir inclusives se sont articulés autour des discussions relatives à l'Agenda pour le développement post-2015 et aux Objectifs de développement durable récemment adoptés. L'Organisation a soutenu ses États membres dans leurs efforts visant à créer des environnements du savoir basés notamment sur l'accessibilité des nouvelles technologies, ainsi que la préservation et la diffusion du savoir en tant que leviers clés du développement. Tout en encourageant l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'Organisation a continué de rappeler que leur utilisation renforcée devait s'accompagner de normes strictes en matière d'éthique et de droits de l'homme.

Cette année, l'UNESCO a organisé plusieurs événements de haut niveau pour autonomiser les personnes handicapées en encourageant l'utilisation renforcée des technologies de l'information et de la communication (TIC) conformément au nouvel agenda établi par les États membres des Nations Unies en septembre 2015 pour éradiquer la pauvreté, promouvoir la paix, partager les richesses et protéger la planète d'ici 2030.

■ Favoriser les TIC au service du développement durable

En prévision de l'adoption par les États membres d'un nouvel Agenda pour le développement durable plus tard dans l'année, l'édition 2015 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui a eu lieu en mai, a

servi de plateforme à l'établissement de liens entre les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les Objectifs de développement durable (ODD). Le Forum du SMSI 2015 s'est déroulé à Genève (Suisse) sur le thème « Innover ensemble : Les TIC au service du développement durable ». Le Directeur général adjoint de l'UNESCO, Getachew Engida,

a profité de cette occasion pour souligner qu'une transition vers de nouveaux ODD exigeait d'aller au-delà des projets pilotes de TIC et d'intensifier l'intégration des TIC dans toutes les actions pertinentes. En outre, M. Engida a mis l'accent sur l'importance d'une coopération multilatérale et d'une action collective. Pendant le Forum, l'UNESCO a organisé un dialogue de haut niveau sur le sujet « Faire de l'autonomisation une réalité – Accessibilité pour tous » ainsi que cinq réunions sur les orientations, qui ont traité d'une large gamme de sujets en rapport avec la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias, la culture et les TIC, les dimensions éthiques de la société de l'information et les solutions ouvertes d'apprentissage en ligne. Les principes formulés pendant le Forum du SMSI 2015 ont fourni une base à l'action internationale et ont contribué à promouvoir l'utilisation des TIC pour faire progresser l'agenda de développement mondial.

En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a organisé une réunion de haut niveau, SMSI+10, sur la mise en œuvre des recommandations du SMSI. Le document final reconnaît que « les mêmes droits qu'ont les gens hors ligne, doivent être protégés en ligne », « appelle les États à prendre toutes les mesures



© CHANGE

appropriées pour garantir le droit à la liberté d'opinion » et réaffirme un « engagement en faveur de la réduction de la fracture numérique et cognitive ». Il intègre également de nombreux autres thèmes de l'UNESCO, notamment la protection des journalistes, les TIC et l'éducation, la diversité culturelle, la science, le multilinguisme et le respect des droits et des besoins des personnes handicapées et autochtones.

Lors de cette réunion de haut niveau, l'UNESCO a organisé un événement parallèle sur le thème « Tirer profit du SMSI+10 : faire des sociétés du savoir une priorité du Programme 2030 ». Les participants ont convenu que pour mettre les TIC au service du développement durable, il serait nécessaire de pouvoir compter en permanence sur un environnement propice à l'établissement de sociétés du savoir. Ils ont fait remarquer que le renforcement de la diversité linguistique et culturelle sur Internet constituait un facteur de réussite crucial au développement de l'Internet. L'Internet accessible à tous exige que plusieurs conditions soient réunies concernant divers aspects qui vont des infrastructures au contenu et que ces conditions soient sous-tendues par le respect des droits de l'homme.

Lancement du projet Former ma génération – Gabon 5000

Le projet Former ma génération – Gabon 5000, résultat d'un partenariat de trois ans signé en 2014 entre l'UNESCO et le fournisseur d'accès Internet Airtel Gabon, a été lancé en 2015. Grâce à ce projet, 5 000 jeunes Gabonais âgés de 17 à 35 ans devraient être formés à l'utilisation des TIC pour bénéficier de l'apprentissage en ligne et de formations professionnelles. Les premières sessions ont eu lieu en 2015 en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Gabon et l'Institut africain d'informatique (IAI).

© UNESCO Tehran



Début décembre, le Bureau de l'UNESCO à Téhéran et la Commission nationale iranienne auprès de l'UNESCO ont invité des parties prenantes et des bénéficiaires nationaux à une « Réunion consultative nationale sur le rôle des TIC dans l'autonomisation des personnes handicapées » à Téhéran. Sadollah Nasiri Gheydari, Secrétaire général par intérim de la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO et Esther Kuisch-Laroche, Directrice et représentante du Bureau de l'UNESCO à Téhéran (sur cette photo), ont inauguré l'événement.

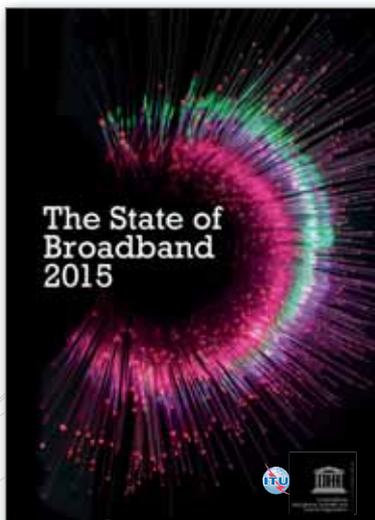
■ Mettre à profit les TIC pour autonomiser les personnes handicapées

Les avancées technologiques peuvent permettre aux sociétés d'être vraiment inclusives. Aujourd'hui, les informations et le savoir disponibles devraient être accessibles à tous et les nouvelles technologies constituent un outil majeur pour atteindre cet objectif. En juin, l'UNESCO a organisé une réunion d'experts internationaux sur l'établissement d'un Centre d'excellence mondial pour l'autonomisation des personnes handicapées au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC). Co-organisée par la Délégation permanente de l'État du Koweït auprès de l'UNESCO, cette rencontre a réuni plus d'une dizaine d'experts du Brésil, d'Équateur, des États-Unis d'Amérique, de France, d'Inde, d'Irlande, du Koweït et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ainsi

que de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA). Les experts ont discuté du centre proposé, qui sera construit au Koweït, et ont défini sa vision, sa mission, ses fonctions, ses objectifs, son domaine d'application et son titre. Ils ont également réfléchi au développement d'une feuille de route stratégique et à l'infrastructure nécessaire. Les participants ont été invités à identifier les problèmes et les obstacles de l'accès à l'information et au savoir que rencontrent les personnes handicapées, et à les associer à des solutions possibles, aux TIC appropriées et à des technologies d'assistance.

En 2015, la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre) a été consacrée au thème « Les questions d'inclusion : accès et autonomisation des personnes handicapées ». Dans le monde, 80 % des personnes handicapées vivent dans des pays en développement. Un tiers des enfants déscolarisés sont handicapés et quelque 98 %

L'édition 2015
du rapport L'état
du haut-débit,
produit par l'UIT
et la Commission
de l'UNESCO sur
le haut-débit,
a été lancée le
21 septembre 2015 à
Genève (Suisse).



des enfants handicapés dans les pays en développement ne vont pas à l'école. Devant ce constat, l'UNESCO a célébré en 2015 cette Journée pour plaider en faveur de l'accès à l'information et au savoir pour les personnes handicapées au moyen des TIC. En contribuant à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (2006) et de l'Agenda pour le développement durable, l'Organisation demande aux États membres de faire tous les efforts possibles pour créer un monde inclusif, pluraliste, ouvert, participatif et basé sur le savoir.

■ Le haut-débit : un outil de développement prometteur

Nos sociétés technologiques ont besoin de la connectivité haut-débit pour relier les personnes et les communautés entre elles et leur fournir l'accès à des services. En février, la 11^e Réunion de la Commission sur le haut-débit pour le développement numérique a eu lieu au siège de l'UNESCO. Les commissaires ont participé à la Semaine de l'enseignement mobile, la conférence phare de l'UNESCO co-organisée en 2015 avec ONU-Femmes, ainsi qu'au Forum des décideurs de haut-niveau de la Semaine de l'apprentissage mobile, intitulé « Exploiter les technologies pour autonomiser les femmes et les filles ». À cette occasion, ils ont discuté avec des ministres de l'Éducation et des représentants de haut niveau d'organisations internationales des nombreuses utilisations du haut-débit mobile dans l'éducation.

Les téléphones portables, les tablettes et les liseuses équipés de la connectivité haut-débit pourraient être la réponse longtemps recherchée aux efforts mondiaux visant à dispenser une éducation de qualité aux personnes du monde entier, en particulier celles vivant dans les communautés les plus pauvres et les plus isolées de la planète. Il est encourageant de constater que la plupart des progrès réalisés ont concerné le monde en développement, qui a représenté au total 90 % des nouveaux abonnements de téléphonie mobile et 82 % des nouveaux abonnements à l'Internet depuis début 2010. Les chiffres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) montrent que le haut-débit mobile est la technologie qui affiche la croissance la plus rapide de l'histoire de l'humanité. Le nombre d'abonnements de téléphonie mobile est désormais supérieur à la population mondiale totale qui s'élève à environ 7 milliards, et les abonnements actifs au haut-

Le 12385, nouvelle ligne d'assistance téléphonique pour les personnes handicapées en République populaire de Chine

La République populaire de Chine, qui compte plus de 85 millions de personnes handicapées, a été l'un des premiers pays à ratifier la Convention des droits des personnes handicapées. En 2015, le Bureau de l'UNESCO à Beijing a aidé à renforcer l'accès à l'information des personnes handicapées en soutenant la création d'une ligne d'assistance téléphonique leur fournissant des informations sur les lois et politiques relatifs à leurs droits et aux services disponibles. La ligne d'assistance téléphonique couvre 291 préfectures, ce qui permet aux 85 millions de personnes handicapées que compte le pays d'avoir accès à ce service. Les utilisateurs doivent composer le 12385 pour être mis en relation avec un centre d'appel situé dans la ville la plus proche de chez eux, qui leur fournit des informations sur les politiques et services disponibles localement en plus de ceux disponibles au niveau national. Rien qu'à Beijing, la ligne d'assistance téléphonique a reçu plus de 10 000 appels en novembre, ce qui démontre que la demande d'informations relatives aux droits des personnes handicapées est élevée. L'UNESCO a aidé à développer la base de connaissances de la ligne d'assistance ainsi qu'un manuel à destination du personnel du centre d'appel, qui doit fournir des informations sur l'éducation, l'emploi, l'accessibilité, la participation sociale, les services et le bien-être.



débit mobile dépassent les 2,1 milliards, chiffre trois fois plus élevé que les 700 millions de connexions haut-débit filaires dans le monde.

D'après un rapport du Groupe de travail de la Commission sur le haut-débit mené par l'UNESCO, dans le monde, plus de 60 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont actuellement pas scolarisés et près de la moitié d'entre eux ne le seront jamais. La situation est encore plus grave dans le secondaire : en effet, 70 millions d'enfants n'y sont pas scolarisés. Toutefois, la Commission estime que les appareils personnels sans fil connectés au haut-débit, de plus en plus sophistiqués et puissants, pourraient être la solution permettant à ces enfants d'accéder à l'éducation. S.E. Paul Kagame, Président du Rwanda et co-président de la Commission, a souligné que le haut-débit devait être considéré comme un service de base, au même titre que l'eau et l'électricité.

■ De nouvelles stratégies de développement durable pour les sociétés du savoir

Mobiliser des acteurs clés en faveur de la gouvernance de l'Internet

En phase avec son engagement en faveur de la protection des droits de l'homme dans le monde, l'UNESCO soutient et encourage la discussion sur les dimensions éthiques des sociétés du savoir, notamment en participant à la définition de l'évolution et de l'utilisation de l'Internet grâce à la mise en œuvre de principes, normes, règles, procédures de prise de décision et à des projets spécifiques.

En 2015, l'UNESCO a organisé plusieurs événements de soutien aux stratégies de développement durable pour les sociétés du savoir. En mars 2015, elle a organisé une conférence multipartite internationale, « InterCONNECTer les ensembles », pour



discuter de la version préliminaire d'une étude approfondie intitulée *Des clés pour la promotion des sociétés du savoir inclusives*. Cet événement mondial majeur a attiré quelque 300 participants des gouvernements, de la société civile, des milieux universitaires, du secteur privé, des organisations intergouvernementales et internationales, ainsi que des innovateurs et des pionniers de l'espace de la gouvernance

de l'Internet. L'étude examine les tendances actuelles et émergentes interdépendantes, les défis et opportunités en matière d'accès à l'information et au savoir, de liberté d'expression, de respect de la vie privée et d'éthique. La conférence a fourni une importante plateforme pour explorer les résultats de l'étude et développer des réponses et options possibles permettant d'orienter les actions futures de

Les téléphones portables, les tablettes et les liseuses équipées de la connectivité haut-débit pourraient être la solution longtemps recherchée aux efforts mondiaux visant à dispenser une éducation de qualité aux personnes du monde entier, en particulier celles des communautés les plus pauvres et les plus isolées qui n'ont pas accès aux livres, comme le montre cette infographie produite par l'UNESCO.

Infographie produite par l'UNESCO à l'occasion de la Conférence internationale sur Les jeunes et l'Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO en juin. En février 2016, Twitter a annoncé l'augmentation du nombre de ses équipes anti-terroristes et la fermeture de quelque 125 000 comptes liés au terrorisme depuis juin 2015. Il s'agit d'une réponse concrète à l'effort de l'UNESCO en matière de sensibilisation des grandes compagnies privées d'Internet quant à leur responsabilité d'entreprise dans la lutte contre la radicalisation des jeunes en ligne.



l'UNESCO. Par ailleurs, cette étude de l'UNESCO, ses conclusions, ses recommandations et les partenariats qu'elle a mobilisés représentent une importante contribution au processus d'examen du SMSI+10 et à l'Agenda pour le développement post-2015.

Des rencontres en ligne aux devoirs à la maison en passant par le divertissement, l'Internet est désormais un élément clé de la vie des jeunes. En même temps, il fournit aux extrémistes violents des outils puissants

pour propager la haine et la violence, voire identifier des recrues potentielles en créant des communautés en ligne visant à promouvoir la radicalisation. C'est pourquoi l'UNESCO a organisé en juin 2015 une conférence intitulée « Les jeunes et l'Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme » qui a rassemblé des chercheurs, des responsables politiques, des ONG dédiées aux jeunes, des experts et des professionnels. Lors de la conférence, la Directrice générale Irina Bokova a appelé à

déployer des efforts supplémentaires pour éliminer les préjugés sexistes, combler les fossés linguistiques, renforcer les capacités de manière à exploiter la puissance des nouvelles technologies pour permettre à chaque jeune femme et jeune homme de participer en ligne pour le bénéfice de tous. Mme Bokova a également lancé un nouveau Cadre d'action intégré pour l'engagement des jeunes – y compris en ligne – pour une paix durable.

Les questions soulevées pendant ces deux événements ont également été au cœur du dixième Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), qui a eu lieu à João Pessoa (Brésil) en novembre, sur le thème « Évolution de la gouvernance de l'Internet : autonomiser le développement durable ». L'UNESCO a présenté la version finale des *Clés pour la promotion de sociétés du savoir inclusives* et a lancé la sixième publication de sa série traitant de la liberté sur l'Internet, *Principes de la gouvernance de l'Internet*, qui passe en revue et analyse plus de 50 déclarations et cadres consacrés aux principes de l'Internet. Trois ateliers ont été l'occasion de discuter de sujets brûlants tels que l'équilibre entre transparence et respect de la vie privée et la lutte contre le discours de haine et la radicalisation des jeunes sur Internet. Le FIG est une plateforme essentielle qui permet la tenue de débats approfondis sur les moyens d'établir des sociétés du savoir dans une ambiance collaborative.

Définir la dimension éthique de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le Programme Information pour tous (PIPT) offre un espace international propice aux débats politiques, à la coopération et au développement de principes directeurs encadrant les mesures relatives à l'accès à l'information et au savoir. En 2015, deux événements majeurs ont été organisés en Amérique latine et aux Caraïbes

dans le cadre de ce programme pour étudier et renforcer les dimensions éthiques de la société de l'information dans la région.

En septembre, les États membres et les États associés de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) se sont réunis à l'occasion de la première Conférence et Consultation sur les dimensions éthiques de la société de l'information et du respect de la vie privée sur Internet. Cette conférence, qui s'est tenue à Saint-Kitts-et-Nevis, a examiné les défis touchant à l'éthique des petits États insulaires en développement et a formulé des recommandations stratégiques visant à définir des programmes et des politiques nationales et régionales en matière de sociétés de l'information et du savoir.

En novembre, des experts, des législateurs et des représentants de la société civile d'Amérique latine et des pays des Caraïbes se sont réunis à Saint-Domingue (République dominicaine) lors d'une conférence intitulée « Les défis de la société de l'information en matière d'Internet, de gouvernance et d'éthique: vers un agenda intégré de l'Amérique latine et des Caraïbes ». Ils ont partagé des expériences et exploré des approches régionales communes sur la gouvernance de l'Internet et l'info-éthique dans le cadre de l'édification de sociétés du savoir et de l'information ouvertes et inclusives. La conférence a encouragé la coopération et les efforts d'intégration au niveau régional, ainsi que le renforcement et l'élargissement du rôle de l'accès à l'information et au savoir, en soutenant les stratégies de développement durable et en gérant les défis relatifs à l'Internet. Les discussions se sont appuyées sur les accords conclus lors d'importantes conférences régionales et internationales antérieures, ainsi que sur l'agenda des ODD 2030 et le processus d'examen de la SMSI.

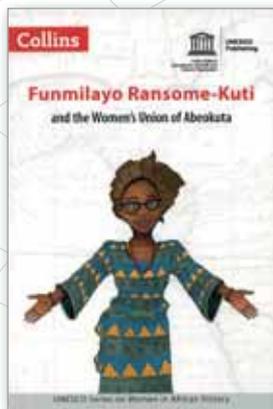
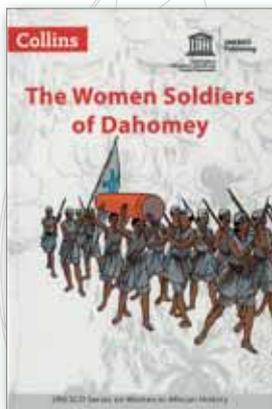
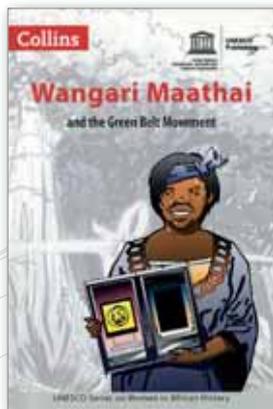
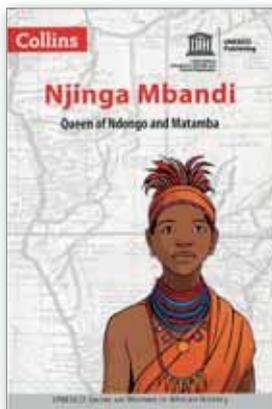
© Woelab



Que peut-on faire des énormes piles de déchets électroniques déversées en Afrique ? Le Woelab, un hackerspace communautaire basé à Lomé (Togo), a eu l'idée de recycler des composants pour fabriquer une imprimante 3D à bas coût. Ce projet a été l'un des dix lauréats du prix Netexplo présentés au siège de l'UNESCO pendant le Forum Netexplo en février.

Le Forum Netexplo 2015 dresse le bilan de l'innovation numérique

Le Forum Netexplo est un observatoire indépendant d'information et de réflexion sur les nouveaux usages de l'Internet. Le Forum 2015, organisé en partenariat avec l'UNESCO, a présenté les points clés qui sont ressortis d'une observation de l'innovation numérique menée pendant une année à travers le monde. Il a été inauguré par la Directrice générale de l'UNESCO et Axelle Lemaire, ministre française des Affaires numériques, qui ont ensuite laissé la parole à Thierry Happe, co-fondateur de l'observatoire NETEXPLO. Cet événement, qui s'est articulé autour de la remise de prix à dix lauréats, a abordé une vaste série de questions telles que le développement durable, la santé et la prévention, l'éducation et la gestion.



Couvertures des quatre premiers titres de la collection UNESCO-HarperCollins sur les femmes africaines qui inspirent, lancée en 2015.

Nouvelle collection de bandes dessinées sur les femmes dans l'histoire de l'Afrique

En 2015, l'UNESCO et HarperCollins ont lancé les quatre premiers titres d'une série de bande dessinée qui met en valeur l'héritage de femmes africaines qui se sont distinguées dans l'histoire de leur continent dans des domaines aussi divers que la politique, la diplomatie et la résistance contre la colonisation, la défense des droits des femmes et la protection de l'environnement. Cette série s'inscrit dans le cadre du projet de l'UNESCO *Les femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'apprentissage en ligne*, lancé en 2013.

Les livres, de puissants outils au service du partage du savoir

Tout au long de l'année, l'UNESCO a continué de mener la lutte contre l'analphabétisme et de s'employer à en faire un élément central des ODD pour l'après 2015. Les livres jouent un rôle essentiel, car ils constituent de précieuses plateformes pour la liberté d'expression et de formidables outils de transfert des connaissances. L'industrie du livre constitue également un important moteur de développement.

À l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (23 avril), l'UNESCO a célébré le potentiel des livres dans le cadre de son mandat de promotion de la diffusion et de la préservation du savoir. De nombreux salons du livre, conférences, lectures publiques, débats et spectacles ont eu lieu dans une centaine de pays. L'Organisation a offert un riche programme d'activités à son siège, dont une conférence sur l'édition numérique destinée à un public spécialisé. Elle a également consacré plusieurs ateliers, discussions et une exposition sur le salon du livre, aux solutions d'édition pour les personnes malvoyantes.

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2015 a également été l'occasion d'inaugurer la Capitale mondiale du livre 2015, Incheon (République de Corée). L'UNESCO décerne ce titre à une ville en reconnaissance de la qualité de ses programmes de promotion des livres et de la lecture, mais aussi de l'engagement de tous les acteurs du secteur du livre. C'est également l'occasion de réfléchir à l'amélioration de la diffusion de la culture et du soutien des carrières liées à l'édition, aux

Lors de la Journée mondiale du livre (23 avril), des enfants ont eu l'occasion de voir comment de jeunes malvoyants pouvaient lire des livres d'images, pendant plusieurs ateliers animés par des éditeurs spécialisés au siège de l'UNESCO.







Vue de l'un des halls d'exposition et de conférence qui a accueilli la cérémonie d'inauguration d'Incheon (République de Corée) en tant que Capitale mondiale du livre 2015. Ce titre est décerné chaque année par un comité international d'experts représentant l'industrie du livre et l'UNESCO.

librairies, aux bibliothèques et aux écoles. En juin, un comité international d'experts s'est réuni au siège de l'UNESCO pour désigner la capitale de la Guinée, Conakry, Capitale du livre 2017. La ville a été sélectionnée sur la base de la qualité et de la diversité de son programme, de son orientation sur la participation communautaire, de son budget bien structuré et de ses objectifs de développement clairs qui mettent fortement l'accent sur les jeunes et l'alphabétisation.

Lancement d'une coalition d'artistes pour l'Histoire générale de l'Afrique

Dans le cadre de son engagement en faveur des initiatives contribuant au transfert des connaissances, l'UNESCO a lancé en octobre une coalition internationale visant à faire participer des artistes à la promotion de *l'Histoire générale de l'Afrique*. Lancé en 1964, le projet d'*Histoire générale de l'Afrique* a été établi en vue de remédier à l'ignorance générale sur l'histoire de ce continent. À cette époque, le défi consistait à reconstruire l'histoire de l'Afrique d'un point de vue africain, en décrivant une image plus fidèle du continent, de sa diversité culturelle et de sa contribution au progrès général de l'humanité, en se libérant des préjugés racistes qui découlent de l'esclavage et de la colonisation. Ce projet a fait participer 350 experts de nombreuses disciplines différentes, dont les contributions ont permis la publication de huit volumes. Plus de 50 ans plus tard, en mobilisant des artistes de tous les domaines de la créativité, l'UNESCO continue de favoriser l'utilisation de *l'Histoire* par les jeunes comme instrument unique pour représenter le passé du continent à partir d'une perspective africaine. Parmi les participants à la cérémonie

de lancement, on peut citer le Directeur général adjoint pour la culture de l'UNESCO, Alfredo Pérez De Armiñán, l'Ambassadeur de Guinée équatoriale, Délégué permanent auprès de l'UNESCO et Représentant du groupe Afrique, Mariano Ebang Ebang Anguesomo, ainsi que le musicien et porte-parole de la Coalition des artistes pour l'Histoire générale de l'Afrique, Ray Lema.

Nouvelles inscriptions au Registre international de la Mémoire du monde

Le programme de l'UNESCO Mémoire du monde s'emploie à faciliter la préservation du patrimoine documentaire tout en sensibilisant le public du monde entier sur son existence. En octobre, après une réunion de trois jours qui s'est tenue à Abu Dhabi (Émirats arabes unis), son Comité consultatif international a inscrit au Registre international de la Mémoire du monde 47 nouveaux éléments du patrimoine documentaire, proposés par 40 pays et par l'Association for Recorded Sound Collections. Le Registre de la Mémoire du monde comprend désormais un total de 348 documents et ensembles de documents de tous les continents, sur différents supports, allant de la pierre au celluloïd, des parchemins aux enregistrements sonores.

La lettre en or écrite par le roi birman Alaungphaya au roi George II de Grande-Bretagne (1756) est un témoignage unique d'une valeur esthétique inestimable. Il s'agit d'une proposition commerciale du roi birman aux Anglais : en leur accordant une base dans un emplacement favorable, il leur fournirait un avantage stratégique par rapport à leurs rivaux français en échange d'un soutien militaire contre ses ennemis. Gravée sur de l'or pur et décorée de 24 rubis, c'est la seule lettre en or birmane qui ait survécu. Ce document, partagé par l'Allemagne, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Myanmar, a été inscrit sur le Registre international de la Mémoire du monde en 2015.





Dans l'archipel des San Blas (Panama), cette île héberge les Kuna, une communauté autochtone vivant principalement de la pêche dans une zone où les récifs coralliens abritent une vie marine très diversifiée. La protection de cet écosystème est cruciale pour leur survie, déjà menacée par le tourisme. En septembre 2015, la COI-UNESCO et des institutions mexicaines ont organisé un symposium consacré aux grands écosystèmes marins d'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit de l'une des nombreuses initiatives de la COI-UNESCO qui exploitent les meilleures avancées disponibles dans le domaine de la science et de la formation pour développer des outils d'aide aux populations vulnérables et à la gestion marine et côtière durable fondée sur les écosystèmes.

CHAPITRE 6

Une planète, un océan



Une planète, un océan

Les catastrophes naturelles – séismes et tsunamis, inondations et sécheresses – peuvent être dévastatrices pour les communautés déjà rendues vulnérables par des pratiques de développement non durables. En 2015, l'UNESCO a continué de contribuer à la vision mondiale définissant la voie à suivre pour parvenir au développement durable. Ainsi, non seulement a-t-elle mené des efforts de sensibilisation et d'information quant à la manière de faire face aux risques naturels et au changement climatique, mais elle a également apporté son soutien à de nouvelles stratégies d'atténuation et d'adaptation en faveur de la protection des ressources et des services océaniques.

Représentation artistique au cours du deuxième jour de la 3^e Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, à Sendai (Japon) en mars 2015. L'UNESCO y a pris part pour examiner les résultats obtenus et adopter un cadre pour la réduction des risques de catastrophes pour l'après-2015.

■ Le chemin à parcourir pour réduire les risques de catastrophe

Les catastrophes resteront une menace pour les vies et le développement durable tant que l'on n'en gèrera pas mieux les risques. On estime aujourd'hui à 314 milliards de dollars des États-Unis les pertes annuelles liées au seul environnement bâti.

En mars 2015, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) a organisé la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction

des risques de catastrophe à Sendai (Japon). Cette conférence avait pour objectif d'achever l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo ; d'analyser l'expérience acquise ; d'adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015 ; de définir des modalités de coopération sur la base des engagements souscrits pour la mise en œuvre de ce cadre ; et d'arrêter les modalités d'un examen périodique de la mise en œuvre du cadre. L'UNESCO a apporté son soutien à l'organisation de huit sessions de travail et a pris part à de nombreux forums publics.

La conférence a abouti à l'adoption du nouveau Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui définit les actions prioritaires suivantes : mieux comprendre les risques de catastrophe ; renforcer la gouvernance des risques de catastrophe ; investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience ; renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

Népal

Le séisme destructeur qui a frappé le Népal en avril a fait des milliers de victimes, rappelant ainsi à quel point il est important de comprendre les processus terrestres. Cette région fait toujours l'objet de travaux de recherche sur les risques sismiques dans l'Himalaya, menés conjointement par le département de physique du système terrestre du Centre international de physique théorique (CIPT) et l'université Tribhuvan. Il convenait d'étudier la nature des répliques. En effet, la partie sud de la faille située sous la région de Katmandou ne s'étant pas ouverte lors du séisme d'avril, fallait-il en conclure que les secousses continues sont le signe d'un autre séisme meurtrier à venir ? Le CIPT a fait don d'instruments GPS pour réaliser le suivi de la déformation postsismique tandis que l'université Tribhuvan a coordonné leur installation sur l'ensemble de la zone de l'épicentre. Ces instruments, qui fonctionnent à l'énergie solaire,



© UNISDR Photo Gallery



© UNICEF/Dan Mc Garry

Un forum intitulé « Au-delà des catastrophes » a été organisé par l'UNESCO à Port Vila et à l'île de Tanna (Vanuatu) en octobre et en novembre, respectivement. Il avait pour but de responsabiliser les jeunes grâce au partage des connaissances et des bonnes pratiques sur les catastrophes naturelles, comme le passage du cyclone Pam dont on voit les effets sur cette photo. Avec des rafales de vent montant jusqu'à 320 km/h, l'effroyable Pam a été le cyclone tropical le plus fort de l'hémisphère sud en 2015.

sont reliés en réseau et transfèrent des données en temps réel à un bureau central situé dans les locaux de l'université. Les résultats jusque-là obtenus ont fait l'objet de discussions lors d'un atelier international organisé en juin sur les connaissances actuelles et la poursuite de la recherche (« Nepal (Gorkha) Earthquake 2015: Present Knowledge and Way Forward on Future Research »).

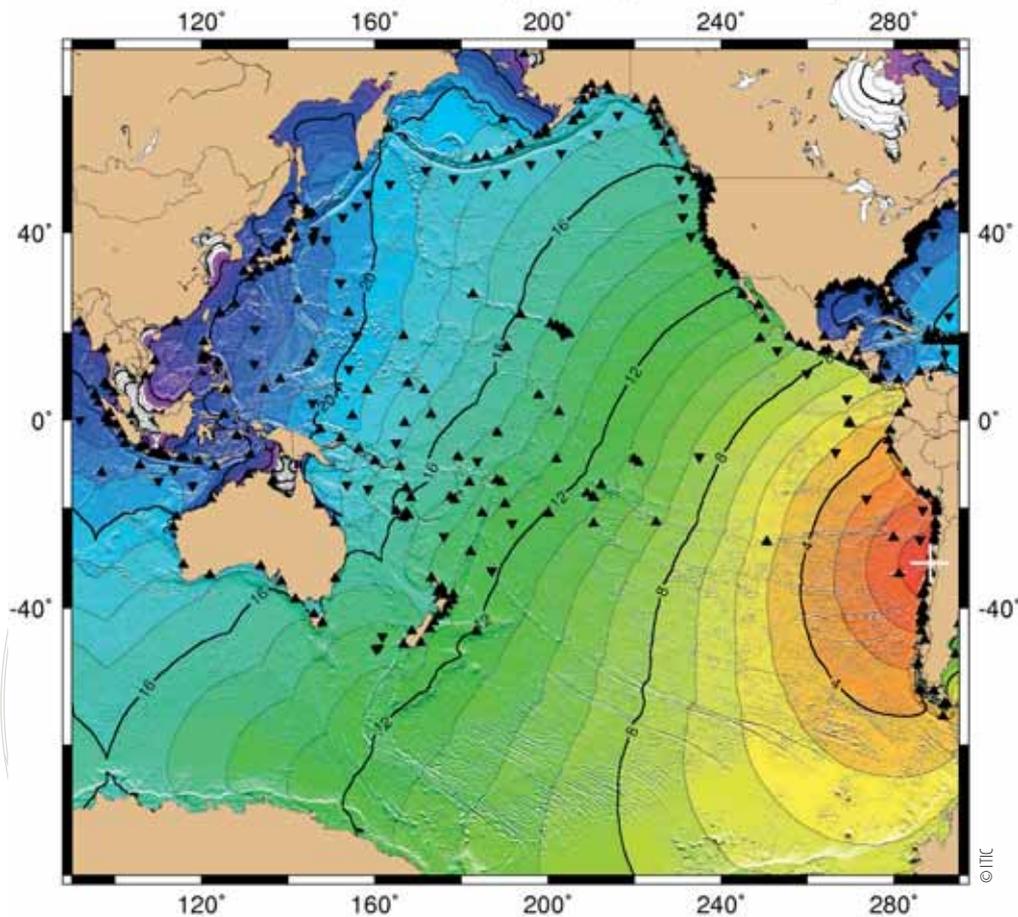
Vanuatu

En octobre et novembre, Port Vila et l'île de Tanna (Vanuatu) ont accueilli le forum « Looking Beyond Disaster (LBD) » (au-delà des catastrophes), qui visait d'une part à donner

aux jeunes les moyens d'agir, en mettant en commun les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques relatives au passage du cyclone Pam et à la grande sécheresse provoquée par El Niño, et d'autre part à préparer un plan d'action pour l'avenir. Lorsque les jeunes sont équipés pour prendre part à la gestion des risques liés aux catastrophes et au climat à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale, ils peuvent améliorer la résilience des personnes, des communautés et des pays tout entiers. Les participants ont estimé qu'afin de renforcer leur propre communauté, ils devaient : œuvrer à la préservation de l'eau ; bâtir un centre

communautaire destiné à servir de refuge sûr en cas d'évacuation ; sensibiliser davantage afin d'impliquer les chefs ; former un groupe ou un comité de jeunes ; être formés aux situations d'urgence ; mettre en place des projets de développement communautaire ; créer une banque de graines ; et mettre en œuvre un projet rémunérateur d'élevage de volaille. Les participants ont reconnu l'impact considérable des initiatives de planification préalable des mesures à prendre en cas de catastrophe. Ils ont aussi insisté sur l'importance de « formuler des solutions maintenant » plutôt que de « résoudre les problèmes plus tard ».

Tsunami Travel Times, 16 Sep 2015, M8.3 Off Illapel, Chile



Cette carte montre les durées du trajet du tsunami après le tremblement de terre de 8,3 MW du 16 septembre 2015 dans les eaux peu profondes au large de la côte du centre du Chili à 22 h 54 GMT. Le tremblement de terre a déclenché l'activation du Système d'alerte et d'atténuation des tsunamis dans le Pacifique établi sous l'égide de la COI-UNESCO.

■ Accroître la protection contre les tsunamis dans le monde entier

Les tsunamis s'inscrivent parmi les catastrophes naturelles les plus destructrices. Leurs dégâts peuvent être réduits par des stratégies de prévisions précises, d'alertes rapides et de sensibilisation. Cette année, l'UNESCO a organisé et soutenu plusieurs activités stratégiques en vue de renforcer la protection contre les effets dévastateurs des tsunamis dans le monde entier.

Océan Pacifique

Le 22 mai 1960, un énorme séisme s'est produit au sud du Chili, provoquant un tsunami

qui a balayé la côte sud-américaine avant de frapper Hawaï, le Japon et les Philippines, faisant plus de 2 000 morts. L'ampleur de cette catastrophe a souligné la nécessité de mettre en place un système d'alerte pour le Pacifique, où surviennent 75 % des tsunamis les plus meurtriers ont lieu. En 1965, le Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans le Pacifique (PTWMS) voit le jour sous la direction de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO). Aujourd'hui, il compte 46 États membres et ne se limite plus à émettre les alertes. Il œuvre ainsi à la prévention, à la

préparation des populations pour faire face aux menaces de tsunami et au transfert de technologie. Il a accès à plus de 150 stations sismiques à travers le monde, vérifie si un tsunami a été généré et en estime la taille. Si ce système est sans aucun doute performant, il n'en est pas moins perfectible. En effet, bien que les autorités nationales soient alertées rapidement, le message doit encore être relayé auprès des populations côtières vulnérables, susceptibles d'être frappées quelques minutes à peine après un séisme. Afin de célébrer le cinquantième anniversaire du PTWMS, un colloque a eu lieu à Honolulu (États-Unis d'Amérique) en avril sur le thème « Préparer le Pacifique à la menace des tsunamis ». Les participants ont présenté les travaux de ces cinquante dernières années, examiné l'état actuel du système et défini les prochaines mesures pratiques et tangibles à prendre.

En février, plus de 40 pays riverains du Pacifique ont mis leur état de préparation à l'épreuve dans un exercice d'alerte intitulé Pacwave15. Cet exercice de simulation a été conçu pour évaluer les outils perfectionnés de prévision mis au point par le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (PTWC), qui fournit des prévisions détaillées sur l'amplitude maximale, la direction et la force des vagues. Les pays ont choisi l'un des six scénarios prévoyant des séismes au large des côtes du sud et du nord du Japon, de Tonga, des Philippines, du Chili et du Pérou, ou encore de la Colombie et de l'Équateur. Le PTWC d'Ewa Beach (à Hawaï) et le Centre consultatif sur les tsunamis dans le Pacifique Nord-Ouest (au Japon) ont envoyé des messages aux points focaux de chaque pays afin de permettre à chacun d'entre eux d'évaluer les menaces avec précision et de définir les niveaux d'alerte adaptés.

Le Chili compte parmi les pays les plus exposés aux risques sismiques. En 2010, suite

à un fort séisme et à un énorme tsunami, les autorités chiliennes ont modifié les codes du bâtiment. Les populations locales sont désormais bien préparées, tandis que la coopération régionale est efficace, tout comme les mécanismes d'alerte et de réponse. L'UNESCO a considérablement œuvré à l'éducation pour la préparation aux tsunamis et travaille actuellement à la cartographie et à l'évaluation multirisque de la région. Le 16 septembre 2015, un tremblement de terre d'une magnitude de 8,3 Mw est survenu près de la côte du centre du Chili, activant ainsi le PTWMS. Ce séisme a provoqué un tsunami qui s'est propagé dans l'océan Pacifique, avec des vagues pouvant atteindre 4,75 mètres. Grâce à l'envoi en temps utile de messages d'alerte, près d'un million de personnes ont pu être évacuées dans les zones à risque élevé. Les autorités nationales ont confirmé que cet épisode avait fait huit morts, principalement en raison de l'effondrement de bâtiments durant le séisme, et que la frange littorale de plusieurs

villes était inondée. Le fait qu'il n'y ait pas eu plus de victimes ou de dégâts traduit l'efficacité du travail qui a été mené.

Mer des Caraïbes

Ces 500 dernières années, 75 tsunamis se sont produits dans les Caraïbes. La COI-UNESCO a donc mis en place un Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes. En mars, un exercice de réponse à un tsunami de grande ampleur a été conçu pour mettre à l'épreuve le fonctionnement de ce système. Deux scénarios ont été préparés, simulant des tsunamis engendrés par des séismes au nord du Panama et au large des côtes de la Floride (États-Unis). Le centre américain d'alerte aux tsunamis de Palmer (en Alaska) a envoyé des messages d'alerte fictifs aux pays concernés, tandis que le PTWC a également adressé des messages d'alerte fictifs à d'autres pays participants. S'ils le désiraient, les pays pouvaient poursuivre le test à l'échelle locale en émettant des alertes publiques par le biais de sirènes ou de haut-parleurs.

Expliquer ce que sont les efflorescences algales nuisibles

Les efflorescences algales nuisibles se produisent dans presque tous les environnements aquatiques. Une gestion minutieuse s'impose pour prévenir ou réduire les méfaits environnementaux, socioéconomiques et sanitaires de ces efflorescences, aussi bien pour les écosystèmes aquatiques que pour les humains. Les chercheurs du Programme scientifique international sur l'écologie et l'océanographie des efflorescences algales nuisibles à l'échelle mondiale (GEOHAB), programme conjoint du Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR) et de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), ont achevé cette année le *Scientific Summary for Policy-makers on Harmful Algal Blooms*, synthèse scientifique à l'intention des responsables politiques. Cette publication résume la recherche menée depuis dix ans par le GEOHAB et offre un aperçu des connaissances scientifiques actuelles en matière d'efflorescences algales nuisibles et de solutions d'atténuation. Elle aidera les responsables politiques non spécialistes à planifier, surveiller et gérer les cas d'efflorescences algales nuisibles.



Des représentants du gouvernement et de la communauté locale du district de Pandeglang (Indonésie) apprennent les procédures opérationnelles normalisées pour la diffusion et les moyens de communication du Système d'alerte rapide aux tsunamis au cours d'une activité organisée en juillet par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta.



Remembering the 1945 Makran Tsunami

Interviews with Survivors Beside the Arabian Sea



organisée avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Jakarta et du Centre d'information sur les tsunamis dans l'océan Indien (IOTIC).

■ L'océan : acteur de premier plan au sein du système climatique

Le phytoplancton océanique produit plus d'oxygène que l'ensemble des arbres de la planète. L'océan ralentit le rythme du changement climatique en absorbant environ 30 % des émissions de dioxyde de carbone d'origine humaine. Il est capital de surveiller les effets du changement climatique sur l'océan afin de comprendre ce qui change et de quelle manière ces mutations influenceront sur la société. Si l'on observe déjà certains des effets du changement climatique sur l'environnement marin, pour d'autres, on ne peut qu'effectuer des projections fondées sur des observations, des expériences et des modélisations avancées.

La Journée mondiale de l'océan, qui a eu lieu le 8 juin, a été l'occasion de lancer un appel pour que l'océan soit pris en compte dans les négociations sur le climat. À cette fin, des représentants de la communauté scientifique et de la société civile ont formulé des recommandations lors d'une journée de débats organisée par la COI-UNESCO et la Plateforme océan et climat au siège de l'UNESCO, en présence de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius. Les discussions étaient axées sur l'acidification de l'océan, les répercussions socioéconomiques du changement climatique, l'océan comme source d'éco-innovations et moteur d'engagement citoyen, et la place de l'océan dans les négociations sur le climat. Les ateliers, tables rondes, campus de l'UNESCO et expositions étaient conçus pour souligner le rôle capital de l'océan dans les processus climatiques.

En mars 2015, le troisième Symposium international sur les effets du changement

Les courses nautiques servent aussi à combler les lacunes dans la collecte de données d'observation de l'océan

Les données relatives aux variables océaniques sont recueillies par des instruments autonomes, des navires de recherche scientifique, et des navires de commerce spécialement équipés. Si les eaux sont bien observées sur les routes commerciales, d'autres zones le sont beaucoup moins. Ainsi, on ne dispose pas de suffisamment de données sur les mers de l'Antarctique. Le Championnat du monde IMOCA Ocean Masters, organisé par l'International Monohull Open Class Association (IMOCA), constituait l'occasion parfaite de combler ces lacunes, puisque ses participants naviguent autour de l'Antarctique. Lors de la COP21, les skippers des trente voiliers IMOCA ont signé un accord avec la COI-UNESCO afin de prendre part au projet de recueil de données pendant les cinq courses du championnat, fin 2015 et en 2016, en collaboration avec des experts du JCOMMOPS et de l'OMM. Ils seront équipés d'un pack environnemental standard, lequel répondra aux besoins de la recherche scientifique et de l'océanographie opérationnelle, sans toutefois compromettre la performance de ces bateaux.

En 2015 la COI-UNESCO a publié Remembering the 1945 Makran Tsunami – Interviews with Survivors Beside the Arabian Sea (Le Souvenir du tsunami de Makran de 1945. Entretiens avec les survivants des côtes de la Mer d'Arabie). Cet ouvrage réunit près de 100 récits de témoins et de survivants de la deuxième génération de la catastrophe de 1945, du Pakistan, d'Iran, d'Oman et d'Inde.

Océan Indien

Le 28 novembre, des membres du personnel des Bureaux de l'UNESCO à Islamabad et Jakarta, de la NED University of Engineering and Technology (NED-UET) et d'OXFAM Pakistan se sont réunis afin de commémorer le 70^e anniversaire du tsunami de Makran, qui a fait des centaines de victimes en 1945. Ensemble, ils ont visionné un documentaire de l'UNESCO sur ce tsunami. L'événement commémoratif comptait aussi un atelier consacré à la modélisation des inondations causées par les tsunamis, une conférence internationale portant sur les mesures à prendre pour accroître la résilience aux tsunamis et une exposition du travail réalisé par les partenaires,

© UNESCO

climatique sur l'océan, organisé par le Conseil international pour l'exploration de la mer, l'Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord et la COI-UNESCO, a réuni 284 experts venus de 38 pays à Santos (Brésil). Cet événement a présenté des possibilités de partage des informations les plus récentes relatives aux répercussions du changement climatique sur l'océan ainsi qu'aux solutions d'adaptation et d'atténuation envisageables.

Les zones humides littorales sont essentielles au climat puisqu'elles emmagasinent le « carbone bleu » au-dessus des fonds marins et

Affiche du 3^e Symposium international sur les effets du changement climatique sur l'océan, coorganisé par la COI-UNESCO, où furent partagées les dernières informations sur les impacts du changement climatique sur l'océan ainsi que les pistes d'adaptation et d'atténuation.

dans les sédiments. Lorsqu'elles se dégradent, le carbone est relâché dans l'atmosphère sous forme de dioxyde de carbone. Les zones humides littorales comptent parmi les écosystèmes les plus menacés de la planète.

En Afrique, 12 % de la population urbaine vit dans des zones classées parmi les zones côtières basses. Les régions côtières constituent l'habitat de plusieurs espèces menacées. Ce sont aussi d'importants lieux de pêche, qui constituent la principale source de revenus pour plus de trois millions de personnes. Toutefois, ces régions devraient être les plus durement frappées par les effets du changement climatique, qui seront atténués par des systèmes littoraux sains. La COI-UNESCO, Conservation International (CI) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont collaboré à la mise en

Third International Symposium
Effects of Climate Change
on the World's Oceans
 March 23–27, 2015 Santos, Brazil
www.pices.int/climatechange2015.aspx

Local Organizers: BRASIL, UNESCO, PICES, ICES CIEM

Authorization to reproduce these map images was generously granted by the HISTORICAL GEOGRAPHY LIBRARY of the University of Southampton. (www.mapdatacenter.org.uk) and Mr. Carter Pomeroy (www.carterpomeroy.com)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
 Commission océanographique intergouvernementale
 ocean-climate.org

Journée mondiale de l'océan
 8 juin 2015, UNESCO

Un océan en bonne santé, un climat préservé

place de la Blue Carbon Initiative afin d'étudier et de protéger cette ressource. Du 23 au 25 septembre, elles ont coorganisé une réunion du groupe de travail scientifique sur le carbone bleu à Zanzibar (Tanzanie), à laquelle ont assisté 68 participants venus principalement de pays d'Afrique. Cette réunion a ainsi rassemblé des experts internationaux, la communauté africaine de chercheurs sur le carbone côtier et des responsables politiques, afin d'évaluer l'état de la science en matière d'écosystèmes du carbone bleu et d'identifier les lacunes et les moyens d'accélérer la recherche.

L'UNESCO et la Sous-commission de la COI-UNESCO pour l'Afrique et les États insulaires adjacents se sont réunies lors de la troisième session de cette dernière (IOAFRICA III), qui a eu lieu les 14 et 15 avril à Nairobi. Cette session a réuni plus de 50 participants représentant 23 États membres de la région, des institutions des Nations Unies, des programmes régionaux, des ONG ainsi que des experts, pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des

La Journée mondiale de l'océan rappelle le rôle essentiel que joue l'océan dans notre vie quotidienne en tant que principale source d'oxygène avec l'espoir de mobiliser les populations du monde autour d'un projet de gestion durable de l'océan. En 2015, la COI-UNESCO a dédié les activités de cette journée à la place de l'océan dans le système climatique, en amont des négociations sur le changement climatique qui se sont tenues à la fin de l'année au cours de la COP21.

En avril 2015, en amont de la Journée mondiale de l'océan, plus de 900 étudiants de Hong Kong, avec leurs enseignants et des bénévoles, ont formé un poisson géant pour demander au monde d'arrêter de consommer du poisson de récif afin de protéger les récifs coralliens de la planète. L'image était accompagnée de baguettes et des caractères chinois '節制' qui signifient « cesser ».



© Kids Ocean Day Hong Kong/Ocean Recovery Alliance/Alex Hofford & John Quigley

programmes de la COI-UNESCO sur les sciences océaniques, les services et les observations dans la région, et discuter des activités futures. Les délégués se sont félicités des progrès de la COI-UNESCO quant à la mise en œuvre d'activités en Afrique. Les experts et les institutions ont vu leurs capacités renforcées par le biais de formations et d'ateliers. Quatre centres de formation régionaux ont été mis sur pied dans le cadre de l'Ocean Teacher Global Academy. Les délégués ont également évalué les ressources humaines, les infrastructures et l'équipement. Pour conclure cette session de trois jours, les délégués ont adopté un plan de travail ambitieux pour la période 2015-2017, axé sur la consolidation des observations océaniques dans les océans et sur les côtes du continent africain, ainsi que sur le développement d'un portail de données consacré à l'océan en Afrique.

La Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime,

cogérée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la COI-UNESCO, a relocalisé son Centre de soutien pour les plates-formes d'observation (JCOMMOPS), qui suit les réseaux d'observation de l'océan, à Brest (France). En mars, la COI-UNESCO et l'OMM ont inauguré un nouveau centre. Mathieu Belbéoch, son directeur, a déclaré : « On compte 10 000 bouées, flotteurs et navires avec des instruments qui prennent le pouls de l'océan, en complément des satellites ». Ceux-ci contribuent au Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), système international permanent d'observation de l'océan sur le long terme. GOOS joue un rôle essentiel en améliorant la collecte des données requises pour l'élaboration de prévisions climatiques et la détection des changements climatiques. Le centre de soutien JCOMMOPS évalue la performance des réseaux tout en encourageant leur harmonisation et leur optimisation.

Tous les deux ans, l'Assemblée de la COI-UNESCO rassemble les représentants de ses États membres (au nombre de 147 en 2015) et de ses partenaires. L'Assemblée s'est réunie pour sa 28^e session à Paris en juin. Pour la première fois, la COI-UNESCO a organisé une Journée des sciences océaniques en amont de la session, afin d'accroître la visibilité et la compréhension des sciences océaniques, des défis actuels et des questions émergentes, et de souligner l'importance de poursuivre la recherche et la mise au point de nouvelles technologies pour le bien de la société. Cette journée a permis à la communauté des scientifiques de la mer de discuter avec leurs collègues ainsi qu'avec un large éventail de parties prenantes et de responsables politiques des États membres, afin de débattre des questions émergentes qui nécessitent une collaboration internationale dans les sciences de la mer et les technologies marines.

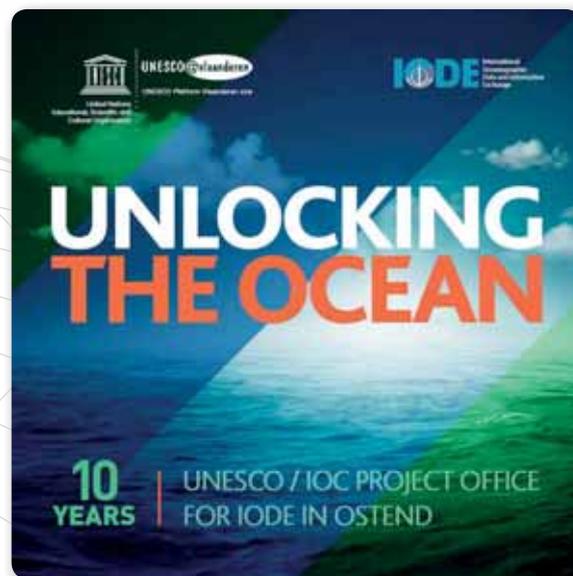
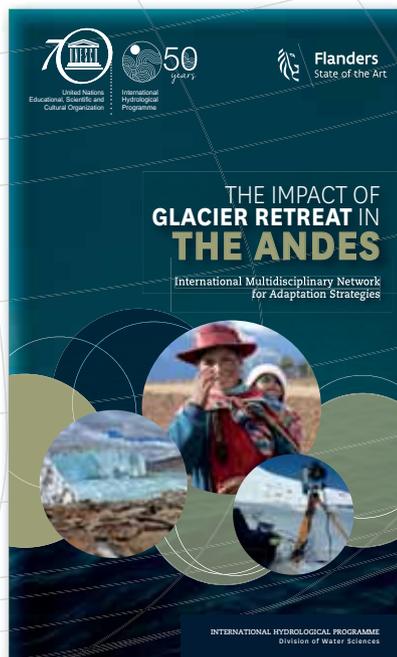
■ Concevoir de nouvelles stratégies d'adaptation face aux répercussions du changement climatique

Maintenant que le changement climatique ne fait plus de doute, l'UNESCO a un rôle majeur à jouer dans la découverte des méthodes qui permettront de faire face aux défis posés par ce changement climatique.

CONNECT-Asia (Collaboration for Network-enabled Education, Culture, Technology and science [initiative de collaboration au service de l'éducation, de la culture, de la technologie et de la science en réseau]) œuvre dans les domaines de l'éducation et de la recherche, et utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour permettre le partage d'expériences. Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a collaboré avec l'université du Pacifique Sud (UPS) afin de dispenser un cours intensif sur le changement climatique à l'aide du réseau CONNECT-Asia. Cet événement a attiré 1 455 participants originaires de 56 pays – de la région Pacifique pour la plupart, près de la moitié étant des Fidji – et a montré comment les nations insulaires sont confrontées à des défis particuliers en matière de développement durable et prospère. Un éventail de questions ont été soulevées, du contexte scientifique aux répercussions du changement climatique sur différents secteurs, en passant par les options qui permettraient aux îles du Pacifique de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre – déjà faibles.

Dans les pays andins, les glaciers jouent un rôle régulateur face à la variabilité climatique et fournissent des ressources en eau durant la saison sèche. Ils ont toutefois été détériorés par le changement climatique, ce qui nuit aux services environnementaux, à la diversité écologique et à l'activité socioéconomique. Le Programme hydrologique international (PHI) de

l'UNESCO s'efforce d'améliorer le diagnostic de l'état des glaciers et de trouver des occasions de mettre en œuvre des politiques d'adaptation au changement climatique. En septembre, Santiago (Chili) a accueilli une réunion sur l'impact de la fonte des glaciers dans les Andes et la mise en place d'un réseau multidisciplinaire international au service des stratégies d'adaptation. Cette réunion, qui faisait suite à un projet mis sur pied par le Groupe de travail sur la glace et l'eau pour l'Amérique latine et les Caraïbes, portait sur le suivi des activités et les coopérations possibles avec d'autres institutions en matière de stratégies d'adaptation. Elle a été complétée, deux mois plus tard, par un colloque et une séance de formation professionnelle consacrés aux concepts et outils liés au rôle de l'hydrologie andine dans la gestion des ressources en eau, qui se sont également tenus à Santiago. Des scientifiques et des responsables politiques des pays andins se sont réunis pour promouvoir le dialogue entre la sphère



Tweet publié par l'Organisation pour célébrer le 10^e anniversaire du Bureau des projets pour l'échange international des données et des informations océaniques (IODE) de la COI-UNESCO, à Ostende (Belgique). IODE est un programme créé pour renforcer la recherche, l'exploitation et le développement marins grâce à la coopération entre les États membres.

Dixième anniversaire du Bureau des projets de IODE (Échange international des données et de l'information océanographiques)

Le programme Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) de la COI-UNESCO vise à promouvoir la recherche marine ainsi que l'exploitation et le développement du milieu marin en favorisant l'échange de données et d'informations océanographiques entre les États membres et en répondant aux besoins des utilisateurs de produits de données et d'information. La COI-UNESCO a mis en place un Bureau des projets à Ostende (Belgique) en avril 2005. En mars 2015, un événement spécial s'est tenu à Bruges (Belgique) pour en célébrer le dixième anniversaire. Ainsi, une conférence a été organisée, accompagnée de la présentation d'articles scientifiques et d'une exposition comprenant des posters, des vidéos et des démonstrations pratiques du large éventail d'activités et de services offerts par l'IODE.

Le réchauffement climatique au cours du XX^e siècle a causé un déséquilibre croissant des glaciers des Andes par rapport à leur climat normal. En 2015, l'UNESCO a publié The Impact of Glacier Retreat in the Andes (L'Impact de la retraite des glaciers dans les Andes), pour aider les pays impliqués à gérer durablement leurs ressources en eau.



Shrimp fishing on horseback in Oostduinkerke

La vidéo montrant la pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke (Belgique), inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel en 2013, a été la vidéo la plus vue en 2015 sur la chaîne YouTube de l'UNESCO, avec plus de 1 300 000 minutes de visionnage.

La République populaire de Chine se joint à l'Afrique pour encourager les sciences et les technologies de la mer

La République populaire de Chine et le Kenya soutiennent des initiatives visant à améliorer les capacités d'exploitation des ressources marines. En avril 2015, l'Administration océanique d'État chinoise s'est jointe à la COI-UNESCO pour organiser la deuxième édition du Forum Chine-Afrique sur les sciences de la mer et les technologies marines à Nairobi (Kenya). Les participants se sont accordés à dire que le manque de ressources financières et d'infrastructures de qualité pour l'observation des océans et des côtes constituaient les principaux obstacles au développement d'une économie bleue et à l'exploitation de la richesse des ressources des océans et des mers. Ils ont également convenu de la création d'un comité mixte de coordination pour la mise en œuvre et l'évaluation des programmes en sciences de la mer et en technologies marines prévus entre la Chine et l'Afrique.

scientifique et la sphère politique et pour mettre en commun des données et de bonnes pratiques en matière d'approche multidisciplinaire des stratégies d'adaptation.

« Faire face au changement climatique n'est pas seulement un enjeu technique et politique. C'est avant tout un enjeu éthique », a indiqué Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, soulignant ainsi la nécessité de donner aux personnes qui en subissent déjà les répercussions les moyens d'agir. Cette déclaration a été prononcée lors d'un événement de mobilisation du public sur le changement climatique qui a présenté les principales conclusions du Cinquième rapport d'évaluation du GIEC. Organisé conjointement par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le PHI le 7 décembre 2015 au siège de l'UNESCO, cet événement était axé sur la manière de convertir les conclusions scientifiques en solutions pratiques ainsi que sur le potentiel de l'éducation et de la sensibilisation pour stimuler le changement.

■ L'eau pour notre avenir

Les ressources et les services en eau jouent un rôle capital pour parvenir à la durabilité mondiale. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 prévoit un objectif axé sur l'eau douce et l'assainissement (ODD 6), qui requiert une approche solidaire pour parvenir à la durabilité sur le long terme.

En 2015, l'UNESCO a célébré le cinquantième anniversaire de ses programmes sur l'eau : la Décennie hydrologique internationale (DHI), mise en place en 1965, et le PHI, qui a vu le jour en 1975. Au fil des années, ces programmes ont vu leur approche et leur objectif évoluer, passant de programmes de recherche hydrologique coordonnés à l'échelle internationale à des programmes holistiques et globaux, visant ainsi à faciliter l'éducation et le développement des capacités dans le but d'améliorer la gestion et la gouvernance des ressources en eau. Aujourd'hui, le PHI facilite une approche interdisciplinaire et intégrée de la gestion des bassins versants et des aquifères, incorporant la dimension sociale, économique et environnementale des ressources en eau, favorisant et développant la recherche internationale en sciences hydrologiques et sur l'eau douce pour répondre aux défis actuels liés à l'eau aux niveaux national, régional et mondial, notamment à travers le réseau mondial de la famille de l'eau de l'UNESCO. Il est prévu que le PHI, qui a participé à la rédaction de l'ODD 6, contribue aussi à sa mise en œuvre.

Ce cinquantième anniversaire a été célébré par la projection d'une série de films, intitulée « 50 ans, 50 films sur l'eau », entre juin et novembre. Chaque épisode était présenté par un expert et portait sur un défi particulier lié à l'eau ainsi que sur les solutions possibles. Une discussion venait conclure chaque séance. Les jeunes ont pu profiter d'une séance spéciale, qui leur a présenté les principales thématiques de

Une insuffisance de l'approvisionnement en eau de 40 % d'ici 2030 à l'échelle mondiale

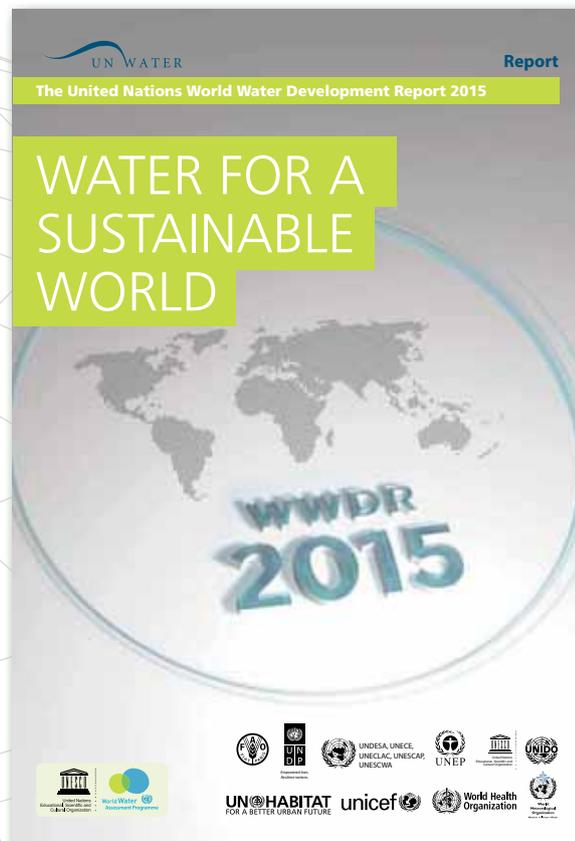
La Journée mondiale de l'eau (20 mars), placée sous le thème « L'eau et le développement durable », a été l'occasion de présenter l'édition 2015 du Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR), intitulé *Water for a sustainable world* (L'eau pour un monde durable), à New Delhi (Inde). Ce rapport explique combien les ressources et les services en eau sont fondamentaux pour parvenir à la durabilité à l'échelle mondiale. En tenant compte de facteurs tels que la croissance économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale, il décrit l'impact que les défis et les facteurs de changement auront sur les ressources et les services en eau, ainsi que sur les avantages liés à cette ressource, mais aussi de quelle manière ils en subiront les effets. Il donne un aperçu complet des principales tendances, y compris des exemples sur la façon dont certains des défis ont été abordés, leurs implications pour les responsables politiques et les mesures ultérieures pouvant être prises. L'une de ses observations est très préoccupante puisque le rapport prévoit une insuffisance de l'approvisionnement en eau de 40 % d'ici 2030 à l'échelle mondiale. La présentation du rapport a été l'occasion d'organiser une table ronde politique de haut niveau à Nairobi afin de discuter des conclusions et des recommandations relatives à l'Afrique. Le rapport a également été présenté dans plusieurs autres pays, avec la collaboration des Bureaux de l'UNESCO à Almaty, à Bangkok, à Beijing, à Bonn, au Caire, à Jakarta, à Kingston, à Montevideo, à New York, à Paris, à San José et à Tachkent.

l'eau ainsi que les défis auxquels nous sommes confrontés et leurs solutions.

Un événement commémoratif a eu lieu lors de la 38^e session de la Conférence générale en novembre. À cette occasion, des représentants régionaux réunis en panel ont présenté au public leurs réflexions sur l'impact des programmes sur l'eau de l'UNESCO dans leurs régions respectives au cours des cinquante dernières années, ainsi que leur vision pour la collaboration future avec le PHI. L'ouvrage commémoratif *L'eau, les peuples et la coopération : 50 ans de programmes sur l'eau pour le développement durable à l'UNESCO* a été

publié en anglais, en français et en espagnol. Il présente les réalisations passées du PHI, ses activités actuelles ainsi que sa vision pour l'avenir.

La République de Corée a accueilli la septième édition du Forum mondial de l'eau, placée sous le thème de « L'eau pour notre futur », à Daegu et à Gyeongbuk en avril. Le Forum est une plateforme multipartite unique où la communauté internationale de l'eau peut travailler de concert pour faire face aux défis mondiaux de l'eau du XXI^e siècle, en particulier en matière de sécurité de l'eau, de qualité de



Le spécialiste du programme Anil Mishra, de la Division des sciences de l'eau, présente l'événement 50 ans, 50 films sur l'eau du Programme hydrologique international, sur les catastrophes hydriques et les changements hydrologiques, animé par son collègue Alexander Otte, au cours de la 38^e session de la Conférence générale, le 12 novembre 2015 au siège de l'UNESCO.

L'Eau, les peuples et la coopération : 50 ans de programmes sur l'eau pour le développement durable à l'UNESCO a été publié en 2015 en anglais, français et espagnol. Le livre fait le bilan des réalisations du PHI, et expose les activités actuelles et les options pour l'avenir.

l'eau, et de prévention des catastrophes liées à l'eau. Plus de 30 000 personnes sont venues de 168 pays pour assister à cet événement de sept jours, dans lequel le PHI, le WWAP, l'UNESCO-IHE et les centres UNESCO de catégories 2 relatifs à l'eau se sont considérablement impliqués. Parmi les domaines dans lesquels le PHI a pris l'initiative ou a coordonné la planification figurent : les ressources en eaux de surface et en eaux souterraines transfrontalières ; la résolution des conflits liés à l'eau ; les répercussions du changement climatique sur les ressources en eau ; les catastrophes liées à l'eau ; la gestion des écosystèmes pour les services liés à l'eau et la



biodiversité ; la qualité de l'eau et la pollution ; l'éducation sur l'eau ; et les cultures aquatiques, l'équité et la justice. Le forum est arrivé à la conclusion que le programme politique de la prochaine décennie devra faire de l'eau l'une de ses principales priorités pour garantir un avenir sûr pour chacun en ce qui concerne l'approvisionnement en eau.

En juin, le gouvernement du Tadjikistan a accueilli la Conférence internationale de haut niveau consacrée à la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005–2015) à Douchanbé, en partenariat avec des institutions des Nations

Le Gouvernement mexicain a présenté ce timbre postal officiel pour célébrer le 50^e anniversaire du Programme hydrologique international de l'UNESCO, le 11 novembre 2015, dans le but de promouvoir la gestion durable des ressources en eau et de l'assainissement pour tous.

Unies et d'autres institutions pertinentes. À cette occasion, l'UNESCO et l'Association internationale des hydrogéologues ont organisé une table ronde de haut niveau sur le rôle catalyseur de la coopération pour atteindre les objectifs en matière d'eau. Ainsi, les participants ont parlé de la coopération en matière d'eau pour l'après-2015, et



L'UNESCO à l'Expo Milan 2015

« Nourrir la planète, énergie pour la vie » : tel était le thème de l'Exposition universelle de Milan 2015, axée sur les bonnes pratiques permettant de résoudre les problèmes liés à l'eau, à l'alimentation et à l'énergie. L'UNESCO a pu y mettre en avant le rôle essentiel de la diversité culturelle et naturelle pour stimuler le développement durable, en proposant un large éventail d'activités. Ainsi, l'exposition « Behind Food Sustainability » s'est penchée sur les enseignements que nous pouvons tirer des communautés qui vivent dans des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et dans des Réserves de biosphère en termes de relation de l'humanité avec l'alimentation et la nature. L'installation multimédia « Water Worlds » est allée à la découverte de plusieurs lieux, notamment de la lagune de Venise. Une conférence internationale s'est intéressée au patrimoine culturel que représentent les paysages aquatiques et les canaux historiques, tandis que les enfants ont pu profiter d'un parc conçu spécialement pour eux (Children's Park). Enfin, le Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, dont le siège est à Venise (Italie), a organisé un atelier en coopération avec le Conseil national de la recherche italien (CNR), le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Intitulé « Aborder notre avenir émergent en matière d'eau : le lien de sécurité entre eau, alimentation, énergie et écosystèmes ». Cet atelier a examiné les solutions pour une gouvernance liée des ressources en eau.



© Dr Cécile Gaspar

notamment de la promotion d'une approche interdisciplinaire et intégrée pour la gestion des eaux transfrontalières, en mettant pour cela en œuvre des pratiques et des outils novateurs de suivi et de collecte des données. Ils ont aussi abordé la diplomatie et la prévention des conflits. En marge de cette conférence, le Bureau de l'UNESCO à Almaty a participé à l'organisation d'un événement parallèle consacré à l'éducation et au renforcement des capacités au service d'une gestion durable de l'eau.

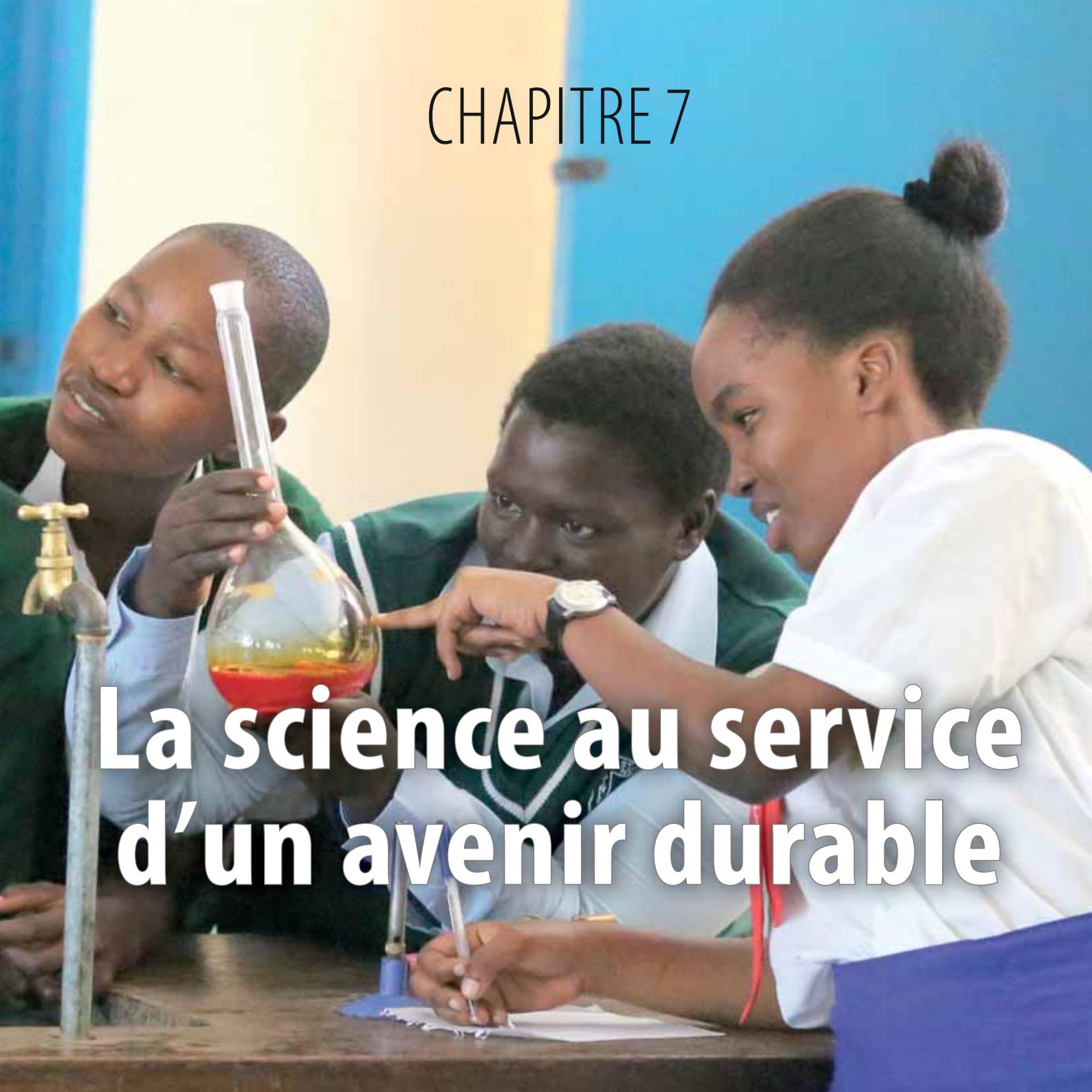
Le PHI était l'un des principaux organisateurs de l'événement ONU-Eau « Le rôle clé de l'eau pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique », qui s'est déroulé le 7 décembre. Cet événement a sensibilisé à l'importance de l'eau dans l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique, ainsi qu'au rôle que le système des Nations Unies peut jouer pour aider les pays dans ce domaine.

Papehau, jeune Tahitienne de 10 ans, observe un bébé tortue marine verte rejoignant le lagon. C'est une occasion rarissime car le nombre des tortues marines vertes nichant en Polynésie française diminue. Cette photo de la biologiste marine Cécile Gaspar (France) a gagné le concours de photos de la Journée mondiale de l'océans 2015.



La pénurie d'ingénieurs est source de vive inquiétude en Afrique comme partout dans le monde. Face à la perte d'intérêt des jeunes, notamment des femmes, pour ce domaine, et afin d'encourager ces dernières à faire carrière dans l'ingénierie et dans les sciences, le Bureau de l'UNESCO à Nairobi a organisé des Camps d'excellence scientifique pour la deuxième année consécutive. Sur cette photo, des élèves du lycée de filles de Kisumu (Kenya) lors du troisième camp d'accompagnement qui s'est déroulé du 23 au 28 novembre 2015.

CHAPITRE 7

A photograph of three students in a chemistry laboratory. On the left, a male student in a green and white school uniform is holding a round-bottom flask containing a red liquid, which is being heated by a Bunsen burner. In the center, another male student in a similar uniform is looking intently at the flask. On the right, a female student in a white school uniform is pointing at the flask while holding a pen over a notebook, appearing to be explaining or discussing the experiment. The background shows a blue wall and a white door.

**La science au service
d'un avenir durable**

La science au service d'un avenir durable

Le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 marque un pas en avant considérable vers la reconnaissance du rôle moteur de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) en vue du développement durable. Dans cette optique, l'UNESCO a collaboré en 2015 avec les États membres à l'élaboration de politiques nationales en sciences naturelles et au renforcement des capacités dans ce domaine. En 2015 toujours, l'Organisation a continué de faire de l'égalité des genres une priorité, prenant des mesures visant à accroître la participation des filles et des femmes à tous les domaines scientifiques. Elle s'est également efforcée en permanence d'offrir une perspective éthique afin de soutenir les responsables politiques dans leurs choix scientifiques.



Tweet publié par l'UNESCO à la veille de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement (le 10 novembre) afin de sensibiliser aux disparités tenaces entre hommes et femmes dans la recherche scientifique.

■ Mobilisation en faveur de la durabilité et des sciences pour l'après-2015

Si l'on est de plus en plus sensible à la nécessité de concevoir des initiatives scientifiques au service de la durabilité, il reste encore un long chemin à parcourir.

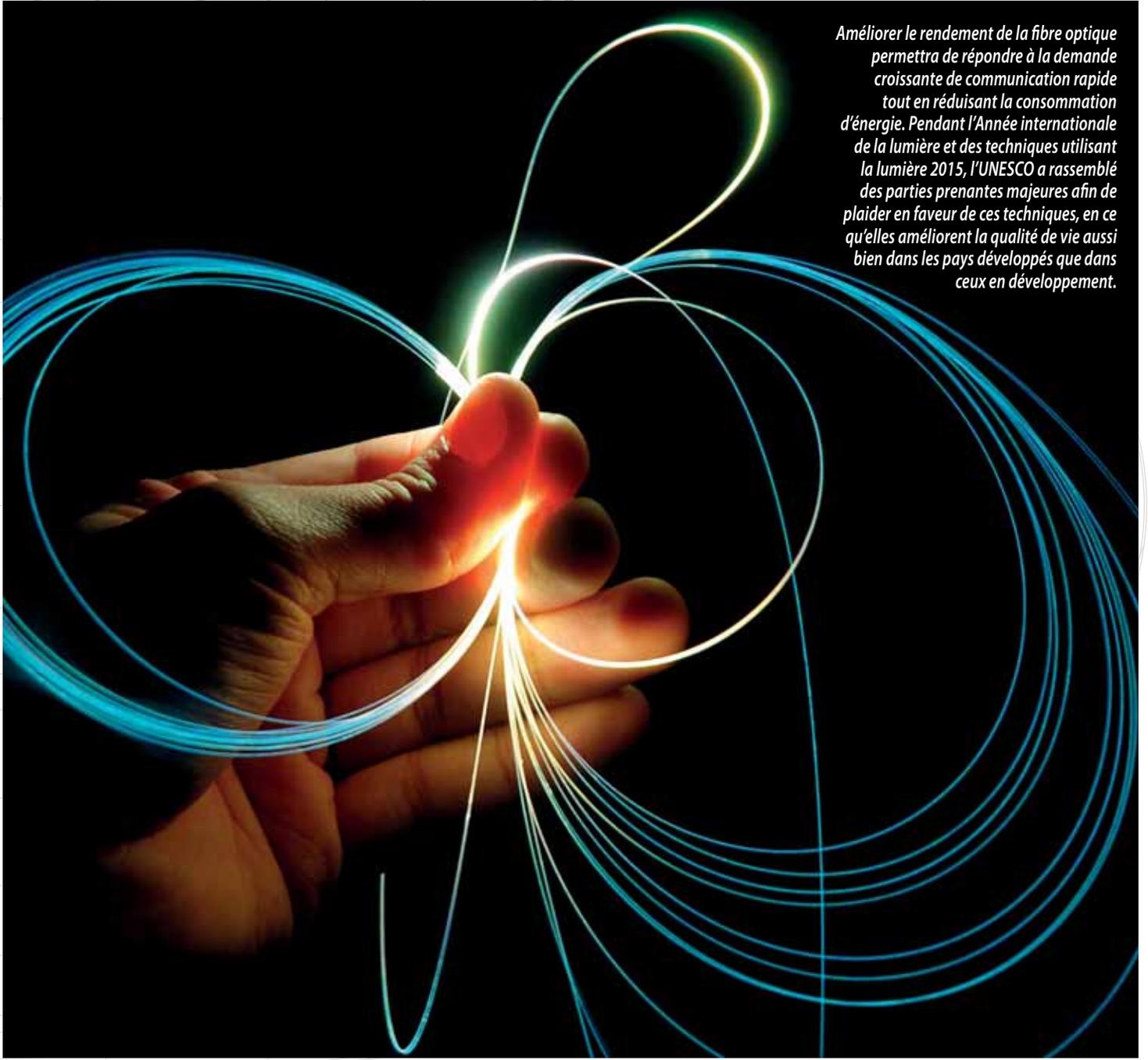
Une consultation Afrique-Asie sur la science de la durabilité en vue de l'Agenda de développement post-2015 a eu lieu en mars à Harare (Zimbabwe). Elle a rassemblé plus de 55 experts et responsables politiques des domaines de la science, des sciences de l'ingénieur, de la technologie et de l'innovation (SETI) venus de dix pays d'Afrique, tandis que d'autres participants d'Europe, d'Asie et des États-Unis se sont joints à la consultation par vidéoconférence. Cet événement a été diffusé en streaming en direct auprès de

certaines universités et partenaires pour le développement, permettant ainsi la participation de plus de 120 personnes et institutions. Le groupe d'experts pour l'Afrique et celui pour l'Asie se sont réunis afin de discuter de l'importance de la science de la durabilité en vue de renforcer la mise en œuvre des ODD après 2015. Ce groupe de réflexion, composé d'experts de haut niveau, a déterminé les domaines dans lesquels la science de la durabilité pourrait favoriser la renaissance économique, sociale et technologique de l'Afrique. Il a déclaré que le nouveau programme de développement durable reposerait considérablement sur la mobilisation de la science, des sciences de l'ingénieur, de la technologie et de l'innovation afin de générer un développement économique durable et une prospérité partagée. Toutefois, de nombreux pays n'ont toujours pas pleinement conscience de l'importance de la science de la durabilité pour le développement économique.

Dans le prolongement de cette consultation, l'UNESCO et le gouvernement du Ghana ont organisé un colloque à Accra au mois de juillet – le premier d'une série de colloques organisés à l'intention des ministres, des parlementaires et des experts africains. Cet événement, intitulé « Rencontre des ministres et parlementaires régionaux sur la mobilisation des sciences au service du développement durable de l'Afrique pour l'après-2015 », s'inscrit dans les efforts

De nouvelles données pour éliminer les disparités entre les genres dans les STEM

Selon les données de l'ISU, seuls 28 % des chercheurs dans le monde sont des femmes. Si un nombre croissant de femmes s'inscrivent à l'université, beaucoup ne poursuivent pas leurs études jusqu'à l'obtention des diplômes de haut niveau requis pour faire carrière dans la recherche. Pour l'ISU, il est primordial de produire des données pour parer à cette perte de talents. Ainsi, par le biais du nouveau projet SAGA (STEM et promotion des femmes), l'Institut élabore une série d'indicateurs sur les dynamiques qui façonnent les décisions des femmes de faire carrière dans les STEM – des parcours éducatifs aux facteurs sociaux, tels que la fondation d'une famille ou l'environnement de travail. Les données seront ensuite utilisées comme éléments de base pour mieux cibler les politiques aux niveaux national, régional et mondial.



Améliorer le rendement de la fibre optique permettra de répondre à la demande croissante de communication rapide tout en réduisant la consommation d'énergie. Pendant l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière 2015, l'UNESCO a rassemblé des parties prenantes majeures afin de plaider en faveur de ces techniques, en ce qu'elles améliorent la qualité de vie aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement.

Introduire l'énergie solaire dans les écoles rurales des pays d'Afrique subsaharienne

Le projet « Alimentation électrique des écoles rurales par l'énergie solaire » a vu le jour pour répondre aux objectifs de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (2014-2024) dans les pays en développement. Ce projet, qui reçoit le soutien financier du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et de Panasonic, a été mis en œuvre dans cinq pays de la région subsaharienne : au Bénin, à Madagascar, en Mauritanie, au Niger et au Togo. Il vise à alimenter les établissements scolaires ruraux en électricité à l'aide de l'énergie solaire disponible sur place. Cette initiative permettra également d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, ce qui contribuera à combler les écarts entre les établissements urbains et les établissements ruraux. Elle intègre les TIC et des mesures de renforcement des capacités afin de garantir la viabilité du projet ainsi que celle de l'infrastructure et de l'équipement mis en place. Ainsi, elle a prévu un séminaire de formation national sur l'énergie renouvelable à l'intention des techniciens, des chefs de projet et des ingénieurs locaux ; un forum national consacré au rôle de l'énergie renouvelable au service de la durabilité mondiale ; et l'inauguration d'une école de l'énergie solaire.

Ce projet a bénéficié de manière directe à quelque 600 enseignants et 24 658 élèves (dont 42 % de filles) de 75 établissements d'enseignement primaire et/ou secondaire. Les gouvernements ainsi que des organisations de la société civile des cinq pays bénéficiaires étaient impliqués directement dans ce projet, qui peut servir de modèle pour être reproduit à l'échelle nationale et internationale.

Jeunes écoliers béninois bénéficiant de l'installation de panneaux solaires qui alimentent leur école en électricité.



que l'UNESCO déploie sans relâche afin de trouver des manières de consolider les résultats de l'Afrique dans les SETI. Les hommes et les femmes politiques ont un rôle capital à jouer pour parvenir à une exploitation et une application efficace de ces compétences sur l'ensemble du continent.

Le 19 et le 20 janvier, le siège de l'UNESCO a accueilli le lancement de l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière 2015. Cette initiative mondiale met en avant l'importance de la lumière et des technologies optiques dans la perspective de styles de vie plus viables. Elle souligne également qu'elles contribuent à réduire la pauvreté et constituent une occasion unique d'inspirer, d'éduquer et de connecter les citoyens du monde. Cette initiative a été mise en œuvre par l'UNESCO en partenariat avec un grand consortium d'organismes scientifiques. Cette conférence de deux jours a servi de tribune à plus de cinquante personnes, dont des diplomates, des responsables politiques, cinq prix Nobel, des dirigeants du secteur privé et des ONG du monde entier. Ceux-ci ont expliqué de quelle manière les techniques utilisant la lumière pouvaient apporter des solutions aux défis mondiaux dans un large éventail de domaines, notamment l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé. Cet événement comptait également une exposition d'art lumineux et d'œuvres de partenaires. La récréation d'une aurore boréale, réalisée par l'artiste Kari Kola, a illuminé les trois façades de l'édifice du siège de l'UNESCO situé place de Fontenoy à Paris.

Afin de sensibiliser à l'importance du développement et de la promotion de technologies durables, le Bureau de l'UNESCO à Santiago du Chili (Chili) a organisé un concours de dessin sur le thème de l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière, qui a enregistré des centaines de

For further information please visit: www.unesco.org
or contact Nivine Elgarnani - UNESCO Engineering Initiative
elgarnani@unesco.org

AFRICA ENGINEERING WEEK 2015

14 - 19 September

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Engineers are the drivers of innovation,
social and economic developments
and are necessary to solve global
challenges such as sustainable
development, climate change mitigation
and poverty reduction

One week long
students in schools across Africa
will undergo educational workshops
with a focus on engineering.

VENUE
Victoria Falls, Zimbabwe

intel ice IEEE AIRBUS FAEO

participations. Les gagnants ont été félicités lors de la célébration du 70^e anniversaire de l'UNESCO organisée à Santiago du Chili le 20 novembre.

Toujours dans le cadre de l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière, l'UNESCO a organisé une conférence internationale sur l'Âge d'or de la civilisation islamique (du VIII^e au XV^e siècle de

notre ère), ainsi qu'à la vie et à l'œuvre d'Ibn Al-Haytham, dont le *Traité d'optique* publié vers 1028 constitue un ouvrage précurseur. Cette conférence, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO les 14 et le 15 septembre, a proposé de nouvelles informations historiques et un débat éclairé sur les tendances et les défis actuels de la recherche et de l'éducation au

sein et en dehors du monde arabe et islamique. Elle s'est accompagnée d'une exposition consacrée à Ibn Al-Haytham, présentant des reproductions numériques et des facsimilés de documents et de travaux d'érudits de l'Âge d'or islamique, ainsi qu'une pièce exceptionnelle : un microscope datant du XVII^e siècle.

■ L'enseignement des sciences de l'ingénieur au service des ODD

Tous les pays ont besoin de scientifiques et d'ingénieurs pour trouver leurs propres solutions aux défis posés par le développement durable. Il est capital de renforcer les capacités dans ces domaines en proposant les installations nécessaires aux études et en attirant les jeunes étudiants.

Le Vice-président de la République du Zimbabwe, E. D. Mnangagwa, a assisté à la Semaine de l'ingénierie en Afrique, qui s'est tenue à Victoria Falls en septembre. Cet événement a été organisé par l'UNESCO, en coopération avec des organismes locaux comme le Conseil de l'ingénierie du Zimbabwe, l'Institution des ingénieurs du Zimbabwe et la Fédération des organisations d'ingénieurs en Afrique (FAEO). Les élèves de 1 000 établissements scolaires africains ont pris part à des activités pratiques, conçues pour donner une plus grande visibilité aux sciences de l'ingénieur et montrer à quel point elles sont importantes pour le développement durable. Ces activités avaient aussi pour objectif de mieux faire comprendre aux élèves en quoi consistent les sciences de l'ingénieur et de leur présenter les perspectives professionnelles afin de les encourager à choisir ce domaine d'étude.

L'UNESCO et le Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST) ont collaboré avec l'université du Nigéria à Nsukka à l'organisation de la sixième édition de la

Le nouveau Rapport de l'UNESCO sur la science : vers 2030

Tous les cinq ans, le *Rapport de l'UNESCO sur la science* analyse les nouvelles tendances des politiques et de la gouvernance dans les STI dans le monde entier. L'édition 2015, qui porte sur la période allant de 2010 à 2015, a été publiée le 10 novembre à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement. Son principal message peut se résumer en quelques mots : plus de recherche pour plus de développement. Bien que de nombreux pays à revenu élevé aient adopté des budgets d'austérité à partir de 2008, la dépense mondiale de recherche et développement (R&D) a progressé plus vite (+31 %) que l'économie mondiale (+20 %) entre 2007 et 2013. Elle a été stimulée par un secteur des entreprises qui a amorti les effets de la crise en maintenant ou en augmentant son propre investissement dans la recherche et l'innovation. Si la fin de l'essor des produits de base a mis à nu la vulnérabilité des économies de ressources qui n'ont pas profité de ces dix dernières années de forte croissance économique pour devenir moins tributaires des matières premières et s'établir davantage dans la connaissance, d'autres ont déjà entamé la transition. Pendant ce temps, les gouvernements de nombreux pays en développement ont renforcé leur engagement en R&D et cherchent à donner au secteur privé les moyens de stimuler la croissance économique afin d'alléger la charge qui leur incombe en matière de développement. Ainsi, les gouvernements soutiennent les centres d'incubateurs de technologies, développent l'infrastructure et investissent dans l'enseignement professionnel et supérieur afin de parer à la pénurie de compétences.

Beaucoup de pays en développement ont intégré le développement durable dans leurs plans de développement nationaux pour les dix à vingt prochaines années. Dans les pays à revenu plus élevé, lorsqu'une entreprise s'engage

en faveur du développement durable, il s'agit souvent d'une volonté de rester compétitif sur des marchés mondiaux qui se tournent de plus en plus vers les technologies « vertes ». La quête de l'énergie propre et d'une plus grande efficacité énergétique figure désormais parmi les priorités de recherche dans de nombreux pays. Le *Rapport de l'UNESCO sur la science : vers 2030* fournit des informations de base essentielles sur les inquiétudes et les priorités des pays au moment de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en septembre 2015. La prochaine édition de ce rapport de suivi permettra d'analyser les progrès de la mise en œuvre de ce programme sur la période 2015-2020.

Conférence des recteurs et doyens d'universités des sciences, d'ingénierie et de technologie (COVIDSET), qui s'est tenue au Nigéria en octobre. Plus de 80 recteurs, doyens, directeurs, partenaires du développement, personnes du secteur privé et responsables politiques, originaires de douze pays (Afrique du Sud, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Sierra Leone, Zambie et Zimbabwe), ont assisté à cette conférence biennale, qui a également été diffusée en streaming en direct, permettant

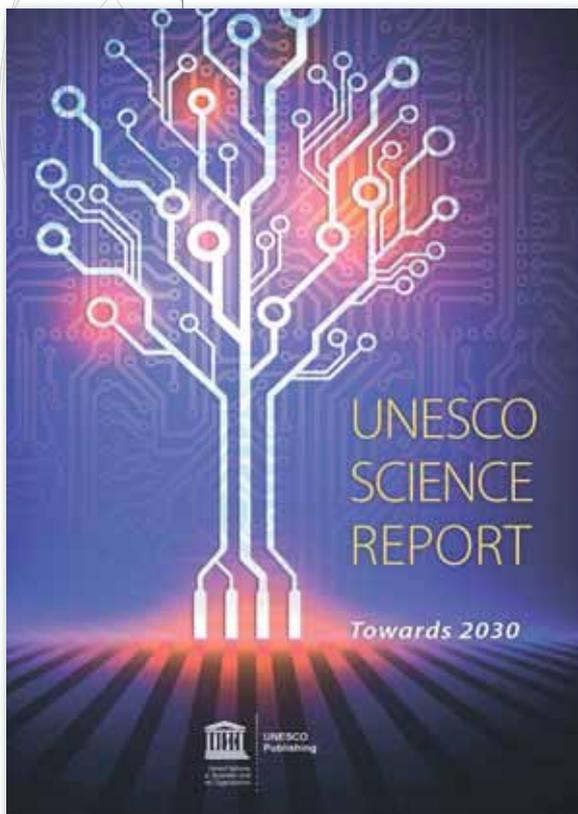
à de nombreux participants de se joindre à l'événement en ligne. Consacrée à « l'Éducation et la formation universitaire en science, en sciences de l'ingénieur et en technologie en Afrique après 2015 », la conférence a offert un espace de discussion aux responsables universitaires chargés des sciences et des sciences de l'ingénieur ainsi qu'à d'autres parties prenantes, qui ont ainsi pu débattre de sujets stratégiques relatifs à l'enseignement de la science et des sciences de l'ingénieur ainsi que de la manière dont celles-ci peuvent être conçues pour contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda de développement post-2015.

■ État des lieux de la place des sciences dans le monde

En 2013, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a mis en place un Conseil consultatif scientifique. Cette initiative a reconnu la nécessité d'équiper des spécialistes de haut niveau avec les bons outils pour évaluer la place des sciences au sein de la société, de faire le point sur les avancées, d'étudier leur influence sur la vie des personnes, et de mettre ces renseignements en commun afin de renforcer la concertation entre la communauté scientifique, les responsables politiques et la société. L'UNESCO accueille le Secrétariat de ce Conseil.

La troisième réunion de ce Conseil a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) en mai. Ses délibérations ont abouti à des recommandations et des conseils sur la manière de coordonner la collecte de données à l'échelle mondiale, de créer un accès pouvant réduire la fracture de données entre riches et pauvres, d'améliorer l'utilisation des connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux, et d'identifier les risques majeurs découlant du changement climatique.

En décembre, le Conseil scientifique consultatif s'est réuni pour la quatrième fois





À Bangkok, des enfants testent la pression de l'air lors des Journées de la science organisées dans leur école en amont de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement 2015.

à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie). Il a formulé des recommandations sur la transition entre les Objectifs du Millénaire pour le développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses ODD, ainsi que sur les résultats de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21). Les débats ont mis l'accent sur les liens forts qui unissent l'atténuation du changement climatique, la santé, la sécurité alimentaire et d'autres aspects du développement durable, ainsi que sur la nécessité d'aborder toutes ces questions à la fois. Le Conseil a réclamé des investissements dans les sciences afin d'aider les pays à rester bien

en deçà du seuil de 2°C pour ce qui concerne l'augmentation de la température mondiale, et pour évaluer les risques potentiels d'un dépassement de cette limite. L'investissement est nécessaire pour soutenir la recherche scientifique, mais aussi pour traduire les découvertes scientifiques en mesures concrètes pour la société.

Le Forum mondial de la science 2015, qui s'est tenu à Budapest (Hongrie) en novembre, était consacré au « Rôle moteur de la science ». Organisé par l'UNESCO, l'Académie hongroise des sciences, le Conseil international pour la science (CIUS), l'Association américaine pour le progrès de la science (AAAS), l'Académie mondiale des sciences pour l'avancement de la

science dans les pays en développement (TWAS) et le Conseil consultatif des académies des sciences européennes (EASAC), il a analysé les manières dont la science améliore notre qualité de vie. Le programme du Forum a offert un espace favorisant le dialogue et la collaboration entre les représentants de la communauté scientifique, le secteur privé, les gouvernements et la société civile. Les jeunes scientifiques et chercheurs ont eu des possibilités concrètes de prendre part aux débats. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a déclaré : « Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 incarne une nouvelle vision de l'humanité, de la planète et de la paix pour les quinze prochaines années. La science y occupe

Le Professeur
Diego Andrés
Golombek
(Argentine),
lauréat du Prix
UNESCO Kalinga
de vulgarisation
scientifique 2015.



© Diego Andrés Golombek

une place centrale en ce qu'elle constitue un vecteur de transformation positive et un multiplicateur de développement. »

Lors du Forum mondial de la science, Diego Andrés Golombek (Argentine) s'est vu décerner le Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique 2015 pour sa contribution sans relâche à la communication scientifique et à l'éducation selon des formats divertissants et variés. Il est notamment distingué pour son rôle dans la création du premier département scientifique et culturel — le premier du genre en

Argentine — au Centre Ricardo Rojas de Buenos Aires, où les sciences dialoguent avec les arts.

Le Prix UNESCO du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement 2015 a été remis par Mme Bokova à Fabio A. Kalesnik, Horacio Sirolli et Luciano Tribarren du Groupe de recherche sur l'écologie des zones humides de l'université de Buenos Aires (Argentine), en récompense de leurs accomplissements exceptionnels en faveur de la préservation de l'environnement. Les lauréats ont été choisis par un jury international pour leur recherche sur un large éventail d'aspects écologiques relatifs aux écosystèmes des zones humides du Delta del Paraná à différentes échelles spatiales et temporelles ainsi que pour leurs études socioenvironnementales de grande valeur et leurs initiatives déterminantes en matière d'éducation et de formation à l'environnement.

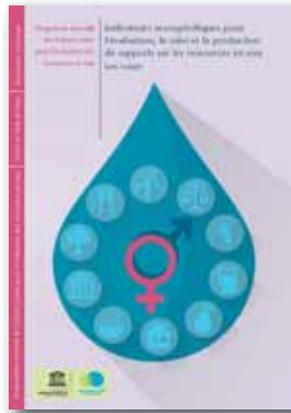
« La science au service d'un avenir durable » : tel était le thème prédominant des célébrations organisées dans le monde entier à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement. Cette Journée est l'occasion de montrer au grand public en quoi la science a sa place dans la vie quotidienne, et

de l'impliquer dans les débats sur ces questions. Ainsi, un forum de l'emploi dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) s'est tenu dans les jardins d'Harare de la capitale zimbabwéenne, à l'initiative du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO en Afrique australe, en partenariat avec le gouvernement du Zimbabwe et le Transformative Gender Institute.

Enfin, le 14 décembre, le Prix Carlos J. Finlay (destiné à récompenser un travail méritoire dans le domaine de la microbiologie) 2015 a été décerné au docteur Yoshihiro Kawaoka (Japon) à l'auditorium de l'Académie cubaine des sciences. Le Directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Getachew Engida, a souligné la contribution des travaux de recherche du docteur Kawaoka au développement d'études sur la grippe et le virus Ebola, ainsi qu'à la création de vaccins contre des virus grippaux fortement pathogènes présentant un potentiel pandémique élevé. Ce prix, dont la première édition remonte à 1980, a été créé pour récompenser les microbiologistes de renom dont les contributions ont joué un rôle majeur à l'échelle internationale dans le développement de leur science.

Remédier au manque de données sur le genre et les questions liées à l'eau

Le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) de l'UNESCO s'attaque aussi aux disparités entre les genres, notamment au manque de données sur le genre et les questions liées à l'eau à l'échelle mondiale. Il a lancé un projet visant à élaborer et à évaluer des « indicateurs ventilés selon le sexe en vue de la collecte de données mondiales relatives à l'eau ». La méthodologie mise au point en la matière, à l'aide d'indicateurs multisectoriels sensibles au genre relatifs à l'eau, servira de base à la mise en œuvre d'un suivi des ressources en eau sensible au genre dans le cadre de l'Agenda de développement post-2015 et des ODD. À cet effet, le WWAP a créé un kit d'outils dans lequel se trouvent une liste d'indicateurs sur les ressources en eau hautement prioritaires et sensibles au genre, une méthodologie pour recueillir des données ventilées selon le genre, des lignes directrices relatives à la collecte de données sur le terrain, et un questionnaire pour permettre aux professionnels de recueillir des données ventilées selon le genre. Ce kit d'outils ainsi que le livre *Indicateurs sexospécifiques pour l'évaluation, le suivi et la production de rapports sur les ressources en eau* ont été présentés en novembre.



■ Encourager une plus grande coopération : les géoparcs mondiaux UNESCO et les réserves de biosphère

Si l'UNESCO travaille avec les géoparcs depuis 2001, la désignation de géoparcs mondiaux n'a été ratifiée par les États membres qu'en novembre 2015. Les géoparcs mondiaux UNESCO sont des espaces unifiés présentant des sites géologiques remarquables et des paysages de portée géologique internationale, gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Leur approche « partant de la base », qui est de plus en plus appréciée,

associe la conservation et le développement durable tout en impliquant les communautés locales. Le Réseau mondial des géoparcs est un organisme à but non lucratif ayant personnalité juridique. Les 120 sites ayant déjà reçu la désignation de géoparc mondial UNESCO dans 33 pays sont tenus d'y adhérer. L'UNESCO encourage les efforts des États membres en vue d'établir des géoparcs mondiaux UNESCO dans le monde entier.

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO existe depuis plus de quarante ans. Il vise à établir une base scientifique pour que l'être humain entretienne une relation durable avec son environnement. Son Conseil international de coordination est chargé de désigner les réserves de biosphère de l'UNESCO, sites qui favorisent des solutions permettant de concilier la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

La 27^e session du Conseil international de coordination (CIC) du Programme MAB s'est tenue en juin au siège de l'UNESCO. Le CIC a ajouté vingt nouveaux sites au Réseau mondial des réserves de biosphère, portant ainsi le total à 651 sites répartis dans 120 pays, dont quinze sites transfrontaliers. Il a également analysé les rapports d'examen périodique des réserves de biosphère, qui visent à concilier la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) existe depuis vingt ans, ce qui en fait l'un des organismes les plus actifs et les plus anciens au monde dans sa catégorie. L'EABRN réunit des scientifiques spécialistes de la conservation, des directeurs de réserves de biosphère, ainsi que des représentants des communautés locales et de la société civile, afin d'encourager les échanges ouverts, les débats, la recherche et la coopération. Il rapproche les membres de la communauté MAB de sept



Mesurer l'investissement dans les sciences et dans l'innovation à l'aide des données fournies par l'ISU de l'UNESCO

L'eAtlas de l'UNESCO sur la recherche et le développement expérimental de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) présente les dernières données disponibles sur les ressources dédiées à la R&D dans presque 200 pays et territoires. Disponible en anglais, en français et en espagnol, cette édition suit les tendances et mesure l'impact des politiques qui traduisent l'intérêt accru des ODD pour l'investissement dans les sciences. Ses données de base sont essentielles pour mesurer les progrès réalisés dans des domaines prioritaires tels que les diplômés des chercheurs, leur répartition mondiale, et les domaines de la science sur lesquels portent leurs recherches. De nombreux indicateurs sont ventilés selon le genre afin de mieux évaluer le rôle des femmes dans les sciences.

L'innovation est indispensable au développement, mais en l'absence de définitions et d'indicateurs normalisés, il est difficile de mesurer l'innovation ou encore de créer des indicateurs. Pour combler cette lacune, l'ISU a produit de nouveaux indicateurs sur l'innovation dans la production, en tenant compte des types d'innovations mises en œuvre par les entreprises, des activités et des relations dont celles-ci se servent, et des obstacles qu'elles rencontrent. Cet ensemble de données constitue le premier recueil d'indicateurs accessible au public portant sur les types d'innovation de 65 pays à différentes étapes de développement, y compris plusieurs pays d'Afrique. L'ISU collabore également avec les pays et les partenaires régionaux afin de structurer la production nationale de statistiques sur l'innovation, notamment en offrant des formations théoriques et méthodologiques sur la collecte et l'analyse de données, afin de favoriser le développement des capacités nationales.

Cette infographie provient de l'eAtlas sur la recherche et le développement expérimental de l'ISU de l'UNESCO. Elle présente des données ventilées sur les sources de financement des activités de recherche et de développement par pays.

pays – République populaire démocratique de Corée, République populaire de Chine, Japon, Kazakhstan, Mongolie, République de Corée et la partie orientale de la Russie – et compte plus de cinquante réserves de biosphère. Ce réseau constitue un mécanisme essentiel dans une région qui connaît une croissance économique et un développement rapide. En 2015, il a organisé son sixième programme international de formation approfondie, qui vise à renforcer les capacités des directeurs de réserves de biosphère – accueillant cette année une proportion de femmes supérieure à la moyenne – afin de favoriser la gestion efficace des réserves de biosphère. Celles-ci constituent en effet un environnement d'apprentissage de la gestion durable des changements et des interactions entre les systèmes sociaux et écologiques.

Haïti promeut la création d'un jardin botanique qui sera intégré à la réserve de biosphère de La Selle. Le pays est également actif dans l'éducation environnementale à travers le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (SEA). Pour sa part, le Chili possède une vaste expérience dans la gestion de la politique forestière ainsi que dans la coopération avec d'autres réserves de biosphère dans le monde. C'est pourquoi, en juillet, des représentants de Comité national du MAB haïtien se sont rendus au Chili afin de rencontrer le personnel de la Société nationale des forêts (CONAF) et d'étudier la possibilité d'une collaboration reposant sur ces activités. Ils ont pris connaissance des modes de gestion mis en place dans la Réserve de biosphère de La Campana-Peñuelas et ont également discuté des protocoles de coopération. Ils ont mis en commun leurs expériences et échangé sur le renforcement des capacités entre les deux nations. Cette visite a donné lieu à de nouvelles possibilités d'échange de pratiques de recherche de bénéfices pour les deux pays dans le cadre de



© www.juancarlophotography.com



la coopération Sud-Sud. La Campana-Peñuelas collabore aussi avec la Réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais (France).

Si, dans les années 1970, 40 % du territoire éthiopien était constitué de forêts, ce chiffre ne dépassait plus 2,7 % à la fin des années 1990. Depuis, grâce aux efforts de reforestation, il est remonté à environ 6 %. En décembre, le Lac Tana (Éthiopie) a été désigné réserve de biosphère de l'UNESCO. L'équipe scientifique de l'UNESCO à Addis-Abeba a élaboré plusieurs propositions pour soutenir la nouvelle réserve : création d'un sentier d'observation des oiseaux, mise en place d'une promenade botanique, et construction d'une pépinière pour favoriser la propagation des 160 espèces d'arbres indigènes de la forêt de l'église de Tarrageddem, dans la réserve, abritée par la réserve. L'équipe scientifique envisage aussi de réaliser un film sur l'importance des forêts des églises (ces forêts qui entourent et sont contrôlées par les églises chrétiennes orthodoxes) ainsi que sur la vie ornithologique dans la réserve. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Il faut notamment améliorer la variété des espèces d'arbres et le couvert forestier, et chercher des méthodes durables d'exploitation économique.

La Réserve de Biosphère de Cacique Lempira, Señor de las Montañas (Honduras) couvre une superficie totale de 168 634 hectares et abrite une population de plus de 150 000 habitants qui vivent principalement de l'agriculture et du tourisme. La réserve est située dans une région écologique de forêts de pins et de chênes et de forêts tropicales humides et conserve un grand nombre d'espèces en danger et d'espèces endémiques. C'est l'un des 20 sites ajoutés en 2015 au Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO.

■ Genre et science

La conférence de haut niveau sur le thème « Repenser l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2015 et au-delà » s'est déroulée au siège de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale de la femme (le 4 mars). Elle a accueilli d'éminentes panélistes : Dr Masoumeh Ebtekar, Vice-Présidente de la République islamique d'Iran ; Laura Chinchilla, ancienne Présidente du Costa Rica ; Tsetska Tsacheva, Présidente de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie ; Gertrude Mongella, ancienne Secrétaire générale de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing ; Nicole Ameline, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; et Hynd Ayoubi Idrissi, professeur et membre du Comité des droits de l'enfant. Elles ont examiné les progrès réalisés depuis la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995, et les défis qu'il reste à relever pour atteindre l'égalité des genres. La conférence a abordé l'éducation des filles et des femmes ainsi que la reconnaissance de l'importance de l'autonomisation des femmes pour le développement durable.

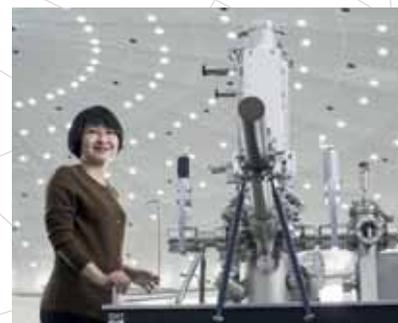
En mars, les cinq lauréates du Prix L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science ont été récompensées pour leur contribution majeure aux sciences physiques, où l'absence de parité entre les genres est encore plus prononcée que dans les sciences dans leur ensemble. Par leur exemple, ces femmes inspireront les générations futures.

Pour la sixième fois, le Programme L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science en Afrique subsaharienne a accordé des bourses à douze femmes scientifiques dans les domaines suivants : les sciences de la vie et de l'ingénieur ; la sécurité alimentaire et celle de l'eau ; la santé ; les nouvelles disciplines de la science/

technologie laser, les nanotechnologies, et la science de l'énergie renouvelable et du changement climatique. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) en décembre, signe non seulement de la reconnaissance de la contribution des scientifiques africaines à la résolution des innombrables problèmes que rencontre ce continent et à la connaissance mondiale, mais aussi de l'importance de poursuivre le renforcement des capacités dans ce domaine.

Un atelier régional s'est déroulé à Harare (Zimbabwe) en juillet, sur le thème « Renforcer les capacités pour des systèmes de politiques et de gouvernance en science, en sciences de l'ingénieur, en technologie et en innovation sensibles au genre au service du développement durable en Afrique après 2015 ». Cet atelier a été organisé par l'UNESCO en partenariat avec le RAIST (Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques), GenderInSITE et la Fondation pour la réussite des Afro-Américains (African American Success Foundation [AASF]), partant du fait que de nombreux pays n'accordent pas assez d'attention à l'intégration du genre et à la manière d'attirer et de retenir les femmes dans les domaines de la science, des sciences de l'ingénieur, de la technologie et de l'innovation en Afrique. Il est nécessaire de réaliser une cartographie du genre afin de stimuler les initiatives de renforcement des capacités et de mettre en place des cadres opérationnels systématiques afin de favoriser la promotion des femmes. L'évaluation et la refonte des politiques dans ce domaine sont particulièrement d'actualité dans le contexte de la Stratégie en science, en technologie et en innovation pour l'Afrique 2024 de l'Union africaine (AU-STISA-2024) et des ODD. Quarante scientifiques, universitaires, responsables politiques, et représentants des médias et du





Les lauréates du Prix L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science 2015 : à gauche, Thaisa Storchi Bergmann (Brésil) ; de haut en bas, Dame Carol Robinson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Yi Xie (République populaire de Chine), Molly S. Shoichet (Canada), et Rajaà Cherkaoui El Moursli (Maroc).

L'outil interactif « Les femmes et la science » de l'ISU indique que, si l'on constate une augmentation du nombre d'Indiennes qui s'inscrivent à l'université, ces femmes sont relativement peu nombreuses à faire carrière dans la recherche. Cela s'explique par les stéréotypes auxquels elles se heurtent, par leurs responsabilités familiales ou encore par les préjugés auxquels elles sont confrontées au moment de choisir une profession.

Sur cette photo, une scientifique de l'Institut indien de recherche agricole – Pusa, New Delhi (Inde).



© FAO/Jon Spauill

secteur privé sont venus de neuf pays d'Afrique pour participer à cet atelier, qui a offert un espace propice à la discussion ainsi qu'à l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

En novembre, le Centre de formation de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), situé à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), a accueilli des participants venus de treize pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de l'atelier « Intégrer la dimension de genre dans le processus décisionnel sur la gouvernance de l'eau ». Organisé par le Programme hydrologique international (PHI) et la Conférence des directeurs ibéro-américains de l'eau (CODIA), cet atelier a été conçu pour réformer la sécurité et la gestion durable de l'eau, en améliorant pour cela l'égalité des genres en matière d'accès à l'eau, de gestion et de gouvernance. Vingt-huit participants – des professionnels de l'eau, des représentants gouvernementaux et des membres d'ONG – se sont penchés sur l'importance de la prise en compte systématique des questions relatives à l'égalité entre les genres dans le secteur de l'eau. Ils ont pu évaluer les progrès réalisés quant à l'institutionnalisation de cette variable au sein des institutions publiques et

réfléchir à la manière d'intégrer une approche fondée sur le genre à chacune des phases du cycle de gestion de l'eau. L'atelier, axé sur les bonnes pratiques, a été l'occasion de partager des expériences tout en permettant la construction collective de connaissances et la mise en place de collaborations futures.

En Afrique comme partout dans le monde, la pénurie d'ingénieurs est encore plus importante que le manque de scientifiques. La perte d'intérêt des jeunes, et notamment des femmes, pour les cours de sciences de l'ingénieur et le déclin des inscriptions dans cette filière sont source d'une vive inquiétude. Le concept de Camp d'excellence scientifique de l'UNESCO vise à accroître l'inscription des filles aux cours de sciences de l'ingénieur et de sciences appliquées, et à encourager les femmes à faire carrière dans les sciences. Lors des camps, les étudiantes font la connaissance de femmes scientifiques et ingénieurs qui font figure de modèles. Le Kenya a concentré ses efforts en la matière sur les jeunes filles du secondaire. En mai, le pays a organisé plusieurs camps qui ont fourni un accompagnement aux élèves de 343 établissements d'enseignement secondaire répartis dans six pays de la région nord du

grand rift. En novembre, plus de 100 élèves ont bénéficié de cet accompagnement au lycée de filles de Kisumu. Vingt enseignants ont également été conseillés sur les questions d'égalité des genres et l'adoption d'une approche sensible au genre dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). Les retours des élèves et des écoles participantes sont très encourageants.

En octobre, les professeurs Shobhana Narasimhan et Elizabeth Simmons, deux physiciennes et enseignantes distinguées, ont animé un atelier de développement de carrière pour les femmes en sciences physiques. Organisé par le Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT), institut de catégorie I de l'UNESCO, cet atelier a rassemblé cinquante physiciennes venues de 26 pays pour partager leurs réflexions et apprendre les unes des autres. Les femmes ne disposent pas de ressources et de possibilités de promotion équivalentes à celles de leurs homologues masculins, sans compter que la maternité tend à ralentir leur progression de carrière. « Les sciences physiques souffrent davantage des stéréotypes liés au genre que les autres disciplines. Les gens acceptent l'idée que les femmes puissent être biologistes mais, au plus profond d'eux et de manière inconsciente, ils trouvent étrange qu'une femme se consacre à la physique », a déclaré Pr Narasimhan. « Les femmes des pays en développement ont signalé que le manque d'équipement et de ressources constituait un obstacle supplémentaire à leur travail », a ajouté Pr Simmons.

■ L'éthique en science et en technologie

Les choix politiques qui sous-tendent les progrès scientifiques et technologiques doivent être guidés par une réflexion rigoureuse sur les implications éthiques. Depuis les années 1970, l'UNESCO stimule et encourage ce débat

international et transculturel, et s'efforce d'impliquer tous les pays.

La 22^e session ordinaire du Comité international de bioéthique (CIB) et la 9^e session ordinaire de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) se sont tenues conjointement au siège de l'UNESCO en octobre. Pour la première fois, les membres de ces deux organes consultatifs ont pu s'entretenir sur les projets de rapports et de possibles collaborations à l'avenir. Cette approche novatrice qui a rassemblé des experts en bioéthique et en éthique des sciences visait à accroître la visibilité, à renforcer les synergies et à multiplier l'impact des initiatives de l'Organisation dans ce domaine. La COMEST et le CIB ont soumis plusieurs rapports pour discussion : « Science, technologie et société du point de vue de l'éthique : une contribution au programme pour l'après-2015 » ; « Principes éthiques en rapport avec le changement climatique : adaptation et atténuation » ; « Le principe du partage des bienfaits » ; et « Mise à jour de sa réflexion sur le génome humain et les droits de l'homme ».

Ce dernier rapport a été l'occasion pour les experts du CIB de demander une interdiction de l'« ingénierie » de l'ADN humain afin d'éviter des modifications des caractères héréditaires contraires à l'éthique. Selon les experts, « la thérapie génique pourrait être un bond en avant dans l'histoire de la médecine et l'ingénierie des génomes est sans doute l'une des entreprises les plus prometteuses de la science pour le bien de l'humanité tout entière ». Toutefois, le rapport du CIB sur le génome humain et les droits de l'homme avertit que « cette révolution nécessite des précautions particulières et soulève de graves inquiétudes, en particulier si l'ingénierie du génome humain devait être appliquée à la lignée germinale en introduisant des modifications héréditaires, qui seraient transmises

aux générations futures ». Le CIB a donc appelé à un moratoire sur cette procédure spécifique.

En novembre, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a décerné le Prix UNESCO Avicenne d'éthique scientifique 2015 au Professeur Zabta Khan Shinwari du Pakistan, en reconnaissance de son travail dans les domaines de la biotechnologie et de la sécurité biologique. Ce prix récompense sa contribution à l'appui de la responsabilité sociale de la science et son travail en faveur de la participation des peuples autochtones et des femmes dans les sciences, notamment son action pour la défense des droits de propriété intellectuelle des groupes autochtones.

Comme les années précédentes, l'UNESCO a organisé de nouvelles séances de formation des professeurs d'éthique, conçues pour renforcer et accroître les capacités des États membres en matière d'éducation en éthique. Cette année, la

formation a été dispensée en Afrique du Sud, au Bangladesh, en République populaire de Chine, en Inde, au Kazakhstan, au Kenya, au Liban et en Tunisie. En outre, par le biais du Projet Assistance aux comités de bioéthique (ACB), l'Organisation a apporté son soutien à la mise en place de comités d'éthique indépendants et multidisciplinaires, aux Comores, en Équateur, à El Salvador et au Tchad.

Des enfants de l'école élémentaire Onuki dans la région de Tohoku (Japon) apprennent la culture du riz. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'ESD Rice Project, initiative de coopération régionale qui reçoit le soutien de l'UNESCO et qui utilise les méthodes de la culture du riz pour promouvoir l'éducation au développement durable. Il s'agit de l'un des huit projets remarquables soutenus par l'initiative UNESCO Green Citizens, qui a été mise en place par l'Institut Klorane en partenariat avec SIPA PRESS en octobre 2015.



© Guillaume Bresson/Sipa



Les glaciers de Patagonie (Chili et Argentine) constituent la troisième plus grande réserve d'eau douce de la planète, mais ils reculent plus rapidement que nulle part ailleurs en raison du changement climatique. En 2015, la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) a été organisée pour parvenir à un nouvel accord international visant à remédier aux situations de ce genre, en maintenant le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2°C. Vue du glacier Perito Moreno, dans le parc national Los Glaciares (Argentine), site du patrimoine mondial de l'UNESCO.



**L'UNESCO
à la COP21**

L'UNESCO à la COP21 : « Changeons les esprits, pas le climat »

La 21^e Conférence des parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a constitué un événement majeur, aussi bien pour les Nations Unies que pour la planète. Du 30 novembre au 12 décembre, des responsables politiques de premier plan de 196 pays se sont réunis à Paris pour débattre des mesures à prendre afin de limiter les changements climatiques, et leurs négociations ont abouti à un accord historique. Ce dernier devrait bénéficier tout particulièrement aux pays les plus pauvres du monde, qui seront les plus affectés par les changements climatiques anthropiques alors qu'ils en sont les moins responsables.

Les répercussions du changement climatique étant très vastes, tous les aspects du mandat de l'UNESCO (éducatif, scientifique et culturel) sont concernés et tous les secteurs de l'Organisation ont eu un rôle à jouer, aussi bien dans le cadre des événements ayant précédé la COP21 que pendant la Conférence à proprement parler. L'UNESCO, qui disposait d'un pavillon sur le site de la Conférence à Paris, a également accueilli des événements à son siège, dans la capitale française. Tout au long de l'année 2015, l'UNESCO et la COI-UNESCO ont travaillé en étroite collaboration avec les autorités françaises, organisatrices de la COP21, afin de préparer une série d'événements pré-COP21 au travers desquels les deux institutions

ont cherché à mettre leur expertise au service des États membres et aidé à identifier des recommandations prometteuses et à prendre des décisions éclairées.

Le secteur de l'éducation s'est employé à promouvoir l'éducation au changement climatique. Le secteur de la communication et de l'information a concentré ses efforts sur la sensibilisation du public. Le secteur des sciences naturelles s'est chargé des questions en rapport avec l'eau, la biodiversité et les réserves de la biosphère, la réduction des risques de catastrophes, les énergies renouvelables, les politiques scientifiques et les savoirs traditionnels. La Commission océanographique

intergouvernementale (COI-UNESCO), qui s'emploie activement à établir des systèmes d'observation extrêmement utiles aux recherches sur le climat, a largement contribué à attirer l'attention sur le rôle crucial, mais souvent négligé, que l'océan et les ressources côtières jouent dans le régime climatique international. Le secteur des sciences sociales et humaines a participé à l'élaboration d'un agenda pour le développement durable.

Le secteur de la culture a effectué un travail de mobilisation des soutiens pour aider les sites du patrimoine mondial à faire face aux changements climatiques et montrer en quoi ils constituent aussi bien un atout à protéger qu'une

Membres du personnel de l'UNESCO – Peter Dogse, Cynthia Guttman, Jorge Esparza-Velásquez, Flavia Schlegel, Marie-Ange Théobald, Vincent Defourny, Kristof Vandenberghe, George Papagiannis et Laetitia Kaci – le 4 décembre 2015 au Bourget sur le site de la conférence. Ce jour-là, l'UNESCO avait organisé une série d'événements à l'occasion de la journée thématique de l'éducation à la COP21.



ressource permettant de renforcer la capacité des communautés à résister à ses effets, à les absorber et à les surmonter. L'UNESCO dans son ensemble a veillé à ce que tous les programmes et initiatives soient menés dans le respect de la diversité culturelle, en tenant pleinement compte des questions d'égalité, notamment d'égalité des genres. Et, alors que les Nations Unies venaient d'inaugurer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), l'UNESCO s'est particulièrement intéressée aux besoins et aux expériences du continent africain.

■ Préparatifs de la COP21

Dans le cadre des préparatifs de la COP21, une conférence sur les liens entre biodiversité et changement climatique a été organisée les 9 et 10 février à l'initiative de l'UNESCO et de deux ONG françaises, l'Association Humanités et biodiversité et l'Institut Inspire. Les *Assises du Vivant 2015 - Biodiversité et changement climatique en interaction : créer et vivre d'autres possibles* ont été l'occasion pour des scientifiques et des universitaires, ainsi que des représentants de la société civile, du secteur privé et des arts, d'étudier de nouvelles approches constructives en matière de changement climatique en échangeant points de vue et expériences. Les participants se sont penchés sur des initiatives menées partout dans le monde qui démontrent qu'il est possible de respecter le rythme de renouvellement des écosystèmes et que l'utilisation de la biodiversité n'est pas incompatible avec sa conservation. Les débats se sont articulés autour de trois thèmes : Repenser la conservation : vers des stratégies « sans regrets » ; Développer la solidarité écologique et la justice environnementale : faire équipe avec le vivant ; et Entreprendre autrement : articuler performance et résilience.

Répondant à l'appel du Secrétaire général de l'ONU pour une participation plus active du secteur privé, les dirigeants d'entreprises

du monde entier se sont réunis à l'UNESCO à l'occasion du *Business & Climate Summit* (20-21 mai 2015) afin de présenter les solutions financières pour lutter contre le changement climatique.

Une conférence scientifique de quatre jours intitulée « Notre avenir commun face au changement climatique » (7-10 juillet) a constitué le plus grand forum réunissant la communauté scientifique avant la COP21. Cette rencontre avait pour objectif d'éclairer les négociations sur le climat en fournissant une solide base de connaissances visant à s'assurer que les décisions politiques se fondent sur une bonne compréhension du changement climatique. Organisée sous l'égide du Conseil international pour la science (CIUS), de Future Earth, de l'UNESCO et de grandes institutions de recherche françaises, avec le soutien du gouvernement français, elle a rassemblé plus de 2 200 éminents experts en climatologie issus d'une centaine de pays qui ont échangé sur les connaissances scientifiques les plus récentes en



© UNESCO/Piir Chang-foo



Earth to Paris (la terre à Paris), coalition de partenaires travaillant à attirer l'attention sur le lien entre les êtres humains et la planète, et sur le besoin d'une action forte sur le climat, a organisé le remarquable sommet « Earth to Paris : le Hub », diffusé en direct les 7 et 8 décembre pendant la COP21. La Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova, la Maire de Paris et les dirigeants de l'UNICEF, du PNUD ainsi que des militants environnementaux de premier plan ont ouvert l'événement.

Principal matériel de communication de l'UNESCO à la COP21.

Du 2 au 6 décembre, la Plateforme Océan et climat, établie avec le soutien de la COI-UNESCO, a organisé une mobilisation au Bourget pour attirer l'attention des négociateurs, de la communauté scientifique et économique, et du grand public sur le rôle majeur de l'océan comme régulateur du climat. Romain Troublé et Élodie Bernollin de Tara Expéditions et Stéphane Latxague de la Fondation Surfrider Europe (sur la photo) y ont participé en compagnie de plusieurs autres partenaires de la COI-UNESCO



© Thierry Nectoux

matière de changement climatique et élaboré des solutions efficaces pour un avenir durable. Dans la Déclaration finale, « La science pose des bases solides pour que les gouvernements prennent des décisions ambitieuses à la COP21 et au-delà », les participants ont affirmé qu'un « objectif ambitieux permettant de limiter le réchauffement à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels [était] possible sur le plan économique », à condition toutefois que les émissions soient nulles, voire négatives, d'ici la fin du XXI^e siècle.

■ La COI-UNESCO en première ligne

À l'instar des forêts, l'océan fournit la majeure partie de l'oxygène que nous respirons et joue un rôle régulateur déterminant dans le système climatique mondial. La COI-UNESCO est l'organisation des Nations Unies chargée de promouvoir la recherche océanographique et l'étude des impacts liés à l'océan, mais aussi de coordonner la coopération scientifique internationale en la matière. Elle a fourni son expertise technique lors

d'une dizaine d'expositions et d'événements conjoints organisés avant et pendant la COP21.

La COI-UNESCO a préparé la COP21 en effectuant un important travail de sensibilisation et de mobilisation en matière d'océanographie et de climatologie auprès des institutions scientifiques et de la société civile. Plus de 1 200 personnes, parmi lesquels des décideurs politiques, des scientifiques et des représentants de la société civile et de la jeunesse, se sont réunis au siège de l'UNESCO le 8 juin 2015. Cet événement a également bénéficié de la participation d'hôtes de marque, dont plusieurs chefs d'État et hauts responsables politiques tels que S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, S.E. le Président de Palau Tommy Remengesau et le président de la COP21 et ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius. Les parties prenantes ont participé à plusieurs ateliers et tables rondes consacrés au lien océan-climat et célébrant la Journée mondiale de l'océan autour d'un message commun : « Un océan en bonne santé, un climat préservé ».

La présence de la COI-UNESCO à la COP21 a été triple. Au Centre de conférence, elle a participé à des événements orientés vers les décideurs et les délégations internationales. Dans les espaces Générations Climat, les manifestations étaient particulièrement axées sur les acteurs de la société civile. Le troisième espace était consacré aux événements en rapport avec l'océan organisés à Paris en marge de la COP21, notamment une projection de film, des conférences de presse et des séminaires.

Le réchauffement de l'atmosphère et l'acidification de l'océan accentuent les effets néfastes de la pollution, de la surpêche et du développement non durable sur la résilience de notre océan. Cet argument était au cœur des événements organisés en parallèle de la COP21. La rencontre « Un Océan, un Climat, une ONU : travailler ensemble pour la santé et la résilience de l'océan » a été organisée par ONU-Océans, le mécanisme de coordination interagences des Nations Unies, et coordonnée par la COI-UNESCO. Cet événement a été l'occasion de montrer

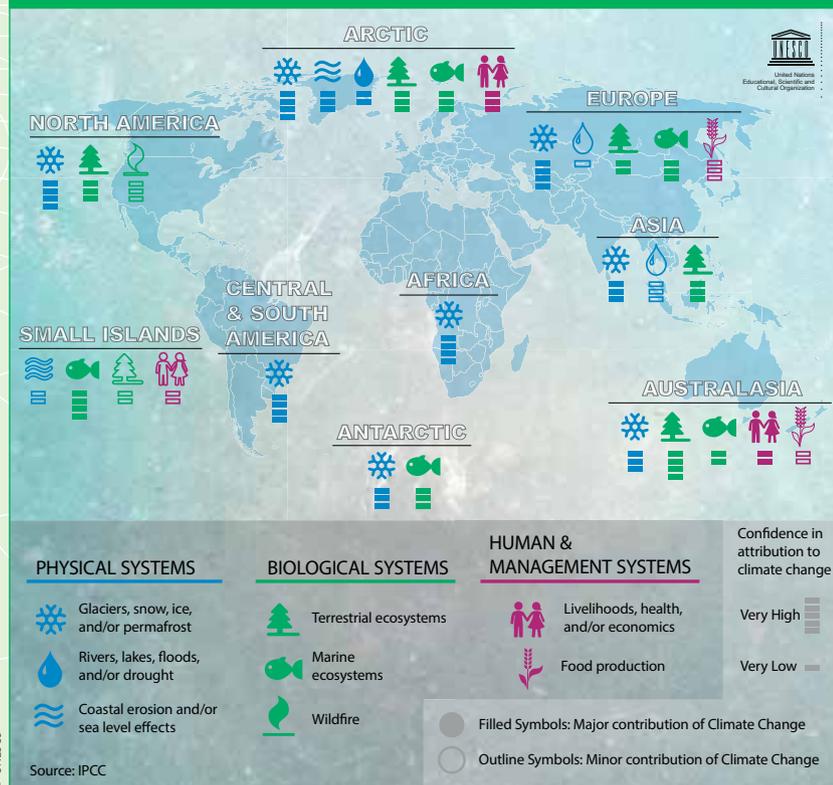
que la science était essentielle au soutien de politiques et mesures efficaces en matière de climat et de souligner les actions menées par le système des Nations Unies pour encourager les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation des zones côtières déployés par les États. Les débats ont également porté sur la question du financement et de l'efficacité des mécanismes de mise en œuvre visant à soutenir les mesures locales en faveur de la protection et de la résilience de l'océan.

À l'occasion de la Journée de la résilience, le gouvernement du Pérou a organisé une session consacrée à l'océan, qui s'est penchée sur les actions entreprises par le système de l'ONU et la société civile pour intégrer les océans dans les solutions contre le changement climatique. Il est nécessaire que des initiatives d'observation et d'étude des océans soient menées à l'échelle mondiale pour comprendre l'impact des changements climatiques, évaluer les vulnérabilités et contrôler l'efficacité des efforts d'adaptation et de réduction. Il est également primordial de disposer de mesures scientifiques pour comprendre les processus naturels et trouver des solutions permettant d'atténuer les impacts qui affectent d'ores et déjà certaines communautés côtières. Enfin, il

© UNESCO

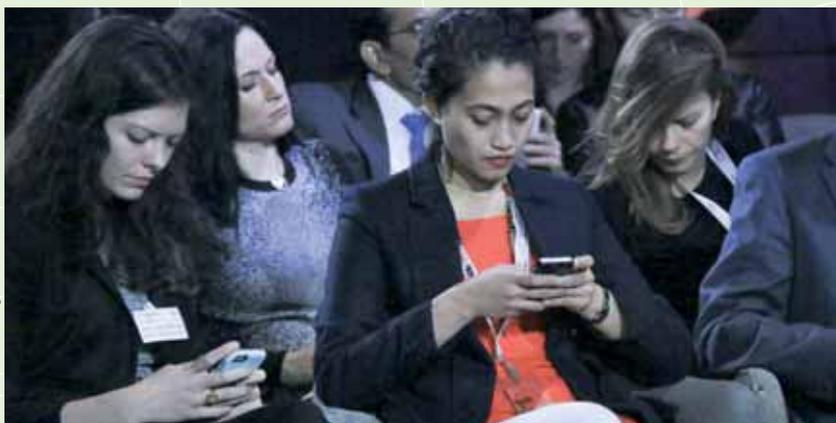
est indispensable de développer une économie basée sur la gestion durable, notamment en matière de pêche, d'aquaculture et de tourisme, pour renforcer la résilience de l'océan.

REGIONAL-SCALE IMPACTS ATTRIBUTED TO CLIMATE CHANGE



Infographie du Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), diffusée sur Twitter par l'UNESCO pendant la COP21 pour communiquer sur les divers impacts du changement climatique à l'échelle régionale. Les conclusions de ce rapport ont été présentées en décembre lors d'un événement co-organisé par le GIEC et l'UNESCO au siège de l'Organisation.

Le 8 décembre, second jour du sommet « Earth to Paris : le Hub », des orateurs ont échangé à l'UNESCO avec des journalistes numériques et des blogueurs des idées et des bonnes pratiques sur des problèmes mondiaux et sur le climat, ainsi que sur le rôle que les médias et la technologie peuvent jouer en créant un monde meilleur.



© UNESCO/Pilar Chiang-Iso

L'importance symbolique de l'ours polaire place cet animal à la croisée des bouleversements qui affectent actuellement l'Arctique. La gestion de cette espèce dans un monde où l'environnement évolue rapidement a été abordée lors d'un symposium organisé en septembre par l'association Pôles Actions et le secrétariat du Programme sur L'Homme et la biosphère de l'UNESCO.



Cohabiter avec les ours polaires ?

Pouvons-nous, et souhaitons-nous, cohabiter avec les ours polaires ? C'est la question qui a été posée lors d'un symposium qui s'est tenu les 25 et 26 septembre. L'importance symbolique de l'ours polaire place ce dernier à la croisée des bouleversements qui affectent actuellement l'Arctique. L'expérience des Inuits, qui vivent avec les ours polaires, est d'une importance capitale à cet égard. Mais de nouveaux acteurs impliqués dans le développement de l'Arctique disposent également d'informations sur la gestion de cette espèce dans un monde où l'environnement évolue rapidement. Cette conférence, organisée par l'association Pôles Actions en coopération avec le secrétariat du Programme L'Homme et la biosphère de l'UNESCO, a mis l'accent sur la relation entre les ours polaires et les populations humaines en Arctique, et s'est penchée sur l'exploitation des ressources de ce continent. Des scientifiques, des diplomates et des membres d'ONG de France, de Norvège, de Fédération de Russie, du Canada et des États-Unis ont fourni des informations sur la place de l'ours polaire dans la cosmologie des Inuits, les trafics dont il fait l'objet, la géopolitique, les méthodes de suivi des ours et la préservation de leur habitat.

■ Les journées de l'océan et du climat à la COP21

La COI-UNESCO, la Plateforme Océan et Climat et le Global Ocean Forum ont organisé deux événements d'une journée afin de sensibiliser les participants à la CCNUCC et le grand public sur l'interdépendance entre l'océan et le changement climatique. Cet événement a bénéficié de la participation d'intervenants de haut niveau et de diverses parties prenantes spécialisées dans l'océanographie et la climatologie issues de la société civile, de la communauté scientifique et du monde politique.

Le 3 décembre, le Forum Océan et Climat, coalition d'organisations de la société civile

Sans éducation, pas de développement durable

et d'institutions scientifiques soutenue par la COI-UNESCO, a inauguré la série, rassemblant des décideurs, des scientifiques, des acteurs économiques, ainsi que des représentants de la société civile et de la jeunesse, pour débattre du lien entre océan et climat. « Nous devons avoir l'ensemble de la société à nos côtés, lui faire réaliser qu'elle appartient à l'océan et que l'océan lui appartient... Nous devons mobiliser tous les chefs d'État, les scientifiques, les négociateurs, et les entreprises présents à la COP21 », a déclaré le Secrétaire exécutif de la COI-UNESCO, Vladimir Ryabinin. Le débat a été divisé en quatre tables rondes regroupant les principaux groupes d'intervenants présents et ciblant diverses questions, notamment les problèmes et lacunes en matière de recherche océanographique et climatologique, ainsi que les défis et opportunités associés à la gestion durable d'une économie basée sur les océans.

Le 4 décembre, la Journée dédiée aux océans à la COP21 a donné suite aux recommandations du Forum Océan et Climat, mais aussi à celles formulées lors des éditions antérieures de la Journée de l'océan de la CCNUCC et de la Journée des océans à Rio+20 ainsi qu'aux conclusions des célébrations de la Journée mondiale de l'Océan qui ont eu lieu à l'UNESCO en juin. Le but de cette rencontre était de faire progresser l'agenda sur le climat et l'océan au sein de la CCNUCC pendant et après la COP21. Elle a également promu le rôle des dirigeants politiques en impliquant des personnalités de haut niveau pour attirer l'attention sur la nécessité qu'un accord ambitieux soit conclu à l'issue de la COP21. Parmi les participants, on peut citer Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la COI-UNESCO, Ségolène Royal, ministre française de l'Écologie, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, Tommy E. Remengesau Jr., Président de la République de Palau et Manuel Pulgar-Vidal, ministre de



La journée thématique sur l'éducation organisée le 4 décembre a rassemblé plusieurs éminents représentants internationaux. Najat Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Éducation nationale, a appelé ses homologues du monde entier à mobiliser leurs systèmes éducatifs autour des enjeux du développement durable. Un accent particulier a été mis sur le rôle de l'éducation dans la sauvegarde de la biodiversité et de la diversité linguistique et culturelle. Irina Bokova a plaidé pour la prise en compte de l'éducation au développement durable dans l'accord final sur le climat et a appelé les pays à renforcer leur action à trois niveaux pour aller de l'avant : l'intégration plus profonde des questions de développement durable dans les systèmes éducatifs nationaux, la formation des enseignants et le développement de ressources pédagogiques adaptées et enfin des partenariats plus solides et innovants, y compris avec le secteur privé.

l'Environnement du Pérou. Les organisateurs ont présenté un plan stratégique centré sur des questions prioritaires telles que l'atténuation, l'adaptation, le financement, le renforcement des capacités, l'éducation du public, l'océanographie et l'observation des océans.

La Directrice générale de l'UNESCO a présidé la table ronde de clôture de la Journée, appelant la communauté internationale à se mobiliser autour de la bonne santé et de la protection des océans, qui jouent un rôle primordial. « Les changements climatiques et le devenir des océans représentent une seule et même préoccupation, a déclaré Mme Bokova. La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO joue un rôle crucial dans l'exploration océanographique et le partage des connaissances en la matière. Elle aide à mieux comprendre les changements physiques, biologiques et chimiques provoqués par le changement climatique ». La Directrice générale a également évoqué le travail effectué par l'Organisation pour préserver les écosystèmes

marins grâce au Programme marin du patrimoine mondial, unique en son genre. Enfin, elle a souligné que les océans représentaient une source primordiale de moyens de subsistance pour les Petits États insulaires en développement (PEID) et a assuré que ces derniers étaient au centre du programme de l'UNESCO.



Najat Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Éducation nationale, et Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, le 4 décembre à la COP21.

Julian Barbière et Vladimir Ryabinin, de la COI-UNESCO, célèbrent la collecte des 25 000 signatures de l'Appel de l'océan pour le climat. Cet appel a pour but de contribuer au succès des négociations en vue d'un accord ambitieux à la COP 21 en attirant l'attention sur le lien entre l'océan et le climat. L'appel avait été lancé dans le cadre de nombreuses activités de la Journée mondiale de l'océan organisées par la COI-UNESCO au siège de l'Organisation le 8 juin 2015.

Les sites de l'UNESCO : des observatoires mondiaux

Le 5 décembre, le Pavillon de l'UNESCO a organisé un événement intitulé « Sites de l'UNESCO, un observatoire sur le changement climatique », dans le but d'étudier comment les sites du patrimoine historique, les réserves de la biosphère et les géoparcs mondiaux de l'UNESCO pouvaient servir d'observatoires internationaux sur le terrain. Il s'agit en effet de sites spéciaux qui permettent de recueillir des connaissances sur le climat et de trouver des solutions pour gérer les répercussions du changement climatique sur les sociétés humaines et la diversité culturelle, la biodiversité et les services d'écosystèmes ainsi que le patrimoine mondial naturel et culturel. Des professionnels des sites de l'UNESCO, des chercheurs, des experts et des responsables politiques ont partagé leurs expériences dans le cadre d'entretiens et de tables rondes.



Publié en octobre 2015, le numéro 77 de la Revue du patrimoine mondial de l'UNESCO explique comment, alors que la planète se trouve actuellement confrontée aux impacts du changement climatique, l'existence du réseau du patrimoine mondial s'avère plus important que jamais pour suivre l'évolution de la situation et mettre en œuvre des solutions sur le terrain.





Les sites du patrimoine mondial, les réserves de la biosphère et les géoparc mondiaux de l'UNESCO peuvent servir d'observatoires internationaux sur le terrain permettant de recueillir des informations sur le climat et de trouver des solutions aux impacts du changement climatique sur les sociétés humaines. Visite sur le terrain au parc national de Núi Bà dans la réserve de la biosphère de Langbiang (Viet Nam) récemment désignée par l'UNESCO, qui maintient l'intégrité de 14 écosystèmes tropicaux et abrite de nombreuses espèces sauvages.

Lancement de la série documentaire + ou – 5 mètres à l'UNESCO

« + ou – 5 mètres », une série documentaire en français réalisée par Dominique Hennequin, a été lancée en avant-première au siège de l'UNESCO le 1^{er} décembre. Ces documentaires retracent le voyage entre la surface et plus ou moins 5 mètres de profondeur, entre air et mer, d'un bassin océanique à l'autre. Le plongeur et photographe Joe Bunni s'est rendu auprès de membres de communautés locales, de guides et de scientifiques pour leur demander quelle était selon eux la meilleure façon de protéger leurs environnements de plus en plus fragiles. Lamantins, requins, dragons de Komodo, ours polaires : toutes ces espèces et bien d'autres sont affectées par les répercussions du réchauffement de l'atmosphère et par l'augmentation des niveaux de pollution. Un débat entre Joe Bunni et d'autres spécialistes renommés a eu lieu pendant l'avant-première.

■ Les ressources de carbone bleu

Lors de la COP21, le gouvernement australien a annoncé la création d'un partenariat international pour le carbone bleu et invité les autres pays à se joindre à cet effort. En tant que coordinatrice de l'Initiative internationale sur le carbone bleu, la COI-UNESCO soutient cette activité. Ce partenariat devrait rassembler des gouvernements, des organisations à but non lucratif, des agences intergouvernementales et des scientifiques dans le but d'améliorer

la compréhension du rôle que jouent les écosystèmes de carbone bleu dans les mesures contre le changement climatique. Ce partenariat s'emploiera à intensifier les efforts visant à mieux gérer les ressources en carbone bleu en établissant un réseau de parties prenantes dont la mission sera de soutenir l'intégration des écosystèmes de carbone des zones côtières dans les inventaires de gaz à effet de serre nationaux, le développement d'approches innovantes en matière de protection des écosystèmes de carbone bleu des zones côtières, la science et la



recherche permettant de mieux mesurer et gérer le carbone bleu, le renforcement des capacités et le transfert des connaissances, ainsi que la recherche de financements pour la gestion des écosystèmes de carbone bleu.

■ Vers un accord ambitieux tenant compte de l'océan

Pendant la deuxième semaine de la COP21, la communauté scientifique a continué à faire pression sur les participants, les exhortant à conclure un accord ambitieux qui reconnaisse l'importance des océans et des côtes dans le système climatique mondial. La COI-UNESCO et le Global Ocean Forum ont co-organisé un événement parallèle ciblant les négociateurs de la CCNUCC. Cet événement, intitulé « Océan et côtes : éléments indispensables du débat pour un accord ambitieux lors de la COP21 », a été l'occasion d'aborder les principaux enjeux relatifs à l'océan et au climat discutés pendant les négociations et de formuler une série de recommandations exhortant la communauté internationale à : éviter des conséquences désastreuses pour les communautés côtières et insulaires, les écosystèmes marins et la chimie de l'océan, et limiter le réchauffement à moins de 2°C ; incorporer une prise en compte totale des océans dans l'accord ; continuer de développer et d'appliquer des mesures d'atténuation fondées sur les océans ; mettre en place à tous les niveaux des stratégies d'adaptation basées sur les écosystèmes au travers d'institutions océanographiques et de gestion côtière ; développer et soutenir les mesures permettant d'apporter des solutions aux problèmes liés au déplacement des populations côtières et

Photo sous-marine de mangroves prise par le plongeur-photographe Joe Bunni, dont les clichés apparaissent dans la série documentaire + ou - 5 mètres lancée au siège de l'UNESCO en décembre.



insulaires ; développer les capacités de ces communautés ; renforcer les progrès réalisés en matière d'observation et de recherche marines au niveau mondial ainsi que le développement des capacités associé au sein des processus de la CCNUCC et au-delà, et enfin étendre les efforts de sensibilisation et d'éducation du public.

Le 10 décembre, la COI-UNESCO et la Plateforme Océan et Climat ont organisé au Pavillon de l'UNESCO un « Moment Océan et Climat », une rencontre visant à souligner les principaux messages scientifiques délivrés tout au long de la COP21. Face au changement climatique, les moyens nécessaires à la mise en place de solutions intégrées articulées autour de l'océan ont été abordés. Cet événement a rassemblé des représentants d'agences de l'ONU, des PEID, d'organismes scientifiques

internationaux et des experts indépendants, qui ont apporté leurs réponses et recommandations. Les participants se sont penchés sur les impacts du changement climatique sur l'océan et les côtes à l'échelle mondiale, les données et systèmes d'observation océaniques requis pour surveiller efficacement ces impacts, la façon d'organiser la recherche scientifique internationale autour de ces questions, et les propositions pour encourager les synergies entre science et politique en vue d'élaborer une stratégie post-COP21 pour la recherche océanique et climatique. Un accent tout particulier a été mis sur les PEID. Les participants ont également proposé d'établir un rapport spécial sur l'océan qui s'inscrirait dans le cadre du prochain cycle du GIEC.

La COI-UNESCO, le Global Ocean Forum et l'Union internationale pour la conservation

Bien que les écosystèmes de carbone bleu – herbiers marins, terres intertidales et mangroves – ne représentent que 2 à 6 % de la superficie totale des forêts tropicales, leur dégradation équivaut à 19 % des émissions de carbone de la déforestation dans le monde. Le Partenariat international pour le carbone bleu, dont fait partie l'initiative Carbone bleu de la COI-UNESCO, a été créé pendant la COP21 pour intensifier les efforts en faveur d'une meilleure gestion de ces ressources.

de la nature (UICN) ont clos la COP21 en organisant un événement destiné à l'ensemble des groupes de parties prenantes ayant apporté leur expertise et leurs connaissances lors des divers événements liés aux océans qui ont eu lieu pendant la conférence. Les participants ont tiré leurs premières conclusions en mettant l'accent sur les efforts déployés pendant la COP21 pour souligner le lien entre les questions liées à l'océan et au changement climatique. Un intérêt tout particulier a été donné à la nécessité de faire avancer un agenda stratégique sur l'océan et le climat qui soit favorable au développement de partenariats entre l'ensemble des acteurs concernés. Celui-ci devra accorder une large place à une base de connaissances scientifique solide, utile à l'élaboration de politiques. Dans son préambule, l'Accord de Paris adopté le 12 décembre souligne le rôle de l'océan et fait référence aux « puits et réservoirs de gaz à effet de serre », à la « recherche », aux « observations

Un ouvrage majeur sur la gouvernance transfrontalière de l'eau

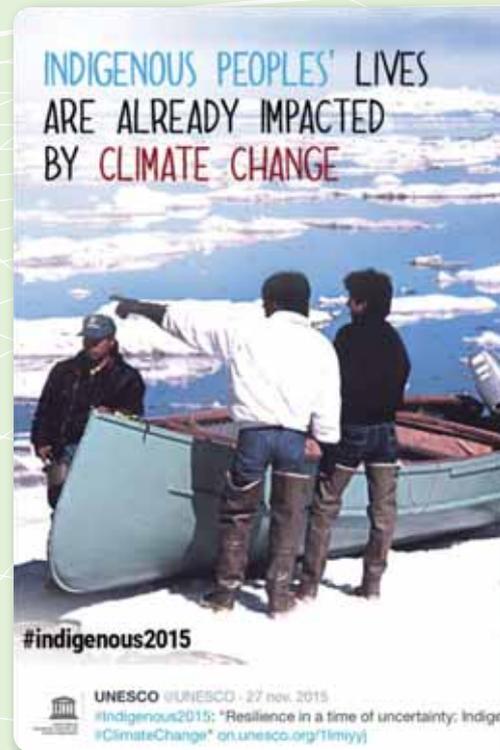
Pour les fleuves, les lacs et les aquifères traversant les frontières, la nature inhérente du changement climatique implique que le droit international trouve l'équilibre entre la préservation du *status quo* et la flexibilité permettant de répondre aux nouvelles demandes et de faire face aux incertitudes émergentes. Diverses stratégies peuvent servir à améliorer la souplesse des accords relatifs à la gouvernance de l'eau. Un nouveau livre du WWAP, *Gouvernance transfrontalière de l'eau et adaptation aux changements climatiques : le droit international, les lignes directrices d'une politique et une meilleure adaptation de la pratique*, a été lancé à l'occasion de la COP21. Cet ouvrage, qui examine le rôle de la gouvernance de l'eau dans un contexte transfrontalier de manière à identifier les exemples de meilleures pratiques d'une politique efficace et analyse la contribution que le droit international pourrait offrir, sera utile aux responsables politiques, aux chercheurs, aux représentants de la société civile et aux autres parties prenantes cherchant à savoir comment renforcer les accords de gouvernance transfrontalière de l'eau pour mieux répondre aux besoins d'adaptation au changement climatique.

systématiques » et aux « systèmes d'alerte rapide », qui sont tous en rapport avec les activités, le mandat, les fonctions de base et les cadres stratégiques de la COI-UNESCO.

■ La sécurité de l'eau

Dans de nombreuses régions du monde, il existe de plus en plus de preuves des répercussions du changement climatique sur le cycle hydrologique de la Terre. L'UNESCO soutient la constitution de réseaux scientifiques visant à mieux évaluer et suivre l'évolution des ressources en eau provoquée par le changement climatique. L'Organisation a effectué un travail de sensibilisation auprès des responsables politiques aux niveaux national, régional et international. L'UNESCO a consacré une journée entière de la COP21 (2 décembre) à la sécurité de l'eau et au changement climatique en organisant huit sessions thématiques. La Journée Eau et Climat à la COP21 a rassemblé des représentants du Programme hydrologique international (PHI), du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), de l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, de centres, de chaires et d'organismes liés à l'eau. Les participants ont abordé des questions et des solutions relatives à l'eau et au climat et ont fourni des informations sur des projets visant à atténuer l'impact sur l'eau que provoquent les changements climatiques. Les sessions ont abordé la question des eaux souterraines, de l'eau dans les écoles, des outils méthodologiques pour traiter les données collectées, de la qualité de l'eau, de la gouvernance transfrontalière de l'eau, du renforcement des capacités et de la coopération.

Du 1^{er} au 4 décembre, l'UNESCO a organisé une conférence internationale intitulée « Eau, mégapoles et changements mondiaux » en



coopération avec ARCEAU-IdF (groupe d'acteurs de l'eau d'Île de France), le Programme hydrologique international de l'UNESCO, l'Académie française de l'eau et l'Office international de l'eau, entre autres. D'ici 2025, plus d'un milliard de personnes habiteront dans une centaine de mégapoles comptant chacune plus de 10 millions d'habitants. Parvenir à la sécurité de l'eau est un défi majeur, en particulier dans le contexte du changement climatique, et ces grandes agglomérations sont particulièrement vulnérables aux risques liés à l'eau. Des chercheurs, des responsables de services d'eau de grandes villes, des personnalités politiques et des représentants de la société civile de premier plan ont fait le point sur les connaissances actuelles, partagé des expériences innovantes et échangé sur la diversité des approches concernant la gestion et la place de l'eau dans les mégapoles existantes et en devenir.



INDIGENOUS PEOPLES ARE LIVING ON THE FRONTLINES OF CLIMATE CHANGE.

#indigenous2015

UNESCO @UNESCO - 26 nov. 2015
Indigenous peoples are living on the frontlines of #climatechange
on.unesco.org/1i13NYg #indigenous2015 #CCP21

LES PEUPLES AUTOCHTONES ONT DES SOLUTIONS À PARTAGER POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#indigenous2015

UNESCO @UNESCO - 25 nov. 2015
Indigenous knowledge is part of the solution to address #climatechange
on.unesco.org/1i13NYg #indigenous2015

■ Changement climatique et populations autochtones

Plus de 400 millions d'autochtones vivent dans des territoires extrêmement vulnérables aux impacts du changement climatique. Ils sont confrontés à ses effets alors qu'ils contribuent peu à ses causes, ce qui menace leur mode de vie et finira par affecter la diversité culturelle et biologique de la planète. Les populations autochtones, qui sont souvent tenues à l'écart des débats sur le changement climatique, ont eu l'occasion de s'exprimer haut et fort lors de la conférence internationale organisée par l'UNESCO et le Muséum national d'Histoire naturelle français avec le soutien de l'organisation d'autochtones Tebtebba. Le colloque « Temps d'incertitude et résilience : les peuples autochtones et les changements climatiques » a rassemblé scientifiques, décideurs politiques et représentants de

populations autochtones au siège de l'UNESCO les 26 et 27 novembre. Les systèmes de savoirs autochtones peuvent contribuer à renforcer la base de connaissances sur le changement climatique. Le colloque a été l'occasion de présenter en détail des solutions, dont certaines sont communautaires, qui mettent l'accent sur les liens entre diversité culturelle et durabilité environnementale. Ces dix dernières années, l'UNESCO a soutenu les systèmes de savoirs locaux et les activités communautaires qui les exploitent au travers de son programme sur les systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS).

Conscient que le patrimoine culturel, bien qu'affecté par le changement climatique, constitue également une source de résilience, le Centre du patrimoine mondial a participé à l'organisation d'un événement parallèle à la COP21 le 1^{er} décembre 2015, en coopération avec ICOMOS/États-Unis, ICOMOS France et

l'Association américaine de planification. Le processus lancé par cet événement a constitué une opportunité majeure pour l'UNESCO de renforcer sa coopération avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de tirer parti de son rôle et de ses réseaux privilégiés dans le secteur de la culture afin d'améliorer le traitement du patrimoine culturel dans le prochain Rapport d'évaluation du GIEC.

Enfin, un événement spécial a été organisé afin de montrer en quoi le patrimoine culturel subaquatique peut constituer une source d'information essentielle pour comprendre l'historique et les conséquences du changement climatique. Durant 90 % de l'existence de l'humanité, la mer était plus basse, d'environ 40 à 130 mètres, que le niveau actuel. C'est pourquoi une partie considérable des traces préhistoriques et historiques de nos ancêtres est actuellement submergée.

Tweets envoyés par l'UNESCO quelques jours avant le début de la COP21 pour créer une dynamique et sensibiliser le public à l'impact du changement climatique sur les peuples autochtones du monde entier.

Ces vestiges sont une source d'information extrêmement importante pour la connaissance des premières civilisations humaines, de nos origines, mais aussi sur le changement climatique et son impact.

Le Programme pour la gestion des transformations sociales (MOST) a principalement contribué à la COP21 en organisant des événements portant sur les transformations sociales dans le contexte du changement climatique. Les deux débats qui ont eu lieu les 1^{er} et 7 décembre ont été pour le Programme MOST l'occasion de promouvoir une réinvention sociale positive. La coopération entre les disciplines et les différents acteurs ainsi que l'inclusion de nouvelles parties prenantes ont été au cœur des débats. Lors de la première journée,

consacrée à la compréhension du changement climatique, des experts en entrepreneuriat social, en sciences sociales et humaines, en sciences de la Terre et en art ont apporté leurs contributions. Aider les sociétés à se transformer face au changement climatique exige une connaissance approfondie de cette situation pérenne dans laquelle nous devons apprendre à vivre. La seconde journée a été consacrée à la mobilisation des sociétés confrontées au changement climatique à travers l'art, les médias, les mécanismes de relations internationales et le droit. Cet événement a mis un accent particulier sur les jeunes, qui sont les plus en droit d'exprimer leur vision d'un monde durable et meilleur, mais aussi de mener les transformations sociales qu'ils souhaitent voir se réaliser.

Robert Redford, l'environnement et les populations autochtones

Lors de sa venue à Paris en marge de la COP21, l'acteur et réalisateur Robert Redford s'est rendu au siège de l'UNESCO pour soutenir la lutte livrée par les populations autochtones afin d'assurer leur survie dans un monde menacé par le changement climatique. « Je suis venu à Paris notamment pour attirer l'attention du public sur les cultures des peuples autochtones, sur leurs valeurs, sur la raison pour laquelle il nous faut nous intéresser à eux et reconnaître leur vulnérabilité, qui est précisément liée au changement climatique[...] Mais ce sont avant tout les peuples autochtones eux-mêmes qui ont des histoires à nous raconter, parce qu'ils ont toujours été très proches de la terre, et cette relation étroite avec la nature, nous l'avons perdue. Le moment est venu d'écouter ce que ces peuples ont à nous raconter. Nous avons détruit beaucoup de ressources qui auraient dû rester intactes, a-t-il ajouté. Pour protéger l'avenir des prochaines générations[...] il faut que nous cédions les rênes aux jeunes. Ils ont l'intelligence et la volonté nécessaires pour agir en faveur de l'environnement. »

Les systèmes de savoirs des populations autochtones peuvent renforcer la base de connaissances sur le changement climatique. Ce sujet a été au cœur d'une conférence internationale co-organisée en novembre par l'UNESCO. Des familles de la région aride du bassin d'Ocoña (Pérou) utilisent leurs connaissances traditionnelles andines des cultures autochtones, de l'agriculture irriguée et de l'élevage des lamas pour augmenter la résilience au changement climatique et améliorer la disponibilité et la gestion de l'eau.





Robert Redford au siège de l'UNESCO le 6 décembre, aux côtés du chef traditionnel papou, Mundiya Kepenga, de la poétesse et militante, Kathy Jetnil-Kijiner (Iles Marshall) et de la Secrétaire générale adjointe de l'Alliance des peuples autochtones de l'archipel, Mina Setra (Indonésie).



Les façades du siège de l'UNESCO ont servi de scène à la Mosaïque du changement, spectaculaire plateforme narrative permettant de réaliser des projections architecturales en direct, qui a été lancée le soir du 16 novembre pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Organisation. Cette expérience graphique immersive a été présentée en partenariat avec Millenium ART et Obscura Digital, et rendue possible grâce au parrainage officiel de la Fondation Li Ka Shing.

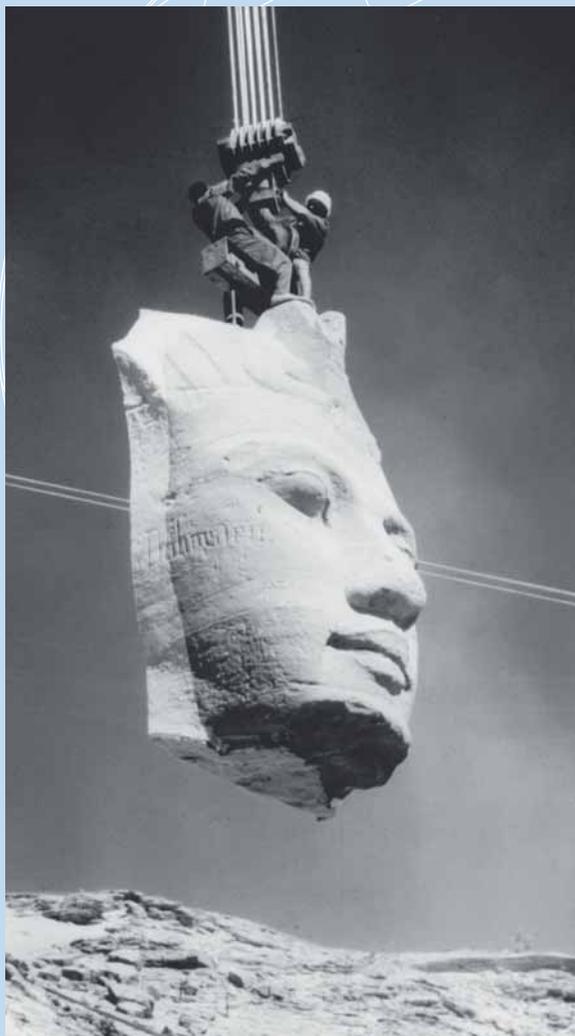
70^e

Le
anniversaire
de l'UNESCO



Le 70^e anniversaire de l'UNESCO

L'UNESCO a été créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale afin de servir de plateforme pour une paix fondée sur la solidarité morale et intellectuelle de l'humanité. Au fil des décennies, elle a aidé les peuples à mieux se comprendre et à mieux comprendre la planète. Ses principes fondateurs sont une source d'inspiration qui aident à relever les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain. Sur les cinq continents, de nombreux événements ont été organisés pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Organisation, ses idéaux et ses réalisations, ainsi que sa vision pour le XXI^e siècle.



© UNESCO

■ D'hier à demain

L'UNESCO a été créée en 1945 pour développer l'établissement d'une paix durable fondée sur la « solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ». Au cours de ses premières années d'existence, l'Organisation s'est employée à reconstruire les écoles, les bibliothèques et les musées détruits pendant la Seconde Guerre mondiale et a servi de forum intellectuel permettant l'échange d'idées et de connaissances scientifiques.

Suite à l'accès à l'indépendance d'un grand nombre de pays dans les années 1960 et 1970, l'UNESCO a principalement porté ses efforts sur l'accès à l'éducation pour tous, la protection de l'environnement, la fin du racisme, la sauvegarde des sites culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle, la défense de la liberté d'expression et du droit des citoyens à l'information et l'établissement des fondements des sociétés du savoir de demain.

Le monde a retenu son souffle pendant un instant le 12 août 1965 lorsqu'une équipe d'experts, d'ingénieurs, d'archéologues et d'entrepreneurs ont retiré l'énorme masse rocheuse surplombant le temple d'Abou Simbel, menacé par la construction du haut barrage d'Assouan et l'inondation d'une grande partie de la vallée du Nil qui s'ensuivrait. La campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie (Égypte) a été l'une des contributions majeures de l'UNESCO au monde et a été à l'origine de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

Bien que l'UNESCO ait parcouru beaucoup de chemin depuis sa création, des millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation, la biodiversité continue de se réduire, le changement climatique reste une menace majeure, en particulier pour certains des pays les plus pauvres du monde, et le patrimoine et la diversité culturelles sont mis à mal dans de nombreuses situations. Pour répondre aux besoins du XXI^e siècle, l'agenda de l'UNESCO se fonde désormais sur des politiques abordant la question du développement durable dans toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle, environnementale, scientifique et économique) dans le but de favoriser le développement inclusif et la dignité pour tous, conformément aux principes fondateurs de l'Organisation. Ceci est conforme aux principes fondateurs de l'organisation vieux de 70 ans, à un moment où la « puissance douce » de l'UNESCO - qui offre une coopération pour les droits de l'homme et la dignité, et soutient le développement durable et une paix pérenne - n'a jamais été en si forte demande.

Les célébrations ont été ouvertes par un hommage à Nelson Mandela le 31 octobre 2014, suivi d'un événement spécial « L'UNESCO : 70 ans au service de la dignité humaine » le 28 avril 2015, et se sont clôturées par une nouvelle édition du Forum des dirigeants le 16 novembre 2015. Le 70^e anniversaire de l'UNESCO a été célébré dans le monde entier.

■ Événements à Paris

Le 28 avril, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et les chefs de toutes les autres agences des Nations Unies se sont joints à la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova lors d'un événement spécial, « L'UNESCO : 70 ans au service de la dignité humaine », qui s'est tenu au siège de l'Organisation. La célébration a mis à l'honneur les réalisations et actions entreprises par l'UNESCO à travers le monde, en particulier pour renforcer les fondements d'une paix et d'un développement durables. Les participants ont souligné les valeurs et concepts fondamentaux qui ont été définis en 1945 et continuent de sous-tendre l'action de l'UNESCO aujourd'hui. Ban Ki-Moon a rendu hommage à l'Organisation, la qualifiant de « force puissante pour la paix », « championne de la liberté d'expression » et « fervente défenderesse de l'éducation, de la culture et des sciences ». Un spectacle mêlant chant, musique, projections audiovisuelles monumentales et d'autres arts de la scène, est revenu sur les origines de l'UNESCO et a démontré comment les idées défendues par l'Organisation et les programmes d'action opérationnels mis en place ont contribué à élever les défenses de la paix dans les esprits des hommes et des femmes, par l'éducation, la culture, les sciences, l'information et la communication.

M. Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO (à gauche), remet le bâton de cérémonie à S.E. Stanley Mutumba Simataa, ministre adjoint des Technologies de l'information et de la communication de la République de Namibie et Président de la Conférence générale de l'UNESCO, pendant la cérémonie de clôture de la 38^e session de la Conférence générale le 18 novembre.



Quatre jours après les attentats terroristes à Paris, le Président de la République française s'est exprimé lors du Forum des dirigeants de l'UNESCO, soulignant l'importance du patrimoine culturel comme force unificatrice dans la lutte contre l'extrémisme violent et saluant le rôle de l'UNESCO.





Série de timbres commémoratifs conçus au siège de l'UNESCO pour le 70^e anniversaire de l'Organisation.

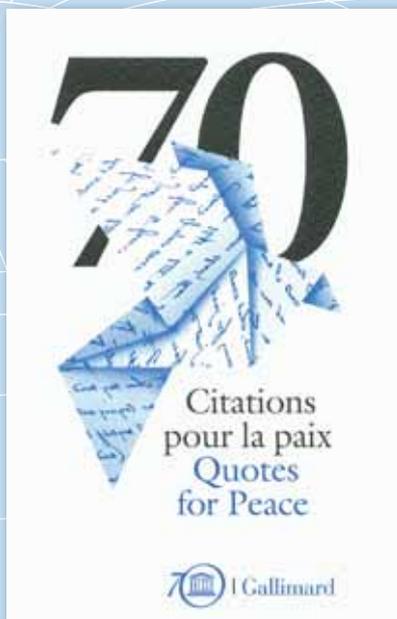
Les 28 et 29 octobre, la conférence « Faire la différence : soixante-dix ans de d'action de l'UNESCO » a examiné les impacts des idées et des initiatives de l'UNESCO. Comment les valeurs et les idéaux de l'UNESCO ont-ils été traduits dans la pratique au cours des 70 dernières années ? Pourquoi l'histoire est importante pour l'UNESCO ? Telles sont les questions

qu'un groupe international de chercheurs a abordées au cours de cette rencontre, couvrant un large éventail de sujets, de la conservation du patrimoine mondial à la reconstruction post-conflit, de la construction de la paix à la diffusion des connaissances.

Ces chercheurs travaillent sur une nouvelle Histoire de l'UNESCO, fondée non seulement sur ses idées, mais aussi sur leur mise en œuvre et leur pertinence sur le terrain. Le grand écrivain colombien Gabriel García Márquez évoquait en 1991, dans un entretien avec le *Courrier de l'UNESCO*, que l'Organisation s'employait depuis sa création à « bâtir une utopie qui nous permettra de partager une Terre où personne ne décidera à la place des autres ». Même s'il est bien plus facile de décrire les projets et les programmes de l'UNESCO ou de souligner leurs résultats que d'étudier l'impact éthique de l'Organisation, une histoire complète de l'UNESCO doit rendre compte des aspects plus immatériels de son influence.

La 38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO a eu lieu du 3 au 18 novembre. Les 16 et 17 novembre, cette conférence anniversaire a donné lieu au Forum des dirigeants, auquel ont participé un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement. Ensemble, ils ont dénoncé le terrorisme et fait part de leur détermination à travailler avec l'Organisation dans la promotion du dialogue, de l'éducation et de la sauvegarde du patrimoine culturel dans sa diversité. Les dirigeants se sont rendus à Paris pour célébrer le 70^e anniversaire de l'UNESCO, et ont participé à un événement qui a été marqué par le deuil pour les victimes des attaques terroristes qui ont frappé la capitale française, le 13 novembre.

La Directrice générale de l'UNESCO a réaffirmé la solidarité de l'Organisation à l'égard de la France et des victimes de la terreur partout dans le monde lors de la présentation du programme de la soirée. À l'affiche, un spectacle



Les Éditions UNESCO et les Éditions Gallimard ont célébré l'anniversaire de l'Organisation en lançant 70 citations pour la paix, ouvrage bilingue en anglais et en français illustré par le caricaturiste de renommée internationale Plantu. Ce livre, qui comporte des citations d'artistes, d'intellectuels, de militants et de responsables politiques, témoigne d'une forte conviction : pour être durable, la paix doit reposer sur la compréhension mutuelle.

Le 20 novembre, M. Michael Worbs (Allemagne) a été élu Président du Conseil exécutif lors de sa 198^e session.



© UNESCO/Pilar Chiang-Joo



Hao Ping, Président de la 37^e session de la Conférence générale et vice-ministre de l'Éducation de la République populaire de Chine, a organisé une représentation de Yi Mai Qian Qiu par l'opéra de Beijing au siège de l'UNESCO, pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Organisation.

© UNESCO/Pilar Chiang-Joo

donné par l'Orchestre mondial pour la paix, qui a été désigné Artiste de l'UNESCO pour la paix.

Lors de cette rencontre, les dirigeants mondiaux ont abordé les actions de l'UNESCO depuis sa création il y a 70 ans, et ses responsabilités sur la scène internationale aujourd'hui et demain, notamment dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les Présidents d'Azerbaïdjan, de Bulgarie, du Cameroun, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de France, de Lituanie, de Malte ainsi que le Chef d'État par intérim de la Libye, le Vice-Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de la République slovaque ont tous évoqué le rôle clé de l'UNESCO dans la lutte contre l'extrémisme.

Le Forum a été suivi du lancement de la « Mosaïque du changement », plateforme narrative universelle spécialement créée pour célébrer l'anniversaire. Organisée et produite par Millenium ART, mise en place avec la technologie créative d'Obscura Digital, et rendue possible grâce au généreux soutien de la Fondation Li Ka Shing, elle a donné lieu à une projection multimédia sur les façades du siège de l'UNESCO, ainsi qu'à une exposition murale interactive dans ses locaux qui a été conçue pour fournir une expérience immersive.

Le 18 novembre, la session de clôture de la Conférence générale a réaffirmé le rôle de l'Organisation contre l'extrémisme violent et dans la progression vers le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au siège de l'UNESCO, des visiteurs explorent la Mosaïque du changement, installation de communication multimédia interactive que l'UNESCO a officiellement exposée à l'occasion de sa Conférence générale en 2015. L'installation a offert une expérience numérique unique à grande échelle qui illustre sept thèmes de l'UNESCO au travers de contenus audiovisuels et de visualisations de données dynamiques.

© Mosaic of Change







La Semaine de l'Afrique 2015 a été consacrée au 70^e anniversaire de l'UNESCO et aux réalisations de l'Organisation sur le continent africain. Représentations en direct pendant la soirée de gala le 29 mai, le dernier jour de la Semaine.

Célébrations de la Semaine de l'Afrique

En mai, l'anniversaire de l'Organisation a également été célébré pendant la Semaine de l'Afrique 2015 sur le thème « L'UNESCO et l'Afrique, 70 ans après ». La Semaine a été l'occasion d'associer des conférences et des débats sur des sujets cruciaux pour le continent africain à des expositions sur l'artisanat africain, des projections de films (*Tombouctou* d'Abderrahmane Sissako, *Virunga* d'Orlando von Einsiedel et *The First Grader* de Justin Chadwick), des dégustations culinaires et une soirée de gala. Les Délégations permanentes de l'Afrique auprès de l'UNESCO organisent chaque année la Semaine de l'Afrique pour renforcer la visibilité du continent en mettant en valeur la diversité de son patrimoine culturel et artistique.



MOSAIC OF CHANGE



Celebrating UNESCO's 70th Anniversary

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



EDUCATION FOR THE 21ST CENTURY



LI KA SHING FOUNDATION



#unesco70
#mosaicofchange



MOSAÏQUE DU CHANGEMENT



Commemorating
the 70th anniversary
of UNESCO

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE



LI KA SHING FOUNDATION



#unesco70
#mosaicofchange

Le personnel de l'UNESCO prend la pose dans la cabine photo de la Mosaïque du changement, mise en place au siège de l'Organisation pour la 38^e session de la Conférence générale aux côtés de l'installation de communication multimédia interactive de la Mosaïque du changement.

© Mosaic of Change

Le personnel du Bureau de l'UNESCO à Brasília arbore fièrement les t-shirts commémoratifs créés par Oskar Metsavaht pour les 70 ans de l'Organisation. M. Metsavaht, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, est le fondateur et directeur stylistique d'Osklen, l'une des marques de mode les plus emblématiques du Brésil, et le président de l'ONG Instituto-E. Deux de ses créations ont été exposées au siège de l'UNESCO pendant toute la durée de la 38^e session de la Conférence générale.





Danseuse du ballet national de Cuba, sous la direction de l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO Alicia Alonso, à La Havane (Cuba) le 14 mars, en l'honneur du 70^e anniversaire de l'Organisation.

■ Le 70^e anniversaire de l'UNESCO dans le monde

Les événements organisés au siège de l'UNESCO ne constituaient qu'une partie des célébrations du 70^e anniversaire de l'Organisation. Des rencontres, activités et événements en tous genres ont été organisés par les bureaux nationaux, les bureaux régionaux et les bureaux multipays de l'UNESCO, ainsi qu'avec les commissions nationales et en coopération avec des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux.

L'Amérique latine et les Caraïbes

Discussions en Uruguay sur l'impact de l'UNESCO en Amérique latine

Le 17 juin, le Bureau régional de l'UNESCO pour la science en Amérique latine et dans les Caraïbes (ROSTLAC) et la Commission nationale uruguayenne pour l'UNESCO ont organisé une conférence intitulée « 70 ans de l'UNESCO : son impact en Amérique latine », qui a permis aux participants de réfléchir à la contribution fondamentale apportée par l'UNESCO depuis sa création et à l'établissement de paradigmes sociaux, culturels et scientifiques novateurs en Amérique latine. Bien que des progrès importants aient été réalisés, des problèmes majeurs nécessitant des solutions urgentes demeurent.

Cette conférence a été suivie d'une discussion sur le thème « 70 ans de l'UNESCO : culture et patrimoine », organisée le 23 juillet. Une cinquantaine d'invités, dont des diplomates, des responsables académiques et le grand public, ont pu écouter le débat entre Nelson Inda, Président de la Commission pour le patrimoine culturel de la nation et membre de la Commission nationale pour l'UNESCO, et Mariano Arana, architecte et responsable politique, ancien ministre du Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement d'Uruguay et ancien maire de Montevideo.

En outre, le ROSTLAC a organisé un concours invitant des graphistes à concevoir une affiche sur le thème « La science en Amérique latine et aux Caraïbes : le 70^e anniversaire de l'UNESCO. » C'est la proposition de David Vladimir Peguero, étudiant en architecture de République dominicaine, qui a été retenue.

Célébrations conjointes au Costa Rica

2015 a non seulement marqué le 70^e anniversaire de l'UNESCO, mais aussi le 30^e anniversaire de la création du Bureau de l'UNESCO pour l'Amérique centrale et le 65^e anniversaire de la Commission nationale costaricaine. Ces trois anniversaires ont été célébrés lors d'une cérémonie au Parque La Libertad, à San José. Cet événement a été organisé par la Présidence du Costa Rica et la Commission nationale pour l'UNESCO et il a donné lieu à un concert et un récital de poésie.

Un ballet à Cuba

Sous la direction de l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO Alicia Alonso, le Ballet national de Cuba (BNC) a célébré l'anniversaire de l'Organisation en remettant en scène le 14 mars le ballet *Tula*, inspiré de la vie et de l'œuvre de Gertrudis Gómez de Avellaneda, écrivain cubain de renom. Cette initiative a été sponsorisée par la Commission nationale cubaine pour l'UNESCO et le Bureau régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes, à La Havane.

Célébration du patrimoine culturel en République dominicaine

Le 15 janvier, le ministère de la Culture de République dominicaine a célébré l'anniversaire de l'UNESCO en organisant un événement visant à mettre en valeur le riche patrimoine culturel de Saint-Domingue. La Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova a assisté à cet événement et a déclaré : « Saint-Domingue est une ville de rencontres — ici, pour la première fois, les cultures américaines, européennes et africaines se sont réunies en divers systèmes de connaissances, de langues, d'idées et d'expériences très dynamiques. »

Un concert de l'Orchestre philharmonique national au Pérou

Dans le cadre d'une série de célébrations qui se sont tenues tout au long de l'année, le Bureau de l'UNESCO à Lima et l'université de Lima ont organisé un concert de gala, le 24 mars, dédié à la jeune pakistanaise Malala Yousafzai, lauréate du Prix Nobel de la Paix. L'Orchestre philharmonique de l'université de Lima, le Chœur national et le Chœur national des enfants ont interprété un morceau du compositeur mexicain Arturo Márquez intitulé *Alas* (a Malala) (Des ailes pour Malala).

L'Orchestre philharmonique de l'université de Lima, le Chœur national et le Chœur national des enfants en représentation à Lima (Pérou) le 24 mars, pour célébrer l'anniversaire de l'UNESCO.



Concierto de Gala en celebración a los 70 años de UNESCO



unescoSpanish



10,832

228 views



Pendant sa visite officielle en République dominicaine en janvier 2015, la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova a participé à un événement organisé par le ministère de la Culture pour célébrer le 70^e anniversaire de l'UNESCO. À cette occasion, elle s'est jointe à ces élèves dans leur salle de classe de l'école Padre Eulalio Antonio Arias à Saint-Domingue.

Afrique

Célébration de l'UNESCO et des nouveaux ODD au Zimbabwe

Le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique du australe (ROSA) a choisi pour ses célébrations à Harare (Zimbabwe) le thème du « 70 ans d'expérience pour 17 objectifs », qui associe l'anniversaire de l'UNESCO aux Objectifs de développement durable (ODD) récemment adoptés. L'événement principal a été une réunion organisée en octobre, à laquelle ont assisté le personnel de l'UNESCO et des commissions nationales de la région, des représentants gouvernementaux, des

ambassadeurs, des chefs d'autres agences de l'ONU et des partenaires. En plus de souligner la contribution de l'UNESCO à la paix et au développement durable ces 70 dernières années, cette rencontre a permis de réaffirmer le ferme engagement de l'UNESCO en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le ROSA a également organisé une réunion de planification stratégique des bureaux hors-siège et des commissions nationales de l'UNESCO aux niveaux national et régional le 28 octobre.

En outre, en octobre, un atelier régional sur la stratégie de soutien à l'éducation a été organisé à Harare. Cet événement

visait à permettre aux représentants des gouvernements, des commissions nationales et des spécialistes de programmes d'éducation de l'UNESCO de rédiger une proposition de stratégie de soutien à l'éducation et de plan d'action régional pour l'Afrique australe.

La porte-parole du Parlement ougandais Rebecca Kadaga et le Secrétaire général de la Commission nationale ougandaise auprès de l'UNESCO Augustine Omare-Okurut (rangée arrière, centre) ont rejoint les membres de la Commission nationale et les élèves de l'école primaire de Buddo à l'hôtel Silver Springs à Kampala le 28 septembre pour découper le gâteau réalisé en l'honneur des 70 ans de l'Organisation.





© UNESCO-Harare

Dudzile « Dudu » Manhenga, révélation zimbabwéenne du jazz, chante devant les participants à la fête organisée par le Bureau de l'UNESCO à Harare fin octobre pour célébrer les nouveaux Objectifs de développement durable récemment adoptés et les 70 ans de l'UNESCO.

L'UNESCO à la fête pendant toute l'année en Ouganda

La Commission nationale ougandaise auprès de l'UNESCO (UNATCOM) a marqué toutes les activités qu'elle a organisées avec ses partenaires en 2015 du nom « UNESCO@70 » pour sensibiliser le public sur l'anniversaire. Rebecca Kadaga, porte-parole du Parlement ougandais, était l'invitée d'honneur de l'événement principal organisé à l'hôtel Silver Springs de Kampala. Plus de 130 hôtes y ont participé, y compris des partenaires de l'UNATCOM issus des ministères et des agences des Nations Unies, des universitaires, des dirigeants culturels, des organisations de la société civile et des écoles.

Les réalisations de l'UNESCO en Namibie mises à l'honneur

Lors d'un événement organisé le 28 octobre à Windhoek par la Commission nationale namibienne auprès de l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Windhoek, les participants ont examiné le travail de l'Organisation dans le pays, ainsi que son orientation et ses programmes. Une conférence publique et une table ronde ont suivi le 25 novembre. Un campement de trois jours à destination des jeunes du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) a clôturé les célébrations en février 2016.

Réflexion sur les valeurs de l'UNESCO en République du Congo

Le personnel du Bureau de l'UNESCO à Brazzaville s'est réuni le 16 novembre pour discuter des valeurs de l'UNESCO et de la montée du terrorisme et de l'extrémisme dans le monde. Suite à la projection d'une vidéo sur Nelson Mandela, le personnel a abordé les questions du dialogue, de la communication et de la tolérance.

Région arabe

Arts visuels, danse et poésie au Liban

La Commission nationale libanaise, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et les écoles du réSEAU de l'UNESCO du pays se sont associés le 11 décembre pour célébrer les 70 ans de l'Organisation. Des événements placés sous l'égide de Raymond Araygi, ministre de la Culture du Liban, ont été organisés au Palais de l'UNESCO à Beyrouth, notamment : un séminaire sur la « Culture face à la violence et à la discrimination dans un monde en mutation » auquel ont participé des universitaires, des responsables politiques et des représentants des médias ; un symposium d'arts visuels sur les valeurs de l'UNESCO animé par le peintre libanais Bernard Renno ; un festival illustrant la diversité du patrimoine culinaire libanais ; un festival de danse organisé par les écoles du réSEAU mettant en scène les expressions

Représentation le 11 décembre au festival de danse organisé à Beyrouth par les écoles du réSEAU de l'UNESCO, la Commission nationale libanaise auprès de l'UNESCO et le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth pour célébrer les 70 ans de l'Organisation.

artistiques des cinq régions de l'UNESCO et un concours Al-Zajal (de poésie déclamée ou chantée), élément inscrit sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité en 2014.

Des écoles visitent le Musée national du Koweït pour célébrer l'UNESCO

La Commission nationale du Koweït auprès de l'UNESCO a organisé le 70^e anniversaire de l'Organisation au Musée national du Koweït en coopération avec le réSEAU du Koweït et sous l'égide du ministre de l'Éducation, Bader Al-Essa. Cet événement, qui a bénéficié de la présence de représentants de plusieurs autorités officielles et d'ambassades au Koweït, a donné lieu à diverses activités et représentations présentées par des écoles et mettant en valeur les principaux champs de compétences et réalisations de l'UNESCO au cours des 70 dernières années.

Europe et Amérique du Nord

Le festival de musique de Batumi célèbre l'anniversaire de l'UNESCO en Géorgie

Des musiciens et ensembles locaux et internationaux se sont réunis dans la station balnéaire de Batumi en Géorgie dans le cadre d'un festival de musique classique et folklorique célébrant le 70^e anniversaire de l'UNESCO. Du 10 au 15 septembre, trois sites ont accueilli le Batumi Music Fest et un grand nombre d'artistes internationaux de premier plan, dont le compositeur français Laurent Petitgirard, la violoniste japonaise Michi Sugiura et la pianiste géorgienne Elisso Bolkvadze, récemment nommée Artiste de l'UNESCO pour la paix, qui a fondé le festival en 2012. Parmi les autres artistes qui ont participé au festival, on peut citer l'orchestre du théâtre d'opéra et de ballet de Tbilissi et l'ensemble folklorique Georgian Voices.





© Martin Good/Shutterstock.com

La célèbre pianiste géorgienne Eliso Bolkvadze a été nommée Artiste de l'UNESCO pour la paix le 22 janvier, en reconnaissance de son soutien à l'éducation musicale et à la créativité des jeunes Géorgiens talentueux. En septembre, Mme Bolkvadze a dirigé le festival de musique de Batumi (Géorgie), dédié au 70^e anniversaire de l'UNESCO, où elle a également interprété plusieurs morceaux.

L'UNESCO participe à un festival traditionnel en Bosnie-Herzégovine

Pour accroître la visibilité des célébrations de son 70^e anniversaire en Bosnie-Herzégovine, l'UNESCO a accordé son patronage à plusieurs événements culturels, notamment le festival traditionnel « Days of Mowing – Kupres, Bosnie-Herzégovine ». Le festival réunit des ensembles folkloriques de tout le pays et de l'étranger qui interprètent des concerts et des spectacles de danse traditionnelle, de sport et d'artisanat. Le dernier jour, des moissonneurs participent à un concours qui remonte à 200 ans. En 2015, le festival a également accueilli un symposium international intitulé « Festivals du CIOFF – Une contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel mondial ».

Échanges de points de vue sur la paix avec les médias autrichiens

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'Organisation, la Commission nationale autrichienne auprès de l'UNESCO a organisé une table ronde de haut niveau sur l'établissement de la paix à travers l'éducation, la science et la culture aujourd'hui, en coopération avec la

chancellerie fédérale autrichienne, le ministère fédéral de l'Éducation et des Affaires féminines, ainsi que le quotidien *Der Standard*. La table ronde a largement attiré l'attention des médias et du grand public.

Célébrations sur le site de la Réserve de la biosphère du parc régional de Kozjansko en Slovénie

Pour célébrer le 70^e anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale slovène a organisé un événement le 26 septembre au château de Podsreda, au cœur de la Réserve de biosphère du parc régional de Kozjansko. Plus de 100 participants se sont réunis sur ce site médiéval pour fêter cette étape importante et échanger leurs points de vue dans le cadre des tables rondes « Le patrimoine mondial de l'UNESCO aujourd'hui » et « Rapprochement des cultures, Dialogue interculturel ». Le Président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'Éducation, de la Science et des Sports ont prononcé les allocutions d'ouverture, tandis que le Président de la Commission nationale a prononcé un discours sur les valeurs de l'UNESCO dans le monde moderne.

Une soirée de gala au Luxembourg

Le 29 octobre, l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies et la Chaire UNESCO en droits de l'homme de l'université du Luxembourg ont organisé une soirée de gala pour fêter les 70^e anniversaires des Nations Unies et de l'UNESCO. Des intervenants réputés et de jeunes artistes se sont réunis pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Vue du château de Podsreda, au cœur de la Réserve de la biosphère du parc régional de Kozjansko, où une centaine d'invités ont assisté à un événement organisé par la Commission nationale slovène le 26 septembre en l'honneur de l'anniversaire de l'UNESCO.



© Kozjanski park

Asie et Pacifique

Concours photo en République populaire de Chine

Depuis 1998, l'Association de photographie folklorique de Chine (CFPA), ONG partenaire officielle de l'UNESCO, appelle les photographes du monde entier à documenter le folklore.

Cette année, les photos des lauréats du neuvième Prix photo de l'humanité, concours photographique biennal de la CFPA, ont été exposées à Shangri-La. Les organisateurs ont choisi le 70^e anniversaire de l'UNESCO comme thème de cet événement, qui a attiré quelque 250 photographes de République populaire de Chine et d'autres pays.

Danseurs sur la scène de la place du Clair de lune dans la ville de Shangri-La (République populaire de Chine) le soir du 18 septembre, pendant le gala du neuvième Prix photo de l'humanité. Les organisateurs ont choisi le 70^e anniversaire de l'UNESCO comme thème de l'édition 2015 du concours photo, qui a attiré quelque 250 photographes internationaux.



Célébration des livres et de l'UNESCO au Bangladesh

Le Salon du livre d'Ekushey qui se tient à l'académie Bangla de Dacca est l'un des plus grands salons du livre au monde. Il attire chaque année en février des centaines d'écrivains et d'éditeurs, ainsi que des millions de visiteurs. Pour célébrer l'anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO y a occupé un double stand, où elle a présenté des publications, des affiches, des brochures, des photos et d'autres documents de l'UNESCO.

Célébration du patrimoine culturel immatériel en République islamique d'Iran

Les célébrations des 70 ans de l'UNESCO en République islamique d'Iran ont principalement porté sur la culture et plus particulièrement sur le patrimoine culturel immatériel, qui constitue un aspect de plus en plus important des activités culturelles de l'UNESCO. En mai, un événement organisé à Téhéran a donné lieu à des discours et des rapports, à une exposition et à des représentations culturelles célébrant l'importance du patrimoine culturel immatériel pour la promotion de la paix, de la solidarité et du développement durable. Cet événement a été organisé par le Centre de recherche régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie occidentale et centrale, sous les auspices du Centre du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO à Téhéran et en coopération avec le Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran, la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO et l'Organisation iranienne du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme (ICHHTO).

Timbres postaux en Thaïlande

Pour célébrer le 70^e anniversaire de l'UNESCO, la Poste thaïlandaise a publié deux séries de 20 timbres chacune, qui représentent les 37 sites

© UNESCO/Hanoi



du patrimoine mondial d'Asie du Sud-Est. Les séries ont été dévoilées lors d'un événement organisé à Bangkok à l'occasion de la Journée mondiale de la Poste (9 octobre). Des représentants de l'Union postale universelle (UPU), de l'Union postale de l'Asie-Pacifique (APPU) et du Bureau de l'UNESCO à Bangkok étaient présents.

Le patrimoine mondial et le 70^e anniversaire au Viet Nam

Au Viet Nam, le 70^e anniversaire de l'UNESCO a coïncidé avec les célébrations du cinquième anniversaire de l'inscription du Secteur central de la cité impériale de Thang Long-Hanoi sur la Liste du patrimoine mondial. Des représentants du gouvernement et de l'UNESCO ont examiné leurs réalisations conjointes et ont affirmé leur engagement en faveur d'une coopération continue et renforcée pour relever de nouveaux défis.

Le Gouvernement du Viet Nam et les représentants de l'UNESCO, dont la Directrice du Bureau de l'UNESCO à Hanoi, Katherine Müller-Marin, et la Directrice du Centre du patrimoine mondial, Mechtild Rössler, sourient à l'objectif au Secteur central de la cité impériale de Thang Long (Hanoi) où ils célèbrent le 70^e anniversaire de l'Organisation et le 5^e anniversaire de l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Timbre créé par Sergio Baradat (Nations Unies) représentant la ville historique d'Ayutthaya (Thaïlande), inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville, fondée en 1350, a été la deuxième capitale du Royaume de Siam. Il s'agit de l'un des 20 timbres émis en 2015 par la Poste thaïlandaise pour célébrer les 70 ans de l'UNESCO.



Vue de nuit de la nouvelle entrée du siège de l'UNESCO, place de Fontenoy, inaugurée le 10 avril 2015 et conçue par les architectes Laurence Carminati et Yann Keromnes. L'élégance contemporaine de l'accueil en béton poli, verre et acier conjugue la nécessité de mesures de sécurité avancées avec le style architectural du bâtiment principal de l'UNESCO et de son environnement urbain. Cette nouvelle entrée est accessible aux fauteuils roulants et construite sur un système de chauffage et de refroidissement respectueux de l'environnement.

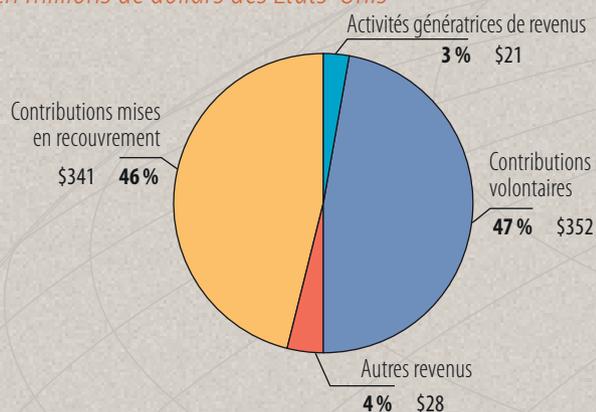


Annexes



1. Informations financières

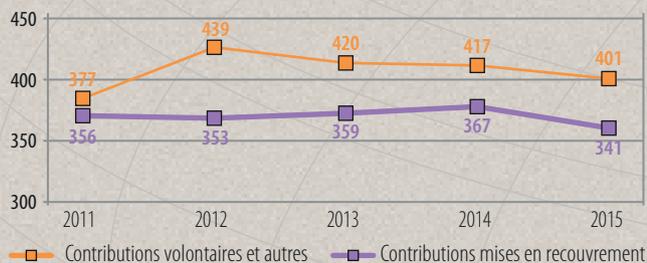
Total des revenus par nature, 2015
en millions de dollars des États-Unis



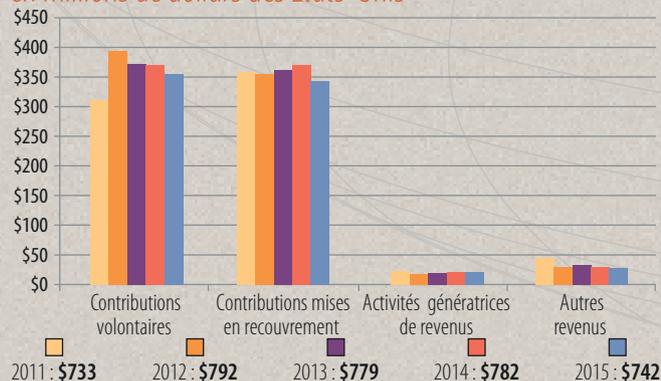
25 plus gros donateurs pour les projets
extrabudgétaires et les instituts, 2015
en milliers de dollars des États-Unis

1	Italie	29 006
2	Suède	25 288
3	Union européenne (UE)	22 386
4	Brésil	21 257
5	Pays-Bas	18 564
6	Banque Mondiale/BIRD	13 655
7	Japon	11 660
8	Norvège	11 284
9	Pérou	9 745
10	République de Corée	9 463
11	Netherlands Organisation for International Cooperation in Higher Education (NUFFIC)	7 531
12	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	6 281
13	Suisse	5 910
14	Chine (République populaire de)	5 665
15	Koweït	5 520
16	Allemagne	4 473
17	France	3 988
18	Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	3 975
19	Finlande	3 659
20	Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	3 245
21	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 741
22	Education Above All Foundation (EAA)	2 622
23	Canada	2 437
24	Inde	2 086
25	Belgique	1 994

Évolution des revenus, 2011-2015
en millions de dollars des États-Unis



Revenus par source de financement, 2011-2015
en millions de dollars des États-Unis



Contributions mises en recouvrement pour le budget ordinaire, 2015 en milliers de dollars des États-Unis

		Barème des quote-parts en %	Montant	Contributions impayées au 31 décembre 2015		
				Contributions impayées pour l'année	Contributions impayées pour les années précédentes	Total contributions impayées
1	États-Unis d'Amérique *	22,000	71 830	71 830	310 917	382 747
2	Japon	10,834	35 373	-	-	-
3	Allemagne	7,142	23 319	-	-	-
4	France	5,593	18 261	-	-	-
5	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,179	16 909	-	-	-
6	Chine (République populaire de)	5,148	16 808	-	-	-
7	Italie	4,448	14 523	-	-	-
8	Canada	2,984	9 743	-	-	-
9	Espagne	2,973	9 707	-	-	-
10	Brésil	2,934	9 580	9 580	9 546	19 125
11	Fédération de Russie	2,438	7 960	-	-	-
12	Australie	2,074	6 772	-	-	-
13	Republique de Corée	1,994	6 510	-	-	-
14	Mexique	1,842	6 014	-	-	-
15	Pays-Bas	1,654	5 400	-	-	-
16	Turquie	1,328	4 336	-	-	-
17	Suisse	1,047	3 418	-	-	-
18	Belgique	0,998	3 258	-	-	-
19	Suède	0,960	3 134	-	-	-
20	Pologne	0,921	3 007	-	-	-
21	Arabie saoudite	0,864	2 821	-	-	-
22	Norvège	0,851	2 779	-	-	-
23	Autriche	0,798	2 605	-	-	-
24	Danemark	0,675	2 204	-	-	-
25	Inde	0,666	2 174	77	-	77

* Les États-Unis d'Amérique ont suspendu le paiement de leurs contributions depuis 2011

Dépenses annuelles par programme, 2015 en millions de dollars des États-Unis

Secteur*	Financement de base	Contributions volontaires	Total
Éducation	49,5	88,5	138
Sciences exactes et naturelles	28,8	32,8	61,6
Sciences humaines et sociales	13,8	5,8	19,6
Culture	27	34,9	61,9
Communication et information	13,5	9,4	22,9
Total	132,6	171,4	304

* Ce tableau n'inclut pas les instituts de catégorie 1 ni le Bureau de l'UNESCO à Brasilia.

2. Bourses

Dans le cadre du Programme régulier et du Programme extrabudgétaire, un total de **190** bourses ont été accordées par la Section des bourses sur la période s'étendant du 1^{er} janvier 2015 à décembre 2015, pour une valeur totale de **\$3 553 917**.

Budget régulier de l'UNESCO

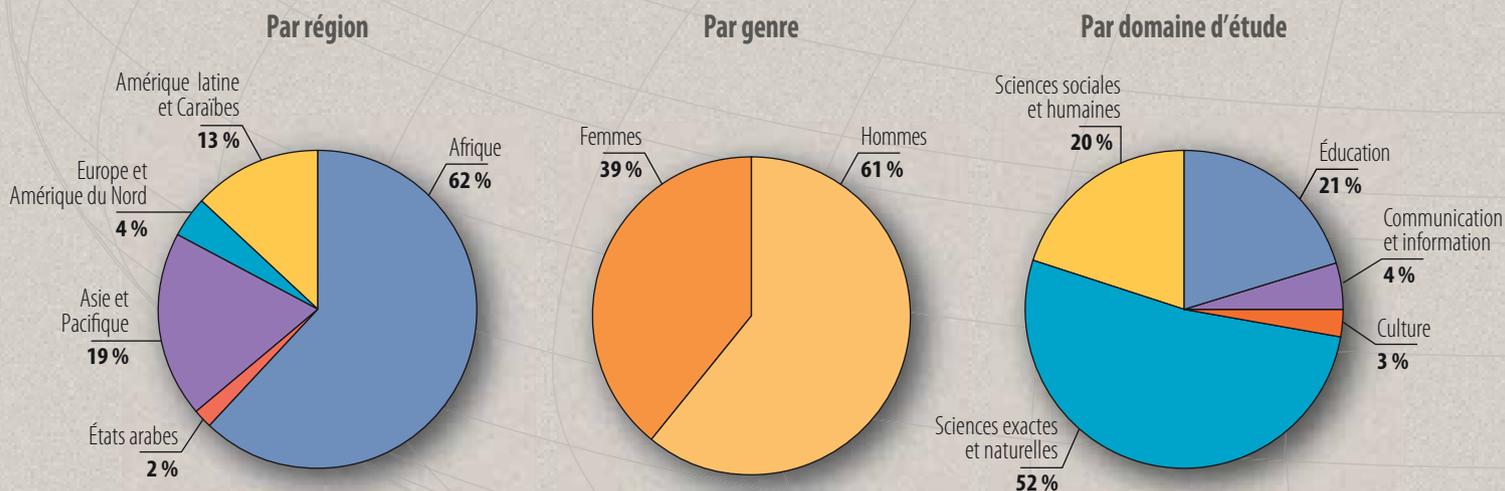
170 bourses ont été accordées dans le cadre du Programme de bourses co-parrainées avec le budget régulier de l'UNESCO pour un total de **\$350 000**.

UNESCO/Pologne	44 bourses
UNESCO/République tchèque	3 bourses
UNESCO/ISED - Fédération de Russie	19 bourses
UNESCO/Chine (République populaire de) (La Grande Muraille)	32 bourses
UNESCO/République de Corée	25 bourses
UNESCO/Israël (MASHAV)	47 bourses

Fonds extrabudgétaire

Au total, **20** bourses ont été décernées dans le cadre du projet extrabudgétaire de bourses UNESCO/Keizo Obuchi (Fonds-en-dépôt) pour un total de **\$385 917**.

Répartition des bourses



3. Prix

Éducation

PRIX UNESCO-JAPON D'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Association SERES (Guatemala/El Salvador), le Centre Jayagiri (Indonésie), le Projet rootAbility (Allemagne)

PRIX UNESCO-ROI HAMAD BIN ISA AL-KHALIFA POUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) DANS L'ÉDUCATION

Le Programme national d'information pédagogique de la Fondation Omar Dengo (Costa Rica), le Projet « Open Source Physics » (Singapour)

PRIX D'ALPHABÉTISATION UNESCO DU ROI SEJONG

Associação Progresso (Mozambique), L'Institut national d'éducation (Sri Lanka)

PRIX CONFUCIUS UNESCO D'ALPHABÉTISATION

La Plate-forme des associations chargées de l'ASAMA et du post-ASAMA (Madagascar), L'école Juan Luis Vives à Valparaiso (Chili), L'Association Svatobor (Slovaquie)

Sciences exactes et naturelles

L'ORÉAL-UNESCO POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE

Rajaâ Cherkaoui El Moursli (Maroc), Yi Xie (Chine, République populaire de), Dame Carol Robinson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Thaisa Storchi Bergmann (Brésil), Molly S. Shoichet (Canada)

PRIX UNESCO KALINGA DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Professeur Diego Andrés Golombek (Argentine)

PRIX UNESCO SULTAN QABUS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Fabio A. Kalesnik, Horacio Sirolli et Luciano Iribarren, Groupe de recherche sur l'écologie des zones humides (Argentine)

PRIX UNESCO CARLOS J. FINLAY POUR LA MICROBIOLOGIE

Professeur Yoshihiro Kawaoka (Japon)

PRIX INTERNATIONAL UNESCO-GUINÉE ÉQUATORIALE POUR LA RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE

Professeur Manoel Barral-Netto (Brésil), Professeur Balram Bhargava (Inde), Dr. Amadou Alpha Sall (Sénégal)

Sciences sociales et humaines

PRIX AVICENNE D'ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE

Zabta Khan Shinwari (Pakistan)

PRIX UNESCO/JUAN BOSCH POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Manuel Alejandro Olivera Andrade (Bolivie)

PRIX UNESCO-UNAM/JAIME TORRES BODET EN SCIENCES SOCIALES, HUMAINES ET EN ARTS

Bernard Binlin Dadié (Côte d'Ivoire)

Communication et information

PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/GUILLERMO CANO

Mazen Darwish (Syrie)

4. Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

INSCRIPTIONS

Liste du patrimoine en péril

IRAQ

- Hatra

YÉMEN

- La Vieille ville de Sana'a
- L'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte

Sites culturels

ALLEMAGNE

- La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus avec la Chilehaus

ARABIE SAOUDITE

- Art rupestre de la région de Hail en Arabie saoudite

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

- Sites du tusi

DANEMARK

- Christiansfeld, une colonie de l'Église morave
- Paysage de chasse par force de Zélande du Nord

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- Missions de San Antonio

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Suse
- Paysage culturel de Maymand

ISRAËL

- Nécropole de Bet She'arim – Un haut lieu du renouveau juif

ITALIE

- Palerme arabo-normande et les cathédrales de Cefalú et Monreale

JAPON

- Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon : sidérurgie, construction navale et extraction houillère

JORDANIE

- Site du baptême « Béthanie au-delà du Jourdain » (Al-Maghtas)

FRANCE

- Les climats du vignoble de Bourgogne
- Coteaux, maisons et caves de Champagne

MEXIQUE

- Système hydraulique de l'aqueduc de Padre Tembleque

MONGOLIE

- Grande montagne Burkhan Khaldun et son paysage sacré environnant

NORVÈGE

- Site du patrimoine industriel de Rjukan-Notodden

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Aires historiques de Baekje

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

- Le pont du Forth

SINGAPOUR

- Jardin botanique de Singapour

TURQUIE

- Ephèse
- Paysage culturel de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de l'Heysel

URUGUAY

- Paysage culturel industriel de Fray Bentos

Site mixte (naturel et culturel)

JAMAÏQUE

- Montagnes Bleues et monts John Crow

EXTENSIONS

Sites naturels

AFRIQUE DU SUD

- Aires protégées de la région florale du Cap

VIET NAM

- Parc national de Phong Nha – Ke Bang

Site culturel

ESPAGNE

- Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : *Camino francés* et chemins du nord de l'Espagne

5. Inscriptions sur les listes du patrimoine culturel immatériel

Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

COLOMBIE

- La musique traditionnelle vallenato de la région du Magdalena Grande

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

- Le glasochko, chant d'hommes à deux voix dans le bas Polog

MONGOLIE

- Le rituel pour amadouer les chamelles

OUGANDA

- La tradition orale Koogere des Basongora, Banyabidi et Batooro

PORTUGAL

- La fabrication des sonnaïlles

Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

ALGÉRIE

- Le sbuâ, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi El Hadj Belkacem, Gourara

ANDORRE – ESPAGNE – FRANCE

- Les fêtes du feu du solstice d'été dans les Pyrénées

ARABIE SAOUDITE

- Alardah Alnajdiyah, danse, tambours et poésie d'Arabie saoudite

ARGENTINE

- Le filete porteño à Buenos Aires, technique picturale traditionnelle

AUTRICHE

- L'équitation classique et la Haute École de l'École d'équitation espagnole de Vienne

AZERBAÏDJAN

- L'artisanat du cuivre de Lahidj

BULGARIE

- Le surova, festival populaire dans la région de Pernik

CAMBODGE – PHILIPPINES – RÉPUBLIQUE DE CORÉE – VIET NAM

- Les rituels et jeux de tir à la corde

COLOMBIE – ÉQUATEUR

- Les musiques de marimba, les chants et les danses traditionnels de la région du Pacifique Sud colombien et de la province d'Esmeraldas d'Équateur

ÉMIRATS ARABES UNIS – OMAN

- L'Al-Razfa, un art traditionnel du spectacle

ÉMIRATS ARABES UNIS – ARABIE SAOUDITE – OMAN – QATAR

- Le café arabe, un symbole de générosité
- Le Majlis, un espace culturel et social

ÉTHIOPIE

- Le Fichee-Chambalaalla, festival du Nouvel an des Sidamas

GRÈCE

- Le savoir-faire artisanal tiniote du marbre

INDONÉSIE

- Trois genres de danse traditionnelle à Bali

KAZAKHSTAN – KIRGHIZISTAN

- L'aitysh/aitys, art de l'improvisation

NAMIBIE

- Le oshituthi shomagongo, festival des fruits du marula

PÉROU

- La danse Wititi de la vallée du Colca

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

- La tradition de la préparation du kimchi dans la République populaire démocratique de Corée

ROUMANIE

- Les danses des garçons en Roumanie

SLOVAQUIE

- La culture de la cornemuse

TURKMÉNISTAN

- Le chant épique Görogly

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

- Les connaissances et technologies traditionnelles liées à la culture et à la transformation de la curagua

6. Nouvelles réserves de biosphère de l'UNESCO

20 nouvelles réserves de biosphère ont été approuvées par le Conseil international de coordination du Programme de l'UNESCO l'Homme et la biosphère (MAB), y compris les réserves de biosphère transfrontalières.

AFRIQUE DU SUD Gouritz

AFRIQUE DU SUD Magaliesberg

ALGÉRIE Belezma

ARGENTINE Patagonia Azul (Patagonie bleue)

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE) Hanma

ESPAGNE Massif d'Anaga

ESPAGNE/PORTUGAL Meseta ibérique
(transfrontalière)

ÉTHIOPIE Lac Tana

FRANCE Gorges du Gardon

HONDURAS Caciique Lempira, Señor de las
Montañas

INDONÉSIE Bromo Tengger Semeru – Arjuno

INDONÉSIE Taka Bonerate – Kepulauan Selayar

ITALIE Alpes de Ledro et Judicaria

ITALIE Apennin toscano-émilien

ITALIE Delta du Pô

KAZAKHSTAN Aksou-Jabagly

MYANMAR Lac Inle

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN Tang-e-Sayyad
et Sabzkuh

VIET NAM Langbiang

7. Nouveaux géoparcs soutenus par l'UNESCO

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE) Dunhuang

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)
Grottes de Zhijindong

CHYPRE Troodos

ESPAGNE Lanzarote et les îles de Chinijo

GRÈCE Sitia

INDONÉSIE Gunung Sewu

ISLANDE Reykjanes

ITALIE Pollino

JAPON Mont Apoi

8. Inscriptions au Registre international de la Mémoire du monde

ALLEMAGNE

- Document représentant le début et le développement initial de la Réforme initiée par Martin Luther
- Manuscrit de la h-Moll-Messe (Messe en si mineur) de Jean-Sébastien Bach

ALLEMAGNE – ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD – MYANMAR

- La lettre en or du roi birman Alaungpaya au roi George II de Grande-Bretagne

ASSOCIATION DES COLLECTIONS DES ENREGISTREMENTS SONORES (ARSC)

- Les premiers enregistrements vocaux de l'Histoire de l'Humanité : Édouard-Léon Scott de Martinville

BARBADE

- La collection de la Commission des Indes occidentales

BRÉSIL – URUGUAY

- Fonds du Comité de défense des droits fondamentaux dans les pays de la corne du Sud
- Représentations iconographique et cartographique de la Guerre de la Triple Alliance

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

- Les documents du massacre de Nanjing

ÉQUATEUR

- Le regard de l'Autre : Patrimoine documentaire du vicariat apostolique salésien en Amazonie équatorienne 1890-1930

ESPAGNE

- Le vocabulaire des langages autochtones du Nouveau Monde traduits en espagnol

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- La collection Moses et Frances Asch, Centre de l'héritage folklorique et culturel, Institut Smithsonian

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- L'Oulojénié en 1649

FINLANDE

- Les archives du village same skolt de Suonjel Suenjel

FRANCE

- Les Archives de Louis Pasteur
- Mappa Mundi d'Albi

FRANCE – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Les Spectacles de pantomimes lumineuses d'Émile Reynaud

GÉORGIE

- Les manuscrits les plus anciens aux Archives nationales de la Géorgie

GRÈCE

- Le papyrus de Derveni : le plus ancien 'livre' de l'Europe

HONGRIE

- Trois documents relatifs aux deux plus importants résultats des travaux de Roland Eötvös

INDONÉSIE

- Les Archives de la Conférence de Bandung

ISRAËL

- Le Codex d'Alep
- Notes théologiques et alchimiques d'Isaac Newton

ITALIE

- Le Codex purpureus Rossanensis
- La collection des almanachs de Barbanera

JAPON

- Les Archives du temple Toji contenues dans 100 boîtes
- Retour au Port de Maizuru - Documents liés aux expériences d'internement et au rapatriement de japonais (1945-1956)

MAURICE

- Les archives de l'immigration liées à l'engagement

MEXIQUE

- Les dossiers judiciaires correspondant à la naissance d'un droit : le recours efficace comme contribution du décret mexicain d'amparo à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) du 1948

MEXIQUE – ITALIE

- Le travail de Fray Bernardino de Sahagún (1499-1590)

MYANMAR

- L'inscription quadrilingue de la stèle de Myazedi

NOUVELLE-ZÉLANDE

- Les Archives de Sir Edmund Hillary

PAYS-BAS

- Collections de données sélectionnées sur la diversité linguistique mondiale des Archives du Langage
- Le psautier d'Utrecht

POLOGNE

- La documentation de l'Unité de Brethren
- Le Livre de Henryków

PORTUGAL – ESPAGNE

- Les manuscrits du Commentaire de l'Apocalypse (Beatus de Liébana) de la tradition ibérique

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- Les Xylogravures du Confucianisme en Corée
- Les archives du programme spécial KBS "Retrouver les familles dispersées"

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Kulliyat-i Sa'di

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN – ALLEMAGNE

- Al-Masaalik Wa Al-Mamaalik

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

- Le journal de la première guerre mondiale du Maréchal Douglas Haig, 1914-1919
- Les écrits de Churchill

SÉNÉGAL

- Collection de cartes postales anciennes de l'Afrique Occidentale Française
- Cahiers de l'École William Ponty

SERBIE

- Le télégramme de la déclaration de guerre austro-hongroise à la Serbie le 28 Juillet 1914

SUISSE

- La bibliothèque Bodmeriana (1916-1971)

TURQUIE

- Les archives des anciens marchands assyriens de la colline des cendres (Kültepe)

ZIMBABWE

- Bordereaux de jugement de médiums de Nehanda et Kaguvi (avril 1897). Affaire opposant l'Etat aux médiums Nehanda et Kaguvi ayant menée à leur exécution.

9. Ratifications de conventions adoptées sous l'égide de l'UNESCO

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005

ALGÉRIE 26/02/2015 *Ratification*

BELIZE 24/03/2015 *Adhésion*

MAURITANIE 24/03/2015 *Ratification*

OUGANDA 08/04/2015 *Ratification*

DOMINIQUE 07/08/2015 *Adhésion*

SAMOA 23/10/2015 *Adhésion*

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003

KOWEÏT 09/04/2015 *Ratification*

ÎLES MARSHALL 14/04/2015 *Acceptation*

IRLANDE 22/12/2015 *Ratification*

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique 2001

MADAGASCAR 19/01/2015 *Ratification*

ALGÉRIE 26/02/2015 *Ratification*

AFRIQUE DU SUD 12/05/2015 *Acceptation*

GUATEMALA 03/11/2015 *Ratification*

ARABIE SAOUDITE 13/11/2015 *Ratification*

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970

LUXEMBOURG 03/02/2015 *Ratification*

AUTRICHE 15/07/2015 *Ratification*

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO
22/12/2015 *Acceptation*

10. Délégués permanents ayant présenté leurs lettres de créance

Afrique

ZIMBABWE S. E. Mme Rudo Mabel Chitiga, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Zimbabwe en France *Déléguée permanente* (28/01/2015)

TOGO S. E. M. Sankardja Lare-Sambiani, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent* (29/01/2015)

AFRIQUE DU SUD S. E. M. Rapulane Sydney Molekane, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Afrique du Sud en France *Délégué permanent* (10/02/2015)

GAMBIE S. E. M. Yusupha A. Kah, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie en France *Délégué permanent* (03/04/2015)

ZAMBIE S. E. M. Humphrey Chilumbe Chibanda, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent* (20/07/2015)

MAURICE S. E. M. Joël Rault, Ambassadeur de la République de Maurice en France *Délégué permanent* (06/10/2015)

GABON S. E. Mme Rachel Annick Ogoula Akiko, Ambassadeur *Déléguée permanente* (06/10/2015)

SWAZILAND S. E. Mme Njabuliso Busisiwe Sikhulile Gwebu, Ambassadeur *Déléguée permanente* (03/11/2015)

États arabes

- LIBYE** S. E. M. Suliman Abdulkadr Ael- Maleh, Ambassadeur *Délégué permanent* (06/10/2015)
- KOWEÏT** S. E. M. Meshal Hayat, Ambassadeur *Délégué permanent* (27/11/2015)
- BAHRÉÏN** S. E. M. Muhammad Abdul Ghaffar, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Bahreïn en France *Délégué permanent* (21/12/2015)

Asie et Pacifique

- NÉPAL** S. E. Mme Ambika Devi Luitel, Ambassadeur du Népal en France *Déléguée permanente* (11/02/2015)
- INDONÉSIE** S. E. M. Hotmangaradja Pandjaitan, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Indonésie en France *Délégué permanent* (24/02/2015)
- JAPON** S. E. Mme Kuni Sato, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Déléguée permanente* (02/04/2015)
- RÉPUBLIQUE DE CORÉE** S. E. M. Byong-Hyun Lee, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent* (28/04/2015)
- FIDJI** S. E. M. Deo Saran, Ambassadeur de la République des Fidji en Belgique et auprès de l'Union européenne *Délégué permanent* (09/09/2015)

SRI LANKA S. E. M. Tilak Ranaviraja, Ambassadeur du Sri Lanka en France *Délégué permanent* (06/10/2015)

Europe et Amérique du Nord

- UKRAÏNE** S. E. M. Oleg Shamshur, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Ukraine en France *Délégué permanent* (03/02/2015)
- SERBIE** S. E. M. Darko Tanaskovic, Ambassadeur *Délégué permanent* (10/02/2015)
- HONGRIE** S. E. M. Zoltán Csefalvay, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Hongrie auprès de l'UNESCO et de l'OCDE *Délégué permanent* (23/02/2015)
- BOSNIE-HERZÉGOVINE** S. E. M. Ivan Orlic, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Bosnie-Herzégovine en France *Délégué permanent* (03/04/2015)
- GRÈCE** S. E. M. Georgios Veis, Ambassadeur *Délégué permanent* (15/07/2015)
- ANDORRE** S. E. Mme Cristina Rodriguez Galan, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Déléguée permanente* (16/07/2015)
- CANADA** S. E. Mme Elaine Ayotte, Ambassadeur *Déléguée permanente* (25/08/2015)
- ESPAGNE** S. E. Mme Maria Teresa Lizaranzu Perinat, Ambassadeur *Déléguée permanente* (07/09/2015)
- BELGIQUE** S. E. M. Jean-Joël Schittecatte, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent* (09/09/2015)

MONTÉNÉGR S. E. Mme Dragica Ponorac, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Monténégro en France *Déléguée permanente* (06/10/2015)

- SLOVÉNIE** S. E. M. Andrej Slapnicar, Ambassadeur *Délégué permanent* (06/10/2015)
- POLOGNE** S. E. Mme Krystyna Zurek, Ambassadeur *Déléguée permanente* (06/10/2015)
- ROUMANIE** S. E. M. Adrian Cioroianu, Ambassadeur *Délégué permanent* (26/10/2015)

Amérique latine et Caraïbes

- CUBA** S. E. Mme Dulce Maria Buergo Rodriguez, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Déléguée permanente* (20/03/2015)
- COSTA RICA** S. E. M. Jorge Eduardo Arroyo Perez, Ambassadeur *Délégué permanent* (02/04/2015)
- ÉQUATEUR** S. E. M. Galo Mora Witt, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire *Délégué permanent* (06/05/2015)
- HONDURAS** S. E. M. Roberto Alejandro Ramirez Aldana, Ambassadeur *Délégué permanent* (16/07/2015)
- NICARAGUA** S. E. M. Mauricio Lautaro Sandino Montes, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Nicaragua en Belgique et auprès de l'Union européenne *Délégué permanent* (09/09/2015)
- URUGUAY** S. E. M. Guillermo Dighiero, Ambassadeur *Délégué permanent* (06/10/2015)

11. Nomination de personnalités éminentes

Envoyés spéciaux de l'UNESCO

BEATE ET SERGE KLARSFELD

Ambassadeurs honoraires et Envoyés spéciaux de l'UNESCO pour l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste et la prévention du génocide, France 26/10/2015

Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO

CHRISTIANE AMANPOUR

Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord 29/04/2015

Artistes de l'UNESCO pour la paix

ELISSO BOLKVADZE

Géorgie 22/01/2015

THEODOSII SPASSOV

Bulgarie 16/09/2015

HAN MEILIN

Chine (République populaire de) 13/10/2015

12. Nouvelles villes créatives de l'UNESCO

Artisanat et arts populaires

- Al-Ahsa (Arabie Saoudite)
- Bamian (Afghanistan)
- Durán (Équateur)
- Isfahan (Iran)
- Jaipur (Inde)
- Lubumbashi (République démocratique du Congo)
- San Cristóbal de las Casas (Mexique)
- Sasayama (Japon)

Arts numériques

- Austin (États-Unis)

Design

- Bandung (Indonésie)
- Budapest (Hongrie)
- Detroit (États-Unis)
- Kaunas (Lituanie)
- Puebla (Mexique)
- Singapour (Singapour)

Film

- Bitola (ex-République yougoslave de Macédoine)
- Rome (Italie)
- Santos (Brésil)

Gastronomie

- Belém (Brésil)
- Bergen (Norvège)
- Burgos (Espagne)
- Dénia (Espagne)
- Ensenada (Mexique)
- Gaziantep (Turquie)
- Parme (Italie)
- Phuket (Thaïlande)
- Rasht (Iran)
- Tucson (États-Unis)

Littérature

- Bagdad (Iraq)
- Barcelone (Espagne)

- Ljubljana (Slovénie)
- Lviv (Ukraine)
- Montevideo (Uruguay)
- Nottingham (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- Óbidos (Portugal)
- Tartu (Estonie)
- Ulyanovsk (Fédération de Russie)

Musique

- Adélaïde (Australie)
- Idanha-a-Nova (Portugal)
- Katowice (Pologne)
- Kingston (Jamaïque)
- Kinshasa (République démocratique du Congo)
- Liverpool (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- Medellín (Colombie)
- Salvador (Brésil)
- Tongyeong (République de Corée)
- Varanasi (Inde)

13. Principaux partenariats signés en 2015

JANVIER

- **Le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)** a signé un accord afin d'améliorer l'éducation des enseignants du primaire et des chefs d'établissements à Madagascar, au Rwanda, en Somalie et en Ouganda. *(1 million de dollars des États-Unis)*
- **L'Allemagne** a signé un accord pour l'UNEVOC-Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). *(2,3 millions d'euros)*
- **Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et le Fonds saoudien pour l'Iraq** ont apporté leur soutien pour permettre aux adolescents et aux jeunes adultes résidant dans des régions touchées par le conflit iraquien d'avoir accès à une éducation de qualité. *(1,9 million de dollars des États-Unis)*
- **Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix** a soutenu le projet La Paix est la voie du développement en République démocratique du Congo. *(500 000 dollars des États-Unis)*
- **Le Fond pour l'environnement mondial (FEM)**, qui relève du PNUD, a contribué au programme IW-LEARN (réseau de partage des savoirs et des ressources sur les eaux internationales) ainsi qu'au programme de renforcement de la gouvernance mondiale des grands écosystèmes marins et de leurs littoraux. *(75 millions de dollars des États-Unis)*
- **La Malaisie** s'est engagée en faveur de cinq projets à mettre en œuvre en Asie dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture. *(1,2 million de dollars des États-Unis)*
- **L'Union européenne** a apporté son soutien à un projet sur le journalisme et les médias en Gambie. *(800 000 euros)*

FÉVRIER

- **Le Canada** a signé un accord relatif à la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste 2015. (100 000 dollars canadiens)
- **Monaco** a signé l'accord-cadre de coopération. (200 000 euros)
- **L'Union européenne** a contribué au projet Atlantos – Optimiser et améliorer le Système intégré d'observation de l'Océan Atlantique. (700 000 euros)

MARS

- **Le Canada** a signé un accord de soutien au *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*. (900 000 dollars canadiens)
- **Le Japon** a signé des accords à l'appui des quatre dispositifs suivants : réduction urgente des écarts dans la scolarisation au palier secondaire des filles des communautés de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Iraq ; développement de l'enseignement secondaire à l'intention des réfugiés syriens d'Iraq ; conservation préventive des collections de musées et des sites du patrimoine culturel en danger imminent en Iraq ; et développement urgent des capacités en matière de gestion des risques associés aux catastrophes naturelles que sont les crues soudaines en Égypte, au Yémen, en Jordanie et au Soudan. (5 millions de dollars des États-Unis)
- **La Norvège** a signé l'Accord de coopération au titre des programmes. (85,5 millions de couronnes norvégiennes)
- **Le Fonds de développement du Qatar** a signé un accord à l'appui de la protection du patrimoine culturel et naturel en situation d'urgence. (900 000 dollars des États-Unis)
- **L'Espagne** a contribué au projet de renforcement des capacités en océanographie sur le grand écosystème marin du courant des Canaries (CCLME) dans les pays d'Afrique de l'Ouest. (200 000 dollars des États-Unis)

- **Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix** a apporté son soutien au Programme prioritaire d'appui aux initiatives de prévention de conflits et de consolidation de la paix en Moyenne Guinée et en Guinée forestière. (300 000 dollars des États-Unis)
- **La République de Corée** a signé un accord pour le projet Développement des industries créatives au service de la diversité des expressions culturelles – Renforcer la durabilité de l'industrie créative en Mongolie, au Viet Nam et en Ouganda. (400 000 dollars des États-Unis)
- **La Malaisie** s'est engagée sur deux projets à mettre en œuvre en Asie dans le domaine des sciences. (700 000 dollars des États-Unis)
- **La Fondation Gordon and Betty Moore** a apporté son soutien à l'initiative d'aménagement de l'espace marin de la Commission océanographique intergouvernementale. (500 000 dollars des États-Unis)

AVRIL

- **La Banque mondiale** a signé un accord à l'appui de l'initiative pour le renforcement des systèmes d'information et la cartographie des écoles en République démocratique du Congo – Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT. (200 000 dollars des États-Unis)
- **La France** a signé un accord sur la revitalisation des institutions et des services culturels dans les municipalités touchées par les inondations en Bosnie-Herzégovine. (1 million d'euros)
- **La Suède** a apporté un soutien supplémentaire au projet de développement local par la remise en état et la revitalisation de l'environnement historique construit palestinien. (24 millions de couronnes suédoises)

MAI

- **La République de Corée** a signé deux accords : l'un pour le développement d'outils régionaux de qualité afin de faciliter la mobilité transfrontalière des étudiants en Asie et dans le Pacifique, et l'autre pour la promotion du dialogue interculturel et d'une culture de la paix en Asie du Sud-Est par le biais de l'histoire commune. (2 millions de dollars des États-Unis)
- **La Malaisie** s'est engagée sur deux projets à mettre en œuvre en Asie dans le domaine de l'éducation. (400 000 dollars des États-Unis)
- **L'Union européenne (UE)** a signé deux accords : l'un pour le renforcement de la réduction des risques associés aux catastrophes et de la résilience par le biais de l'éducation (More Education, Less Risk [l'éducation limite les risques]), et l'autre intitulé Connaissances, évaluation et gestion pour la biodiversité AQUatique et pour les services écosystémiques à travers les politiques de l'UE – AQUACROSS. (1,6 million d'euros)
- **Le gouvernement populaire municipal de Shenzhen (Chine, République populaire de)** a signé un accord visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs éducatifs du programme de développement pour l'après-2015, en particulier pour ce qui a trait à l'innovation dans l'enseignement supérieur en Afrique et en Asie. (2 millions de dollars des États-Unis)
- **La République de Corée** a signé deux accords : l'un pour le projet de transformation de l'éducation en Afrique par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC), et l'autre pour la préparation des enseignants en vue de l'éducation à la citoyenneté mondiale. (7 millions de dollars des États-Unis)
- **La Fondation Education Above All** a signé un accord pour apporter un financement supplémentaire au projet qu'elle mène avec l'UNESCO à l'appui du système éducatif iraquien. (4 millions de dollars des États-Unis)

JUIN

- **Le Fonds-en-dépôt japonais (JFIT)** s'est engagé en faveur de la préservation du patrimoine culturel mondial et de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. *(1,3 million de dollars des États-Unis)*
- **Le Liban** a contribué à l'assistance technique apportée par l'UNESCO à sa Direction générale des antiquités en vue de préserver les sites de Tyr et de Baalbek, inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. *(400 000 dollars des États-Unis)*
- **L'Espagne** a contribué à l'initiative sur la culture et le développement urbain durable ainsi qu'au Rapport mondial de l'UNESCO sur la culture et le développement urbain durable. *(500 000 euros)*
- **Microsoft UIL** a contribué à l'apprentissage tout au long de la vie grâce aux technologies mobiles. *(700 000 dollars des États-Unis)*
- **Le Syndicat des journalistes irakiens** a soutenu la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Iraq. *(500 000 dollars des États-Unis)*

JUILLET

- **La Banque mondiale** a signé un accord en faveur du projet Préservation du patrimoine et appui au secteur touristique (PAST) à Haïti. *(2,6 millions de dollars des États-Unis)*
- **Les Pays-Bas** se sont engagés en faveur de l'autonomisation des femmes des zones rurales du gouvernorat de Mafraq par le biais des activités rémunératrices de gestion et de préservation du site archéologique d'Um el-Jimal, en Jordanie. *(400 000 dollars des États-Unis)*
- **Le Pérou** a renouvelé son financement en faveur du Programme de renforcement du développement des enseignants. *(13 millions de dollars des États-Unis)*
- **Le Turkménistan** a signé l'accord-cadre pour le pays. *(5 millions de dollars des États-Unis)*

SEPTEMBRE

- **Le Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)** a contribué à la deuxième phase du Programme de modernisation du secteur public (I-PSM) du pays. *(1,2 million de dollars des États-Unis)*

OCTOBRE

- **Le Koweït** a contribué aux activités de l'UNESCO destinées aux réfugiés syriens. *(5 millions de dollars des États-Unis)*

NOVEMBRE

- **Le Prix Hamdan bin Rashid Al Maktoum de l'excellence éducative** a signé un accord pour la mise en place du diplôme supérieur de conception et d'élaboration des programmes scolaires dans la région arabe. *(1,2 million de dollars des États-Unis)*
- **La France** a signé un accord à l'appui de la conservation des manuscrits de Basra par le biais du renforcement des capacités et de l'assistance technique en Iraq ainsi qu'un accord en faveur de la sensibilisation et de l'information de tous les publics sur les liens entre l'océan et le climat dans le cadre de la COP21. *(200 000 dollars des États-Unis)*
- **L'Espagne** a contribué au projet « Conception et application d'un modèle de gestion participative favorisant la recherche, l'éducation, la conservation et l'exploitation durable de la réserve biologique Colonos Chalupas (Équateur) et de son environnement en utilisant le concept de réserve de biosphère ». *(300 000 dollars des États-Unis)*
- **La Suède** a contribué à la consolidation de programmes d'éducation sexuelle exhaustifs à l'intention des jeunes en milieu scolaire en Zambie, ainsi qu'au renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes par le biais d'une éducation sexuelle exhaustive dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. *(20 millions de couronnes suédoises)*

- **La Suisse** a apporté son soutien au projet d'autonomisation des radios locales à l'aide des TIC en vue de promouvoir la participation des citoyens ruraux au discours démocratique et au développement. *(4 millions de dollars des États-Unis)*
- **La William and Flora Hewlett Foundation** a contribué au Rapport mondial de suivi sur l'éducation. *(8 millions de dollars des États-Unis)*
- **La Bill and Melinda Gates Foundation** a contribué au GWPP (Global Water Pathogen Project [projet mondial sur les pathogènes de l'eau]). *(300 000 dollars des États-Unis)*

DÉCEMBRE

- **Le Fonds de développement du Qatar** a signé un mémorandum d'accord à l'appui de la prévention et de la gestion d'urgence du patrimoine. *(2 millions de dollars des États-Unis)*
- **L'Union européenne** a contribué au projet de consolidation de la confiance accordée aux médias en Europe du Sud-Est et en Turquie ; elle a apporté son soutien à l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale ainsi qu'à des sites culturels du patrimoine mondial en Europe ; et elle a fait une donation en faveur de l'étude Holocauste et génocide dans l'éducation contemporaine : comparaison des programmes, des manuels scolaires et de la perception des élèves. *(7,4 millions d'euros)*
- **Le musée d'art Zhi Zheng** a contribué à la promotion de la coopération internationale entre les musées ainsi qu'à un forum de haut niveau sur les musées. *(1 million de dollars des États-Unis)*
- **XPRIZE** a contribué à l'apprentissage précoce par le biais de technologies innovantes en Tanzanie. *(1,9 million de dollars des États-Unis)*
- **Royal Air Maroc** a apporté son soutien en versant une contribution en nature (billets d'avion) et en participant à la promotion des activités de l'UNESCO par le biais de la revue mise à la disposition des passagers à bord des avions.

14. Nouveaux instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2)

BANGLADESH

- Institut international de la langue maternelle, à Dhaka

BRÉSIL

- Institut sud-américain pour la recherche fondamentale, à Sao Paulo

CAMEROUN

- Centre d'excellence en microscie, à Yaoundé

CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

- Centre international pour l'innovation dans l'enseignement supérieur, à Shenzhen
- Centre international pour l'enseignement de l'ingénierie, à Beijing
- Centre international de physique théorique en Asie-Pacifique, à Beijing
- Centre international pour la créativité et le développement durable, à Beijing

ÉGYPTÉ

- Laboratoire central de suivi de la qualité de l'environnement, à El-Qanater

ÉTHIOPIE

- Centre régional africain d'écohydrologie, à Addis-Abeba

GRÈCE

- Centre de gestion intégrée et pluridisciplinaire des ressources en eau, à Thessalonique

KOWEÏT

- Centre de recherche sur l'eau, à Koweït
- Centre d'excellence mondial pour l'autonomisation des personnes handicapées au moyen des technologies de l'information et de la communication, à Koweït

MEXIQUE

- Centre régional de formation et de recherche avancées en physique, mathématiques, énergie et environnement, à Tuxtla Gutiérrez

PAKISTAN

- Centre régional de recherche sur l'hydrologie des retenues d'eaux d'amont, à Abbottabad
- Centre international pour les sciences chimiques et biologiques, à Karachi

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux, à Kinshasa

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

- Centre international pour la gestion intégrée des bassins versants et des ressources biologiques dans les régions arides et semi-arides, à Téhéran

RWANDA

- Institut d'Afrique de l'Est pour la recherche fondamentale, à Kigali

THAÏLANDE

- Centre international de formation en astronomie, à Chiang Mai

VIET NAM

- Centre international de recherche et de formation postuniversitaire en physique, à Hanoï
- Centre international de recherche et de formation postuniversitaire en mathématiques, à Hanoï

15. Condamnations de meurtres de journalistes

Les journalistes sont répertoriés sous le nom du pays où ils ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

AFGHANISTAN

- Aqil Mohammad Waqar

AZERBAÏDJAN

- Rasim Aliyev

BANGLADESH

- Avijit Roy
- Washiqur Rahman Babu
- Ananta Bijoy Das
- Niloy Chakrabarti
- Faisal Arefin Dipan

BRÉSIL

- Gerardo Ceferino Servian Coronel
- Evany José Metzker
- Djalma Santos da Conceição
- Gleydson Carvalho
- Israel Gonçalves Silva
- Ítalo Eduardo Diniz Barros
- Orislandio Timóteo Araújo (connu aussi sous le nom de Roberto Lano)

BURUNDI

- Christophe Nkezabahizi

COLOMBIE

- Luis Carlos Peralta Cuéllar
- Edgar Quintero
- Flor Alba Núñez Vargas
- Dorance Herrera

FRANCE

- Jean Cabut
- Elsa Cayat
- Stéphane Charbonnier
- Philippe Honoré
- Bernard Maris
- Mustapha Ourrad
- Bernard Verlhac
- Georges Wolinski

GUATEMALA

- Danilo López
- Federico Salazar
- Guido Armando Giovanni Villatoro Ramos

HONDURAS

- Carlos Fernández
- Juan Carlos Cruz Andara
- Jacobo Montoya Ramírez
- Joel Aquiles Torres

INDE

- Jagendra Singh
- Sandeep Kothari
- Akshay Singh
- Raghavendra Dube
- Hemant Kumar Yadav
- Mithilesh Pandey

IRAQ

- Ali Al-Ansari
- Thaer Al-Ali
- Firas al-Baher (connu aussi sous le nom de Firas Al-Bahri)
- Raed al-Juburi
- Majed Al Rabi'i (connu aussi sous le nom de Majid Al Rabi'i)
- Suahaa Ahmed Radhi
- Jalaa Al-Abadi
- Ghazi Al-Obeidi
- Yahya al-Khatib
- Yahya Abd Hamad

KENYA

- John Kituyi

LIBYE

- Muftah al-Qatrani
- Abdallah Al Karkaai
- Younes Al Mabruk Al Nawfali
- Khaled Al Sobhi
- Mohamed Jalal
- Yousef Kader Boh

MEXIQUE

- Moisés Sánchez Cerezo
- Abel Manuel Bautista Raymundo
- Armando Saldaña Morales
- Gerardo Nieto Alvarez
- Juan Mendoza Delgado
- Filadelfo Sánchez Sarmiento
- Ruben Espinosa

MOZAMBIQUE

- Paulo Machava

PAKISTAN

- Aftab Alam
- Arshad Ali Jaffari
- Zaman Mehsud
- Hafeez Ur Rehman

PHILIPPINES

- Nerlita Ledesma
- Maurito Lim
- Gregorio Ybanez
- Teodoro Escanilla
- Cosme Diez Maestrado
- José Bernardo

POLOGNE

- Lukasz Masiak

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Soleil Balanga

SOMALIE

- Daud Ali Omar
- Mohamed Abdikarim Moallim Adam
- Abdullahi Ali Hussein
- Mustaf Abdi Noor
- Hindiya Haji Mohamed

SOUDAN DU SUD

- Randa George Adam
- Adam Juma Adam
- Dalia Marko
- Butrus Martin Khamis
- Musa Mohammed Dahiyah
- Pow James Raeth
- Peter Moi Julius

SYRIE

- Fayez Abu Halawa
- Dirar al-Jahad
- Kenji Goto
- Noureddine Hashim
- Jamal Khalifeh
- Humam Najjar (connu aussi sous le nom d'Abu Yazan al-Halabi)
- Ammar al-Shami
- Mohammed al-Asfar
- Ruqia Hassan
- Wasem Aledel
- Jomaa Al-Ahmad Abu Nour
- Batoul Mokhles al-Warrar
- Zakaria Ibrahim
- Ahmad Mohamed al-Mousa

TURQUIE

- Ibrahim Abdel Qader
- Fares Hammadi
- Naji Jerf

UKRAINE

- Sergii Nikolaiev
- Oles Buzina

YÉMEN

- Abdul Karim Mohammed al-Khaiwani
- Monir Aklan
- Hazzam Mohamed Zeid
- Mohammed Rajah Shamsan
- Amin Yehia
- Youssef Alaizry
- Abdullah Kabil

IT'S A BOY!

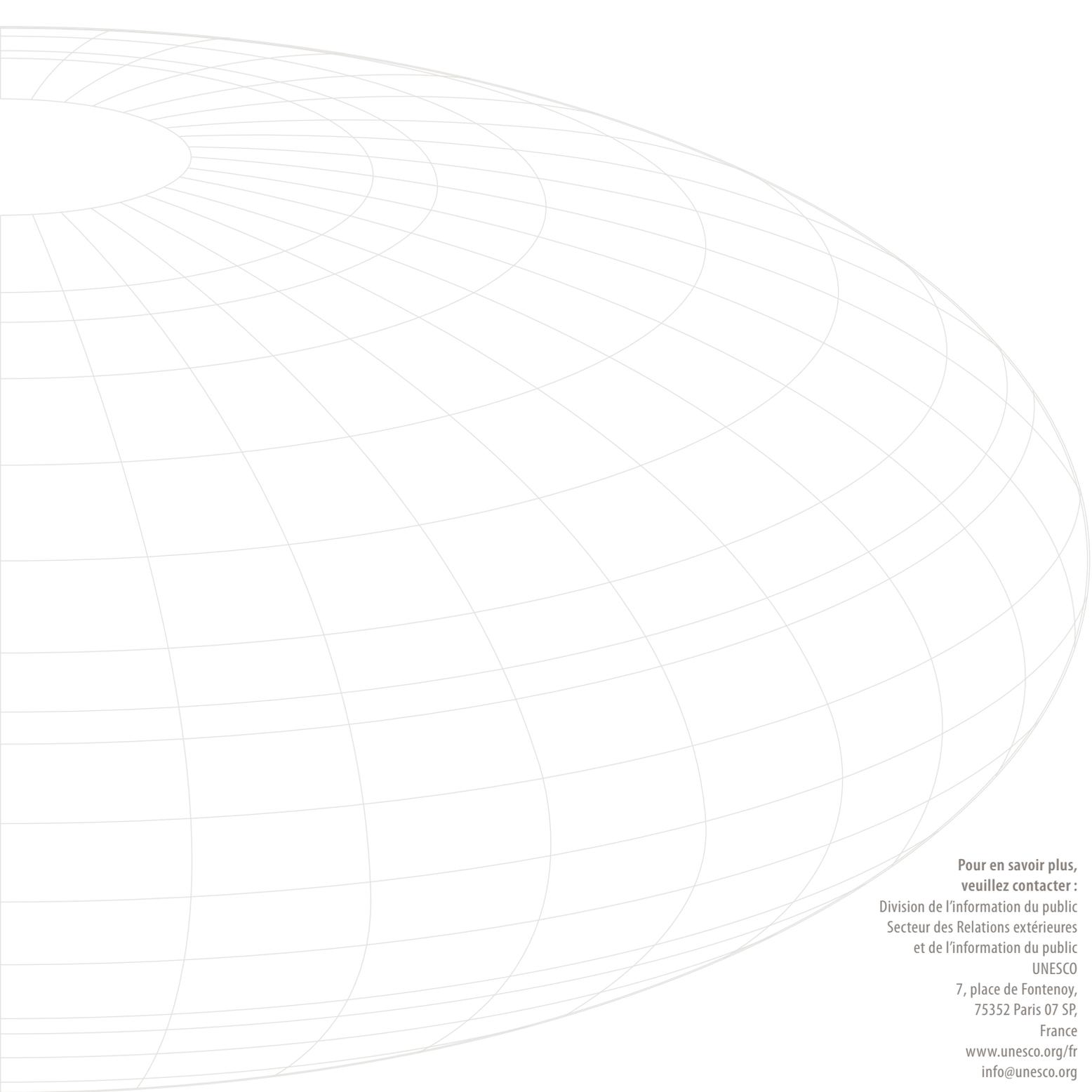
We welcome the arrival of a rare
white rhino named

UNESCO



UNESCO pèse 70 kg, aime les plantes herbacées et adore s'étendre au soleil. Ce bébé rhinocéros blanc, très rare, est né le 11 mars 2015 au Safari de Peaugres en Ardèche (France) et a été nommé ainsi en l'honneur de l'inscription de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc sur la Liste du patrimoine mondial, l'année précédente. Ce site vieux de 36 000 ans abrite une extraordinaire galerie d'art préhistorique, avec des représentations d'espèces animales dangereuses et difficiles à observer tels que des mammouths, des ours, des lions, des bisons, des aurochs et bien sûr des rhinos – les ancêtres du jeune UNESCO !

Les rhinocéros blancs sont victimes du braconnage et des conflits, et sont considérés comme une espèce en danger depuis 2011. La naissance d'UNESCO est donc une raison de se réjouir.



**Pour en savoir plus,
veuillez contacter :**

Division de l'information du public
Secteur des Relations extérieures
et de l'information du public
UNESCO

7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07 SP,
France

www.unesco.org/fr
info@unesco.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

*Construire la paix
dans l'esprit des femmes
et des hommes*

unesco.org